

Le Monde

CINQUANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 16766 – 7,50 F - 1,13 EURO

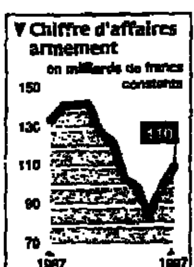
MARDI 22 DÉCEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ L'armée apprend à compter

■ Emploi : 2 pages d'annonces classées



Bill Clinton affaibli, Saddam Hussein insoumis

● Cent sénateurs vont décider, en janvier, de l'avenir du président américain ● Celui-ci sort politiquement diminué de sa mise en accusation par la Chambre ● La crédibilité des Etats-Unis est en question après les raids sur l'Irak ● Les Occidentaux sont divisés face au dictateur irakien

LE SORT de Bill Clinton est entre les mains du Sénat. Après la mise en accusation du président américain, samedi, par la Chambre des représentants, il revient aux *cent sénateurs de décider* ou non de destituer l'hôte de la Maison Blanche. Affaibli mais résistant aux pressions de la majorité républicaine à la Chambre, le président a fait savoir qu'il n'entendait aucunement démissionner.

Dès dimanche, ses collaborateurs ont approché certains membres du Sénat pour imaginer un possible compromis. Au lieu d'organiser un procès en bonne et due forme de M. Clinton, tel que le prévoit la procédure d'*impeachment*, le Sénat, qui doit se réunir début janvier, pourrait mettre un *terme à l'affaire Lewinsky en pro*nonçant un blâme public à l'endroit de M. Clinton. Le chef de la majorité républicaine, Trent Lott, a déclaré qu'il s'opposerait à pareille formule. Mais un procès présente nombre d'inconvénients. Il durerait plusieurs mois, durant lesquels une partie de la vie publique serait paralysée. A en croire tous les sondages, M. Clinton reste populaire auprès de l'électorat. *Les républicains disposent de* 55 voix au Sénat ; il en faut 67 pour voter la destitution.



M. Clinton a passé la journée de dimanche à commenter et analyser l'opération « Renard du désert ». Annonçant la fin des bombardements, il a assuré que *ceux-ci avaient sérieusement* entamé le potentiel militaire de Saddam Hussein. Il entend maintenir le président irakien sous la menace du recours à la force et l'Irak sous le poids des sanctions. Saddam Hussein paraît, cependant, être sorti renforcé de l'épreuve dans une bonne partie du monde arabe où les quatre jours de bombardements ont donné lieu à d'intenses manifestations anti-américaines, notamment au Maroc et *dans les territoires palestiniens.*

■ **ENQUÊTE**

Les médecins en état d'urgence

QU'EST-CE qu'un médecin dans la société d'aujourd'hui ? Alors que se prépare la grève du 23 décembre, *Le Monde* commence la publication d'une enquête en trois volets. Pendant plusieurs semaines, Dominique Le Guilledoux a suivi des praticiens dans l'exercice de leur métier. Les té*moignages recueillis* révèlent l'effort parfois excessif demandé par les patients pour que l'on soulage leurs souffrances, mais aussi leurs angoisses devant la maladie. A cette exigence s'ajoute la surveillance accrue de la Sécurité sociale, qui place les médecins dans une situation paradoxale : devoir donner plus avec des moyens limités.

Lire pages 12 et 13

Le détail du projet Allègre de réforme des lycées

DANS UN DOCUMENT dont *Le Monde* publie le contenu, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, précise sa réforme des lycées. *Ce projet, qui doit en*trer en vigueur en classe de seconde dès la rentrée prochaine, introduit de nouvelles formes d'aide aux élèves, avec des séances en groupes très restreints pour les lycéens en difficulté et des *« travaux personnels encadrés »*. Le texte pré*voit des allègements dans des disci*plines scientifiques et technologiques et tente de revaloriser la filière littéraire, où une épreuve anticipée de mathématiques aura lieu en fin de première. Ce projet a recueilli l'accord de la direction du SNES, syndicat majoritaire dans le secondaire. Les autres organisations s'inquiètent du contenu d'une réforme reposant, selon eux, sur un accord passé par-dessus leur tête.

Lire page 9

■ **Décès du colonel Passy**

André Dewavrin, alias colonel Passy, ancien chef des services spéciaux gaullistes, est mort dimanche 20 décembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. p. 25

■ **M. Nétanyahou en sursis**

Les députés israéliens devaient se prononcer, lundi 21 décembre, sur la dissolution de leur assemblée, qui pourrait entraîner des élections générales anticipées. p. 6

■ **Mort dans l'après-midi**



GIL DE KERMADEC

Les cendres du torero espagnol Antonio Ordóñez, mort samedi 19 décembre, seront dispersées dans les arènes de sa ville natale, *Ronda*. p. 23

■ **FN : la scission progresse**

En Ile-de-France, où les cadres FN sont en majorité mégrétistes, leur chef de file, Jean-Yves Le Gallou, assure avoir l'appui de *« 80 % des adhérents qui travaillent »*. p. 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1222 - 7,50 F

Des ventes de bois dont on fait l'euro

HIRSON (Aisne)
de notre envoyé spécial

Philippe Goupil est directeur de la division de l'Office national des forêts (ONF) d'Hirson (Aisne), à un jet de pierres de la frontière belge et de Chimay, célèbre pour sa bière trappiste. Le directeur aime cette région et ses bois : il ne craint pas d'innover pour mettre en avant ce bocage de la Thiérache, un peu oublié à l'ombre de ses splendides églises fortifiées, et *médiatiser son administration. « En mai, en regardant à la télé une pub de La Poste consacrée à l'euro, je me suis dit : pourquoi ne pas faire, nous aussi, quelque chose autour de l'euro ? Nous sommes près d'une frontière ; nos acheteurs viennent des pays voisins européens. Pourquoi ne pas organiser une vente en francs et en euros pour nous familiariser avec la monnaie unique ? »*

A la direction de l'ONF, l'idée séduit. Le directeur de La Poste d'Hirson offre son partenariat : *il fournira les calculettes pour la conver*sion des francs en euros. Et c'est ainsi que s'est ouverte, le 18 décembre à 8 heures du matin, dans la salle des fêtes de la mairie, la première vente aux enchères de bois en francs (bien réels) immédiatement reconvertis en euros *(encore fictifs ; légalement, la monnaie* commune n'entre en vigueur que le 1er janvier 1999). Une cinquantaine d'acheteurs sont là, venus de plusieurs régions de l'Hexagone, mais aussi de Belgique, d'Allemagne et du Luxembourg. Les forestiers en grand uniforme vert, frappé au col du célèbre cor de chasse argenté, assurent les phases successives de l'enchère.

*Les quelque 500 acheteurs potentiels ont re*çu un dossier comprenant l'origine des lots de bois façonnés (déjà coupés) provenant des forêts domaniales ou communales, leur qualité, un « guide euro » et des formulaires sur lesquels ils avaient la possibilité d'indiquer en francs et en euros le montant de leurs prix d'achat. Le taux de conversion a été fixé arbitrairement à *6,50* francs pour un euro.

Chêne, frêne, sycomore, hêtre, charme, merisier : les différentes essences, le volume, la *provenance des lots, sont annoncés dans un si*lence religieux. Côté acheteurs, les nez plongent dans le catalogue, les stylos s'agitent et... les calculettes restent au repos. Scieurs, marchands de bois, ébénistes s'intéressent au concret, c'est-à-dire à l'enchère qui les fera *peut-être emporter le lot convoité, déjà lon*guement examiné quelques jours auparavant au bord des routes forestières. L'euro, lui, n'ar*rivera que dans une dizaine de jours...*

« Forêt communale de Holnon, lot nº 473, merisier, qualité B,C,D : 47 m³, 30, 6 offres. Emporté par la scierie de la Marronnière, pour 56 200 francs, soit 8 646 euros », annonce le di*recteur des ventes. Les enchères sont déposées* par écrit. Les lots défilent. Jean-Jacques Thomas, le maire (PS) de Hirson, est heureux : les siens sont partis à bon prix. Il offre une tournée générale de Chimay. L'atmosphère est chaude. Le beau bois change de propriétaire... en francs, en euros ou l'inverse. L'habitude vient vite.

En francs comme en euros, la vente aura rapporté 4 488 354 francs ou 690 516 euros, pour 5 063 m³ de bois, soit 886 francs ou 136 euros le mètre cube, toutes essences et qualité confondues. Philippe Goupil rayonne.

Ali Habib

La fuite en avant de l'édition

EN 1998, les ventes de livres ont connu une timide croissance, notamment pour les ouvrages pratiques et les livres de poche ; mais l'édition française a aussi battu des records en titres publiés : 31 495 ouvrages depuis janvier. *Cette production galo*pante provoque des amoncellements d'invendus. Pour faire face à la concurrence internationale, les grands groupes accélèrent le mouvement de concentration. Le développement des sites marchands sur Internet inquiète éditeurs, libraires et auteurs, *qui ont fondé* une société pour gérer leurs droits. La mutation affaiblit les secteurs les plus vulnérables : *sciences humaines, beaux livres, dictionnaires.*

Lire page 26

Qui peut encore prédire ?

« IL EST dangereux de faire des prévisions, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir » : la sagesse de cet aphorisme, qu'*Alain Peyrefitte* attribue aux Chinois et d'autres à Bernard Shaw ou à Mark Twain, ne cesse de se vérifier. Dernier exemple en date : les hydrocarbures. Au début des années *70*, le Club de Rome avait convaincu presque tout le monde que la planète, sauf à *réduire de manière* drastique sa consommation, était menacée de panne sèche avant la fin du siècle. Une étude des Nations unies sur les *« besoins et réserves énergétiques mondiaux en l'an 2000 »*, publiée à Genève en 1971 – soit deux ans avant le premier choc pétrolier –, estimait à 87 % les réserves de pétrole *« prouvées et probables »* – et même, sauf en off-shore, simplement *« possibles »* – qui seraient *alors épuisées*. Il devait en aller de même, à 73 %, pour le gaz naturel.

Le raisonnement paraissait impeccable, s'agissant de combustibles fossiles, par définition non renouvelables. *Et pourtant*, on a découvert tellement de gisements depuis lors, et tant de pays, à commencer par le nôtre, ont développé, nucléaire en tête, des énergies de substitution, *que la chute* de la demande consécutive à la récession asiatique a fini par entraîner un *effondrement* des cours du brut, de grosses difficultés pour les pays vivant pour l'essentiel de leurs exportations d'or noir ou de gaz et un sérieux tassement des *valeurs pétrolières*.

Autre exemple, plus ancien, d'effondrement : celui de l'Union soviétique. Chacun considère aujourd'hui qu'il était inévitable, et sans doute l'était-il à la longue, tout empire, comme l'avait déjà montré Polybe dans l'Antiquité, *étant voué à périr* un jour. Dans son cas particulier, elle avait été tellement saignée par le stalinisme et par la guerre qu'elle ne pouvait que s'essouffler à essayer de *« rattraper et dépasser »*, comme y prétendraient ses chefs successifs, les niveaux de production et d'armement des pays développés.

Les communistes, alors convain*cus d'avoir découvert le « sens de l'Histoire »*, n'étaient pas seuls à croire dur comme fer que les *« rouges »* avaient toutes chances de l'emporter en fin de compte. *Quantité* d'hommes politiques et d'observateurs qui ne partageaient en rien leur idéologie estimaient que l'absence de toute contestation interne et l'affectation à leurs dépenses stratégiques d'une partie de leurs ressources, impensable en démocratie, leur assuraient un avantage *décisif*.

André Fontaine

Lire la suite page 15

Football en forme



NOËL LE GRAËT

ALORS que le championnat de *France de football de première di*vision est entré dans sa trêve hivernale à l'issue de la 20e journée, jouée samedi 19 décembre, Noël Le Graët, président de la Ligue na*tionale de football (LNF), dresse*, dans un entretien au *Monde*, un premier bilan, satisfaisant, des clubs professionnels depuis la Coupe du monde. Mais il demande la révision à la hausse des contrats passés avec les télévisions.

Lire page 21

ÉTATS-UNIS Le Sénat se réunira à partir du 6 janvier pour entamer le débat préliminaire sur la résolution d'*impeachment* de Bill Clinton, que lui a transmise, samedi 19 décembre, la Chambre des représentants. Il faudrait que douze élus démocrates prêtent main forte aux républicains pour que la Chambre haute du Congrès se prononce à la majorité requise des deux tiers en faveur de la destitution du chef de l'exécutif. ● DES CONSULTATIONS vont s'engager entre la Maison Blanche et les républicains en vue de trouver un compromis qui pourrait prendre la forme d'une simple censure du président. ● LA DÉMISSION, samedi, du nouveau *speaker* (président) de la Chambre des représentants, Bob Livingston, affaiblit le leadership du Grand Old Party. ● BILL CLINTON a affirmé qu'il poursuivra sa tâche *« jusqu'à la dernière heure du dernier jour »* de son mandat.

Le sort de Bill Clinton est entre les mains du Sénat

Par un vote historique, la Chambre des représentants a voté deux chefs d'accusation du président américain : parjure et obstruction à la justice. « Le Monde » publie les passages essentiels des débats (page 4). Le dossier est transmis au Sénat, qui va s'ériger en tribunal

WASHINGTON
de notre correspondant

Le sort de Bill Clinton est aujourd'hui entre les mains du Sénat. Après l'adoption par la Chambre des représentants, samedi 19 décembre, de deux des quatre articles de la résolution d'*impeachment* (lire page 3, et les minutes des débats page 4), c'est en effet la Chambre haute du Congrès – où les républicains détiennent une forte majorité –, qui va devoir se prononcer. Il n'aura fallu qu'une heure samedi aux républicains pour transmettre le dossier de destitution de Bill Clinton au Sénat et élire au sein de la Chambre treize *« managers »* (procureurs), tous républicains.

Il n'en aura fallu que deux au président pour s'efforcer de reprendre l'initiative, à l'occasion d'une dramatique intervention télévisée. Entouré des élus démocrates, la main dans celle de son épouse Hillary, il s'est adressé à ses compatriotes du perron de la Maison Blanche. Après avoir *« invité le Congrès à chercher avec nous une réponse raisonnable, bipartite et proportionnée »*, il a promis de continuer à travailler pour le peuple américain *« jusqu'à la dernière heure du dernier jour »* de son mandat. Sa réponse au vote des représentants est donc claire : il ne démissionnera pas. Mettant les points sur les « i », la Maison Blanche a précisé qu'elle va engager une *« vigoureuse défense »*.

Mais Bill Clinton n'est plus qu'une des pièces sur le nouvel échiquier qui se met en place, et la procédure constitutionnelle, dans sa complexité et son flou, s'impose désormais. Après la trêve des confiseurs, le scénario devrait être le suivant. Dès le 6 janvier, date à laquelle se réunit le 106e Congrès, les *« managers »* présenteront formellement au Sénat les articles d'*impeachment*, à moins qu'eux-mêmes ne soient pas confirmés dans leurs fonctions par la nouvelle Chambre (où la majorité républicaine est plus restreinte), ce qui pourrait causer des difficultés d'ordre constitutionnel. Ensuite, le chef de la Cour suprême, William Rehnquist, prêtera serment comme président d'un Sénat érigé en tribunal et fera prêter serment aux cent sénateurs devenus autant de jurés. Le chef de la Maison Blanche se verra octroyer du temps pour préparer sa défense avant que ne commence un procès qui pourrait durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

C'est à la majorité des deux tiers que les sénateurs se prononceront sur l'éventuelle destitution du président.

TRANSACTIONS

Un résultat improbable dans les circonstances actuelles car il faudrait que douze démocrates sur quarante-cinq fassent défection. Mais la Chambre haute conserve le droit de mettre fin à la procédure par un vote à n'importe quel moment... à la majorité simple. D'où les transactions qui vont s'engager en vue de trouver un compromis prenant la forme d'une simple censure du président. Si les modalités d'une telle sanction sont loin d'être définies, cette solution est la plus populaire dans le pays.

La raison l'emportera-t-elle sur les passions ? Pour le moment, la tactique des républicains est de hâter les étapes, afin d'obtenir au plus vite la démission du président. Les plus sensés d'entre eux sont conscients de la dégradation de leur image auprès des électeurs depuis qu'ils ont sonné l'hallali contre un homme certes déconsidéré, mais dont le bilan politique est approuvé des deux tiers des Américains. Ces derniers, espèrent-ils, finiront par imputer à Bill Clinton la responsabilité de la prolongation de la crise qui, pour le moment, pèse exclusivement sur le Grand Old Party. C'est ce qu'indiquent les derniers sondages ; mais ceux-ci montrent en même temps que près de 40 % des personnes interrogées souhaitent que M. Clinton ne s'accroche pas au pouvoir.

Les démocrates, au contraire, pressent fermement le président de rester aux commandes. Une crise qui perdure ne leur nuirait guère. Au contraire de certains stratèges républicains qui pensent que leurs compatriotes ont la mémoire tellement courte qu'ils auront vite oublié l'incident, ils considèrent qu'un long procès ne pourrait que renforcer leurs chances pour les élections présidentielle et parlementaires de l'an 2000. Mais les manifestations ouvertes de sympathie des dirigeants démocrates ne sauraient être considérées comme un soutien personnel au président. Dès le début du « Monicagate », le chef de la minorité à la Chambre, Dick Gephardt, et plusieurs sénateurs respectés n'ont pas caché leur exaspération envers la conduite de M. Clinton et la situation dans laquelle il a placé le parti et le pays. L'acharnement manifesté par la droite fondamentaliste républicaine et dont ils savent qu'elle ne vise pas uniquement le président, mais aussi son épouse, le vice-président Al Gore et les politiques qu'ils défendent, les a contraints à faire front ensemble. Ce n'est pas le président qu'ils défendent – si l'on excepte l'aile gauche du parti et le « Black Caucus » – mais bien leur propre avenir politique.

Quant aux conseillers du président, ils s'apprêtent à jouer un jeu qui leur a déjà bien réussi en 1995 : rendre aux yeux de l'opinion les républicains responsables du blocage des institutions. Si le Sénat doit instruire le procès de l'inculpé Clinton pendant des mois, les lois ne seront plus votées. Dans ce cas, même les électeurs républicains pourraient reprocher à leurs représentants de ne pas appliquer le programme pour lequel ils ont été élus. Il s'agit cependant d'une arme à double tranchant. Cette même opinion pourrait aussi se retourner contre un président impuissant et accusé, par son refus obstiné de démissionner, d'être un obstacle au bon fonctionnement du pays. De son côté, même s'il survit à l'épreuve sénatoriale, Bill Clinton risque fort de terminer son mandat comme un président diminué.

Patrice de Beer

Un an de rebondissements

● **7 janvier 1998** : Monica Lewinsky, une ancienne stagiaire de la Maison Blanche, interrogée dans le cadre de l'affaire Paula Jones, affirme sous serment qu'elle n'a *« jamais »* eu de relation sexuelle avec Bill Clinton.
● **12** : une ex-employée de la Maison Blanche et confidente de Mlle Lewinsky, Linda Tripp, remet au procureur indépendant Kenneth Starr des enregistrements sur lesquels la jeune femme raconte sa liaison avec M. Clinton.
● **16** : M. Starr obtient du département de la justice le feu vert pour enquêter sur ce qui va devenir l'« affaire » Lewinsky.
● **17** : interrogé par les avocats de Paula Jones, M. Clinton nie sous serment avoir eu une liaison avec l'ancienne stagiaire.
● **21** : la presse « sort » l'affaire Lewinsky et M. Clinton dément publiquement toute liaison.
● **28 juillet** : le témoin Lewinsky obtient l'immunité totale.
● **17 août** : Bill Clinton témoigne à son tour devant le grand jury. Le soir même, il avoue à la télévision avoir entretenu une *« relation qui n'était pas convenable »* avec Mlle Lewinsky.
● **9 septembre** : Bill Clinton demande une nouvelle fois pardon publiquement. Le rapport de Kenneth Starr est remis au Congrès.
● **11** : le rapport Starr est rendu public par la Chambre des représentants, *via* Internet.
● **16** : Bill Clinton écarte toute idée de démission.
● **18** : la commission des affaires judiciaires de la Chambre autorise la diffusion de l'enregistrement vidéo de l'audition du président.
● **8 octobre** : la Chambre des représentants décide d'ouvrir une enquête en vue de déclencher une éventuelle procédure d'*impeachment*.
● **19 novembre** : le juge Starr témoigne devant la commission des affaires judiciaires. Il accuse Bill Clinton d'avoir *« trompé »* délibérément le peuple américain.
● **11 et 12 décembre** : la commission vote quatre articles de la résolution d'*impeachment*.
● **19** : la Chambre des représentants adopte deux des quatre articles et transmet la résolution d'*impeachment* au Sénat.

La fatale attraction entre le président et le procureur

LES HISTORIENS retiendront peut-être que la crise politique qui a terni de façon indélébile l'héritage politique et l'image personnelle du 42e président des Etats-Unis a commencé sur un médiocre lotissement de l'Arkansas, puisque c'est à partir de là que devait se nouer cette relation fatale entre Bill Clinton et Kenneth Starr : Whitewater ! Un nom qui devait peu à peu devenir une « affaire », celle du financement douteux d'un malencontreux projet immobilier des époux Clinton, puis un interminable feuilleton politico-judiciaire qui lassa vite les Américains mais se rappela à eux comme une maladie récurrente. Tout a commencé là, puisque c'est en remontant la piste de Whitewater que le procureur « indépendant » entama une longue traque dont le gibier était le chef de la Maison Blanche.

Rien, sinon des origines modestes et sudistes et une commune formation juridique, ne rapproche ces deux hommes aux caractères si dissemblables et aux destins si étroitement liés. A considérer les rebondissements de l'affaire Monica Lewinsky, tous deux méritent le surnom de *« comeback kid »*, tant la capacité de Bill Clinton à rebondir face à l'adversité politique vaut bien celle de « Ken » Starr à déjouer les pronostics de tous ceux qui, sous prétexte de sa forte impopularité, l'ont maintes fois déclaré à terre. Le cheminement politique et judiciaire qui devait aboutir à l'adoption de la résolution d'*impeachment* de Bill Clinton par la Chambre des représentants est à bien des égards le récit d'une obsession, celle de Kenneth Starr, et d'une démarche consistant à emboîter entre eux les « scandales de la Maison Blanche».

De Whitewater au « Travelgate » (le licenciement abusif des responsables du service des voyages de la Maison Blanche), du « Filegate » (l'obtention illicite par la présidence de neuf cents dossiers (*files*) confidentiels du FBI sur des personnalités républicaines) au « Monicagate », on relève, soutiendra le procureur, un même souci présidentiel de dissimulation, peut-être d'agissements coupables, à coup sûr de la vérité. De ce point de vue, M. Starr n'a pas tort : il y a suffisamment d'exemples, dans la carrière de l'ancien gouverneur de l'Arkansas, attestant que la vérité selon Bill Clinton est toujours en demi-teinte. Menteur patenté ? Pas si simple : le président américain ment presque sincèrement, instinctivement, pour préserver son propre bonheur.

Certes, de son côté, Kenneth Starr n'est pas uniquement ce magistrat indépendant, cet auxiliaire zélé de la justice, dépeint par les républicains. Obsédé par la recherche de la vérité, déterminé à dévoiler celle que, manifestement, Bill Clinton dissimule ? Sans aucun doute. Mais c'est aussi la vestale d'un conservatisme revanchard, une espèce de moine-soldat du conservatisme ulcéré par la permissivité des moeurs de l'Amérique que Bill Clinton, selon lui, incarne. Un militant de la droite réactionnaire dont le combat est profondément moral et le professionnalisme reconnu par ses pairs ? Curieux mélange... Toujours est-il qu'emporté par sa mission quasimessianique, « Ken » Starr va rapidement orienter ses recherches vers les mensonges privés du chef de la Maison Blanche, ceux de sa vie intime, pour en conclure qu'ils ne font qu'un avec des mensonges d'Etat.

Sur un point au moins, le doute n'est pas permis : Bill Clinton est à l'évidence un *« womanizer »*, un homme à femmes. Les rumeurs sur sa vie sexuelle agitée datent de l'époque où, jeune professeur de droit, il décide d'entrer en politique. Si sa campagne présidentielle de 1992 manque de déraper, c'est notamment à cause des allégations de Gennifer Flowers, qui revendique une liaison de près de dix ans avec le gouverneur de l'Arkansas. Il niera avec brio, à l'occasion d'une émission de *CBS* restée fameuse. Plus tard il y aura l'affaire Paula Jones, puis Monica Lewinsky, d'autres démentis, avant que la vérité puisse se frayer un chemin, au travers de deux témoignages sous serment, lesquels serviront à instruire le rapport Starr, puis la procédure d'*impeachment*.

Le temps passant, le scandale Whitewater deviendra de moins en moins intelligible aux Américains. Il servira cependant à faire perdurer l'enquête de Kenneth Starr, à justifier le renouvellement répété de son mandat. Ce point-là est souvent oublié : « Ken » Starr n'a à aucun moment dépassé les bornes de la justice américaine : il s'est servi du flou qui entoure les prérogatives des « procureurs indépendants », une institution que l'Amérique a unanimement appelée de ses vœux après les abus de pouvoir de Richard Nixon, en 1973, à l'encontre du procureur spécial du Watergate, Archibald Cox. S'il faut trouver des coupables à la crise constitutionnelle que connaît l'Amérique, trois s'imposent : les carences d'une Constitution qui ne prévoit rien de plus progressif, pour sanctionner les errements d'un président, que le couperet de l'*impeachment* ; l'absence de garde-fous à la loi sur les procureurs indépendants ; enfin, Bill Clinton et ses mensonges.

S'il est vraisemblable que le verdict du Sénat rendra caduque la sanction (...), jamais Bill Clinton ne parviendra à effacer le stigmate de l'« impeachment »

Or, tout ceci était peut-être évitable. Il suffisait de ne pas s'enferrer dans une spirale de mensonges conduisant à de piètres ratiocinations juridiques. Il suffisait au fond de dire non, de refuser de répondre aux questions insidieuses, bientôt obscènes, d'un procureur malade de rigueur morale. Les Américains auraient compris une farouche détermination du président à préserver sa vie privée, fût-elle parsemée d'infidélités conjugales, simplement parce qu'ils savent que le pacte qui unit deux conjoints ne regarde qu'eux-mêmes.

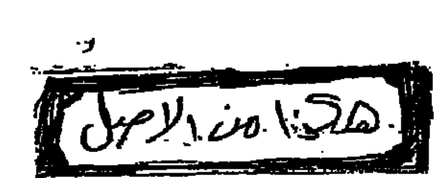
Mais Bill Clinton péchera par cette qualité qui est à la base de son irrésistible ascension politique : la confiance en son étoile, cette conviction qu'il peut se sortir de n'importe quelle situation, qu'il est hors d'atteinte. C'est cette même certitude qui l'empêchera plus tard de tenter l'ultime démarche peut-être susceptible de désamorcer la machine de guerre constitutionnelle lancée contre lui, avec un simple aveu : *« J'ai menti. »*

Le syndrome est connu : c'est la maladie du pouvoir. On verra particulièrement les effets de cet aveuglement dans la dernière phase de l'affaire Lewinsky, moins d'un mois et demi avant que la Chambre ne vote l'*impeachment*. Le 3 novembre, l'Amérique sanctionne les procureurs du chef de la Maison Blanche à l'occasion des élections parlementaires, favorables aux démocrates. La non-déroute électorale du parti d'un président éreinté par la presse et à la moralité unanimement condamnée fut comme une seconde vie pour le chef de l'exécutif. L'ensemble de la presse américaine et internationale saluera alors la *« revanche de Bill Clinton »*. L'échec de l'opposition, cela paraît évident aux conseillers présidentiels, affaiblit la procédure de destitution, peut-être même la fait-il disparaître. En plébiscitant *de facto* le Parti démocrate, les Américains auraient en quelque sorte lavé son chef de ses péchés.

Bill Clinton se croit tiré d'affaire : une fois encore, il est ce *Teflon president*, sur lequel aucun scandale ne trouve prise. Funeste méprise : la machine parlementaire avance inexorablement, avec une dynamique qui lui est propre. La Maison Blanche déchantera rapidement. Il y a quelques mois, la question se posait de savoir qui, dans ce combat entre les deux lutteurs politiques que sont Bill Clinton et Kenneth Starr, l'emporterait *in fine*.

Or, même s'il est vraisemblable que le verdict du Sénat rendra caduque la sanction de la Chambre des représentants, jamais Bill Clinton ne parviendra à effacer le stigmate de l'*impeachment* par l'une des deux Chambres du Congrès. Tout le reste, une période de prospérité exemplaire, une politique raciale assez novatrice, une politique sociale « révolutionnaire » et contestable, succès et échecs en politique étrangère, s'estompent face à cette indignité constitutionnelle. C'est elle qui va permettre à Kenneth Starr d'entrer, avec l'objet de sa vindicte, dans l'histoire de l'Amérique.

Laurent Zecchini



هكذا من الأصل



« Je continuerai jusqu'à la dernière heure du dernier jour de mon mandat »

VOICI l'essentiel de la déclaration prononcée, samedi 19 décembre, par Bill Clinton, peu après le vote de la Chambre des représentants en faveur de sa destitution :



VERBATIM

« (...) La question est la suivante : qu'allons-nous faire maintenant ? J'ai accepté la responsabilité pour ce que j'ai fait de mal dans ma vie personnelle et j'ai invité les membres du Congrès à œuvrer avec nous pour trouver une réponse proportionnée, bipartisane et raisonnable. Cette approche a été rejetée aujourd'hui par les républicains à la Chambre mais j'espère qu'elle sera adoptée par le Sénat. J'espère qu'il y aura des moyens constitutionnels et équitables de résoudre cette affaire d'une manière rapide.

Entre-temps, je continuerai à travailler au service du peuple américain. Nous allons, après tout, devoir sauver pour le XXIe siècle la Sécurité sociale [le système fédéral des retraites] et Medicare [l'assurance-maladie des personnes âgées]. Nous devons donner à tous nos enfants les meilleures écoles. Nous devons faire promulguer une déclaration des droits des malades. Nous devons nous assurer que les turbulences économiques dans le monde n'aient pas d'impact négatif sur notre économie nationale. Nous devons continuer à faire de l'Amérique la plus importante force pour la paix et la liberté dans le monde (...).

» Depuis six ans, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour unir le pays au-delà des clivages qui nous divisent, y compris unir [le monde politique de] Washington au-delà des clivages partisans. Mais, au moment même où l'Amérique se rassemble, elle doit observer – du point de vue du pays – comment Washington se déchire. Je voudrais faire écho aux propos de M. Gephardt. C'est quelque chose à laquelle j'ai toujours cru. Nous devons arrêter la politique de destruction personnelle.

» Nous devons nous débarrasser du venin toxique de l'esprit partisan excessif, de l'animosité obsessionnelle et de la colère incontrôlée. Ce n'est pas ce que mérite l'Amérique. Ce n'est pas l'Amérique. Les choses vont bien aujourd'hui. Nous avons un pays bon et honnête mais nous avons des défis importants à relever. Pour mener cela à bien, nous avons besoin d'une atmosphère de décence et de civilité, d'une présomption de bonne foi, d'un sens des proportions et d'équilibre dans nos jugements, à quelque parti que l'on appartienne (...).

» Je suis toujours engagé à œuvrer avec les gens de bonne foi et de bonne volonté (...). C'est ce que j'ai essayé de faire depuis six ans. C'est ce que j'ai l'intention de faire pour deux ans de plus, jusqu'à la dernière heure du dernier jour de mon mandat. Aussi, avec ma profonde gratitude pour la défense de la Constitution et le meilleur de l'Amérique que les parlementaires ici présents et ceux qui nous ont rejoint ont mis en avant, je demande au peuple américain d'aller de l'avant avec moi, d'aller au-delà des rancœurs, de surmonter les souffrances et la division, d'être un "réparateur" de la brèche [allusion à un verset d'Isaïe, souvent cité par M. Clinton], afin de faire de ce pays ce qu'il peut et doit être pour nos enfants à l'aube du nouveau siècle. Merci beaucoup. »

La Chambre des représentants a adopté deux des quatre articles d'« impeachment »

WASHINGTON
de notre correspondant

La Chambre des représentants a voté, samedi 19 décembre, deux des quatre chefs d'accusation retenus contre le président Clinton, *ceux de parjure et d'obstruction* à la justice. Le Sénat va maintenant s'ériger en tribunal et débattre de sa destitution. Le scénario s'est déroulé comme prévu, n'était la démission du *speaker* (président) élu de la Chambre, Bob Livingston, qui devait prendre ses fonctions début janvier. M. Livingston a tiré les conséquences des révélations sur ses infidélités conjugales. Les caciques du parti sont déjà en quête d'un successeur.

Quarante-deuxième président des Etats-Unis, William Jefferson Clinton est donc – 130 ans après un autre démocrate, Andrew Johnson, au lendemain de la guerre de Sécession – le second de l'Histoire contre lequel les représentants aient voté l'*impeachment*. Les ultimes efforts de son épouse Hillary et du vice-président Al Gore, et le bombardement de l'Irak n'y ont rien fait face à la détermination des républicains. Il paie ainsi le prix de sa faiblesse pour une stagiaire et de ses mensonges pour dissimuler sa liaison.

« MACCARTHYSME MORAL »

Les débats, samedi, ont été aussi conflictuels, tendus et dépourvus de suspense que la veille (lire page 4). *Les républicains ont poursuivi* leur matraquage juridico-moral tandis que les démocrates se sont relayés pour dénoncer le « maccarthysme moral » et exiger l'examen d'une motion d'une simple censure du président, seule solution bipartisane selon eux. *« Nous ne pouvons laisser les républicains parvenir au moyen de l'impeachment à ce qu'ils n'ont pu obtenir par les urnes »*, a déclaré leur *chief whip*, David Bonior.

La démission de Bob Livingston a été caractéristique des arguments opposés. Après avoir demandé, sous les huées démocrates, à Bill Clinton de partir, le député de Louisiane a justifié sa propre démission en s'écriant : *« Je dois donner un exemple que je souhaite voir suivi par le président. »*

BAROUD D'HONNEUR

Pour désamorcer cette menace, le chef de la minorité démocrate, Dick Gephardt, lui a demandé de revenir sur sa décision par ces mots : *« Nous devons cesser de sacrifier des personnes imparfaites sur l'autel d'une moralité inaccessible. »* M. Clinton a aussi prié son collègue d'infortune de rester à son poste.

Après cet intermède, ce qui devait arriver est arrivé. Le baroud d'honneur des démocrates en faveur d'une censure sévère du président a été rejeté par un vote parti contre parti. Après avoir quitté l'hémicycle quelques minutes en signe de protestation, ils sont revenus voter sur le premier chef d'accusation.

A 13 h 18, le tableau électronique enregistrait le 218e vote en faveur d'un *impeachment* pour parjure devant un Grand Jury. Le sort du président était scellé. Le résultat final a été de 227 voix contre 205, cinq démocrates ayant voté avec les républicains et cinq républicains avec les démocrates. La procédure américaine ne laisse guère de place au spectaculaire, les représentants n'étant pas obligés de se trouver dans la Chambre pour voter ; ce qui explique la longueur du vote – *un quart d'heure* – et le vide de l'hémicycle où l'on a la surprise de voir des élus amener leurs enfants ou leurs assistants.

Après ce premier vote, les suivants n'avaient plus d'importance ; un seul suffisait en effet à mettre le président en jugement. Nombre de républicains se sont cependant désolidarisés de leur leadership sur deux articles. Les résultats ont donc été les suivants : 229 élus contre 205 ont repoussé le deuxième, celui qui, paradoxalement, accusait M. Clinton de parjure dans l'affaire Paula Jones, celle-là même qui a déclenché le Monicagate ; 221 contre 212 ont voté en faveur du troisième sur l'obstruction de justice ; et 285 contre 148 ont rejeté le dernier sur l'abus de pouvoir.

Avec ce vote, la 105e Chambre a conclu son mandat qui, avant de s'achever de manière historique, aura été davantage caractérisé par un face-à-face partisan que par le travail parlementaire accompli.

P. de B.

Débat sur la Constitution

Les députés qui ont voté l'*impeachment* de Bill Clinton appartiennent au 105e Congrès, élu en 1996 et dont les fonctions cessent début janvier, quand le 106e Congrès issu du scrutin du 3 novembre entrera en fonctions. L'Amérique vit une période d'interrègne dans laquelle ce que l'on surnomme le « Parlement canard boiteux » expédie les affaires courantes.

Une quarantaine des votants de samedi (les « canards boiteux ») ont été battus, sont partis à la retraite ou ont été élus à d'autres fonctions. Ainsi le New-Yorkais Charles Schumer, qui a voté comme représentant sur l'*impeachment* samedi, siégera le mois prochain comme sénateur pour juger le président. D'où un débat entre les juristes sur la Constitution, certains s'interrogeant pour savoir si les décisions prises par le Congrès sortant engagent légalement son successeur.

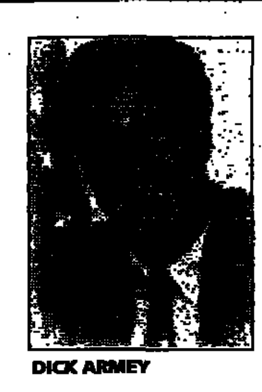

HENRY HYDE


RICHARD GEPHARDT


BOB LIVINGSTON


DAVID BONIOR


CHARLES SCHUMER


DICK ARMEY

A la Chambre, deux jours de débats historiques toujours passionnés, parfois ridicules

Extraits des interventions des principaux représentants, républicains et démocrates, sur la mise en accusation du président

HENRY HYDE
Président de la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants, républicain (Illinois)

Trois mille ans d'histoire

« Je souhaite vous parler de l'Etat de droit. Après des mois de discussions et de débats, l'heure n'est plus à la complexité. La question qui se pose à la Chambre est assez simple. Ce n'est pas une affaire de sexe. La mauvaise conduite sexuelle et l'adultère sont des actes privés qui ne regardent en rien le Congrès. Ce n'est pas non plus une affaire de mensonge, mais de mensonge sous serment. Un acte public, et non privé : cela s'appelle le parjure. La question qui se pose à la Chambre est celle de la corruption volontaire, préméditée, délibérée du système judiciaire de notre pays. Le parjure et l'obstruction à la justice sont inconciliables avec la charge de président des Etats-Unis.

» Nous ne parlons pas de l'avenir personnel du président. Nous ne parlons pas de l'avenir politique de son parti. (...) Nous parlons de parjure : un mensonge sous serment. Nous parlons d'obstruction à la justice, que le président avait juré de garantir par le plus solennel des serments. (...) Ce pacte a été rompu. La confiance du peuple a été trahie. Le principal personnage de l'Etat a montré qu'il ne voulait, ou ne pouvait pas, faire appliquer la loi puisqu'il a corrompu l'Etat de droit (...).

» Nous devons donc décider si un président, la plus haute autorité judiciaire du pays, la personne qui nomme le ministre de la Justice, qui nomme chaque juge fédéral, qui nomme la Cour suprême, la seule personne ayant l'obligation constitutionnelle de veiller à ce que les lois soient scrupuleusement exécutées, peut mentir à plusieurs reprises sous serment tout en affirmant que cela ne constitue pas un abus de confiance qui justifierait la destitution. (...). Conformément à la Constitution, la Chambre accuse et le Sénat juge. (...) Les Pères fondateurs ne voulaient pas que l'organe accusateur puisse être également celui qui rendrait la sentence définitive. Ils ont en outre prévu un garde-fou en instaurant un vote aux deux tiers pour sanctionner la destitution. Ainsi, malgré les protestations, notre travail est de déterminer s'il y a assez de preuves pour soumettre l'affaire au jugement du Sénat. C'est ce que stipule la Constitution, quoi qu'en disent les défenseurs du président. Ils proposent de nouvelles solutions, comme une motion de censure du Congrès. (...) Mais, de par la Constitution, nous n'avons pas l'autorité de punir le président. Cela s'appelle la séparation des pouvoirs. (...)

» Soyons clairs. Le vote que l'on attend de nous est, en fin de compte, un vote sur l'Etat de droit. Or l'Etat de droit est l'un des grands accomplissements de notre civilisation, qui n'a d'autre alternative que le règne du pouvoir absolu. Nous sommes aujourd'hui les héritiers de 3 000 ans d'histoire au cours desquels l'humanité a lentement, péniblement, en en payant le prix, développé une forme de politique où l'arbitre de nos destinées publiques est la loi, et non la force brutale. Nous sommes les héritiers des Dix Commandements et des Tables de la Loi, code moral d'un peuple libre qui, ayant été libéré de la servitude, a cherché dans la loi un moyen de ne pas retomber dans les habitudes de l'esclavage.

» Nous sommes les héritiers du droit romain. (...) les héritiers de la Magna Carta. (...) Nous sommes les héritiers de 1776, d'un moment épique de l'histoire des hommes, quand les fondateurs de cette République vouèrent leur vie, leur fortune et leur honneur. Pensez à... l'honneur sacré... à la défense de l'Etat de droit. (...) Ecoutez ce que disait Lincoln, en 1838 : *"Que chaque Américain, chaque amoureux de la liberté, quiconque souhaite le bien de sa descendance, jure par le sang de la révolution de ne jamais violer dans leurs moindres détails les lois du pays ; et de ne jamais tolérer que d'autres les violent. (...) Que chaque mère américaine insuffle à l'enfant qui zézaye sur ses genoux le respect des lois. Qu'il soit enseigné dans les écoles, les séminaires, les collèges. Qu'il soit inscrit dans les alphabets, les livres de lecture, les almanachs. Qu'il soit prôné en chaire, proclamé par la magistrature et appliqué dans les salles, dans les tribunaux"*. Ainsi parlait Lincoln.

» Mesdames et messieurs les représentants, nous avons été envoyés ici pour renforcer et défendre l'Etat de droit, non pour l'affaiblir, l'atténuer, le défigurer. (...) Nous sommes en train d'établir, d'une façon ou d'une autre, les paramètres de ce qui est tolérable dans la conduite présidentielle. (...) Déclarons sans équivoque que le parjure et l'obstruction à la justice interdisent à un homme de rester à la présidence des Etats-Unis. (...)

» Ecoutez, c'est votre pays. Le président est notre porte-drapeau. C'est lui qui est en tête, devant notre peuple, quand le drapeau est déployé. Sachez sauver ce drapeau qui tombe tandis que nous respectons le rendez-vous que nous a fixé l'Histoire. »

RICHARD GEPHARDT
Chef de file de la minorité démocrate (Missouri)

Tourner le dos à l'inquisition

« (...) Nous nous retrouvons au paroxysme d'un cycle d'attaques politiques négatives, de destruction de personnalité, de salissure de braves gens, des gens bien, dignes. Ni vous ni moi ne devons nous étonner de ce que notre gouvernement et notre pays ne suscitent chez nos concitoyens que cynisme, indifférence et apathie. Il faut mettre un terme à cette politique de souillure et de saccage. (...)

» Nous pouvons aujourd'hui faire un pas important en revenant à une politique de respect, de confiance, d'équitabilité et de pardon. (...) Par centaines, les exégètes de la Constitution, certains des spécialistes conservateurs les plus respectés, ont affirmé auparavant, à la commission, dans des articles et des discours que la Constitution autorise un vote (de *censure*) ; *qu'elle* (...) *ne nous* empêche en rien de le faire. Je ne peux qu'en conclure que vous ne souhaitez pas donner ce choix aux membres de la Chambre, et que certains craignent ce vote. Je ne peux qu'en conclure qu'il s'agit peut-être là de remporter un vote et non de nobles idéaux. (...)

» Nous devons aujourd'hui faire la preuve de notre union. Républicains et démocrates, libéraux, modérés, conservateurs, en rejetant les attitudes purement et crûment partisanes au profit d'une politique faite de confiance, de respect, de décence, de valeur. Nous devons nous détourner de l'extrémisme et de l'inquisition pour revenir au sens de la modération dans notre système politique. Nous considérons des articles sur la destitution qui supposent un abus de pouvoir. Nous avons l'obligation de ne pas abuser de notre pouvoir. (...)

» Aujourd'hui, la majorité s'est engagée dans la voie de la démesure au mépris même de ce que souhaite la plupart du peuple américain : l'adoption d'une motion de censure, plutôt qu'une destitution. (...) Nous sommes très sincèrement, profondément offensés (...) par l'injustice de cette procédure. Vous nous demandez de prendre en considération l'acte le plus important que la Constitution puisse exiger de nous. Nous envisageons de contourner le libre arbitre et le vote de près de 50 millions d'Américains. Nous envisageons l'acte le plus radical qu'autorise notre Constitution. (...)

» Dans son discours de Gettysburg, Lincoln pria pour que ce pays renaisse à la liberté et que le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ne disparaisse pas de la surface de la Terre. Aujourd'hui, je prie pour que vous ouvriez les portes de cette Chambre des représentants du peuple, pour qu'entre la voix du peuple et que règne la justice. »

DAVID BONIOR
Démocrate (Michigan)

La Constitution en otage

(...) « Ne pouvons-nous pas nous arrêter maintenant et reprendre nos sens ? (...) La majorité républicaine de cette Chambre est si furieuse, si obsédée, si centrée sur elle-même qu'elle refuse un véritable vote de conscience. (...) Voilà ce que j'ai à dire à mes collègues d'en face : laissez tomber votre obsession. Ecoutez le peuple américain. Cessez de prendre la Constitution en otage. »

JOHN LEWIS
Démocrate (Georgie)

L'avenir de la République

« L'Amérique est malade. Son cœur est lourd. Son âme souffre, et son moral est bas. La nation est à la croisée des chemins entre la démocratie de participation et la politique de destruction des personnes privées. (...) Le souffle de l'Histoire est sur nous, et l'avenir de la République devant nous. (...) Nous pouvons pas ne pas tenir compe de la volonté du pays. Près de 50 millions de nos concitoyens ont élu Bill Clinton à la présidence, malgré ses problèmes, ses imperfections et de ses faiblesses. (...) Mais certains, dans cette Chambre, n'ont jamais accepté le verdict du peuple. » (...)

SAM JOHNSON
Républicain (Texas)

La parole d'un soldat

« Messieurs, vous avez entendu cet argument que nos forces armées se battent. Et savez-vous pourquoi elles se battent ? Elles se battent pour faire respecter la Constitution. (...) J'estime que les actes *[du président]* ont bafoué ceux qui se battent et qui luttent pour la nation aujourd'hui *[en Irak]*...

– **Hyde** : Monsieur, avez-vous servi dans la guerre du Vietnam ?

– **Johnson** : Oui, Monsieur, et dans celle de Corée...

– **Hyde** : Combien de temps avez-vous passé dans un camp de prisonniers au Vietnam ?

– **Johnson** : Près de sept ans, Monsieur. (...)

– **Hyde** : Et au régime d'isolement ?

– **Johnson** : Oui, Monsieur, trois ans à ce régime.

– **Hyde** : *Bien, vous êtes donc* qualifié pour parler *[de la guerre]*. Merci.

– **Johnson** : (...) Et je tiens à vous le dire, nos hommes au combat veulent que le Congrès assume ses responsabilités chaque jour. » (...)

CHARLES SCHUMER
Démocrate (New York)

Gare au prochain président républicain

(...) « Ce qui a commencé il y a 25 ans avec le Watergate comme un processus solennel et nécessaire, visant à contraindre le président à s'en tenir à la loi, échappe à notre contrôle aujourd'hui (...)

» Soyons clair. Je n'accuse pas les républicains. Les démocrates ont enquêté sur John Tower pour des allégations qui ne diffèrent guère de celles qui ont servi contre le président. Le représentant Newt Gringrich a mené l'enquête qui a fait tomber le speaker Jim Wright. Et le speaker Gingrich a fait l'objet d'une enquête et est tombé lui aussi. (...)

» *[Maintenant]* je crains que, lorsqu'un républicain sera à la Maison blanche, les démocrates ne lui rendent la pareille. » (...)

JERROLD NADLER
Démocrate (New York)

Maccarthysme sexuel

(...) « La démission de Bob Livingston, bien que de bonne foi, a été une erreur. C'est une reddition devant le maccarthysme sexuel qui est en train de voir le jour. Les candidats à la fonction publique *devront-ils désormais répondre* à la question : *"Êtes-vous, ou avez-vous été adultérin ?"*. » (...)

J. C. WATTS
Républicain (Oklahoma)

Pour nos enfants

« Il est parfois si déplaisant de s'en tenir à la loi que nous chargeons les autres de le faire pour nous. Demandez à la police et aux magistrats, c'est épuisant et peu gratifiant, mais nous savons qu'il faut que cela soit fait. (...) Si nous ne mettons pas un nom sur les manquements à la loi, nos enfants ne les reconnaîtront pas. Et si nous ne les punissons pas, nos enfants n'y croiront pas. Alors, si quelqu'un vient me demander pourquoi je vote l'*impeachment*, je répondrai : *« Je le fait pour nos enfants »*. (...) Comment attendre d'un jeune scout qu'il se conforme à son serment si nos élus ne tiennent pas leurs promesses ? D'un homme d'affaires qu'il honore ses engagements si le chef de l'exécutif n'est pas fidèle aux siens ? Promesse, vérité, serment, engagement : la parole est sur quoi repose solidement notre société, le premier enfant venu sait cela. »

RICHARD ARMEY
Républicain (Texas)

L'autorité de la loi

(...) « Nous sommes ici aujourd'hui pour défendre l'autorité de la loi. (...) Le président des Etats-Unis a prêté serment devant Dieu de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Et il a manqué à cela. Pas une fois, mais plusieurs fois. Si nous laissons passer cette faute, nous minons l'autorité de la loi. M. le Speaker, une nation qui respecte les lois ne peut pas être gouvernée par quelqu'un qui viole la loi. (...) Ne pas dire la vérité sur certaines transgressions fera se multiplier les transgressions plus graves, qui s'étendront comme un cancer sur la réputation de l'Amérique. (...) Le vote d'aujourd'hui ne porte pas sur la réputation d'un président. Il décide de la réputation d'une nation. » (...)

Traduit de l'Américain par Sylvette Gleize et Raymond Clarinard

Bob Livingston : « Suivez mon exemple, Monsieur le président : démissionnez ! »

Voici les principaux extraits de la déclaration de Bob Livingston, le speaker *(président) républicain de la Chambre des représentants.*

(...) « Oui, notre pays est fondé sur le droit, non sur le caprice d'un homme. Nous ne sommes pas gouvernés par des rois ou des empereurs, et les présidents ne sont pas de droit divin. Le président est un citoyen ordinaire investi du pouvoir de gouverner et qui a juré de préserver, protéger et défendre la Constitution des Etats-Unis.

» *Ce serment comprend la responsabilité* inhérente de respecter les lois. (...) Ce qu'il *[le président Clinton]* n'a pas fait *[en mentant]*, d'après les témoins, la commission judiciaire et devant le conseil spécial. Pour cette raison, je voterai en faveur de la mise en accusation du président des Etats-Unis et demanderai à ce que l'affaire soit examinée par le Sénat. (...)

» Mais je souhaiterais dire ceci au président : Monsieur, vous avez porté un grand tort à ce pays tout au long de l'année écoulée. Si vos défenseurs affirment que la poursuite de la procédure de destitution risque de prolonger et d'aggraver ce tort, j'estime, quant à moi, que vous avez le pouvoir de mettre un terme à tout cela et de panser les blessures que vous avez infligées. Vous pouvez, Monsieur, démissionner.

» *Je ne peux m'adresser à vous de la sorte* que parce que je suis prêt à respecter mes propres paroles. Vous, mes collègues, mes amis, et plus particulièrement mon épouse et ma famille : je vous ai profondément blessés et implore votre pardon. *[Bob Livingston a dû reconnaître plusieurs infidélités conjugales.]* J'étais prêt à conduire notre faible majorité en tant que *président* de la Chambre des représentants, et je pense que j'avais en moi les moyens de faire du bon travail. Mais dans de telles circonstances, je ne peux m'acquitter de cette tâche ni de ma charge comme je l'aurais souhaité.

» Je dois donc donner l'exemple, un exemple que le président Clinton, je l'espère, suivra. Le 6 janvier prochain, je ne me présenterai pas en tant que président de la Chambre. *Je me contenterai d'être un simple* membre de ce Congrès que j'aime tant, pendant environ six mois durant sa 106e séance. A la suite de quoi je libérerai mon siège et demanderai au gouverneur de mon Etat d'organiser des élections anticipées pour mon poste. »

Les précédents : Andrew Johnson en 1868 et Richard Nixon en 1974

BILL CLINTON est le premier président américain à qui la sanction de l'*impeachment* par la Chambre des représentants est appliquée, depuis le président Andrew Johnson, en 1868. Mais ce dernier n'est pas le seul à avoir subi la mise en accusation prévue par l'article 2, section 4, de la Constitution américaine, laquelle prévoit que le président, le vice-président et tous les fonctionnaires civils des Etats-Unis peuvent être *« empêchés »* (*impeached*), pour *« trahison, concussion, crime contre la chose publique ou délit grave »*. Depuis deux siècles, la Chambre des représentants a mis en accusation quinze hauts fonctionnaires fédéraux, dont un président, un secrétaire d'Etat à la guerre, un sénateur, un juge de la Cour suprême et onze juges fédéraux. Sept d'entre eux furent reconnus coupables et *destitués*.

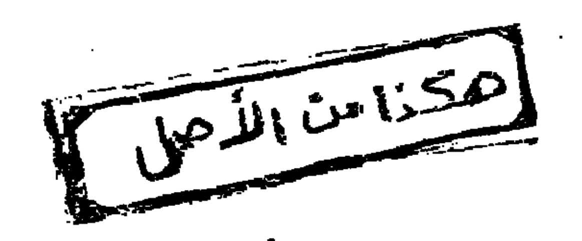
Démocrate du Sud comme Bill Clinton, Andrew Johnson (devenu président après l'assassinat de Lincoln, en 1865) avait démis de ses fonctions Edwin Stanton, secrétaire à la guerre, un républicain radical, en dépit d'un texte de 1867, le *Tenure of Office Act*, qui interdisait au chef de l'exécutif de destituer les fonctionnaires civils nommés par le Sénat, sans l'approbation de ce dernier. En réalité, derrière cette épreuve de force se cachait une querelle autrement importante : le président appliquait une politique conciliante de reconstruction après la guerre civile. En cela, il était en butte à l'opposition de républicains radicaux, furieux de son indulgence envers les anciens confédérés.

Sa violation du *Tenure of Office Act* devint pourtant la base de sa mise en accusation. La Chambre des représentants adopta les articles d'*impeachment* le 3 mars 1868. Les choses en allèrent différemment au Sénat, la Chambre haute du Congrès refusant de le déclarer coupable, le 26 mars, par 19 voix contre et 35 pour (il fallait une majorité des deux tiers soit 36 voix). Sept républicains se joignirent aux douze démocrates pour empêcher, à une voix près, ce qui aurait pu provoquer la première destitution d'un président des Etats-Unis. Les historiens s'accordent aujourd'hui pour juger *bien faibles les motifs de mise en* accusation du président Johnson. D'ailleurs, le *Tenure of Office Act* fut abrogé en 1887.

LES « PLOMBIERS » DU WATERGATE

C'est pour de tout autres faits qu'une procédure d'*impeachment* avait été engagée contre Richard Nixon, en 1974. Le 17 juin 1972, la police arrêtait cinq personnes qui avaient pénétré par effraction dans l'immeuble du Watergate, à Washington, où le Parti démocrate avait établi son quartier général de campagne électorale. Parmi ces « plombiers » chargés d'installer des micros, figure un *« consultant »* de la Maison Blanche, Howard Hunt. Le 22, le président affirme n'être mêlé en rien à ces agissements, et il refusera longtemps de fournir au procureur spécial chargé de l'enquête les bandes magnétiques de ses conversations dans le bureau ovale de la Maison Blanche. En février 1974, la Chambre des représentants décide à la quasi-unanimité de charger sa commission des affaires judiciaires de mener l'instruction préalable à l'*impeachment*.

En mars, un grand jury inculpait pour *« association de malfaiteurs »* des collaborateurs du président. Le 30 juillet, la commission adopte trois articles de la résolution d'*impeachment*, et le 5 août, Richard Nixon remet des enregistrements magnétiques à la commission des affaires judiciaires. Il reconnaît que ceux-ci *« peuvent aggraver* [son] *cas »*, tout en ajoutant : *« Je suis fermement convaincu que l'ensemble des faits ne justifie pas la mesure extrême de la mise en accusation et de la destitution du président. »* Mais la pression devient insupportable et, le 8 août 1974, le chef de la Maison Blanche annonce qu'il renonce à ses fonctions.



Washington et Londres maintiennent une logique de guerre contre l'Irak

Paris souhaite aborder l'« après-frappes » dans une logique de paix. Le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir lundi 21 décembre. Bagdad a annoncé qu'il n'autoriserait plus les inspecteurs du désarmement à opérer sur son territoire

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait tenir, lundi 21 décembre, sa première réunion, depuis la fin, samedi, des frappes américano-britanniques sur l'Irak. Les débats devaient être animés, si l'on en juge d'après les deux logiques qui divisent les cinq membres permanents du Conseil. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne persistent dans le langage de la force. Le président américain, Bill Clinton, et le premier ministre britannique, Tony Blair, ont en effet annoncé une même stratégie en trois points, dont la philosophie centrale est de maintenir la menace militaire sur l'Irak. La France souhaite au contraire entrer dans un processus de paix. Paris veut que soit amorcée une désescalade, avec une modification du système de surveillance de l'armement irakien, qui passerait au contrôle dit « à long terme », c'est-à-dire continu. La Russie affirme avoir son propre « plan ». La Chine réclame une reprise en main de l'affaire par le Conseil de sécurité. L'Irak affirme qu'il n'autorisera plus les inspecteurs de l'Unscom à opérer sur son territoire.

AU-DELÀ de la surenchère à la compassion soudaine dont sont pris nombre de pays pour le sort du peuple irakien, une question urgente se pose à propos de l'Irak après les bombardements américano-britanniques : par quels moyens continuer de contrôler l'armement de Bagdad ? Etant entendu que l'Irak a d'ores et déjà annoncé que l'Unscom (la commission chargée du désarmement du pays) *« c'est du passé », « tout ce qui a trait aux inspections, à la surveillance et aux armes de destruction massive, c'est du passé »*.

Les gouvernements arabes, qui devraient être les premiers concernés par cette affaire, sont d'une inanité atterrante, si l'on exclut l'appel du président égyptien Hosni Moubarak, samedi 19 décembre, au président Bill Clinton, pour qu'il mette fin aux bombardements. Parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine s'est contentée de réclamer une reprise en main de l'affaire par le Conseil. La question irakienne se traite donc principalement à Washington, Londres, Paris et Moscou. La décision ultime sera prise par le Conseil de sécurité.

Du côté des Américains et des Britanniques, la logique de guerre continue de prévaloir. La France a opté pour une logique de paix et entend faire des propositions pour briser la quadrature du cercle. La Russie affirme avoir proposé *« un plan »*.

● **Les Etats-Unis**, a déclaré, samedi 19 décembre, le président Bill Clinton, maintiendront *« une forte présence militaire dans la région »* du Golfe pour l'utiliser contre l'Irak *« si Saddam* [Hussein] *essaie de fabriquer à nouveau ses armes de destruction massive, s'attaque à ses voisins, défie l'aviation alliée ou s'en prend aux Kurdes »*. Les zones d'exclusion aériennes imposées à l'Irak au nord du 36e parallèle et au sud du 33e, seront elles aussi maintenues. Washington veut aussi perpétuer les sanctions imposées par le Conseil de sécurité en 1990. *« Elles ont coûté à Saddam* [Hussein] *plus de 120 milliards de dollars, ressources qui, autrement, auraient servi à la reconstruction de ses infrastructures militaires »*, a fait valoir M. Clinton. Washington serait enfin *« satisfait du retour de* [la Commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer Bagdad] *l'Unscom et de l'Agence internationale de l'énergie atomique »* en Irak. Mais si l'Unscom n'est pas autorisée à reprendre son travail, *« nous resterons vigilants et prêts à utiliser la force si nous voyons que l'Irak réactive ses programmes d'armement »*, a affirmé M. Clinton.

● **La Grande-Bretagne** est exactement sur la même longueur d'onde que les Etats-Unis. Elle souhaiterait elle aussi le retour de l'Unscom. *« Si nous pouvons obtenir le retour de l'Unscom sur des bases claires, très bien*, a déclaré dimanche 20 décembre le premier ministre, Tony Blair. *Mais nous ne faisons pas reposer notre stratégie là-dessus. Si ce n'est pas possible, nous devons contenir* [l'Irak] *par la menace de l'usage de la force. »*

M. Blair veut lui aussi renforcer le système des sanctions pour empêcher le régime irakien d'exporter illégalement du pétrole, ou de continuer à bénéficier du *« trafic suspect »* qu'il pratique.

● **La France** est d'un avis radicalement différent. *« La communauté internationale doit pouvoir exercer un contrôle efficace sur les armements irakiens et leurs éventuels développements. Mais cela suppose une nouvelle organisation, une nouvelle méthode »*, a déclaré dimanche le président Jacques Chirac, qui a indiqué que Paris soumettrait à ses partenaires des *« propositions »* à ce sujet.

L'économie centrale des réflexions françaises concernant le désarmement tient en ceci : il faut mettre fin à l'inspection des programmes d'armement passés, parce que le tour du sujet a été fait. C'est ce en quoi consistait le travail des inspecteurs, chargés de détruire toutes les armes et programmes d'armement de destruction massive de l'Irak. Comment l'Unscom, qui a fait un travail remarquable, explique-t-on à Paris, pourrait-elle découvrir maintenant ce qu'elle n'aurait pas découvert en sept ans et que les bombardements, supposés ciblés des Américains et des Britanniques, n'auraient pas achevé ? *« Si les Américains disent maintenant qu'il faut simplement continuer comme avant, est-ce que c'est une façon de dire que les bombardements n'ont servi à rien ? »*, a déclaré au *Monde* le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine.

Ce qu'il faut donc maintenant, du point de vue de Paris, c'est passer à des précautions pour l'avenir, pour empêcher l'Irak de redevenir une menace. Cela suppose une transparence de la part des Irakiens et un système de contrôle continu, assorti d'inspections surprises. *« Il faut*, explique M. Védrine, *imaginer des mécanismes d'un contrôle continu suffisamment convaincant pour être applicable aux quatre volets »* du désarmement, c'est-à-dire le nucléaire, le balistique, le chimique et le bactériologique. *« C'est pour cela qu'il faut reconsidérer l'Unscom, puisqu'une nouvelle phase s'ouvre et que ce qu'il faut faire est quelque peu différent, il faut reprendre l'organisation générale »* du système de surveillance.

Pour la France, l'instauration d'un contrôle continu permettra de poser à nouveau la question de la levée de l'embargo pétrolier. *« Il faudra*, a dit M. Chirac, *évoquer le problème de l'embargo pétrolier, problème politiquement délicat. Et dans la mesure où une décision positive serait prise »*, cela supposerait non seulement le contrôle des armements, *« mais aussi un contrôle très strict de l'utilisation des recettes que l'Irak tirerait de ses ventes de pétrole »*. La réflexion française sur ces sujets est déjà avancée, puisqu'elle est la continuation du travail que la représentation à l'ONU avait engagé il y a quelque temps, en vue de *« l'examen global »* des relations avec l'Irak – auquel le Conseil de sécurité se proposait de procéder, si l'Irak coopérait de manière suffisante avec les experts du désarmement.

● **La Russie**, selon son ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov, a proposé un *« plan concret »* de règlement de la crise irakienne. Mais rien n'a filtré de Moscou sur le contenu de ce *« plan »*, sinon qu'il vise à définir notamment *« des avancées politiques permettant de remédier aux conséquences d'un recours à la force contre l'Irak »*. Moscou, qui a rappelé pour consultations ses ambassadeurs à Washington et Londres pour protester contre les frappes, a toujours plaidé pour la réhabilitation du Conseil de sécurité. Celui-ci devait tenir une première réunion lundi.

Mouna Naïm

Comment améliorer les conditions de vie des Irakiens

Tour à tour, le président américain Bill Clinton, le premier ministre britannique Tony Blair et le président français Jacques Chirac ont affirmé avoir une pensée pour les populations irakiennes qui souffrent de l'embargo. *« Nous soutiendrons la poursuite du programme pétrole contre nourriture, qui génère plus de 10 milliards de dollars par an pour des vivres, des médicaments et d'autres biens humanitaires de première nécessité au peuple irakien »*, a déclaré M. Clinton.

En réalité, c'est seulement théoriquement que ledit programme devrait apporter plus de 10 milliards de dollars, parce qu'étant donné l'état de ses installations pétrolières l'Irak n'arrive pas à exporter du pétrole à hauteur des 5,2 milliards de dollars par semestre, autorisés par le Conseil de sécurité de l'ONU. M. Blair a promis, lui, de *« discuter »* des moyens d'améliorer les conditions de vie des Irakiens. M. Chirac fait de cette amélioration une *« nécessité »* et affirme que la France a des *« propositions »* à faire sur le sujet.

Saddam Hussein salue la résistance de son peuple

Le président Saddam Hussein a rendu hommage, dimanche 20 décembre, à la résistance des forces armées et du peuple d'Irak et souhaité que *« Dieu leur accorde la victoire »*. *« Vous avez répondu aux attentes de vos dirigeants, de votre frère et camarade Saddam Hussein et nous espérons que Dieu vous accordera la victoire »*, a-t-il déclaré dans son premier discours télévisé à la nation depuis l'arrêt des raids. *« Votre courage a réveillé ceux qui dormaient, les faibles qui sont nombreux dans le monde arabe, et il a été reconnu même par vos ennemis »*, a-t-il ajouté. M. Hussein, qui portait l'uniforme, a rendu hommage aux forces armées pour *« leur bravoure face aux ennemis de Dieu et de l'humanité »* et aux populations arabes pour *« leur soutien à l'Irak face à l'agression »*. *« Dieu est le plus grand, vive la Palestine, vive les Arabes et honte aux traîtres ! »*, a conclu le président irakien.

Les forces américaines et britanniques restent l'arme au pied

415 missiles de croisière ont été tirés

Les forces américaines et britanniques restent prêtes à frapper de nouveau l'Irak *« sans préavis »*. Elles souhaitent empêcher Saddam Hussein de disperser ses propres unités et ses infrastructures industrielles pour priver Washington d'une justification à de nouvelles frappes. Les Etats-Unis affichent leur satisfaction au sujet des destructions opérées mais les pertes de la garde républicaine sont moins évidentes.

LES ARMÉES américaine et britannique restent sur le pied de guerre, après leurs quatre vagues d'attaque contre l'Irak. C'est du moins ce qu'ont déclaré, dimanche 20 décembre, à Washington, le secrétaire américain à la défense, William Cohen, et son chef d'état-major, le général, Henry Shelton, et à Londres, le premier ministre britannique, Tony Blair. Outre que le dispositif militaire en place n'a en rien été allégé, deux nouvelles décisions visent à démontrer que les deux forces armées demeurent, chacune de son côté, en position dans le Golfe : la Grande-Bretagne a annoncé que son porte-avions *Invincible* sera dépêché sur zone en janvier prochain, c'est-à-dire après la fin du ramadan, et les Etats-Unis ont renforcé leur présence à la frontière entre l'Irak et le Koweït, où 5 000 GI sont aujourd'hui en situation de pouvoir appuyer les servants des missiles antiaériens Patriot déployés dans l'émirat.

« Nous allons maintenir nos capacités », a expliqué M. Cohen pour justifier que les forces américaines puissent de nouveau frapper l'Irak *« sans préavis »*. Le Pentagone compte en effet beaucoup sur l'effet de surprise – ce qui suppose des forces maintenues en état de vigilance – de façon à éviter que Saddam Hussein ait le temps de disperser ses propres unités et de déconcentrer ses infrastructures industrielles de défense pour offrir, le cas échéant, des cibles moins justiciables d'un raid.

« PRÊT À FRAPPER »

M. Blair a explicité sensiblement la même thèse, en assurant que *« les forces britanniques restent prêtes à frapper à nouveau, si nécessaire »* dans le cadre de ce qu'il a appelé *« une stratégie d'endiguement »*.

A Washington, M. Cohen et le général Shelton se sont employés à assurer que les évaluations en cours des résultats déjà constatés étaient *« constamment revues à la hausse »*. *« Nous avons frappé neuf des sites irakiens de recherche et de développement pour missiles*, a affirmé le chef d'état-major, *et nous pensons que Saddam Hussein ne pourra plus procéder avant un an à de telles activités. Vingt sur vingt et une de ses installations de commandement et de contrôle ont été touchées, subissant des dégâts qualifiés de modérés à considérables. Nous avons atteint dix-huit des dix-neuf installations en matière d'armements de destruction massive »*.

En revanche, M. Cohen s'est montré plus vague sur l'ampleur des dommages subis par la garde républicaine. C'était plus spécialement la tâche des avions britanniques Tornado que de viser ces casernes. M. Blair a considéré que les cibles avaient été *« sévèrement endommagées »*. *« La garde républicaine est la force interne de répression de Saddam Hussein »*, a dit le premier ministre britannique, qui a clairement laissé entendre que l'objectif de Washington et de Londres était de démoraliser cette force et la pousser à se retourner contre le président irakien.

Au total, une centaine d'objectifs ont été la cible de « Renard du désert » durant quatre raids successifs et, outre les bombes utilisées par les avions des deux pays, qui ont effectué environ six cent cinquante « sorties », 415 missiles de croisière ont été tirés.

L'Irak a affirmé avoir abattu cent vingt et un missiles et a mis en garde la population contre les munitions diverses qui n'ont pas explosé et qu'elle pourrait découvrir en recherchant des objets dans les ruines. Certains des secteurs de Bagdad et des agglomérations en province restent interdits aux journalistes étrangers. Selon l'armée irakienne, *« des quartiers résidentiels très peuplés, des hopitaux, des établissements industriels civils et certaines unités militaires »* ont été touchés. Des journalistes, guidés par des officiels irakiens, ont pu constater qu'un centre de télécommunications avait été détruit, et les immeubles voisins endommagés. Ce que le Pentagone avait annoncé lors du troisième raid.

Jacques Isnard

Les opinions arabes et musulmanes ne décolèrent pas

LES MANIFESTATIONS de colère contre les bombardements américains et britanniques de l'Irak se sont multipliées au cours du week-end dans plusieurs pays arabes et musulmans et ont atteint un sommet en Syrie.

Plusieurs milliers de personnes ont attaqué, samedi 19 décembre, l'ambassade des Etats-unis à Damas, d'où elles ont décroché et brûlé le drapeau. Selon des témoins, les gardes américains de sécurité ont répliqué de l'intérieur de l'enceinte, à l'aide de gaz lacrymogènes. Les forces de sécurité syriennes sont également intervenues pour tenter de contenir la foule. Les manifestants, essentiellement des étudiants et des lycéens, se sont ensuite dirigés vers la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis où ils ont brûlé des livres, incendié un drapeau et détruit un véhicule.

DRAPEAUX BRÛLÉS

Des manifestants ont également attaqué le centre culturel britannique, British Institute, où ils ont fracassé des portes et des fenêtres. D'après des diplomates, c'était la première manifestation en faveur du peuple irakien depuis une vingtaine d'années en Syrie, pays gouverné par une branche rivale du parti Baas, au pouvoir à Bagdad. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont protesté auprès des autorités et le ministre des affaires étrangères syrien, Farouk El Chareh, a présenté des *« excuses »* à Washington et Londres.

A Tripoli, plus de dix mille Libyens se sont rassemblés dimanche sur la place principale, la place Verte, pour manifester leur solidarité avec l'Irak. Ils avaient déjà fait la même chose vendredi. Ces manifestations sont significatives en ceci qu'en Syrie comme en Libye, aucun rassemblement de rue ne peut avoir lieu sans l'aval des autorités.

Au Maroc, pays ami des Etats-Unis, près de 100 000 personnes, en majorité des islamistes, venus de toutes les régions du Maroc, ont exprimé dimanche leur colère contre Washington et la Grande-Bretagne, lors d'une grande manifestation de solidarité avec l'Irak organisée à Rabat. Parmi eux figuraient des représentants d'organisations marocaines non gouvernementales. Les organisateurs ont ainsi bravé l'interdiction de manifester qui leur avait été communiquée la veille par les autorités marocaines. Ils ont brûlé plusieurs drapeaux israéliens, américains et britanniques aux cris d'*Allah Akbar* (Dieu est le plus grand).

Des manifestations ont également eu lieu à Hébron, en Cisjordanie, où une centaine de Palestiniens ont été blessés par l'armée israélienne ; ainsi qu'au Caire, où les participants ont dénoncé le *« silence »* des dirigeants arabes, qualifiés de *« dirigeants de la trahison et de l'humiliation »*. *« Gouvernements arabes lâches, le silence c'est la trahison »*. *« Moubarak et Arafat, votre ami* [le président Bill Clinton] *est en train de tuer des centaines d'Irakiens »*, scandaient-ils. L'ordre des pharmaciens égyptien a appelé de son côté au boycottage des médicaments de firmes américaines et britanniques durant le mois du Ramadan.

Des marches de solidarité avec l'Irak se sont déroulées à Amman, en Jordanie. *« A bas l'Amérique »* et *« Bill, ton plan de guerre a échoué »*, ont scandé les manifestants. Le bombardement de l'Irak a *« creusé le fossé entre nous et l'Occident »*, a notamment déclaré un responsable islamiste, Hamzeh Mansour.

SLOGANS ANTI-ISRAÉLIENS

A Nouakchott, capitale de la Mauritanie, des étudiants et des lycéens auxquels s'étaient joints des habitants ont défilé en brandissant des pancartes hostiles aux Etats-Unis et en scandant des slogans anti-israéliens.

Les réactions sont vives parmi les musulmans asiatiques. En Indonésie, premier pays musulman du monde, avec près de 190 millions de croyants, la plus haute autorité religieuse du pays, Lukman Harun, l'un des vice-présidents du Conseil indonésien des écoles musulmanes, a qualifié les bombardements américano-britanniques d'*« agression brutale »* et d'*« acte de barbarie »*.

En Inde, Ahmed Bukhari, l'un des responsables de la plus grande mosquée du pays, Jama Masjid, a affirmé que les musulmans n'étaient pas *« dupes »* de l'arrêt des bombardments. Les rebelles séparatistes musulmans des Philippines ont appelé à la guerre sainte *« contre les impérialistes américains »*. Pour les Talibans afghans, les frappes américaines et britanniques relèvent du *« terrorisme international »*. – *(AFP, Reuters.)*

Un bilan encore incertain

Le nombre de victimes de l'opération « Renard du désert » en Irak restait difficile à estimer lundi 21 décembre. D'après l'ambassadeur d'Irak aux Nations unies, Nizar Hamdoun, les bombardements américains et britanniques contre son pays ont fait des milliers de morts et de blessés. *« On m'a dit que les victimes se soldaient par milliers, entre blessés et tués »*, a déclaré M. Hamdoun à la chaîne de télévision américaine CNN. Ce bilan est largement supérieur au chiffre officiel de soixante-treize morts annoncé par Bagdad. D'après Bagdad, les cibles étaient *« des quartiers résidentiels, des hôpitaux, des installations industrielles civiles et certaines unités militaires »*. Le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan, affirme que l'opération « Renard du désert » a fait plus de victimes civiles que militaires.

Les parlementaires israéliens à l'assaut du gouvernement

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Appeler à des élections anticipées, ironisait, la semaine dernière, un ministre anonyme en évoquant les craintes des députés qui risquaient de perdre leur siège, *« c'est comme demander à une dinde si elle accepte d'avancer la date du réveillon de Noël »*. Pourtant on s'attendait que les députés se prononcent, lundi 21 décembre, en faveur de la dissolution de leur assemblée. Les derniers pointages indiquaient que 65 députés étaient prêts à sauter le pas, soit quatre de plus que nécessaire pour faire tomber le gouvernement. Dans cette hypothèse, selon la procédure adoptée lors du vote de dissolution, de nouvelles élections auront lieu dans un délai allant de 60 à 120 jours.

Au fil des semaines, le recours aux électeurs est devenu presque inévitable. Entre ceux qui, dans l'opposition de gauche ou même dans la coalition gouvernementale, attaquaient le premier ministre pour avoir freiné les accords de désengagement conclus avec les Palestiniens et ceux qui, à droite, le critiquaient parce qu'il les avait signés et partiellement appliqués, la marge de manœuvre de M. Nétanyahou s'était considérablement rétrécie. Après de vains efforts pour ramener à lui les uns et débaucher les autres, puis pour former un gouvernement d'union nationale, puis enfin pour remanier un gouvernement paralysé – le budget n'est toujours pas voté et le ministre des finances, Yaacov Neeman, vient de démissionner – Benyamin Nétanyahou a dû admettre qu'il était temps d'en finir.

La semaine dernière, devant une assemblée de militants de son parti, le Likoud, il avait annoncé que faute du soutien des députés sur sa politique envers les Palestiniens, il renverrait tout le monde devant les électeurs.

NOUVELLES EXIGENCES

Selon l'accord signé le 23 octobre à Wye Plantation, le gouvernement israélien aurait dû procéder, vendredi 18 décembre, à un nouveau retrait de ses forces de Cisjordanie occupée. Dimanche, il a officiellement gelé l'application du Mémorendum de Wye River en accusant les Palestiniens de ne pas respecter leurs engagements. Fidèle à une vieille pratique, Benyamin Nétanyahou a également imposé cinq conditions pour ranimer le processus de paix. L'une d'elle exige de Yasser Arafat qu'il renonce à son intention de proclamer un Etat palestinien le 4 mai 1999, lorsque sera échue la période de négociations ouverte par les accords d'Oslo ; une autre lui demande de ne pas discuter les critères israéliens qui président à la libération des prisonniers palestiniens. Dimanche, lors du conseil des ministres, Ariel Sharon a proposé l'adoption d'une loi autorisant l'annexion automatique de certaines parties de la Cisjordanie et de la bande de Gaza si Yasser Arafat proclamait un Etat palestinien.

Ces nouvelles exigences sont comprises par tous comme une ultime tentative pour rattraper les voix fuyantes des parlementaires de droite et d'extrême droite. Mais en fin de semaine, tous les commentateurs s'accordaient à prédire que ces manœuvres ne suffiraient pas. Selon un récent sondage, si 17 % des interrogés se prononcent pour le maintien du gouvernement, 48 % sont favorables à des élections anticipées et 32 % à un gouvernement d'union nationale.

Mais ce sont les commentateurs politiques qui sont les plus féroces. Invitant le premier ministre à reprendre sa profession initiale de vendeur de meubles, le journal de centre gauche *Haaretz* estime ainsi que *« battre Nétanyahou lors des prochaines élections n'est pas suffisant. Notre système politique, y compris le Likoud, l'une de ses premières victimes, doit recracher cet homme devenu un danger pour l'existence même d'Israël. »* A peine plus serein, le plus important quotidien israélien, *Yedioth Ahronoth*, a renchéri dimanche : *« Voilà un premier ministre qui, comme jamais personne avant lui, a mené le pays au plus bas, qu'il s'agisse d'économie, de paix ou de sécurité. (...) Nous sommes proches de la république bananière »*.

Georges Marion

Le gouvernement algérien légèrement remanié

ALGER. Le nouveau chef du gouvernement, Small Hamdani, a reconduit, samedi 19 décembre, l'équipe de son prédécesseur, Ahmed Ouyahia, à l'exception de trois ministres concernés par la préparation de l'élection présidentielle anticipée d'avril 1999. Abdelmalek Sellal, ambassadeur à Budapest, a été nommé ministre de l'intérieur, Abdelaziz Rahabi, ambassadeur à Madrid, prend en charge le ministère de la communication et de la culture, et le sénateur Ghouti Mékamcha celui de la justice. Ils remplacent respectivement Mostefa Benmansour, Habib-Chawki Hamraoui et Ahmed Noui. Ce dernier assurait depuis deux mois l'intérim de Mohamed Adami, qui a démissionné à la suite de révélations de la presse sur les *« frasques »* de sa vie privée et ses *« abus de pouvoir »*.

Ce remaniement modeste confirme que la tâche du premier ministre consistera d'abord à conduire le pays jusqu'au scrutin présidentiel prévu en avril 1999. Les trois nouveaux ministres participeront directement à la préparation de l'élection. – *(AFP, Reuters.)*

En Turquie, le premier ministre désigné jette l'éponge

ANKARA. Bulent Ecevit, le premier ministre désigné, a renoncé, lundi 21 décembre, à former le nouveau gouvernement turc faute d'un soutien suffisant pour lui assurer une majorité au Parlement. M. Ecevit, soixante-treize ans, chef du Parti de la gauche démocratique (DSP, gauche nationaliste) avait été chargé, le 2 décembre par le président Suleyman Demirel de former le nouveau cabinet, après la destitution, le 25 novembre, par le Parlement du gouvernement de Mesut Yilmaz pour *« liens avec la mafia »*.

M. Demirel peut, après avoir reçu la démission de M. Ecevit, soit désigner un député pour former le gouvernement, soit constituer lui-même un gouvernement d'union nationale où tous les partis, y compris le Parti de la vertu (Fazilet, islamiste) seraient représentés en proportion du nombre de sièges dont ils disposent au Parlement. – *(AFP, AP.)*

Mme Ogata au Kosovo pour renforcer la coopération avec l'OSCE

PRISTINA. La directrice du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Mme Sadako Ogata, est arrivée, dimanche 20 décembre à Pristina, chef-lieu du Kosovo, pour renforcer la coopération entre les organisations humanitaires et la mission de vérification (KVM) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) déployée dans la province.

« Le principal objectif désormais est d'aider les gens à rentrer chez eux, à reconstruire [leurs foyers] *et faire en sorte qu'ils survivent à l'hiver »*, a dit Mme Ogata. Elle a ajouté qu'un accord pour le Kosovo devait être trouvé *« prochainement »*. Mardi, elle aura un entretien à Belgrade avec le président yougoslave Slobodan Milosevic. – *(AFP.)*

Evgueni Primakov entame une visite de deux jours en Inde

NEW-DELHI. Premier responsable d'une puissance nucléaire à visiter l'Inde depuis les essais nucléaires réalisés par New Delhi en mai, le premier ministre russe, Evgueni Primakov, aura deux jours d'entretiens intenses. L'Inde et la Russie vont signer une série d'accords dont un qui étend jusqu'en 2010 leur coopération militaire et technique. La Russie va fournir à l'Inde deux réacteurs nucléaires de 1000 mégawatts chacun pour la production d'électricité. Moscou a aussi livré récemment le premier de sept moteurs cryogéniques pour le lanceur indien de satellites géostationnaires.

La visite de M. Primakov remplace celle du président Boris Elstine, annulée à deux reprises pour *« raisons de santé »*. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : le groupe allemand Ruhrgas a racheté 2,5 % des actions du géant gazier russe** Gazprom pour 660 millions de dollars (près de 3,7 milliards de francs), soit 9 millions de dollars de plus que le prix de vente initial. Le produit de cette vente, soit environ 13 milliards de roubles, sera injecté dans le budget fédéral. Gazprom, qui produit 94 % du gaz russe et reste contrôlé à 37,5 % par le gouvernement, s'attend à un résultat négatif de son activité pour 1998. – *(AFP.)*

■ **Les candidats d'obédience libérale ont obtenu une majorité de sièges**, dimanche 20 décembre, au second tour des élections à l'assemblée locale de Saint-Pétersbourg, a rapporté Itar-Tass citant les résultats préliminaires de la commission électorale. 31,8 % des 3,7 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes au second tour. – *(AFP.)*

■ **Le Centre Simon Wiesenthal** a demandé, jeudi 17 décembre, au Conseil de l'Europe d'exclure les parlementaires russes qui auraient tenu des propos antisémites. Le centre a, par ailleurs, demandé au Conseil de l'Europe et au Parlement européen d'adopter des motions condamnant *« la vague montante des propos antisémites à la Douma* [chambre basse du Parlement] *russe »*. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : la Chambre des députés a adopté**, par 304 voix contre 173, le projet de loi de finances pour 1999, dimanche 20 décembre. L'objectif du projet de budget prévoit de réduire le déficit à 2 % du produit intérieur brut (PIB) et de ramener la dette de l'Etat – qui atteint 2,3 millions de milliards de lires (7 300 milliards de francs) – à 114,6 % du PIB, puis à 110,9 % en 2000 et à 107 % en 2001. Une des inconnues de ce budget est le taux de croissance. Le gouvernement de centre-gauche l'a bâti sur la base d'une croissance de 2,5 % de l'économie en 1999. Parmi les nouveautés : le remboursement pour les contribuables de 60 % de l'*« eurotaxe »*, impôt exceptionnel de 12 000 milliards de lires payé en 1997 pour permettre à l'Italie de se qualifier pour l'euro. – *(AFP.)*

■ **SUISSE : le ministère suisse de la défense** a signé, jeudi 17 décembre, un contrat d'acquisition de douze hélicoptères logistiques Super-Puma conçus par le consortium franco-allemand Eurocopter, pour 252 millions de francs suisses (1 338 millions de francs français), qui les lui livrera avant 2002. Dix de ces hélicoptères seront assemblés à Emmen (canton de Lucerne). La Confédération possède déjà quinze Super-Puma. – *(AFP.)*

■ **GUINÉE : deux personnes au moins ont été tuées**, dimanche 20 décembre, à Siguiri, à 700 kilomètres à l'est de Conakry, au cours d'une manifestation pour réclamer la libération d'Alpha Condé, président du Rassemblement du Peuple de Guinée, selon la direction de ce parti. Depuis une semaine, des manifestations hostiles au régime du général Conté, réélu au premier tour de la présidentielle du 14 décembre, se déroulent à Conakry et dans plusieurs villes du pays, suite à l'arrestation d'Alpha Condé. – *(AFP.)*

■ **MAURITANIE : Ahmed Ould Daddah, président de l'Union des forces démocratiques** (UFD, principal parti d'opposition) et trois dirigeants de ce parti, arrêtés mercredi 16 décembre à Nouakchott, ont été assignés à résidence à Tichitt, dans le désert du centre nord de Mauritanie. Il est reproché aux opposants d'accuser la Mauritanie d'avoir accepté de stocker des déchets nucléaires en provenance d'Israël. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Les attaques se multiplient contre les chrétiens en Inde

L'influence de la petite communauté dépasse de loin son importance numérique

C'est dans l'inquiétude que les 23 millions d'Indiens chrétiens s'apprêtent à fêter Noël. Présente dans le sud de l'Inde depuis le Ier siècle de notre ère, cette communauté discrète est, depuis l'arrivée au pouvoir des nationalistes hindous du Parti du peuple indien – Bharatiya Janata Party, BJP – il y a moins d'un an, la cible renouvelée d'attaques qu'elle attribue aux extrémistes hindous.

NEW DELHI
de notre correspondante

Pour la seule année 1998, plus de quatre-vingt-dix incidents – assassinats ou attaques de prêtres, destructions d'églises, autodafé de Bibles, désacralisation de tombes – ont eu lieu, soit autant sinon plus que depuis l'indépendance en 1947. La majorité de ces attaques a eu lieu dans l'Etat du Gujarat, gouverné par le Parti du peuple indien (Bharatiya Janata Party, BJP) et dans lequel les extrémistes du Vishwa Hindou Parishad (Association hindoue universelle, VHP) ou du Rashtriya Swayamsewak Sangh (Association des volontaires nationaux, RSS) se sentent sans doute plus libres d'agir. Il aura toutefois fallu une journée de manifestation à travers le pays pour que le gouvernement s'émeuve et que, recevant les chefs de la communauté, le premier ministre, M. Atal Bihari Vajpayee, promette de prendre des mesures pour faire cesser ces attaques et surtout punir les coupables.

Répartis sur tout le territoire avec des poches plus importantes au sud, dans la ceinture tribale du centre et au nord-est, les chrétiens – catholiques pour les deux tiers – sont d'autant plus vulnérables que 70 % d'entre eux sont des tribaux convertis ou issus des basses castes.

« Le problème n'est pas religieux, affirme Walter Fernandes, un jésuite de l'Institut social indien. *C'est une question de droits de l'homme. Ce qui inquiète les extrémistes hindous est notre action parmi les basses castes ou les tribaux. Ils ressentent leur libération comme une menace. »* La plupart des incidents ont, en effet, eu lieu dans les régions éloignées, pauvres ou tribales où la propagande des extrémistes hindous trouve d'autant plus facilement un écho qu'elle s'adresse à des analphabètes.

CONVERSIONS

« Les masses illettrées sont nourries de fausses conceptions, explique un capucin, le Dr Xavier Vadakkekra. *On leur dit que toute l'Inde est hindoue et que les chrétiens sont des étrangers, des intrus dans la culture hindoue et donc qu'ils doivent être expulsés pour garder cette culture intacte. »* Nourrie par l'histoire des missions, cette conception qui perdure chez beaucoup se heurte au fait qu'aujourd'hui l'immense majorité du clergé est d'origine locale. Aussi largement répandue par les extrémistes hindous, l'accusation de conversions forcées est niée par les chrétiens qui affirment, au contraire, que leur nombre est globalement en diminution.

Le droit de propager sa foi est toutefois reconnu par la Constitution indienne et, affirme Mgr Alan de Lastic, archevêque de New Delhi, *« le droit de chaque Indien de changer librement de religion doit être respecté ».* Si des conversions ont encore lieu, elles sont, selon des sources chrétiennes, en nombre minime et cet argument semble plus un prétexte qu'une réalité.

En revanche, l'influence de la communauté chrétienne du fait d'une présence très importante dans l'éducation et les services sociaux, hôpitaux, orphelinats et léproseries, dépasse largement son petit nombre. *« Les extrémistes hindous nous accusent d'utiliser nos seize mille écoles et nos six mille institutions sociales pour berner le peuple et l'attirer à nous »,* affirme le Père Dominic Emmanuel. *« Les fondamentalistes ont peur des chrétiens, car ils dirigent les meilleures écoles du pays »,* renchérit le Dr Vadakkekra. Jouissant d'une excellente réputation, les écoles chrétiennes attirent les enfants de tous horizons et majoritairement des hindous puisque ceux-ci constituent l'immense majorité de la population.

Devant cette vague d'attaques, certains chrétiens n'hésitent toutefois pas à faire leur autocritique. *« Les extrémistes du VHP ou du RSS nous considèrent comme leurs ennemis à cause de leur ignorance. Ils ne nous connaissent pas et nous n'avons fait aucun effort pour les connaître et gagner leur amitié »,* dit Sœur Tisy Jose, des Ursulines de Marie Immaculée. *« Nous avons échoué à leur montrer le vrai visage du christianisme »,* ajoute-t-elle. Les chrétiens ne sont pas en effet exempts de tout reproche quant à la perpétuation du système des castes qu'ils sont accusés de combattre. Car si la masse des fidèles est à 70 % dalits ou tribale, seulement 5 % du clergé est originaire de ces groupes. Sur les cent cinquante-six évêques catholiques que compte l'Inde, cinq seulement sont des intouchables. Et dans certaines paroisses du sud de l'Inde principalement, les chrétiens de haute caste répugnent à communier avec les intouchables.

« RESPECT DES LOIS »

Ces attaques ont toutefois uni une communauté disparate qui aujourd'hui entend bien, *« dans le respect des lois et sans violence »,* souligne Mgr de Lastic, faire valoir ses droits, parmi lesquels celui d'avoir accès aux privilèges réservés par la Constitution aux intouchables et tribaux. Ces privilèges qui consistent en des quotas réservés dans les écoles, emplois publics, etc., aux intouchables hindous, sikhs et bouddhistes sont déniés aux intouchables chrétiens, sous le prétexte que les chrétiens ne constituent pas une caste. L'argument vaut tout autant pour les sikhs ou les bouddhistes et cette reconnaissance est recherchée depuis longtemps par les intouchables ou tribaux chrétiens qui sont pénalisés par leur religion.

Sur ses gardes, la communauté chrétienne, qui a dans cette affaire reçu le soutien de l'importante minorité musulmane indienne et de nombre d'hindous soucieux de préserver le caractère séculier de l'Inde, attend du gouvernement des actes qui lui permettraient de se sentir de nouveau en sécurité.

Françoise Chipaux

Le Japon adopte un budget de forte relance keynésienne

LE GOUVERNEMENT japonais a adopté, lundi 21 décembre, un projet de budget 1999-2000 en forte croissance pour relancer l'économie nationale au prix d'un recours important à l'emprunt. *« Nous faisons tout notre possible pour redresser l'économie par des mesures budgétaires ; c'est la seule méthode que nous ayions »,* a déclaré le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, qui s'est qualifié de *« keynésien à l'ancienne mode »* au cours d'une conférence de presse.

Après un budget 1998 alourdi par de très importants plans de relance, le budget de l'exercice commençant le 1er avril prochain est à son tour déséquilibré par les baisses d'impôt prévues pour 1999. Son volume est de 81 860 milliards de yens (3 900 milliards de francs). Le déficit budgétaire devrait atteindre l'équivalent de 9,2 % du produit intérieur brut (PIB). Pour le financer, Tokyo prévoit d'émettre des emprunts. Les dépenses consacrées aux grands travaux d'infrastructures vont augmenter de 11 %, alors que budget de la défense va décroître pour la seconde année consécutive, tout comme l'aide au développement.

Dans son projet de budget, le gouvernement a fait preuve de volontarisme en fixant un objectif de croissance de + 0,5 % pour l'année fiscale 1999, un taux que les instituts de conjoncture dans leur écrasante majorité jugent déjà largement hors d'atteinte. Le chiffre gouvernemental est nettement plus optimiste que les prévisions publiées par les économistes privés japonais ou non, et qui continuent à prévoir une récession en 1999 (le consensus s'établit autour de – 0,6 %).

LE CHÔMAGE PROGRESSE

Le premier ministre, Keizo Obuchi, a lié son destin politique au retour à la croissance l'an prochain. Le gouvernement *« doit rompre avec le cycle de la récession et empêcher une troisième année consécutive de croissance négative »,* a-t-il souligné récemment.

Tokyo, qui a engagé en 1998 deux plans de relance massifs, espère que la demande privée viendra prendre le relais l'an prochain. Le gouvernement table ainsi sur une progression de 0,4 % de la consommation des ménages (contre – 0,5 % cette année) et de 6,7 % de la construction de logements. L'investissement des entreprises devrait toutefois rester mal orienté avec une nouvelle chute, et le chômage, déjà en hausse à 4,3 % de la population active, devrait continuer à progresser au cours des prochains mois. *« C'est mon principal souci pour l'année prochaine »,* a dit récemment le ministre des finances, Kiichi Miyazawa.

La futilité d'un tel exercice a toutefois été illustrée par la nouvelle revision des prévisions gouvernementales pour l'année fiscale en cours, annoncée dimanche. Tokyo table désormais sur une contraction de 2,2 % de l'activité économique, au lieu des – 1,8 % attendus jusqu'ici, selon l'institut de statistiques EPA.

Il s'agit là de la seconde revision en moins de trois mois des prévisions économiques du gouvernement nippon qui avait bâti son budget 1998-1999 sur l'hypothèse d'une croissance de 1,9 % de son produit intérieur brut. Au cours du dernier demi-siècle, la deuxième puissance économique mondiale n'a jamais connu une contraction aussi marquée et prolongée de son activité. – *(AFP, Reuters, Bloomberg.)*

Un baron de Boris Eltsine inculpé pour fraude fiscale

MOSCOU
de notre correspondant

C'est un symbole des années Eltsine qui est tombé, vendredi 18 décembre, lorsque l'homme d'affaires Sergueï Lissovski et deux de ses associés ont été inculpés pour fraude fiscale. Ils ne peuvent quitter la Russie et risquent jusqu'à cinq ans de prison. *« Il ne peut pas y avoir d'intouchables »,* a commenté Valery Leskov, le chef de la police fiscale. Or Sergueï Lissovski faisait partie de ce clan d'hommes d'affaires que des liens privilégiés avec le Kremlin semblaient mettre à l'abri de tout. Jeune, photogénique et peu regardant sur les moyens, M. Lissovski s'est construit en quelques années un empire dans la publicité, le *show-business* et l'édition. Depuis quatre ans, il disposait d'un monopole sur la gestion de la publicité de la première chaîne de télévision du pays, ORT, chaîne contrôlée par Boris Berezovski, même si l'Etat russe y est majoritaire.

M. Lissovski s'était distingué en 1996 dans l'organisation de la campagne présidentielle de Boris Eltsine qui l'avait ensuite remercié. Dans la nuit du 19 juin, il avait été arrêté alors qu'il sortait du siège du gouvernement avec une caisse contenant 500 000 dollars en espèces. Puis en avril 1997, l'affaire avait été classée *« pour absence de délit ».*

Il y a dix jours, le publicitaire a reçu la visite d'une brigade de la police fiscale appuyée par des inspecteurs du FSB (ex-KGB). Masqués, armés de fusils d'assaut, les hommes ont entrepris une perquisition musclée de ses bureaux, de son appartement et de ceux de ses associés. Les employés de son agence de publicité, Premier-SV, ont raconté comment ordre leur fut donné de s'allonger, face dans la neige, pendant que les bureaux étaient mis sens dessus-dessous. Quelques gardes du corps furent assommés à coup de crosse.

La violence de l'opération a obligé Valery Leskov à se justifier . Il a expliqué que des *« forces considérables »* avaient dû être mobilisées parce qu'il craignait une « résistance », M. Lissovski ayant « des *douzaines de gardes du corps ».* Il a ajouté que plusieurs centaines de milliers de dollars avaient été retrouvés, ainsi que des icônes, des chaînes en or et des œuvres d'art. Le fisc russe lui reproche de ne pas avoir payé 1,1 million de roubles *(300 000 francs) d'impôts sur le revenu.* Mais l'exploration des comptes de ses sociétés n'est pas achevée et, là encore, les soupçons de fraude fiscale et d'évasion de capitaux sont avancés.

BATAILLE AUTOUR DES MÉDIAS

Incidemment, M. Leskov a précisé qu'*« aucune preuve »* n'avait été trouvée, lors de la perquisition, concernant le meurtre, en mars 1995, de Vladislav Listiev, alors directeur général de la télévision ORT. Sergueï Lissovski avait été un des premiers interrogés mais l'enquête n'avait jamais abouti.

Les poursuites engagées contre le publicitaire fétiche de Boris Eltsine s'inscrivent dans une bataille plus large pour le contrôle d'ORT, premier média du pays. Depuis des semaines, les communistes demandent au gouvernement d'agir contre la *« désinformation et le mensonge ».* Jeudi, le patron d'ORT, Igor Chabdourassoulov, en a appelé au président Boris Eltsine, dans une lettre ouverte. *« La bataille pour le pouvoir de politiciens impatients et sans scrupules a commencé »,* écrit-il.

François Bonnet

Deux dissidents chinois condamnés à de lourdes peines de prison

Xu Wenli est accusé de « tentative de subversion »

PÉKIN
de notre correspondant

Il aura suffi de moins de quatre heures à la cour intermédiaire n° 1 de Pékin pour condamner, lundi 21 décembre, Xu Wenli, l'un des dissidents chinois les plus en vue, à treize ans d'emprisonnement pour *« tentative de subversion ».* Xu Wenli militait en faveur de la légalisation du Parti démocratique chinois (PDC), dont la fondation a été annoncée en juin et dont plusieurs membres ont été victimes, ces dernières semaines, de harcèlement policier et d'arrestations. Le fondateur du PDC, Wang Youcai, a été condamné à onze ans de prison selon des sources dissidentes. Son procès, également expédié en quelques heures, s'était tenu le 17 décembre à Hangzhou (Est) mais le verdict n'avait pas été annoncé immédiatement.

Il était impossible, lundi matin, de s'approcher du tribunal à l'ouverture du procès de Xu Wenli, une figure emblématique de la dissidence depuis vingt ans. La police a refoulé systématiquement et sans ménagement les journalistes et les curieux. Seuls He Xintong, l'épouse de Xu Wenli, et Mo Shaoping, l'avocat commis d'office pour sa défense, ont eu accès aux débats. La teneur de ceux-ci n'était pas immédiatement disponible, non plus que les attendus du jugement prononcé par le juge Wang Huiqing. On sait seulement que Xu aurait eu la possibilité d'exprimer une protestation contre sa condamnation devant la cour.

Agé de cinquante-cinq ans, Xu Wenli a déjà passé près de treize ans en prison, pour sa participation au mouvement du « Mur de la démocratie » de 1978-1979. Il n'avait été libéré qu'à la faveur d'un éphémère assouplissement du régime qui souhaitait obtenir, en 1993, l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2000. En principe interdit d'activités politiques, il s'était, ces derniers mois, associé aux opposants démocrates en tentant de faire enregistrer officiellement le nouveau parti et de présenter des candidats sous son étiquette aux scrutins locaux. Electricien par profession mais sans emploi, il est considéré comme une figure très modérée de la dissidence.

Le procès de Xu Wenli est, en moins d'une semaine, le troisième parmi les sympathisants du PDC. Outre Wang Youcai, un troisième animateur de ce parti, Qin Yongmin a été jugé, le 17 décembre également, à Shanghai.

BANNISSEMENT

Cette série de procès illustre le durcissement du régime face aux revendications démocratiques. Dans un discours prononcé, vendredi, à l'occasion du vingtième anniversaire du lancement de la politique de réformes et d'ouverture, le président chinois, Jiang Zemin, a exclu toute démocratisation sur le modèle occidental et il a annoncé sa ferme intention de *« tuer dans l'œuf tout facteur de déstabilisation politique et sociale »* du pays. Récemment, l'ancien premier ministre, Li Peng, qui est toujours *« numéro deux »* du Parti communiste, avait déclaré que le système de parti unique ne serait pas remis en question en Chine.

Toute tentative de mettre sur pied des organisations syndicales indépendantes ou des organisations d'opposition politique se heurte à un mur. Le régime paraît particulièrement soucieux d'empêcher que le mécontentement social se structure en dehors des instances officielles.

La veille du procès de Xu Wenli, la Chine a élargi, pour raison médicale, et immédiatement expulsé vers les Etats-Unis, une autre grande figure de la dissidence, Liu Nianchun, condamné à trois ans de prison en 1996 pour avoir signé et fait circuler une pétition plaidant pour la liberté syndicale. Cet élargissement s'apparente non pas à une libération mais à un bannissement de fait à l'encontre d'un dissident qui, comme d'autres ayant été expulsés ces derniers temps, se voit interdire tout retour en Chine en vertu d'une règle non écrite. – *(Intérim.)*

EXTRÊME DROITE Alors que la proposition d'une « charte de réconciliation », formulée par Marie-Caroline Le Pen, mégrétiste, restait sans réponse lundi matin 21 décembre, la scission du Front national progresse en Ile-de-France, région où les cadres du parti sont en majorité partisans de Bruno Mégret. Martine Lehideux, fidèle de Jean-Marie Le Pen, espérait néanmoins rallier un nombre de conseillers régionaux égal à celui des mégrétistes. ● LES BANQUES sollicitées par M. Le Pen pour financer, par un prêt, sa campagne pour les élections européennes, ont refusé en raison de la crise du parti et des charges auxquelles il doit faire face. ● JEAN-JACQUES SUSINI, chargé par M. Le Pen de barrer la route à M. Mégret dans les Bouches-du-Rhône, est un ami de longue date du président du Front national, qui l'avait soutenu pendant les dernières années de la guerre d'Algérie.

La scission du Front national s'organise en Ile-de-France

Deux groupes d'extrême droite distincts siégeront, mardi, au conseil régional. Face à Martine Lehideux, fidèle lepéniste, Jean-Yves Le Gallou, chef de file des mégrétistes dans la région, affirme qu'il a l'appui de « 80 % des adhérents qui travaillent »

L'EXTRÊME DROITE sera divisée en deux groupes lors de la séance du conseil régional d'Ile-de-France, mardi 22 décembre : Martine Lehideux, fidèle entre les fidèles de Jean-Marie Le Pen, a déposé, le 18 décembre, auprès du secrétariat général de l'assemblée régionale, le nom des quinze conseillers (sur trente-six) qui se joignent à elle pour former le « groupe Front national », tandis que Jean-Yves Le Gallou restera le président d'un groupe « Front national d'Ile-de-France », fort de « *dix-sept ou dix-huit* », annonce-t-il, faisant fi de l'action en référé de M. Le Pen visant à faire interdire aux mégrétistes l'utilisation du sigle « Front national ».

Tous les conseillers régionaux frontistes ne se sont pas encore déterminés et Mme Lehideux formule l'espoir de rallier à la cause de M. Le Pen les quelques indécis. Yves de Coatgoureden, élu du Val-d'Oise, ami de M. Le Pen, est en conflit, dans son département, avec le très lepéniste Jean-Michel Dubois, secrétaire de la fédération. Chargé d'une ultime mission de conciliation par la majorité des élus, durant le week-end, il a échoué dans cette démarche et devra choisir. « *Les amitiés ou petites inimitiés personnelles devraient s'effacer dans de telles circonstances* », pronostique Mme Lehideux.

Bruno Racouchot, directeur du cabinet du président du Front national et élu de Seine-et-Marne, est considéré comme devant faire partie du groupe lepéniste. Cependant, injoignable depuis plusieurs jours pour des raisons de santé, il n'a pas encore fait connaître ses intentions. Enfin, Michel Bayvet, membre du bureau politique et élu des Yvelines, est présenté, lui aussi, comme susceptible de se joindre au groupe constitué sous l'égide de la secrétaire de la fédération de Paris, qui n'exclut pas, cependant, que certains aillent siéger chez les non-inscrits avant de choisir définitivement un camp.

« HOMMES DE PAILLE »

« *Il y aura le groupe "les Français d'abord" et le groupe "Le Pen d'abord"* », commente M. Le Gallou à l'annonce de la constitution du groupe de Mme Lehideux, qu'il qualifie de dissident. « *Si Mme Lehideux avait été majoritaire, elle aurait pu se faire élire présidente du groupe. Comme elle ne l'est pas, elle est obligée d'organiser la dissidence, comme Jean-Marie Le Pen l'a fait lui-même en Provence-Alpes-Côte d'Azur* », estime le chef de file du camp mégrétiste en Ile-de-France.

Le 17 décembre, la majorité du groupe, réunie au conseil régional, avait renouvelé sa confiance à son président, invoquant l'argument qu'« *une division de la droite nationale en Ile-de-France ne peut que servir les intérêts du président socialiste, Jean-Paul Huchon* ». Deux heures plus tard, Mme Lehideux organisait une réunion concurrente en présence de treize élus, auxquel s'en sont ajoutés trois, dont Sophie Brissaud, directrice de la communication de M. Le Pen, élue des Hauts-de-Seine. Selon M. Le Gallou, la situation personnelle de certains élus, par ailleurs salariés du FN, a fortement pesé sur leur choix. « *Les élus qui sont derrière moi forment un bloc solide. De l'autre côté, ça traine un peu les pieds* », affirme-t-il.

Au-delà de la seule représentation régionale, la balance de la force militante frontiste en Ile-de-France pèse en faveur de M. Le Gallou. Cinq des huit fédérations se sont prononcées en faveur de la réunion d'un congrès du Front national, que réclament Bruno Mégret et ses partisans : il s'agit des Hauts-de-Seine, des Yvelines, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Leurs secrétaires départementaux en titre – respectivement, Jean-Yves Le Gallou, Jacques Lecaillon, Jacques Olivier, Franck Timmermans et Philippe Olivier –, renvoyés par M. Le Pen, ont cependant obtenu la majorité, lors de réunions des bureaux départementaux, en faveur de l'organisation d'un congrès.

M. Le Gallou qualifie leurs remplaçants (Christian Maréchal dans les Hauts-de-Seine, Myriam Baeckeroot dans les Yvelines, Michel de Rostolan dans l'Essonne, Yves Baudouin – frère de Mme Baeckeroot – en Seine-Saint-Denis et Lydia Schénardi dans le Val-de-Marne), d'« *hommes de paille* [qui] *sont autant de généraux des armées mortes* ». A Paris, Mme Lehideux a été mise en minorité lors d'une réunion des secrétaires de circonscription, quinze sur dix-neuf ayant voté en faveur du congrès. La situation de Jean-François Jalkh, secrétaire de la fédération de Seine-et-Marne, est comparable : de source proche de M. Mégret, on affirme que 80 % des cadres du FN, dans ce département, se sont prononcés pour la réunion d'un congrès anticipé. Dans le Val-d'Oise, la répartition des forces est plus équilibrée.

CONFLIT RESTÉ SECRET

Alors que M. Le Pen fait le « ménage » parmi les secrétaires fédéraux, M. Mégret met en place une organisation parallèle en nommant, dans chaque département, un « *administrateur chargé de l'organisation du congrès* ». Cette mission incombe au secrétaire départemental quand celui-ci lui est acquis. A Paris, elle est revenue à Jean Luciani, secrétaire régional ; dans le Val-d'Oise, à Jean Ménissez ; en Seine-et-Marne, à Jacques Gérard. Cet état des lieux permet à M. Le Gallou d'affirmer être soutenu par « *80 % de la force militante, c'est-à-dire des adhérents qui travaillent* » en Ile-de-France. « *Ce serait beaucoup moins chez les simples adhérents, souvent très attachés à M. Le Pen* », concède-t-il.

Mme Lehideux s'attend à ce que la séance du conseil régional « *se passe très tranquillement* ». Depuis plusieurs semaines, l'agitation du groupe était perceptible mais ne s'extériorisait pas. La profonde rivalité qui, depuis plusieurs années, oppose Mme Lehideux à M. Le Gallou n'est plus un sujet tabou : en 1994, l'amie de M. Le Pen avait tenté d'obtenir que M. Le Gallou, devenu député européen, lui cède la présidence du groupe. Le conflit, violent déjà, était resté secret.

Pascale Sauvage

Une structure municipale toulonnaise dispendieuse

L'avenir de Jeunesse toulonnaise (JT) est-il assuré ? Rien n'est moins sûr, même si le maire, Jean-Marie Le Chevallier (FN), et sa majorité ont tenté de rassurer les 168 employés de cette structure municipale. Création de Cendrine Le Chevallier, l'épouse du maire, qui la présidait avant d'être contrainte de s'en écarter pour gestion de fait, et transformée en association à délégation de service public, JT avait tenté de récupérer le potentiel des associations auxquelles la municipalité avait supprimé les subventions dès 1995.

Lancée dans une politique dispendieuse, JT, malgré un budget de 17 millions de francs, accuse un déficit de 6 millions, qui a rendu nécessaire un plan social – provisoirement suspendu – avec 78 suppressions d'emplois et la fermeture de 11 des 19 centres d'accueil et de vacances. Devant l'urgence de la situation sociale, le conseil municipal a voté, jeudi 17 décembre, une subvention de 17 millions de francs pour 1999 et anticipé un acompte de 6 millions de francs.

Les banques refusent un prêt à M. Le Pen pour les européennes

LA « *CHARTE de réconciliation nationale* » proposée, vendredi 18 décembre, par Marie-Caroline Le Pen (*Le Monde* daté 20-21 décembre), n'avait toujours pas reçu de réponse lundi matin. Cette charte avance deux solutions au conflit opposant lepénistes et mégrétistes : l'une reprend l'idée d'un congrès extraordinaire, mais ne met en cause ni l'élection de Jean-Marie Le Pen à la tête du mouvement ni celle du comité central, toutes deux acquises au congrès de Strasbourg en mars 1997 ; l'autre vise à l'organisation d'une nouvelle force politique, qui rassemblerait les deux clans dans une structure de type « *confédéral* » et s'appellerait « Mouvement national ».

Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, attendait peut-être la réunion du bureau politique, lundi après-midi, pour réagir à la suggestion de sa fille aînée, qu'il accusait, le 9 décembre, d'« *être liée à un des chefs de la sédition* », ajoutant : « *C'est un peu la loi naturelle qui porte les filles plutôt vers leur mari ou leur amant que vers leur père.* » Il s'agissait d'une allusion au fait que Marie-Caroline Le Pen vit avec Philippe Olivier, un des piliers du clan mégrétiste, suspendu du Front national.

AMPUTATION DE RESSOURCES

Le bureau politique, dont la plupart des mégrétistes ont été exclus, devait entériner aussi une deuxième vague de remplacements de secrétaires départementaux. L'objectif, selon Carl Lang, nommé délégué général en remplacement de M. Mégret et responsable des fédérations, est de « *mettre en ordre l'appareil d'ici au mois de janvier* », pour mener la campagne des élections européennes. Cependant, pour cette campagne, M. Le Pen n'a pu obtenir d'emprunt : le conflit interne, les charges auxquelles le parti doit faire face (frais d'entretien du siège évalués à plus de 50 000 francs par mois, indemnités de licenciement, etc.), l'amputation de certaines ressources (quote-part des élus, par exemple) ont effrayé les banques.

A la volonté de M. Le Pen de scinder les groupes FN des conseils régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (*Le Monde* daté 20-21 décembre) et d'Ile-de-France (*lire ci-contre*), les mégrétistes ont répliqué en mettant à la tête des groupes où ils sont majoritaires des personnes qui leurs sont acquises. En Haute-Normandie, ils ont choisi Yves Dupont pour remplacer Dominique Chaboche ; dans les Pays de la Loire, Arnaud de Perrier prend la place de Samuel Maréchal ; en Aquitaine, François-Régis Taveau conteste le lepéniste Jacques Colombier. D'autres s'apprêtent à faire de même dans les quatorze groupes régionaux où les mégrétistes revendiquent la majorité.

Dans son numéro daté 17 décembre, l'hebdomadaire *VSD* donne la parole à Serge Martinez, auteur de la demande d'un congrès extraordinaire, qui dénonce la charge salariale, pour le parti, de la famille Le Pen et publie la fiche de paie de Marine Le Pen, rémunérée, pour un deux tiers de temps, 30 000 francs brut par mois. Poursuivi en référé par Mme Chauffroy-Le Pen, l'hebdomadaire a été condamné à 10 000 francs d'amende à titre de provision, pour violation de la vie privée, mais a évité la saisie que demandait la plaignante.

Christiane Chombeau

Jean-Jacques Susini, de l'OAS à la défense du lepénisme au sein du FN

PORTRAIT

Cet activiste-né est chargé de contrer M. Mégret dans les Bouches-du-Rhône

DE TOUS LES CHEFS activistes partisans de l'Algérie française, soldats perdus, comploteurs brouillons ou nationalistes exaltés, Jean-Jacques Susini était le plus jeune et le plus redoutable. Le voilà de nouveau au « front » après des années d'éclipse, tiré de sa retraite par Jean-Marie Le Pen, l'ami de longue date, nommé par lui à la tête de la fédération des Bouches-du-Rhône du Front national pour y contrer Bruno Mégret (*Le Monde* du 27 novembre). L'ex-délégué général « félon » doit désormais compter avec ce manœuvrier éprouvé, davantage rompu à l'action violente clandestine qu'aux poignées de mains sur les marchés, mais populaire à l'extrême droite, où son passé d'ancien dirigeant de l'OAS (Organisation de l'armée secrète) lui vaut un prestige intact.

Agé aujourd'hui de soixante-cinq ans, M. Susini est né à Alger le 30 juillet 1933, dans une famille corse dont le père, cheminot, fondateur de Force ouvrière outre-Méditerranée, était un gaulliste de gauche, partisan de l'indépendance algérienne. Ce père, auprès duquel il n'a guère vécu, mourra en 1968 citoyen algérien, dans un pays que son fils avait fui clandestinement, six ans plus tôt, la défaite consommée. La figure tutélaire est la grand-mère maternelle, corse elle aussi, auprès de laquelle il grandit et qui, raconte-t-il, « *pleurait en écoutant Mussolini à la radio* ».

Chez les jésuites du collège Notre-Dame-d'Afrique, c'est un enfant asthmatique, qui frôle deux fois la mort, mais un élève brillant, qui dévore les livres et décroche le bac à quinze ans. Vient l'année 1958, celle du 13 mai et du retour au pouvoir du général de Gaulle. Etudiant en médecine à Strasbourg, puis à Lyon, il est bientôt de retour à Alger, happé par la politique. Chapelles et sous-chapelles activistes prolifèrent dans l'Algérie d'alors, celle des pieds-noirs, où l'on est souvent plus nostalgique de Vichy que de Londres. Militant dans l'âme, orateur intarissable, M. Susini, silhouette fluette et regard enflammé, a l'étoffe d'un doctrinaire et d'un leader.

En ce début de l'année 1960, M. Susini n'a que vingt-six ans, mais il a réussi à s'imposer. En novembre 1959, il a été élu président de l'Association générale des étudiants d'Algérie, poste occupé avant lui par Pierre Lagaillarde, devenu député, et figure emblématique de la Semaine des barricades qui, à Alger, en janvier 1960, se conclut par un échec. Il a noué des contacts avec le général Jacques Massu, le vainqueur de la bataille d'Alger, et avec le groupe des colonels qui formeront, bientôt, l'ossature de l'OAS. Pour les partisans métropolitains de l'Algérie française, les protagonistes de la Semaine des barricades sont des héros. M. Le Pen vient le dire à M. Susini, emprisonné à la Santé, d'où naîtra une amitié que le temps ne démentira pas.

DÉLIRE OBSIDIONAL

Bénéficiant d'une liberté provisoire, l'activiste, avant d'être jugé, fuit à Madrid, où le pouvoir franquiste ferme les yeux sur les faits et gestes des partisans de l'Algérie française qui s'y sont repliés. Il y a là M. Lagaillarde, le patron de bar « Jo » Ortiz et, surtout, Raoul Salan, l'ancien commandant en chef en Algérie, qui, après divers démêlés avec le pouvoir gaulliste, a quitté l'armée. C'est dans la fièvre d'un énième complot, à Madrid, au début de l'année 1961, que naît le sigle OAS, dont M. Lagaillarde, aujourd'hui avocat dans le Gers, et M. Susini revendiquent, l'un et l'autre, la paternité.

L'échec du putsch des généraux, en avril 1961, laisse face-à-face, désorientés, les colonels et M. Susini, l'un des rares civils à compter encore en ces heures de débandade. Le général Maurice Challe s'est rendu. Le général Salan se cache dans la Mitidja, loin d'Alger. Son absence ne fait pas l'affaire de M. Susini qui, pour s'imposer au sein de l'OAS, a besoin de son appui. Son principal atout réside dans un groupe d'étudiants activistes, le Front nationaliste, qu'il a refusé d'intégrer à l'OAS, mais qui dispose d'un poids suffisant, avec ses « commandos Z », pour tenir la dragée haute aux colonels. La direction de l'Action psychologique et de la propagande (APP) est confiée à M. Susini, sous l'œil approbateur de Raoul Salan, revenu à Alger. Malheureusement pour lui, les colonels sont moins sensibles à ses arguments que leur chef. Selon M. Susini, « *frappée d'un nanisme congénital* », l'OAS, à son « *apogée* », ne compta guère plus de trois mille militants et un millier de « *combattants* ». Et « *la médiocrité de* [ses] *cadres intermédiaires restait effrayante* ».



JEAN-JACQUES SUSINI

Une violence extrême habitait les desperados de l'OAS. Elle innervait les théories « révolutionnaires » de Susini, alors que la plupart des colonels n'y voyaient qu'un moyen. Plasticages, assassinats à l'arme blanche, mitraillages aveugles, collecte de fonds, hold-up, rackets et, sur la fin, politique de la terre brûlée : le paravent glorieux de l'Algérie française ne dissimula qu'un temps les dérives mafieuses de certains chefs et petits chefs de l'organisation.

On évalue à quelque deux mille morts les victimes de l'OAS-Algérie, dont 85 % de musulmans. Atteinte de délire obsidional, l'organisation connut fatalement sa « nuit des longs couteaux », l'exécution de deux dirigeants du Front nationaliste, Michel Leroy et René Villars, accusés d'avoir pris contact avec le pouvoir honni afin de favoriser une solution à l'israélienne, c'est-à-dire la création d'une hypothétique république pied-noire en terre musulmane. Des années plus tard, M. Susini continue de déplorer ces exécutions, « *décidées par nous tous, y compris Salan* », et se félicite d'avoir, par ses arguments, sauvé la peau de neuf autres « condamnés ». Le 20 juillet 1962, muni de faux papiers, il embarque sur un navire italien pour Ancône, non sans avoir supervisé le départ pour la France de commandos de l'OAS dont quelques-uns des sinistres « Delta ».

ATTENTAT CONTRE DE GAULLE

Il emporte avec lui deux lourdes valises de documents, les archives de l'OAS-Algérie, qu'il est le seul à avoir tenues vraiment. Elles lui serviront à écrire son *Histoire de l'OAS* (la Table ronde, 1963), saisie sur décision de justice et qui n'eut qu'un tome, malgré une suite annoncée. Cinq ans de semi-clandestinité en Italie : M. Susini, réfugié à Ostie, est condamné deux fois à mort, en son absence, par la Cour de sûreté de l'Etat. La première en tant que dirigeant de l'OAS. La seconde pour avoir été l'un des instigateurs de l'attentat manqué contre Charles de Gaulle au mémorial du Faron, à Toulon, en 1964. Après avoir longtemps nié sa participation à ce complot, M. Susini admet aujourd'hui, à mots couverts, y avoir été mêlé.

L'amnistie de 1968 efface ces condamnations et le ramène en France. Sa liberté de mouvement n'y est que de courte durée. Il est de nouveau arrêté en mars 1970, puis mis en liberté en juillet 1971. On le soupçonne d'être le cerveau de hold-up perpétrés sur la Côte d'Azur par des têtes brûlées se réclamant de l'OAS. Il est acquitté en février 1974 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, mais il a été renvoyé en prison en octobre 1972 et y restera jusqu'en septembre 1974, poursuivi cette fois pour avoir trempé dans l'enlèvement, la disparition et le probable assassinat, en 1968, du colonel Raymond Gorel, dit « Cimeterre », qui fut l'un des trésoriers de l'OAS. L'instruction s'éternisera des années et n'aboutira à rien de probant. A la veille de comparaître aux assises de Paris, M. Susini bénéficiera, en 1987, d'une ultime amnistie.

Ayant repris ses études de médecine, qu'il a achevées en 1978, diplôme bientôt suivi d'un DEA de sciences économiques, M. Susini songe à une carrière universitaire, mais sa vie bifurque à nouveau. Embauché par un ami, en 1982, comme directeur général de la Société d'études et de gestion en sécurité, à Paris, il la rachète peu de temps après et en devient le PDG. C'est alors que M. Le Pen vient le chercher, en 1997, pour lui confier une mission à ses yeux essentielle : barrer la route à M. Mégret à Marseille.

Bertrand Le Gendre

ÉDUCATION Un document inédit décrit la dernière version du projet de réforme des lycées de Claude Allègre. Ce texte a fait l'objet d'un accord entre le ministre de l'éducation nationale et le SNES, principal syndicat d'enseignants du secondaire. ● LES ALLÈGEMENTS DE PROGRAMMES concerneront surtout les sciences « dures » et certaines disciplines technologiques. En classe de seconde, un enseignement personnalisé sera réservé aux élèves en difficulté. En première et en terminale, les élèves effectueront des « travaux personnels encadrés » pluridisciplinaires. ● LA RÉCONCILIATION entre Claude Allègre et Monique Vuaillat, dirigeante du SNES, est l'aboutissement d'une opération politique et médiatique minutieusement préparée. ● LES LYCÉENS DE l'UNL, réunis en convention nationale, revendiquent la revalorisation de l'enseignement technique et professionnel.

L'instauration de nouvelles méthodes de travail au cœur de la réforme des lycées

Dans un projet qui a recueilli l'accord du SNES, Claude Allègre privilégie l'aide personnalisée aux élèves et le travail interdisciplinaire. Les programmes seront allégés dans les matières scientifiques et la filière littéraire devrait être revalorisée

LA DERNIÈRE VERSION de la réforme des lycées est née juste avant Noël. Ce document inédit *prévoit* des modifications substantielles comme l'anticipation en première de l'épreuve de mathématiques du baccalauréat pour les littéraires, ou l'introduction de nouveaux *« travaux personnels encadrés »*. Dans ce texte de vingt pages, le ministre prend également des engagements sur l'aide apportée aux élèves, notamment les plus en difficulté. En discussion depuis le mois de septembre, ces éléments ont globalement reçu l'accord du SNES, syndicat majoritaire du second degré et principal opposant à Claude Allègre. Comme le souligne Monique Vuaillat, sa secrétaire générale, en s'adressant au ministre de l'éducation dans un entretien croisé accordé au *Journal du dimanche* du 20 décembre, ce n'est ni tout à fait la réforme du SNES, *« ni celle de Philippe Meirieu »*, responsable de la consultation organisée voilà quelques mois dans les lycées, *« ni la totalité des onze principes que vous aviez présentés »* (*Le Monde* du 2 juillet).

● **L'enseignement général :**

– *la filière littéraire* devrait connaître les changements les plus visibles, destinés à pallier la désaffection croissante des élèves pour cette voie, car la *« revalorisation »* de la filière L voulue par François Bayrou n'a pas porté ses fruits.

En première, le contenu des maths *« sera adapté aux élèves littéraires »* et évalué en épreuve anticipée du baccalauréat. Dans cette classe, les élèves choisiront deux options qui leur permettront d'amorcer leur spécialisation de terminale.

L'année du bac, une nouvelle spécialité de littérature, ouverte aux œuvres étrangères, remplacera celle de maths. Les trois autres spécialités (langues vivantes, langues anciennes et arts) demeurent. En terminale, un enseignement de mathématiques sera proposé en option, afin de permettre une meilleure orientation des élèves vers certains métiers (professeur d'école notamment). Quant aux lycéens qui choisiront les langues vivantes, ils pourront les étudier jusqu'à 12 heures par semaine, en particulier avec des assistants étrangers ;

– *la filière écononomique et sociale,* dont les effectifs ne cessent d'augmenter, verra la création d'un enseignement scientifique en première ;

– *la filière scientifique* devrait proposer un horaire plus important en sciences expérimentales, notamment la biologie.

● **L'enseignement technique et professionnel :** un nouveau débat spécifique aux filières techniques est annoncé. Une extension du champ des BTS – c'est-à-dire bac+2, considéré par les Français comme le niveau minimum d'insertion dans la vie professionnelle – accompagnera la réforme. La valorisation de la série STT (tertiaire) est considérée comme un *« enjeu social et éducatif »*. Dans la série STI (technologies industrielles), une attention particulière sera portée aux évolutions de l'informatique industrielle. La voie professionnelle fera l'objet d'une charte spécifique, proposée à une concertation dès le mois de janvier.

● **Les programmes :** dans ce domaine, les ambitions semblent revues à la baisse. La révision des programmes par élagage concerne surtout les sciences « dures » (physique, biologie, sciences de la vie et de la terre) et certaines disciplines technologiques. Le projet prône *« des changements progressifs, continus, souvent de petite ampleur, de manière à actualiser les connaissances sans entraîner de bouleversement des programmes »*.

● **L'aide aux élèves et les horaires :** comment faire du lycée son propre recours et éviter *« l'intrusion des aspects marchands (officines de soutien, cours particuliers, inégalité devant l'orientation) ? »*

– *En seconde :* un enseignement *« modulaire »* de français et de maths est dispensé à tous les élèves dans le nouveau cadre des 26 heures hebdomadaires, auquel il faut ajouter deux ou trois heures d'options. Un enseignement personnalisé de deux heures par semaine est réservé aux élèves les plus en difficulté, par groupes n'excédant pas huit personnes. Les baisses d'horaires hebdomadaires qui s'ensuivent sont très variables selon les niveaux et les sections (par exemple entre deux et quatre heures en première L).

● **Les travaux personnels encadrés (TPE) :**

– *en première et en terminale*, les lycéens effectueront désormais des *« travaux personnels encadrés »*, à raison de deux heures par semaine, sur un schéma inspiré des principes de M. Meirieu. Il s'agit d'un dossier, portant sur deux des disciplines principales de la série, que le lycéen constitue sous la responsabilité d'un enseignant tuteur, en petit groupe. Les sujets en seront choisis parmi une liste nationale de thèmes. L'utilisation des nouvelles technologies sera vivement recommandée.

En première, les lycéens prépareront deux dossiers, dont l'appréciation figurera dans le dossier scolaire. En terminale, les futurs candidats au bac ne prépareront qu'un dossier. S'ils ont à subir les épreuves de rattrapage, celles-ci consisteront notamment en une interrogation par deux membres du jury portant sur le dossier préparé pendant l'année. Les épreuves dites du deuxième groupe seront donc réaménagées.

● **Les effectifs :** l'objectif tel qu'il avait été annoncé après le mouvement lycéen d'octobre : fin des classes de plus de 35 élèves en terminale dès la rentrée 1999, abaissement progressif à 30 élèves des classes de seconde.

Le projet confirme l'introduction d'un nouvel enseignement d'éducation civique, sociale et juridique (une heure tous les quinze jours). Les lycéens pourront également suivre des ateliers de pratique artistique facultatifs (45 heures par an), avec des professionnels de la culture encadrés par les enseignants.

● **Le service des enseignants :** cette question n'est pas abordée dans le texte ministériel. Dès le mois de septembre, Claude Allègre avait renoncé à la proposition de Philippe Meirieu découpant le service hebdomadaire des certifiés en 15 heures de cours + 4 heures d'aide personnalisée aux élèves, soit une heure de plus que les 18 heures actuelles. Officiellement, cette discussion est toujours gelée mais les nouvelles mesures comme les travaux personnels encadrés devraient changer la façon de travailler.

● **La calendrier de la réforme :** si la nouvelle seconde, hormis la question des programmes, devrait voir le jour à la rentrée, il n'est pas évident que le ministère réussisse aussi à bâtir les nouvelles premières pour la même date.

B. G.

Treize mois de débats

● **9 novembre 1997 :** Claude Allègre annonce un *« colloque national »* sur les lycées. L'organisation de la consultation est confiée à Philippe Meirieu. Le comité scientifique sera présidé par Edgar Morin.

● **25 novembre 1997 :** Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, affirme que *« le dialogue social est moins bon à l'éducation nationale que chez les routiers »*.

● **8 janvier 1998 :** coup d'envoi de la consultation nationale *« Quels savoirs enseigner dans les lycées ? »*. Près de trois millions de questionnaires sont envoyés aux élèves et aux enseignants.

● **28 et 29 avril :** à Lyon, Philippe Meirieu livre les 49 *« principes »* retenus au terme de la consultation. Il propose de modifier le temps de service des enseignants, de diminuer le nombre d'heures de cours des élèves et d'instaurer cinq à neuf heures de travail personnel et de soutien scolaire. Claude Allègre promet alors *« une rénovation du lycée »* en octobre 1999.

● **1er juillet :** Claude Allègre présente les dix *« exigences indissociables »* retenues du rapport Meirieu. Il reprend la limitation d'horaires pour les élèves en y ajoutant un allègement des programmes mais renvoie la redéfinition du temps de service des enseignants à des négociations syndicales ultérieures.

● **21 octobre :** alors que des milliers de lycéens manifestent dans la rue, Claude Allègre présente un *« plan d'action immédiat pour l'avenir des lycées »* : création d'un conseil de la vie lycéenne ; recrutement de 10 000 emplois-jeunes, 3 000 surveillants, 1 000 appelés du contingent ; quatre milliards de francs de prêts à taux zéro consentis aux régions pour rénover les établissements ; allègement des programmes.

Claude Allègre et le SNES : une réconciliation soigneusement mise en scène

COMMENT effacer en moins de trois semaines dix-huit mois de fâcheries, de polémiques et d'invectives réciproques ? Scellée par un entretien commun dans l'édition du 20 décembre du *Journal du dimanche*, la rencontre entre Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale et Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, est l'aboutissement d'une opération politique et médiatique minutieusement préparée.

> **RÉCIT**
>
> Coûte que coûte, il fallait crever l'abcès et conclure un traité de paix avant Noël

Il est sans doute trop tôt pour dire si cette esquisse de dialogue marque un changement radical dans les relations entre le bouillant ministre de l'éducation et la responsable du principal syndicat des enseignants du second degré. Pour la façade, l'essentiel est sauf : ils se sont vus, ils se sont parlé et, malgré des désaccords persistants, s'apprêtent à se revoir pour entériner la réforme des lycées. Coûte que coûte, il fallait crever l'abcès et, entre républicains convaincus, conclure un traité de paix avant la trêve de Noël.

Dans toute négociation entre des adversaires irréductibles, il faut des *« messagers »* reconnus par les deux parties. Ce seront Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, et Marie-France Lavarini, conseillère de Claude Allègre. Préparée dans la plus grande discrétion, la première rencontre entre Claude Allègre et Monique Vuaillat a lieu lors d'un petit déjeuner en tête-à-tête, le jeudi 3 décembre. Elle dure deux heures et demie, le temps de mettre sur la table les désaccords. Dans les coulisses les discussions techniques se poursuivent entre conseillers du ministre et membres du SNES. Cette négociation discrète s'enrichit d'entretiens politiques. Début décembre, à l'initiative de Jean-Christophe Cambadélis, numéro 2 du PS, un déjeûner réunit Claude Allègre, François Hollande, le premier secrétaire et Michel Deschamps. Peu après, Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, rencontre Jean-Pierre Sueur, secrétaire national à l'éducation et François Hollande. Les discussions tournent autour du même thème : à l'approche des européennes, il est grand temps de partir à la reconquête des profs, qui exècrent leur ministre comme jamais.

La mise en scène publique de cette stratégie commence par une tribune dans nos colonnes (*Le Monde* du 15 décembre). *« Enseignants, je suis des vôtres »*, proclame ce texte pesé au trébuchet, écrit de la main de Claude Allègre, qui poursuit la politique de la main tendue. Avant même que Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU et, après lui, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, ne le lui fasse savoir par courrier, il sait que sa proposition ne sera pas une fin de non-recevoir.

OPÉRATION DE SÉDUCTION

Rassuré sur l'attitude des syndicats, le ministre tente une nouvelle opération de séduction cette fois auprès des députés de la « majorité plurielle ». Mardi 15 décembre, lors d'un dîner réunissant cent cinquante invités, parmi lesquels Robert Hue, secrétaire national du PCF, il justifie à nouveau sa démarche et sa méthode, même si la base en profite pour vider son sac et renvoyer les échos désastreux recueillis dans les circonscriptions.

La « réconciliation finale » paraît pourtant assez saumâtre aux autres syndicats, estimant à demi-mots que l'on a conclu un marché sur leur dos. *« C'est un jeu de composition que je juge affligeant »*, déclare Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, en réaction à la double interview du *Journal du dimanche*. *« Monique Vuaillat retrouve son rôle de syndicat officiel et Allègre se condamne au même immobilisme que Bayrou. C'est la fin de l'espérance de la réforme »*, ajoute-t-il. Pour le patron du SE-FEN, les plus floués seront tout de même les enseignants qui, *« après avoir été agressés sont maintenant trahis, tout comme les élèves à qui on avait promis une vraie réforme du lycée »*. M. Baro conclut : *« Allègre croit avoir acheté la paix sociale. C'est plus compliqué que cela, la paix »*. Et de promettre à Claude Allègre un deuxième trimestre agité.

Quant au secrétaire général du SGEN-CFDT, Jean-Luc Villeneuve, il se dit *« un peu désespéré »*. Ce n'est pas tant parce que *« Claude Allègre profite de la trêve des confiseurs pour se rabibocher avec Monique Vuaillat, mais à cause de ce qu'il y a derrière. Si le SNES a obtenu des garanties, on peut se demander si le ministre va bousculer grand-chose »*. Et ce n'est pas parce que Claude Allègre a eu le bon goût de le consulter, comme les autres syndicalistes, avant de publier sa déclaration aux enseignants, que M. Villeneuve s'est senti rassuré : *« Lorsque j'ai appris de sa bouche, que le SNES était "d'accord avec la réforme des lycées", j'ai même plutôt été inquiet »*.

Avec la prudence qui le caractérise, Michel Deschamps attend que le dialogue porte ses fruits : *« mais cela ne suffira pas. Pour sortir de la crise actuelle, il faudra que le ministre mène à bien tous les chantiers qu'il a ouverts »*. Mme Vuaillat, pour sa part, passera un test aussi difficile, lors du congrès du SNES en février : celui de l'opinion de ses adhérents.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Les lycéens de l'UNL attendent la réforme pour 1999

RÉUNIE en convention nationale, samedi 19 et dimanche 20 décembre, à la Sorbonne, l'Union nationale lycéenne (UNL) n'aura pas pu prendre connaissance du projet ministériel de réforme des lycées avant de définir ses propres orientations. Réclamant *« un lycée différent pour la rentrée 1999 »* qui reprendrait *« l'intégralité des propositions du rapport Meirieu »*, l'UNL sera sans doute satisfaite de constater que la réforme avance, mais risque fort de considérer qu'elle ne va pas assez loin.

Tirant le bilan du mouvement d'octobre, l'UNL se dit *« déçue »* par les *« mesurettes »* acquises dans le cadre du plan d'urgence et réclame *« une refonte totale de la pédagogie »*. *« Les manifestations de l'automne ont été notamment lancées pour faire avancer la réforme »*, estiment les responsables du syndicat lycéen qui entendent se positionner comme des interlocuteurs actifs du ministère au même titre que leurs concurrents de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL).

BUREAU RENOUVELÉ

Cette convention a également été l'occasion de renouveler le bureau national de l'UNL. Lô Vitting, âgé de dix-neuf ans, a été élu président de l'organisation. Il remplace Issam Krimi, désormais étudiant en faculté de musicologie. Militant à l'UNL depuis un an, Lô Vitting a participé activement au mouvement d'octobre en représentant l'UNL dans toutes les coordinations lycéennes reçues par le ministère de l'éducation nationale. Elève en BTS de communication des entreprises à Paris, il aura notamment la charge de mener à bien une campagne nationale en faveur de *« la revalorisation des lycées techniques et professionnels »* et de l'égalité des chances. Pour Lô Vitting, *« il n'y a aucune raison de faire du professionnel une voie de garage. Il faut que les disciplines spécialisées y gardent leur qualité, mais il faut aussi que ces lycéens puissent accéder comme les autres à l'enrichissement culturel. Pourquoi ne pas instituer des cours de philosophie où se retrouveraient des élèves de la filière générale et professionnelle »*, propose-t-il. Le nouveau président de l'UNL souhaite également engager *« un travail d'information auprès des lycées sur ce qu'est le syndicalisme »* et développer une *« réflexion »* avec les *« partenaires amis »* que sont les syndicats d'enseignants SE-FEN et SGEN-CFDT et la fédération de parents d'élèves FCPE. Second syndicat lycéen créé en 1995, proche du Mouvement des jeunes socialistes (MJS), l'UNL revendique 1 500 adhérents et entend se démarquer de la FIDL qu'elle considère comme *« trop proche des grands frères de SOS-Racisme »*.

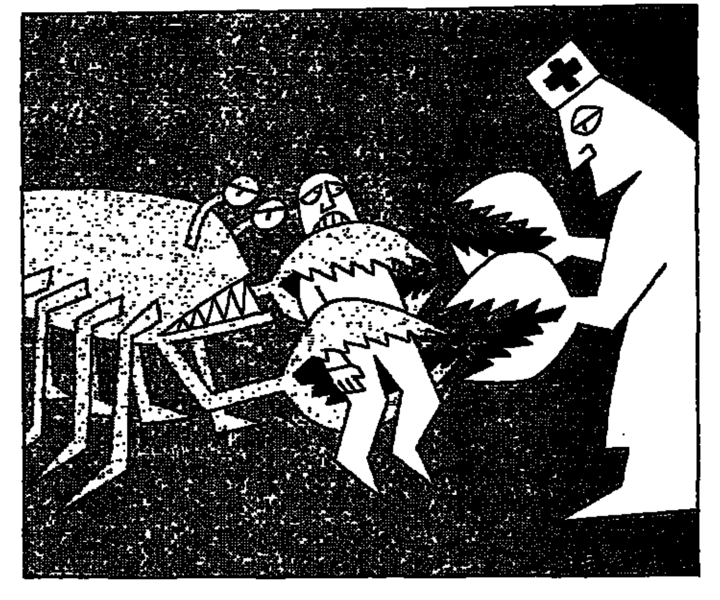
Sandrine Blanchard

Le nombre des cas de cancer n'a cessé d'augmenter, en France, depuis vingt ans

En revanche, le taux de mortalité est resté relativement stable durant cette période

Une étude, rendue publique lundi 21 décembre, établit que le nombre de cas de cancer constatés en France a progressé depuis vingt ans : l'incidence de cette maladie est passée de près de 400 à près de 500 pour 100 000 habitants chez les hommes et de 250 à plus de 300 chez les femmes. En revanche, de 1975 à 1995, le taux de mortalité est resté relativement stable (+ 4 % chez les hommes, – 8 % chez les femmes).

RÉALISÉE conjointement par le *réseau Francim des registres* français du cancer et par la direction générale de la santé, une étude, rendue publique lundi 21 décembre par le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, Bernard Kouchner, dans le cadre d'un colloque, à Paris, sur l'épidémiologie descriptive du cancer, fournit, pour la première fois, une série de données sur la réalité de la pathologie cancéreuse dans le paysage sanitaire national. Depuis vingt ans, le nombre des cas de cancer ne cesse d'augmenter, mais la mortalité est restée relativement stable au cours de cette même période.



Mis en œuvre pour la première fois au milieu des années 70, les « registres du cancer » couvrent aujourd'hui neuf départements, soit 11 % de la population française. L'extrapolation des données permet aux auteurs d'estimer qu'en France on a, en 1995, recencé 240 000 nouveaux cas de cancer, cette pathologie étant dans le même temps responsable de 143 000 décès. *« En 1995, les cancers ont représenté, en France, chez l'homme, la première cause de mortalité, avec 86 427 décès, et, chez la femme, il occupe, avec 56 208 décès, le second rang après les maladies cardiovasculaires*, peut-on lire dans cette étude. *Les taux de mortalité sont de 296 pour 100 000 hommes et de 131 pour 100 000 femmes. Parmi ces décès, on comptabilise 41 768 morts prématurées avant soixante-cinq ans, dont près de 28 000 chez les hommes et un peu plus de 14 000 chez les femmes. »*

La comparaison des données établies en 1975 avec celles de 1995 témoigne d'une augmentation régulière de l'incidence des cas de nouveaux cancers. L'incidence annuelle passe, chez les hommes, de près de 400 à près de 500 pour 100 000 habitants et de 250 à plus de 300 chez les femmes. En revanche, pendant la même période, le taux de mortalité est resté relativement stable : de 1975 à 1995, il est passé, chez les hommes, de 286 à 297 pour 100 00 habitants, ce qui représente une augmentation de moins de 4 %. Chez les femmes, il a même baissé de plus de 8 %, passant de 143 à 131, toujours pour 100 000 habitants.

En France, la probabilité, pour un homme, d'avoir un cancer au cours de sa vie est évaluée, à partir des chiffres des périodes 1988-1992, à 46,9 % (soit près d'un homme sur deux). Chez la femme, cette probabilité est de 36,6 % (soit plus d'une femme sur trois). La fréquence des cas de cancer augmente d'autre part régulièrement avec l'âge.

Cette étude permet enfin d'établir des comparaisons internationales fort peu flatteuses pour la France : pour les hommes, l'Hexagone se situe en tête des pays européens, à la fois pour les chiffres d'incidence des cancers et pour ceux de leur *mortalité. Pour les femmes*, en revanche, la France obtient de meilleurs résultats que le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, à la fois pour l'incidence et la mortalité.

● **Le cancer du sein** demeure le plus fréquent : 33 867 nouveaux cas en 1995 et 10 789 décès durant la même période, dont 40 % touche des femmes âgées de moins de soixante-cinq ans. La probabilité pour une femme de souffrir de cette lésion et de 10,1 %.

L'incidence de ce cancer a augmenté de près de 60 % en vingt ans mais la mortalité a quasiment stagné (+ 8 %), un phénomène que les spécialistes attribuent au diagnostic plus précoce, aux campagnes de dépistage systématique et à l'amélioration de l'efficacité thérapeutique.

● **Le cancer colorectal** arrive au deuxième rang pour sa fréquence : 33 405 cas en 1995. La probabilité pour un homme ou pour une femme d'en être atteint est de l'ordre de 5 %. L'augmentation du nombre de ces cancers date de 1985. Parmi les facteurs de risques actuellement reconnus, figurent des apports caloriques trop élevés, une vie sédentaire et un excès de poids.

A l'inverse, le rôle protecteur d'une alimentation comportant fréquemment des légumes verts est aujourd'hui bien établi.

● **Le cancer de la prostate** – cancer le plus fréquent chez l'homme avec 26 474 cas – est en augmentation très rapide, en France comme dans tous les pays industrialisés, depuis les années 70. Mais la France occupe un rang élevé pour la mortalité ainsi que pour l'incidence, de beaucoup supérieure à celle du Royaume-Uni et des pays de l'Europe du Sud.

● **Le cancer broncho-pulmonaire** (21 850 cas) touche pour 86 % les hommes, mais l'incidence de cette lésion et sa mortalité sont en rapide augmentation *chez les femmes. Pour les* auteurs, cette tendance est liée au *« tabagisme croissant »* observé chez les femmes depuis la fin des années 70.

Jean-Yves Nau

Système nerveux central et thyroïde en progression

Le rapport sur l'incidence et la mortalité du cancer en France met en lumière un phénomène nouveau : l'augmentation de la fréquence des tumeurs cancéreuses du système nerveux central et de la thyroïde. En vingt ans, l'incidence du cancer de la thyroïde est passé d'environ 0,5 à plus de trois cas pour 100 000 habitants chez les hommes et de deux à six cas pour 100 000 habitants chez les femmes.

Pour le système nerveux central, la progression est, *elle aussi*, très forte : l'incidence est passée de 5,5 à près de 10 cas pour 100 000 habitants chez les hommes et de 3,5 à plus de 6 cas pour 100 000 habitants chez les femmes. Pour le professeur Jacques Drucker, directeur du Réseau national de santé publique, ce phénomène pourrait être dû à des *« facteurs environnementaux »* qui restent à identifier. Cette *tâche devrait revenir au futur institut de veille sanitaire qui aura no*tamment pour mission de surveiller les cancers.

A Longwy, une flambée de violence contre la « justice à quarante vitesses »

NANCY
de notre correspondante

Le bassin de Longwy a vécu des heures difficiles, dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 décembre. La mort, le 20 novembre, de Belaïd Mellaz, un jeune de dix-neuf ans tué par un pharmacien qu'il venait de cambrioler, puis la remise en liberté du meurtrier, sont à l'origine des troubles qui ont enflammé le Pays-Haut. A Rehon, l'officine du pharmacien, Marc Kieffer, a été entièrement détruite par un incendie criminel tandis qu'au même moment, à Mont-Saint-Marin, la ville voisine, la ZUP du Val Saint-Martin était en ébullition.

COCKTAILS MOLOTOV

Des cocktails Molotov ont été lancés sur des magasins et des feux de poubelles ont éclaté un peu partout. Une voiture a été détruite par les flammes et les policiers ont eu les plus grandes difficultés à ramener le calme. Une voiture qui passait a été prise à partie par des jeunes manifestants très énervés et ses occupants visés par des jets de pierres. Ce n'est que vers trois heures du matin que l'incendie allumé dans le centre commercial des Bluets à Rehon a été maîtrisé. Les manifestants ont entre-temps mis à sac les bureaux de Batigère, une société de HLM, et dévasté le bureau de l'îlotier. Dimanche, l'association Turbulences a tenté de ramener le calme et organisé un hommage qui a rassemblé une centaine de personnes.

Le 20 novembre, Marc Kieffer, cinquante-huit ans, pharmacien à Rehon, une ville de trois mille habitants située au nord de la Meurthe-et-Moselle, s'apprête à fermer boutique lorsque deux hommes font irruption dans l'officine. Selon lui, ils sont masqués et l'un d'entre eux est muni d'une arme de poing. Pendant que le premier tient le pharmacien en joue, le second vide la caisse qui contient 3 000 francs. Marc Kieffer, qui est membre d'une société de tir, parvient à s'emparer de son arme, un 357 Magnum. Il fait feu à trois reprises dans la pharmacie *« en prenant soin de ne pas toucher ses agresseurs »*, précise son avocat, Mᵉ François Robinet. Selon lui, c'est lors de la fuite des voleurs que le pharmacien aurait à nouveau fait feu sur des *« formes floues »* qui couraient dans la rue. Une des balles atteint un passant qui promenait son chien et une autre blesse mortellement Belaïd Mellaz. Le complice du jeune cambrioleur n'a pas été retrouvé.

Mis en examen pour homicide volontaire, le pharmacien est incarcéré par un juge d'instruction de Briey mais il est remis en liberté, le 10 décembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, qui prévoit une caution de 200 000 francs et un contrôle judiciaire interdisant à Marc Kieffer de paraître à Rehon. Les juges ont estimé que le trouble à l'ordre public s'était apaisé *« et que le maintien en détention d'un homme de cinquante-huit ans n'était plus indispensable au bon déroulement de l'enquête »*.

RÉOUVERTURE DE LA PHARMACIE

Cette décision a suscité la colère des jeunes, qui dénonçaient ce week-end *« une justice à quarante vitesses »* et une justice *« pour les Arabes et une autre pour ceux qui ont les moyens de payer et d'avoir un bon avocat »*. La réouverture de la pharmacie, deux jours après le drame, avait déjà attisé les passions.

Dimanche soir, les élus du secteur étaient désemparés face à une flambée de violence qui traduit le profond malaise social d'une région où la situation économique est très dégradée. Les jeunes, qui avaient à l'esprit les récents événements de Toulouse, n'ont pas été calmés par le projet, annoncé samedi, de création d'une association de jeunes dans le quartier de la victime.

Le rassemblement organisé dimanche après-midi s'est arrêté un instant sur le pont de Rehon pour observer une minute de silence à l'endroit où le jeune homme est mort. Le député (PS) de Meurthe-et-Moselle et maire de Longwy, Jean-Pierre Durieux, a reçu les manifestants en compagnie d'un commissaire. Les deux hommes ont insisté sur leur volonté de maintenir le dialogue avec les jeunes. Un débat assez vif s'est improvisé, où il a rapidement été question de racisme, de désir de dignité et de justice.

Monique Raux

Une violente tempête a touché le département du Finistère

LA BRETAGNE a subi une violente tempête dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 décembre. Dans le port de Loctudy (Finitère), trois bateaux ont coulé et une trentaine d'autres ont été endommagés. Les pompiers du Finistère, premier département touché par la tempête, ont effectué 800 interventions entre 03 h 00 et 18 h 00 dimanche.

Les rafales de vent ont atteint 170 km/h à la pointe du Raz, 160 km/h à Ouessant, 130 km/h à la pointe de Penmarc'h, et 90 à 100 km/h à Rennes, Nantes, Quimper et Dinard. Le préfet du Finistère, Jean-Marc Rebière, a indiqué qu'il allait saisir les pouvoirs publics pour faire reconnaître l'état de catastrophe naturelle et obtenir une indemnisation des victimes.

La mère de la petite Laïla refuse de renvoyer sa fille en Egypte

APRÈS le refus des juges de la cour d'appel de Rennes, jeudi 17 décembre, de lui accorder l'autorité parentale, Sérénade Chafik-Mosset, toujours convaincue que sa fille sera excisée si elle rentre en Egypte auprès de son père, continue son combat pour garder Laïla, huit ans, auprès d'elle. Le père, qui vivait avec la fillette, accuse son ex-femme d'avoir trompé sa confiance en retenant Laïla, venue voir sa mère en France pendant les vacances d'été.

Franco-égyptienne depuis son remariage avec un Français, Mᵐᵉ Chafik-Mosset veut demander la nationalité française pour sa fille afin, dit-elle, *« que toute l'affaire se joue selon le droit français »*. Laïla va, en tout cas, sortir de la clandestinité où elle vivait depuis un mois : la cour d'appel a annulé la décision rendue fin octobre par le juge des affaires familiales de Nantes, qui ordonnait son retour en Egypte en application de la convention franco-égyptienne – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CORSE : une villa située sur l'île de Cavallo (Corse-du Sud) a été détruite**, samedi 19 décembre, par une charge de forte puissance. Le propriétaire, M. Pierluigi Vignuzzi, d'origine italienne et administrateur de la société gérant l'essentiel des installations des îles Lavezzi, avait affirmé à la justice, fin 1996, avoir été victime d'un racket organisé par les nationalistes.

■ **RELIGION : le mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)** a protesté, samedi 19 décembre, contre la couverture du *Figaro magazine* intitulée *« l'Islam contre les chrétiens »* et représentant *« des chrétiens lynchés par des musulmans à Djakarta (Indonésie) »*. La couverture du magazine est qualifiée de *« raciste »* par le MRAP et jugée *« d'autant plus provocatrice qu'elle est éditée le premier jour du Ramadan »*. Selon un communiqué, il s'agit *« d'une véritable provocation à la haine contre l'Islam »*, et d'un *« amalgame inacceptable entre l'Islam et les musulmans intégristes »*.

■ **VIOLENCE : la bibliothèque municipale de Sartrouville (Yvelines) a été endommagée par** un engin incendiaire samedi 19 décembre, dans le quartier des Indes où une voiture a également été brûlée. Une enquête a été confiée au commissariat de Sartrouville. Le 14 septembre, la bibliothèque avait déjà été l'objet d'un incendie criminel, faisant de gros dégâts parmi le mobilier et les ouvrages.

■ **JUSTICE : le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) réuni en conseil syndical,** vendredi 18 décembre, a renouvelé entièrement son bureau. Anne Crenier, juge au tribunal de Créteil, a été élue présidente du syndicat et Gilles Sainati, juge d'application des peines au tribunal de Montpellier, a été élu secrétaire général.

■ **La cour d'appel de Lyon** a condamné un ancien vicaire de la paroisse de Gex (Ain), âgé de trente-six ans, à dix-huit mois de prison avec sursis et obligation de suivre une cure psychologique. Le prêtre avait exigé de jeunes garçons ans qu'ils dorment nus avec lui. Reconnus par le vicaire qui, depuis, a été nommé dans un lieu de retraite pour adultes, les faits avaient été révélés par l'une des victimes à sa famille – *(Corresp.)*

■ **Patrice Delmas et Aklim Ouarti**, qui comparaissaient devant la cour d'assises de Seine-Saint-Denis pour homicide volontaire et complicité à *la suite du décès*, le *28 mai 1982, d'un jeune, tué par balles au pied d'un* immeuble, ont été condamnés pour tentative d'homicide volontaire et complicité, vendredi 18 décembre, à quatre ans et demi de prison (dont trois avec sursis) pour Patrice Delmas, et à trois ans et neuf mois de prison (dont trois avec sursis) pour Aklim Ouarti. Ayant déjà purgé ces peines lors de leur détention provisoire, ils sont sortis libres du palais de justice, sous les protestation des parents de la victime.

Les nouvelles routes de Londres

Autoroute A 16 ouverte en mai ; liaison aérienne régulière depuis Cergy-Pontoise créée en novembre ; Eurostar bientôt bénéficiaire ; tunnel sous la Manche plébiscité. Avant que le TGV ne gagne du terrain sur le sol anglais en 2003, la capitale du Royaume-Uni est encore un peu plus aux portes de Paris

LONDRES
de notre envoyé spécial

Le 8 décembre, un Russe âgé de trente-six ans a été interpellé dans le tunnel sous la Manche, alors qu'il n'était pas loin de déboucher côté français. En échappant par miracle à l'effet de souffle du TGV, ce piéton *sous-marin a fait la preuve*, par l'absurde, que presque tous les moyens sont bons pour traverser le Channel. De fait, jamais sans doute, par air, mer, rail et route, les liaisons entre le pays de Shakespeare et celui de Molière n'ont été aussi diverses, commodes, économiques, à la veille des fêtes qui transforment Londres en décor, enguirlandé et scintillant, de conte de Noël et à l'approche des « soldes » qui font d'Harrod's et d'Oxford Street les paradis, un peu illusoires, des amateurs de shetland et de *tweed*.

La section Abbeville - Boulogne-sur-Mer de l'autoroute A 16, mise en service le 15 mai (presque en catimini, eu égard aux polémiques entourant le président du conseil régional de Picardie, Charles Baur), constitue la plus récente des « ouvertures » vers l'Angleterre. Ce nouveau tronçon de 72 kilomètres, qui connecte l'Ile-de-France au *Nord - Pas-de-Calais* ne se contente pas de rapprocher la capitale des plages de la côte picarde et de la côte d'Opale – au bout du macadam, Le Touquet mérite à nouveau son sous-titre désuet de Paris-Plage –, il ouvre une voie di*recte vers l'Angleterre*.

L'A 16, pourtant, loin d'être une « pénétrante » vers Paris, doit se mériter. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, a décidé d'épargner une nouvelle blessure à la banlieue nord de la capitale et ne consentira qu'à son raccordement à la Francilienne : il faut donc aller la chercher à L'Isle-Adam (Val-d'Oise), à quelque 28 kilomètres de *Notre-Dame*. Mais ensuite, elle offre un itinéraire confortable vers Beauvais, Amiens, Abbeville et le littoral pour rejoindre Boulogne (218 kilomères) ou Calais. Alors que l'A 1, gérée par la même Société des autoroutes du *nord et de l'est de la France* (Sanef), part du périphérique parisien mais atteint un niveau de fréquentation dissuasif, de l'ordre de 50 000 véhicules/jour (le plus fort de France), dont beaucoup de camions, l'A 16 culmine à 8 300 véhicules/jour en 1998. La progression du trafic est de l'ordre de 15 % l'an depuis 1994.

L'A 16 offre aussi quelques richesses paysagères : l'aire de service de Sailly-Flibeaucourt propose *caféteria panoramique*, belvédère avec vue (imprenable sauf par la brume) sur la baie de Somme, marais reconstitué, éolienne géante et diaporama. Après le plat pays, l'autoroute s'offre un grand ouvrage d'art avec le viaduc d'Echingen (1 300 mètres à 75 mètres du sol) à la porte sud de Boulogne.

DÉBOUCHÉ EXPRESS

L'A 16 est encore la *version moderne* de la traditionnelle « route du poisson » : le premier port de pêche fraîche français trouve ainsi un débouché express vers le sud, tout en accueillant le terminal d'une ligne de ferries vers Folkestone (les catamarans d'Hoverspeed) qui n'a pas attendu l'appel d'air de l'autoroute pour reprendre des couleurs (+ 31 % de trafic depuis deux ans). *Une trentaine de kilomètres plus loin*, l'A 16 débouche sur la ronde incessante des ferries de Calais et sur Eurotunnel. Tous trafics confondus, le tunnel avale chaque jour ses trois cent soixante trains et représente, en tonnage, la ligne la plus chargée du monde.

La navette (Shuttle), Calais-Douvres se fraye un chemin sous la Manche au rythme d'un départ *toutes les quinze minutes*. En 1997, elle avait transporté 2,32 millions de véhicules, en 1998, elle franchira le cap des 3 millions, autocars compris, qui donne une idée du nombre de personnes transportées. Selon les responsables d'Eurotunnel, l'exploitation est devenue bénéficiaire, et la navette se serait taillé 50 % à 60 % des parts du marché transmanche.

Ces échappées par route et mer, ou route et rail, constituent pour les groupes ou les familles les moyens les plus économiques de rejoindre l'Angleterre. La voiture permet aussi de musarder dans le Kent, d'apprécier les plages datées années 60, les cottages et les pubs douillets du « jardin de l'Angleterre ». A l'inverse, du cœur de Paris mais aussi de beaucoup de métropoles régionales, l'Eurostar – 300 kilomètres/heure jusqu'à Calais, 160 kilomètres/heure sous la Manche et à travers le Kent – cultive les forts atouts du centre à centre, du confort et de la fiablité, même si un engorgement des trafics croisés provoque parfois des retards entre Ashford et Londres.

La privatisation de British Railways et la déliquescence du ferroviaire qui s'en est suivi ont constitué un handicap pour le démarrage d'Eurostar outre-Manche. « *Les Anglais étaient obligés de « vendre » du train, terriblement discrédité, alors que de notre côté, grâce à l'excellente image du TGV, nous pouvions « vendre » du Londres* », observe un représentant français d'Eurostar : *les études de marché* estimaient que la clientèle Eurostar serait au deux tiers anglaise, en fait, les voyageurs britanniques ne représentent « que » 50 % (contre 34 % de Français).

Pour garantir une vitesse de croisière à travers un « management unifié », un consortium a été mis en place en juin anglo-belgo-français (la SNCF est engagée à hauteur de 35 %), *afin de gérer l'exploitant* Eurostar UK. La mission première de ce consortium est d'améliorer le service et sa notoriété, afin de séduire une nouvelle clientèle, d'accroître les parts de marché et ainsi de redresser les comptes.

GAGNER 20 MINUTES

Les résultats espérés de ces efforts (particulièrement en direction d'une clientèle fortunée avec la première classe et la First Premium se présentant comme « *supérieure à la classe affaires du transport aérien* » permettraient de construire la ligne à grande vitesse sur le sol britannique, qui ne doit pas attendre grand-chose des finances publiques. Dans la *meilleure* des hypothèses, un premier tronçon d'environ 80 kilomètres pourrait être mis en service en 2003 entre Folkestone et la banlieue de Londres. Il permettrait de gagner environ 20 minutes sur le temps de parcours actuel. Le plus délicat restera à réaliser, sur une vingtaine de kilomètres : la traversée de la banlieue londonienne, via un très long tunnel, après que la ligne se soit divisée en deux branches terminales. *Si tout va bien, c'est en 2007* que l'Eurostar, « TGV » de bout en bout, pourra entrer, après seulement 2 h 30 de voyage, dans la gare de Saint-Pancras – étonnant bâtiment néo-gothique qui jouxte King-Cross Station, au nord du quartier de Bloomsbury et du British Museum – entièrement rénovée. Le très moderne terminal de Waterloo international deviendrait alors une destination-bis.

Depuis son lancement, en novembre 1994, Eurostar a conquis 65 % du marché air-fer entre Paris et Londres et transporté près de 20 millions de passagers, avec une croissance du trafic voisine de 20 % depuis deux ans. Si le taux moyen d'occupation varie entre 45 et 65 % en semaine, il dépasse fréquemment 75 % les week-ends. C'est donc essentiellement grâce aux touristes que, côté français, Eurostar perd de moins en moins et peut même envisager l'équilibre autour de l'an 2000.

Robert Belleret

Embarquement immédiat à... Cergy-Pontoise

Depuis le 16 novembre, une compagnie aérienne britannique à bas tarifs, Debonair, assure deux allers-retours quotidiens entre Cergy-Pontoise (*aérodrome de Cormeilles-en-Vexin, propriété d'Aéroports de Paris*) et Londres-Luton. Les deux pistes de 1 800 mètres et l'équipement de l'aérodrome du Val-d'Oise (qui accueillait jusqu'en 1995 une simple ligne d'affaires vers Londres-Gatwick) permettent d'utiliser des quadriréacteurs modernes (BAE146) de soixante-douze ou quatre-vingt-quatorze places. Avec plusieurs atouts : un prix très bas (607 francs TTC l'aller-retour) lié au faible coût des taxes aéroportuaires, un parking gratuit de trois cent cinquante places, une navette gratuite depuis le RER A et un embarquement vraiment immédiat (on peut encore passer la douane à cinq minutes du décollage). A vingt minutes de la Défense, Cergy-Pontoise peut *espérer profiter d'une forte densité d'entreprises*, dont beaucoup sont anglo-saxonnes. Actuellement, les week-ends assurent le meilleur taux de remplissage : autour de 70 %.

Le Pays basque invente la coopération intercommunale franco-espagnole

BAYONNE
de notre correspondant

Les maires d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) et des cités espagnoles de Fontarrabie et Irun devraient signer, mercredi 23 décembre, l'acte de création du Consorcio Bidassoa-Txingudi, premier organe transfrontalier de coopération intercommunale.

Vivant sur chaque rive du fleuve Bidassoa, les 55 000 habitants d'Irun, les 11 600 Hendayais et les 14 000 Hondarrabitars (de *Hondarribia*, nom basque de Fontarrabie) ont vécu les hauts et les bas d'une économie basée *sur la frontière et* les échanges terrestres, routiers et ferroviaires : croissance continue du transit à partir de 1986, avec l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne, mais remodelage des flux routiers avec le marché unique en 1993 et la suppression des opérations de douane sur les marchandises.

« *Déjà, à cette époque*, rappelle Raphaël Lassalette, maire PS d'Hendaye, *nous avions tenté de réagir en commun à cette disparition des frontières qui déséquilibrait nos économies* » avec, en 1991, la mise au point le « plan stratégique Bidassoa 1993 » et en 1993, celle de l'« eurodistrict » Bidassoa-Txingudi. « *Toujours la même volonté, mais sans grands moyens* », résume Alberto Buen, maire socialiste d'Irun : pour investir de concert ou coordonner le traitement des déchets, encore faut-il avoir la capacité juridique de le faire. Or les relations internationales étaient l'apanage exclusif des Etats jusqu'à la ratification, le 10 mars 1995, du traité de Bayonne, qui donne aux collectivités territoriales françaises et espagnoles les moyens juridiques d'une collaboration transfrontalière. « *Elles pourront*, expliquait Alain Lamassoure (UDF), alors ministre français des affaires européennes, *soit participer directement à des structures de coopération existantes chez le voisin, soit en créer avec lui, du type syndicat de communes à la française, ou* consorcio *côté espagnol.* »

UN PRÉSIDENT TOURNANT

Le Consorcio aura une personnalité *juridique* à caractère public et son siège à Irun, un budget alimenté pour moitié par cette ville, pour moitié par les deux autres, à parité. *Il aura un « conseil général »* composé de trois représentants de chaque municipalité et élira un président tournant pour un an. La coopération portera sur le tourisme, la culture, la vie sociale et le développement économique. « *Parmi nos premiers projets, nous avons un itinéraire culturel entre les trois cités*, détaille Serge Peyrelongue, secrétaire général d'Hendaye, *mais aussi un centre de foire et d'exposition à Irun, voire une maison de l'Europe sur l'ancienne frontière.* »

Si Irun et Hondarribia sont soudées en faveur du Consorcio, la municipalité d'Hendaye est divisée : la majorité socialiste et l'UDF sont pour, mais les communistes s'opposent à cet « *organisme supranational dangereux* » et demandent, comme le RPR, un référendum local.

Michel Garicoix

HORIZONS

ENQUÊTE

1 LES MÉDECINS EN ÉTAT D'URGENCE

Boire toute l'angoisse des patients

L'HOMME marche sur une esplanade battue par le vent. Le ciel est gris. Ce matin, il a vu trois personnes atteintes d'un cancer, deux de dépression nerveuse : il s'engouffre dans le restaurant où, comme chaque midi, il déjeune d'une soupe aux nombreux condiments. L'homme fut cardiologue, préféra embrasser la médecine généraliste, il y a vingt-cinq ans. Samedi, une femme est restée deux heures dans son cabinet. Elle a voulu se jeter par la fenêtre puis s'est calmée. *« Elle m'avait communiqué son angoisse, je ne la contrôlais plus. »* L'homme, appelons-le Alexandre, aime être une éponge. Depuis quelques années, il a vu des patients d'un nouveau type se précipiter dans son cabinet pour dire mécaniquement : *« Révision générale docteur ! » « Je veux le ketchup »*, exigent certains, *« le check up ! »*, demandent les autres.

Le médecin allume une cigarette. *« Je fume beaucoup »*, dit-il. Un jour, il éprouva des douleurs persistantes au larynx : *« Je ne savais pas pourquoi, j'en étais certain : j'avais un cancer. J'ai écumé les ORL, puis je suis allé voir un patron en cancérologie. Pendant ce temps-là, un patient était venu me voir pour une angine. Je l'auscultais, je me disais :* "Et moi j'ai un cancer". »

Jeune interne à l'hôpital, Alexandre avait entendu ses confrères assener aux patients alcooliques : *« Chaque verre que vous buvez est un clou que vous vous plantez dans le cœur. »* Lui-même s'était un jour emporté devant un malade de vingt-sept ans qui n'avait pas renoncé à boire. *« Mais vous êtes fou, qu'est-ce que vous faites de votre vie ? »* Silence du patient. La voix du médecin redoubla d'intensité : *« Mais... Mais... vous allez mourir ! »* Le patient leva les yeux sur le médecin, répondit : *« Et vous ? »*

En y pensant aujourd'hui, l'homme au physique de bûcheron et à la voix soigneusement polie sourit. Il sait qu'il ne fallait pas parler comme cela. Il voudrait arrêter de fumer, hésite. *« Ne serait-ce pas reconnaître que la maladie est déjà là ? »*

Entendre. Les symptômes, tous les symptômes. Ces signes qu'il faut déchiffrer, dissimulés sous le sable des corps, des mots et des vies. Ce souffle qui siffle presque imperceptiblement, ce souffle *« humé »*, *« spiratif »* ou *« râpeux »*, ces crissements du cœur, ce léger roulement de tambour qui, seconde après seconde, remonte le long d'un stéthoscope. Entendre, laisser venir à soi ce que le patient connaît le mieux, le savoir qu'un être humain a de son corps, la vérité qu'il faut chercher, l'un avec l'autre, au-delà d'une palpation.

Se laisser envahir, en intervenant sans trop intervenir car, *« quand on pose des questions, on n'obtient que des réponses »*. Non, être prêt *« à boire l'angoisse »* de tout le monde et du monde, se méfier de soi comme d'un ennemi. Ne plus dire : *« La santé, c'est votre affaire. »* Ne plus se sentir Dieu le père, oublier ces mois passés en réanimation où l'on vivait dans l'illusion de sauver des vies toutes les minutes. Guérir, oui sans doute, mais soigner. Pas comme cet *« intello que j'étais quand j'étais jeune : puissant par son savoir et son ambition de lutter contre la mort, l'intello qui refusait de toucher à l'argent. "Pour cela, voyez avec ma secrétaire", disais-je aux patients sur un ton dégoûté »*. Mais écouter cette dame qui dit : *« J'ai de la fièvre, docteur, j'ai 37,8.*

– 37,8, c'est pas de la fièvre, ça.

– Pour moi, si, ma température normale, c'est 36,6. » Ecouter cette autre femme, diabétique, qui depuis deux ans se plaint de douleurs

Entendre les symptômes. Ces signes qu'il faut déchiffrer, dissimulés sous le sable des corps, des mots et des vies. Se laisser envahir, en intervenant sans trop intervenir, car, « quand on pose des questions, on n'obtient que des réponses »

cardiaques, et qui malgré les auscultations, les électro-cardiogrammes, ne présente rien de décelable. L'écouter car elle répète qu'elle a mal. Elle le répète et ce jour, en pleine consultation, le pourtour de ses narines devient bleu, merde, elle est en train de faire un infarctus *« dans mon cabinet, et elle le disait depuis des mois »*.

Expliquer, donner un cours de médecine en prenant un crayon, dessiner, *« renvoyer au patient ce qu'on a compris et réentendre, une fois encore, la subjectivité de ce patient »*. Comme ce malade qui a retrouvé sa flexibilité du genou après un traitement mais qui se plaint d'avoir toujours aussi mal. Réfléchir à son propre pouvoir, tant *« il est vrai que lorsqu'un malade s'abandonne à son médecin émotionnellement, presque de façon médullaire, cela marche »*. Oser affronter aussi le paradoxe de constater que *« certains malades se soignent de la jouissance qu'ils tirent de l'impuissance du médecin à les soigner »*. Alexandre ne déteste pas l'ironie.

CERTAINS jours, il lui arrive d'imaginer qu'il serait *« plus peinard à vendre des crayons »*. Comme chez de nombreux praticiens, l'ordinateur est entré dans son cabinet. Les logiciels d'aide au diagnostic seront peut-être plus sophistiqués qu'un cerveau humain mais rien ne remplacera le médecin et son aptitude à s'imprégner de tous les signes, pense-t-il. Il aime sa médecine, il en vit de moins en moins. *« Heureusement, dans le passé, j'ai mis de l'argent de côté, j'ai acheté mon appartement »*, confie-t-il. L'homme déclare gagner 15 000 francs par mois. Il observe l'omnipuissance des laboratoires pharmaceutiques, la menace de l'irruption d'un marché privé de la santé, l'informatisation, la tentative de mise au pas des médecins par la Sécurité sociale. Et dit : *« Nous, on tombe en désuétude. »*

Elle, elle court place de la Bastille. Ce matin-là, Agnès n'a pas son scooter. Elle se cogne contre les passants à l'ombre de l'Opéra, la voilà rue du Faubourg-Saint-Antoine à chercher la bonne ruelle. Elle est en retard. C'est la deuxième fois qu'elle voit sa patiente. Au deuxième étage d'un immeuble, une jeune femme, en jogging, ouvre et se concentre pour remuer ses lèvres, *« Bon... jour »*. Fait quelques pas, se tord les genoux, balance les épaules et s'écroule sur un lit au milieu de son studio qui sent le renfermé. Les deux femmes s'observent, Agnès a le visage grave, la jeune femme dit : *« Ça dérape, j'espère que ça va. »* C'est elle qui a appelé ce matin pour une visite en urgence. Infirmière à l'hôpital, elle est devenue hémiplégique il y a quelques semaines à la suite d'une poussée de tension. Elle a éclaté en sanglots ce matin.

Maintenant, elle observe Agnès après que celle-ci l'a auscultée. Ne dit rien. Une gravure d'un port breton est accrochée au mur. Partout des cassettes vidéo encombrent ce qui reste d'espace autour du lit. Agnès lui parle doucement, prend sa main. La jeune fille ne la regarde pas, prononce les yeux dans le vague : *« Je n'ai pas d'avis. Je sais que je vais pas rester comme ça. »* Elle se touche la joue, laisse tomber sa main : *« J'ai une trouille, j'ai une trouille que ça se repète là-haut »*, dit-elle, en désignant son front.

Agnès lui annonce qu'elle étudie la possibilité de la faire entrer dans un service hospitalier pour la surveiller et stabiliser le traitement pendant quelques jours. Ensuite, elle va tenter de trouver une infirmière à domicile qui n'a pas encore dépassé son quota d'heures fixé par la caisse d'assurance-maladie. *« Elle viendrait trois fois par semaine, elle surveillerait votre tension, elle vous aiderait à prendre une douche. »* La jeune fille regarde par terre. Le téléphone sonne, elle se tourne difficilement vers l'appareil : *« Non, ça va, y'a le docteur, je te rappelle. C'est ma sœur, elle a peur, elle aussi, elle fait de la tension, elle a peur pour elle.*

– Vous avez tort de ne pas vous plaindre. Si on ne se plaint pas, on n'est pas entendu », insiste Agnès, qui lui demande si elle va dehors. *« Pour la rééducation, oui, autrement je n'ose pas. C'est de la timidité, je sais pas à quel moment je vais être crevée. »* Le silence à nouveau, et les yeux baissés. *« Ça n'a plus rien à voir avec la vie que je menais avant. »* Agnès lui parle d'une aide-ménagère qui pourrait venir, elle ne réagit pas. *« Je pensais pas avoir encore des poussées de tension, je ne sais plus si je peux m'activer »*, ajoute-t-elle d'une voix chevrotante. Agnès lui prend une main, lui caresse la cuisse, elle s'est collée contre elle, elle lui chuchote à l'oreille : *« Vous ne pouvez pas tout faire avec des efforts, il faut vous adoucir le quotidien. »* La jeune fille se retient de fondre en larmes. Agnès lui parle d'autres patientes qui ont le même souci qu'elle. *« Elles se sont organisées, elles se bagarrent pour les transports. Ce ne sont pas d'horribles bonnes femmes. Je vois que vous avez un ordinateur, vous pourriez entrer en réseau avec elles. Elles vont chez le même kiné, M. T.*

– C'est mon kiné aussi !

– Ah bon ? » Et les deux femmes se sourient. Agnès lui reparle aussitôt, doucement, d'une aide-ménagère. *« on se débrouillerait pour ne pas avoir une andouille, comme j'en connais à Paris, qui vous achèterait une boîte de raviolis quand vous avez*

« Certains malades se soignent de la jouissance qu'ils tirent de l'impuissance du médecin à les soigner »

envie de vomir ». La jeune fille éclate de rire. Agnès la serre dans ses bras : *« Faut changer, vous êtes emprisonnée dans cette organisation où vous voulez tout faire toute seule.*

– Ben, faut faire avec.

– Non, faut faire faire les choses. »

La jeune fille prend un ton joyeux : *« Je suis hyper-indépendante, normalement.*

– Ça n'a rien à voir, être indépendant et se faire aider. »

Les deux femmes se séparent. Soulagée, épuisée, la patiente reste sur son lit. Agnès referme la porte toute seule. La consultation a duré quarante minutes. Dans l'ascenseur, Agnès confie qu'elle ne supporte plus *« qu'on pense que les gens appellent le médecin pour rien »*.

Malek, lui, marmonne, la tête sous le capot de sa voiture, un samedi soir sous la pluie, dans une rue déserte de Sarcelles (Val-d'Oise). *« C'est pas vrai, mais pourquoi j'ai oublié d'emmener ma clé de 10 ! »* L'alarme de sa vieille Golf lui joue des tours, il lui faut bidouiller sa batterie, le patient qu'il vient de visiter n'a pas d'outil. Il arrête un promeneur avec son chien. Sur sa radio HF, Yasmina, la régulatrice, propose d'envoyer un collègue qui tourne du côté de Goussainville. Malek est généraliste urgentiste dans un groupement de médecins privés. Il se souvient de son « premier mort », il était étudiant, externe aux urgences de Besançon, il avait vingt et un ans. Un adolescent avait été fauché à Mobylette, tué sur le coup, victime d'un déplacement de la boîte crânienne. Le garçon reposait sur un lit d'hôpital, le corps et le visage intacts. *« J'étais tout seul pour annoncer sa mort à la mère, elle m'avait écouté sans broncher puis elle s'était assise près de lui, il était beau, on aurait cru qu'il dormait. Elle lui caressait les cheveux, elle lui parlait : "Ne t'inquiète pas Benjamin, je suis là, tout se passera bien". »*

FINALEMENT, Malek a trouvé une pince, redémarré sa voiture. Il cherche sa rue, codifiée sur son plan dans la case 92 A 4 par un logiciel qu'actionne Yasmina, au standard. *« Merde, erreur, le code est mal rentré, la rue est à l'autre bout de la ville. »* Entre deux terrains vagues, dans une totale obscurité, la voiture frôle deux ombres de rollers qui ondulent au milieu de la chaussée. Malek hurle au volant : *« Ils sont malades ! »*

Le jeune médecin arrive chez Arlette, une dame de soixante-quinze ans qui vit seule dans son appartement. *« J'ai appelé le commissariat, le Samu, et puis vous... J'ai fait une embolie pulmonaire il y a quinze jours. »* Elle lui présente ses résultats d'examens, son taux de prothrombine est deux fois plus élevé que la normale, elle risque de faire une thrombose. *« J'ai appelé mon médecin, hier, un vendredi à 17 heures, il était pas là. Il est un peu je-m'en-foutiste celui-là. »*

Malek l'ausculte, lui palpe les mollets, modifie les doses de son traitement. *« Vous allez prendre un quart de comprimé maintenant. »* Arlette revient de la cuisine avec un corbeille remplie d'une dizaine de boîtes de médicaments. *« Je m'angoisse très vite, docteur. Mon médecin, des fois il est bien, des fois il est dans la lune. Il me dit toujours : "Ça vient de vos nerfs". »* Malek détaille avec elle les médicaments : un anxiolytique, des bêtabloquants, un antidépresseur, un traitement contre le cholestérol, un autre pour la circulation du sang, *« je vais devenir folle avec tout ça, et pour mon embolie, il a fallu que je menace mon médecin d'aller voir moi-même un cardiologue, je sentais bien que j'étais pas bien »*. Arlette se touche les artères du cou, regarde Malek : *« Je risque pas de... »* Malek la rassure, même s'il lui explique qu'*« en médecine, le risque zéro n'existe pas »*. Arlette a envie de parler. Lorsque son mari l'a quittée, elle est restée inanimée quarante-huit heures, dit-elle, *« j'avais cinq, six médicaments contre la dépression, à l'hôpital, ils m'avaient dit : "Il est fou votre docteur" »*. Arlette est rassurée. Elle a les cheveux collés par la sueur. *« Je commence à avoir faim. Pour une fois que j'ai faim. »*

Agé de trente-cinq ans, Malek, originaire de Franche-Comté, aurait aimé être médecin urgentiste à l'hôpital. *« La dernière proposition de contrat, c'était un poste à Cahors, payé 9 000 francs net par mois. »* Il aime pourtant cet état de concentration où il faut allier l'écoute et la nécessité d'une décision rapide, hiérarchiser les dangers, *« aller droit au but »*, diagnostiquer parfois *« en première ligne »* (du premier coup) une tumeur de la glande surrénale, à opérer d'urgence, chez cette femme de vingt ans qui avait une tension à 25 et se plaignait d'énormes maux de tête, diagnostic confirmé par les examens complémentaires, *« peut-être un coup de bol »*, rectifie-t-il. Il ne déteste pas convaincre cette femme gitane dans sa caravane d'aller ce soir à l'hôpital car elle n'a qu'un rein et que l'infection urinaire dont elle souffre exige une surveillance.

Ils écoutent, rassurent, soignent. A leur consultation ou chez leurs patients, les médecins tentent de soulager les souffrances d'une population qui voudrait croire au miracle sur ordonnance. Au mal-être des malades répond le malaise des fils d'Hippocrate

Le voici à palper, un samedi soir, le ventre d'un enfant dans un pavillon de banlieue où résonnent des chants grégoriens. *« Il se plaint depuis quinze jours, cet après-midi, il a dormi deux heures »*, annonce sa mère, près d'une table où est posé un livre de Jean Paul II, *Foi et Renouveau*. Malek insiste pour que la mère inspecte l'intérieur de la gorge de son enfant : *« Regardez, vous voyez, c'est une angine blanche. »* *« Mais le ventre alors, vous ne croyez pas qu'une radio, ou une écho... ? »* Malek insiste pour lui démontrer que toute suspicion d'appendicite est à écarter. Dans une autre maison, il fera la même chose, cette fois pour désamorcer une angoisse sur la méningite. Dans un appartement, il se détendra un peu quand, après avoir demandé de pouvoir consulter, seul, le bébé avec sa mère, il voit rappliquer dans la chambre les cousins, les oncles, les tantes de cette famille juive sépharade. Les enfants se précipitent sur le bébé, une tante joue au yoyo, *« attention, c'est la championne d'Europe de yoyo »*, clame un des enfants. Le bébé a une gastro-entérite. *« Mamour, mamour »*, susurrent les enfants au bébé.

Il est minuit. Malek dit que ce soir, cela n'a pas été trop terrible. *« Le plus dur, c'est de voir des mères qui ont déjà consulté leur médecin la veille, sont allées aux urgences le matin, vous appellent le soir, tout ça, parce que les symptômes de la gastro de leur enfant ont évolué. Faut refaire le boulot à zéro, c'est la responsabilité du dernier médecin consultant qui est engagée. Après, faut convaincre que le diagnostic et le traitement étaient bons. Pas dire à la mère :* "Vous êtes complètement folle", *mais quand même, lui faire comprendre qu'elle abuse un peu. »*

Malek répète : *« On est dans une société de services et de consommation. »* Et la médecine, à l'entendre, a de plus en plus de mal à échapper à ce qu'il appelle *« cette folie »*. *« Des fois, j'ai l'impression d'être à la botte des patients. Quand j'arrive, ils ne disent pas bonjour, on sent une agressivité. Les gens se rendent compte de leur précarité, on dirait qu'ils veulent surprotéger leurs enfants, les isoler de leur peur, les blinder contre le risque. En réalité, on passe notre temps à sécuriser les parents. »* Issu d'une famille de sept enfants, élevé seul par sa mère, ouvrière à l'usine, Malek a fait ses études en faisant des aides opératoires le matin dans une clinique.

« Moi, je sais d'où je viens. Quand le conseil général a développé l'aide médicale gratuite, ça m'a soulagé. Ça a évité la honte de celui qui à la fin de la consultation disait : "Je peux pas vous payer docteur." *Maintenant, les gens appellent, certains auraient pu attendre, on sent qu'il y a une autre demande, qu'ils n'ont plus rien d'autre, ils se raccrochent à ça. Mais qu'est-ce qu'on peut y faire ? »* Pour lui, enfant, *« médecin, c'était une profession prestigieuse »*. *« Tu seras médecin, mon fils ! »*, sourit-il en se rappelant ses premiers succès à ses examens. *« J'avais la vision du praticien qui faisait tout pour arriver au mieux. Maintenant qu'on entre dans une maîtrise comptable, on va se sentir bridé. Si je dois faire mille actes par an qu'est-ce que je fais si au mille et unième on m'appelle pour un infarctus ? »* Malek ne se sent pas l'âme d'un comptable.

« Quand le conseil général a développé l'aide médicale gratuite, ça m'a soulagé. Ça a évité la honte de celui qui, à la fin de la consultation, disait : "Je ne peux pas vous payer, docteur" »

AGNÈS, avant d'aller voir sa patiente hémiplégique, est arrivée à 7 heures du matin à son cabinet afin de remplir ses dossiers en retard. A 8 heures se présente un premier malade qu'elle connaît bien, *« en plainte psychomatique depuis longtemps »*. Elle le laisse parler, diminue sa dose d'anxyolitique parce qu'il somnole au travail : *« A la fatigue, s'ajoute l'impression d'avoir une maladie »*, dit l'homme. Puis vient David, quatorze ans – *« Oh ben alors, t'as des petits yeux, David ! »* –, victime d'un *« virus saisonnier »* : pas d'école, mais pas d'antibiotique non plus, *« Je te donne des gouttes pour les oreilles ; tu te dégageras les narines avec de l'eau et du gros sel. »* Puis un élève infirmier et ses sensations de brûlures urinaires. Les examens ne donnent rien, *« Je suis en stage en psychiatrie, les malades sont sous clé, une partie du personnel est en grève. Au début j'étais terrifié, j'ai l'impression de ne rien apprendre. »* Après un long entretien, le jeune homme plaisante : *« J'ai l'air si stressé que ça ? »* Aurélie, étudiante en psycho, a mal aux genoux, travaille trois jours dans un magasin de prêt-à-porter à la mode, *« On n'a pas le droit d'être assise, sauf pendant le temps de pause. »*

Les visiteurs des laboratoires attendent. Agnès les reçoit en regardant sa montre. *« Il y en a qui sont gentils. Et puis eux, s'ils n'ont pas ça, ils n'ont pas de boulot. »* Une petite dame maquillée et courtoise sort de grands classeurs publicitaires, papier glacé et en couleurs. *« Alors, nous avons une nouvelle molécule pour la baisse de la pression artérielle. D'après ce que les médecins disent :* "Quand vous l'associez à une autre molécule..." *»* Agnès, sceptique, l'interrompt : *« D'accord, d'accord, je vous en supplie, je suis déjà en retard. »* La petite dame s'exécute, fait défiler encore plus vite ses tableaux publicitaires : *« Alors, pour les gens agacés, énervés, un nouvel antidépresseur. La médecine évolue, elle est changeante. »* Agnès l'écoute, se retient d'ironiser, *« ... et pour le traitement de la ménopause, nous avons notre produit D... à un prix toujours abordable »*. *« Epargnez-moi, épargnez-moi, vos collègues attendent »*, conclut Agnès.

Celle-ci reçoit une jeune représentante du laboratoire qui a mis en service cette année le nouveau « médicament miracle » destiné à faire maigrir en provoquant des diarrhées graisseuses. *« Alors vous, c'est scandaleux. Vous vous êtes comportés comme pour le Prozac : une pub d'enfer auprès du grand public, à coups de flonflons et télé alors que les hospitaliers ne connaissaient même pas vos produits. Résultat : les gens viennent nous demander le médicament. On en a ras le bol d'être pris pour les connards de service. C'est terrifiant, minable, désastreux. Un produit qui évacue des graisses, c'est pas anodin du tout : il y a des molécules qui sont véhiculées par les graisses. »* La jeune représentante essaie de répondre : *« Vous avez le contrôle de vos prescriptions. »* *« Oui, c'est ça, après votre pub, c'est :* "Démerdez-vous." *De toute façon, je n'en donnerai pas avant six mois. J'attends. »* Un troisième visiteur commercial fait les frais du coup de sang. *« Mais*, s'étonne-t-il, après avoir à peine eu le temps de feuilleter ses prospectus. *On reprend rendez-vous quand ? »*. *« Novembre 1999 »*. *« Pensez à nous*, implore-t-il en essayant de plaisanter, *parce que d'ici novembre, vous aurez oublié nos produits. »*

L'homme sort un magazine médical grand public de sa poche, « Vous avez vu, docteur ? Enfin, je ne voudrais pas faire le diagnostic à votre place... »

Agnès, autrefois, était infirmière. Fille d'agriculteur d'Anjou, elle a fait ses études de médecine tout en travaillant à Rennes, puis à Paris, où elle fut admissible à l'internat, *« je n'y croyais pas, je n'ai pas continué, j'avais déjà lâché »*. Ici, dans le 11e arrondissement de Paris, elle a découvert, il y a vingt ans, *« la CGT, les juifs, les artisans intellos, les grands bourgeois »*, des mondes qu'elle ne connaissait pas. Ce midi, après ses visites, elle s'est avalé un bol de céréales avec du lait, avant d'enchaîner sur d'autres consultations : des rhumatismes, une insuffisance respiratoire, une dépression nerveuse lourde, un rhume, un traitement de substitution à l'héroïne, une consultation en gériatrie, un cholestérol, un diabète. Elle se souvient à l'hôpital avoir rencontré de grands cliniciens, *« des humanistes, qui parlaient bien, écoutaient bien, ils avaient un grand respect »*. A 19 h 30, elle reçoit une jeune femme dont l'ex-mari, ancien toxico, a eu une crise de démence la nuit dernière. L'entretien dure près de trois quarts d'heure, car, transporté par les pompiers, l'ex-mari s'est échappé de l'hôpital. Agnès passe plusieurs coups de téléphone pour trouver le bon service de psychiatrie. La sœur d'un grand malade vient à l'improviste. A 21 heures, Agnès a promis à une personne âgée de passer la voir. Agnès a acheté son cabinet, travaille souvent treize heures par jour. Elle déclare gagner, après impôts, 20 000 francs par mois.

MARC, lui, voulait « démythifier » la médecine. *« Il y avait la voie royale, interne à Paris, et à la fin des années 70, d'autres délibérément s'installaient en ville parce qu'ils croyaient que la médecine, ça ne s'apprenait pas seulement dans les bouquins mais avec les petits, les vieux, les jeunes, les cons, et qu'on pouvait avoir tout autant une exigence hospitalière »*, dit-il presque automatiquement. Il s'entend bien avec les services du CHU de sa ville, commune de la petite couronne. *« Dès que j'ai besoin d'un plateau technique, j'appelle. »* Le voici en consultation recevant une femme, souffrant d'une pathologie sérieuse, la maladie de Behcet. Une musique de Michel Petrucciani s'échappe de son ordinateur. *« A l'hôpital, on était trois, l'une est morte, l'autre est en chaise roulante*, raconte la dame. *Et moi, je suis là. »* *« Ça va continuer »*, lui répond Marc. *« J'avais augmenté la cortisone, maintenant on va la diminuer »*, lui explique-t-il après avoir constaté qu'elle avait retrouvé un bon niveau de sensibilité nerveuse. Il vérifie encore ses bras. *« Des fois, j'ai des douleurs. »* *« Ben, moi aussi »*, enchaîne le docteur. *« C'est vrai, c'est la jeunesse qui passe »*, dit-elle, presque joyeuse.

Un motard vient pour un furoncle, en précisant en fin de consultation que *« faudrait pas oublier la pillule pour madame »*. Une vieille dame se plaint de ses jambes qui gonflent avec son chauffage par le sol. Un homme de soixante ans ne peut plus conduire à cause d'une douleur très violente à la cuisse, mais surtout, *« ma femme voudrait qu'on me fasse des analyses de globules rouges, des blancs, du bon et du mauvais cholestérol, de la prostate »*, énumère-t-il. L'homme ne répond jamais directement aux questions du médecin, répète *« Je me néglige »*, puis d'une voix émue : *« Vous avez sauvé mon fils du cancer, ça, je n'oublierai jamais docteur. »* Marc est d'accord pour un examen de la prostate mais pas pour le cholestérol : *« On l'a fait, il y a un an, les résultats sont bons. »* *« C'est Aubry qui vous emmerde ? Moi, je suis prêt à les payer sans me faire rembourser. »* Marc lui dit non d'une autre manière. *« Bon, bon, je vous fais confiance, vous savez bien. »*

Le médecin fait un chaleureux *« Ah, madame C. »* à la patiente suivante. En réalité, il est prêt à bondir sur son téléphone et à appeler les urgences. *« Donnez-moi vite ces résultats. »* *« Ils ont l'air d'être bons »*, dit la septuagénaire victorieuse, accompagnée de sa fille au cas où. *« Je ne vous cache pas qu'il y a deux jours j'avais très peur des symptômes que vous décriviez. Vos céphalées, c'étaient tous les signes de la maladie de Horton. »* *« De toute façon, je vais nettement mieux »*, sourit la dame. *« Pour les angoisses, vous n'avez pas quelque chose ? Avec toutes ces fêtes... »*, précise-t-elle. Le médecin lui prescrit un médicament à base de plantes *« qui n'est pas remboursé par la Sécurité sociale »*. Une copine de Marc, infirmière-panseuse, d'origine tahitienne, vient soigner sa rhinite tout en faisant de la retape pour Bora Bora d'où elle revient de vacances. Un analyste-programmeur à la RATP s'est bloqué le dos et demande un avis sur les chiropracteurs. Une femme vient, accompagnée d'une amie, se faire vacciner contre la rubéole. *« J'ai l'impression, moi, que je n'ai plus aucun vaccin à jour »*, dit la copine. Un machiniste de métro, musicien, fait un début de surdité, *« et toi c'est rien*, précise le médecin, *par rapport à certains délires de Walkman »*.

Un homme de quarante ans s'est fait enlever la thyroïde, a connu onze fractures depuis qu'il fait du sport. Il a amené à Marc sa fille de quartorze ans parce qu'elle l'inquiète. *« D'abord, on a tous les deux mal au ventre, puis vous savez, vous lui aviez fait faire une radio pour ses problèmes respiratoires, ça n'a rien donné mais faudrait peut-être en faire une quand elle est nerveuse. En plus, elle nous développe un nouveau truc, elle a les mains gelées, elle ne peut plus faire de piano. »* L'homme sort un magazine médical grand public de sa poche, *« Vous avez vu docteur, enfin, je ne voudrais pas faire le diagnostic à votre place... »* Le médecin balaie de la main le magazine. A la fin de ses consultations, il rend visite à un patient de cinquante ans, cancéreux, totalement amaigri, que l'hôpital a renvoyé chez lui. L'homme se réchauffe devant la cheminée. La semaine dernière, les policiers ont apporté à Marc le corps d'un jeune mort dans une cage d'escalier, *« les dealers lui avaient donné une saloperie »*.

« Personne n'est bien dans cette profession. On ne sait pas à quelle sauce on va être mangés »

Sur l'écran de l'ordinateur du médecin flotte un cosmonaute dans une nuit étoilée. Il touche de sa main une navette spatiale et derrière, la lune apparaît, en grand. Marc dit qu'il a croisé un confrère, installé dans sa ville. *« On ne se parlait pas depuis quinze ans et là on était tout contents de discuter. Personne n'est bien dans cette profession, on ne sait pas à quelle sauce on va être mangés. »*

La nouvelle attitude des patients, le « flicage » de la Sécu, l'informatisation des cabinets, les formidables bonds en avant technologiques, c'est vrai : la médecine vit sa mutation. Marc tripote un petit silex entre ses doigts. Souvent, entre deux visites, il regarde par terre. *« Il y en a plein du côté de la Seine. »* Il ramasse des couteaux, des racloirs qu'il date de l'ère paléolithique. C'est sa passion secondaire, le voyage à remonter le temps, à se rapprocher ainsi des origines de la vie.

Dominique Le Guilledoux

PROCHAIN ARTICLE

Du stéthoscope à l'ordinateur

SERGUEI 98.

Alain Peyrefitte, académicien

« La condition essentielle du développement, c'est un état d'esprit »

L'écrivain, éditorialiste, parlementaire redit sa conviction que l'économie est d'abord affaire d'environnement culturel, religieux et mental. Il considère que le développement à l'échelle de la planète, la transition démocratique étant loin d'être achevée, reste « une exception miraculeuse »

« Dans *Le Miracle économique* et *La Société de confiance*, vous formulez et défendez l'hypothèse que le développement économique serait d'abord la résultante *d'un état d'esprit, d'un* ensemble de facteurs *« immatériels »*, culturels, psychologiques, religieux, etc., que vous regroupez sous l'expression *« éthos de confiance compétitive »*.

– L'analyse économique traditionnelle, de type libéral comme de type socialiste, privilégie ce qui est matériel, ce qui est mécanique et ce qui déterminerait ces éléments-là. Les deux facteurs fondamentaux de l'économie seraient le capital et le travail. Selon moi, ce sont des facteurs secondaires. Le capital, on en trouve toujours quand un projet est prometteur ; quant à la main-d'oeuvre, hélas, en ces temps de chômage, ce n'est pas elle qui manque. La condition essentielle du développement, c'est ce que j'appelle le tiers facteur immatériel, c'est-à-dire mental, culturel : au fond, l'élément humain. On a tout simplement oublié de mettre l'homme au centre du développement économique.

» Karl Marx assure que le protestantisme a été la religion vers laquelle sont allés les hommes d'affaires des pays du Nord parce que c'était la religion qui convenait à leurs affaires. Donc, la religion était une superstructure par rapport à cette infrastructure qu'était l'économie. Inversement, Max Weber dit que le protestantisme a déterminé le capitalisme, puisqu'il a préconisé d'abord l'accumulation du capital en encourageant l'ascétisme et parce que le succès en affaires était un signe de la prédestination divine. Or le capitalisme s'est épanoui entre le XIII[e] et le XV[e] siècle dans l'Italie du Nord. Si Weber avait raison, elle aurait été vouée à stagner, étant catholique.

» Si Marx avait raison, c'est elle qui serait devenue protestante. Ce qu'ont eu en commun l'Italie du Nord prérenaissante puis la Hollande et l'Angleterre protestantes, c'est l'éthos de confiance compétitive, c'est-à-dire un comportement de l'homme qui prend des initiatives, qui a confiance en lui-même, qui a confiance en son projet, qui sait susciter la confiance d'une équipe, dans une société portée elle-même à la confiance.

» Cette conviction, je l'ai eue très tôt, jeune diplomate en Allemagne, en 1949-1952, en assistant au démarrage du "miracle allemand". Et, pendant vingt à vingt-cinq ans, je l'ai mûrie, nourrie d'observations, en m'abstenant d'écrire.

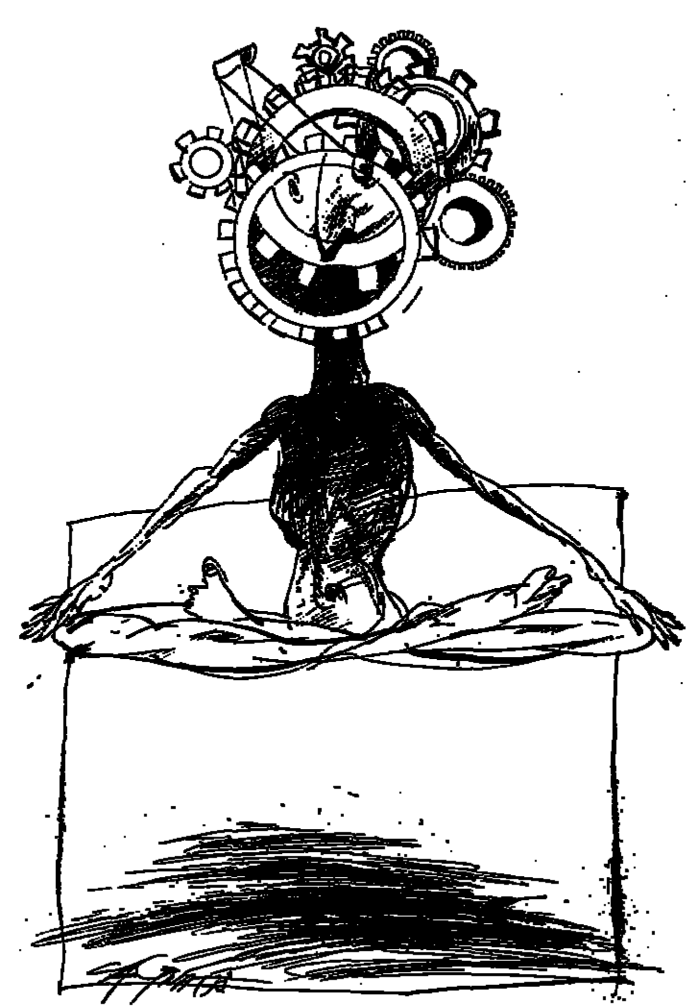
– Comment insérez-vous le progrès technique, puisque le développement en est aussi le fruit ?

– Le progrès technique est absolument essentiel au développement. Mais il est lui-même la conséquence de l'esprit de novation. Pour que le progrès technique soit admis par une société, il faut que cette société soit ouverte à la nouveauté, qu'elle soit néophile et non pas néophobe. Or c'est là que l'exemple des sociétés *protestantes et des sociétés catholiques* à partir de la fin du XVI[e] siècle est tout à fait parlant. Les sociétés protestantes – probablement parce qu'elles avaient reçu un ébranlement qui mettait en marche les esprits, dans un nouvel espace de liberté, la liberté de conscience – sont devenues néophiles et ont créé un climat mental favorable à l'innovation technique.

» Scientifiquement, la France était en avance sur les autres, au XVII[e] siècle. En revanche, pour ce qui est de la mise en valeur, de l'application, les Anglais et les Hollandais allaient plus vite, parce qu'ils étaient dans un bain favorable à l'innovation.

– Dans la France d'aujourd'hui, ce pays dont certains héros sont pour la première fois des entrepreneurs, qui accepte la concurrence et poursuit un programme de privatisations, diriez-vous que l'*« éthos de confiance compétitive »* est élevé ?

– Sûrement. Deux facteurs ont joué. La construction européenne, parce que nous sommes entraînés dans une Europe dominée par une économie de marché très remuante : nos mentalités frileuses, rebelles à la concurrence, favorables aux monopoles et aux corporations, évoluent sous la pression transnationale. Ensuite, il faut rendre hommage à François Mitterrand d'avoir acclimaté la gauche à ce qu'elle refusait jusque-là : d'une part, les institutions de la V[e] République, qu'elle voulait détruire (c'était son programme commun) ; d'autre part, l'économie de marché, qu'elle n'acceptait pas.



– Le développement, à l'échelle de la planète, reste rare. Vous parlez d'une exception.

– Au lieu de dire que le sous-développement est un scandale et que le développement est normal, il faut renverser les facteurs. C'est le développement qui est l'exception, l'exception miraculeuse, qui n'a fait son apparition dans l'histoire de l'humanité qu'il y a trois ou quatre siècles, en Europe occidentale. Alors que le non-développement est le sort commun de l'humanité depuis son apparition sur la Terre. La famine, les épidémies, la surmortalité, la surnatalité, la violence, les guerres tribales, etc. : c'est cela l'ordinaire des siècles. Il ne faut donc pas se demander pourquoi il y a des pays sous-développés, mais pourquoi il y a des pays développés. C'est ce que les pédants appellent une rupture épistémologique. Je pense que c'est la vraie question qu'il faut se poser, et c'est ce que j'essaie de comprendre.

– L'une des idées du Prix Nobel d'économie 1998, Amartya Sen, c'est que la démocratie est un élément important du développement.

– Je dirais oui, mais avec une réserve : la réserve de la transition. On ne passe pas d'un seul coup de l'état traditionnel d'une société archaïque, où l'individu s'efface totalement devant le groupe, à une société démocratique fondée sur les droits de l'individu. Les sociétés coutumières ne sont pas devenues des démocraties du jour au lendemain. Pour nous Occidentaux, cela a pris des siècles. La proclamation des droits de l'homme est de 1789. Nous sommes maintenant deux cent dix ans plus tard, et on a encore des progrès à faire. Entretemps, nous avons connu trois révolutions et bien des spasmes avant d'arriver à une République qui soit à peu près équilibrée, alternante et consensuelle, bref, un Etat de droit.

» Comment voulez-vous que, du jour au lendemain, des sociétés coutumières, dirigées despotiquement, deviennent des démocraties ? Cela dit, une fois que la transition est achevée, je reconnais que la démocratie est le meilleur moyen de soutenir le développement et d'écarter des erreurs monstrueuses, comme par exemple le Grand Bond en avant des Chinois.

– On a l'impression que l'homme politique, le gaulliste, est moins libéral que l'essayiste. Etiez-vous intellectuellement un peu en rupture avec les gouvernements auxquels vous avez appartenu depuis le début des années 60 ?

– Je n'étais pas en rupture. Il y a des libéraux qui ne sont pas gaullistes et des gaullistes qui ne sont pas libéraux. Je suis un gaulliste libéral. J'ai accompagné avec enthousiasme l'engagement de la France dans la construction européenne, le moyen le plus efficace de nous arracher à nos archaïsmes. Mais, quand on a des problèmes aussi terribles à résoudre que la tragédie algérienne et la rébellion de l'armée contre l'Etat, on ne peut pas être libéral. Nous étions dans cette situation jusqu'en 1962. D'ailleurs, quand on fait partie d'une équipe, on n'est jamais d'accord à cent pour cent ; il suffit que l'on soit d'accord pour l'essentiel, même si l'on fait quelques importantes réserves sur différents points. Par exemple, j'ai essayé de convaincre le général de Gaulle qu'il fallait faire évoluer le statut de la radio-télévision française, qui était placée depuis la guerre sous les ordres du ministre de l'Information. Je lui ai dit que le statut de la radio-télévision ressemblait soit à celui des pays sous-développés, soit à celui des pays de l'Est, les démocraties ayant des statuts libéraux. Il m'a répliqué : *« Libéral... libéral... Vous appelez "libéral" le fait de remettre à un adversaire un pouvoir que vous détenez... »*.

» Le Général a fini, au printemps 1964, par accepter de Pompidou et de moi-même un statut qui rompait les liens de subordination à l'égard du gouvernement. C'était le tournant de la décolonisation. Quatre ans plus tard, en 1968, le Général m'en a voulu de l'avoir entraîné à enlever au gouvernement son autorité légale sur la télévision...

– Toujours la question de la transition, de la vitesse d'adaptation ?

– Exactement. Prenez un autre exemple, l'Europe. J'ai longtemps été considéré par les gaullistes comme un "européiste". Maintenant, j'ai tendance à dire : attention, pas trop vite ! Méfiez-vous de la dilution des responsabilités ! Méfiez-vous de la technocratie aveugle aux réalités humaines ! Méfiez-vous de l'éclatement d'une Europe des régions ! Méfiez-vous du retour de flamme des nations ! Les meilleures évolutions sont celles qui sont acceptées, voulues par l'opinion. Le danger, ici, c'est de donner des armes au populisme. On ne peut rien faire avec le Front national tant que Le Pen est là. Mais il ne faut jamais insulter ses électeurs, souvent des déçus de l'ancienne majorité qui croient à la patrie, à la personnalité nationale. On peut être favorable à l'euro, à la mondialisation des entreprises, à la multiplicité des échanges et rester attaché à l'identité française. Pourquoi serait-ce bien de parler d'exception française quand il s'agit de films et pas bien quand il s'agit de sujets concernant d'autres couches de la population que nos artistes ?

– Que reste-t-il de la politique ? Est-ce que le pouvoir politique a encore un rôle dans la constitution de cet éthos de développement ?

– L'Etat ne doit pas renoncer à ses tâches essentielles, pour lesquelles il est fait : les tâches régaliennes. Il faut amaigrir l'Etat gérant et muscler l'Etat garant. L'Etat gérant, c'est ce que Claude Allègre appelle le *« mammouth »*, celui qui se mêle de tout et prolifère dans des bureaux. Mais l'Etat garant – de la défense, de la sûreté intérieure et extérieure, de la nation dans le monde, de la continuité française, etc. – doit garder toute sa place. Il doit protéger et aménager l'espace de liberté et de sécurité à l'intérieur duquel l'éthos de confiance peut s'épanouir. »

Propos recueillis par Alain Frachon et Erik Izraelewicz

Enarque et normalien, politique et essayiste

NÉ en 1925 à Najac, dans l'Aveyron, Alain Peyrefitte a toujours cherché à concilier deux carrières, celle du partisan et celle de l'observateur, celle du responsable politique et celle de l'écrivain. Il conserve aujourd'hui cette double démarche. Président du comité éditorial du *Figaro*, il met régulièrement sa plume au service de ses convictions, celles d'un gaulliste qui se veut libre et *« pragmatique »*. Il n'est pas insensible au discours de Charles Millon, mais demande, dans le même temps, la démission de Roland Dumas de la présidence du Conseil constitutionnel. Il poursuit parallèlement, et cela depuis le lendemain de la guerre, une réflexion, plus théorique, sur le développement économique et ses origines.



ALAIN PEYREFITTE

Normalien et énarque, il publie, alors qu'il est jeune diplomate, ses premiers ouvrages dès 1946 et un premier roman, *Les Roseaux froissés*, en 1948. En 1949, son essai sur *Le Mythe de Pénélope* est couronné par l'Académie française. C'est à cette époque, déjà, qu'il a *l'intuition que le développement économique des nations*, le *« miracle »*, comme il dit lors de ses conférences au Collège de France, en 1994, est déterminé d'abord et avant tout par des facteurs immatériels, par ce qu'il appellera l'*« éthos de confiance »*. C'est la thèse centrale de son livre, *La Société de confiance*, réédité aujourd'hui chez Odile Jacob.

Député gaulliste en 1958, il sera huit fois ministre – sous Charles de Gaulle, Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing – et ne quittera jamais la scène politique. Après avoir été pendant de nombreuses années maire de Provins (Seine-et-Marne), il est encore sénateur de ce département. L'acteur engagé profitera toujours de ses positions pour alimenter la réflexion de l'essayiste. Membre de l'Académie française depuis 1977, il a publié de nombreux best-sellers (*Quand la Chine s'éveillera*, *Le Mal français*, *C'était de Gaulle*, etc.), des ouvrages dans lesquels on retrouve, de fait, une grande continuité et qui font l'objet aujourd'hui d'une réédition, en vingt volumes, par les éditions Fayard.

A. Fr. et E. I.

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« L'année 1999 risque bel et bien d'être celle de tous les dangers »

« Le Conseil constitutionnel vient d'annuler deux articles du projet de loi de financement de la Sécurité sociale concernant le système de sanction collective des médecins. Est-ce un revers pour Martine Aubry ?

– Oui, mais je crois qu'il ne faut pas en rester à la surface des choses. Ce qui vient de se passer montre que la *réponse aux problèmes soulevés* par la protection sociale est encore à trouver. Pour le moment, on est encore dans le prolongement du plan Juppé ; on est encore dans la mise en place d'une maîtrise comptable des dépenses de santé qui ne prend pas en compte les besoins.

– Vous ne voyez aucune différence entre le plan Juppé et le plan Aubry ?

– C'est un système de rationnement des soins.

– Mais vous étiez plus actifs contre le premier que contre le second...

– On n'avait pas le choix. Lors que le plan Juppé est tombé, il n'y a rien eu à discuter. Le premier ministre a tout fait pour l'imposer. Je note d'ailleurs que pour pouvoir le faire passer plus facilement, il avait modifié les conseils d'administration des caisses !

– Lionel Jospin a annoncé une revalorisation de 3 % des minima sociaux, et notamment du RMI. Pensez-vous que cela soit suffisant ?

– Je considère que les mesures qui *ont été prises par le gouvernement* pour les chômeurs, à savoir le relèvement des minima sociaux avec effet rétroactif, ne sont pas négligeables. C'est d'autant moins négligeable que l'an dernier, sous la pression de la lutte des chômeurs, le gouvernement a dégagé 1 milliard de francs. Or cette fois, les mesures annoncées représentent 2,5 milliards de francs, c'est-à-dire plus du double. C'est la preuve que les chômeurs ont raison de se faire entendre.

– Jugez-vous, comme le communiste Alain Bocquet, que le premier ministre est, cependant, un peu sourd aux attentes du pays ?

– Ecoutez : je viens de vous dire que *je ne crachais pas dans la* soupe ! Mais en même temps, je maintiens qu'il faut aller plus loin et que ce n'est pas suffisant. Sur les autres questions, je suis bien obligé de dire que je n'ai pas entendu d'an*nonces, de la part du premier mi*nistre, susceptibles de dynamiser la confiance.

– Ce que fait le gouvernement ne va pas, globalement, dans la bons sens ?

– Je n'ai pas l'habitude de faire tomber le couperet d'une façon cartésienne, en disant : ça, c'est blanc ; ça, c'est noir. Ce que je considère, c'est que l'année 1999 risque bel et bien d'être l'année de tous les dangers. Il risque d'y avoir convergence entre des difficultés économiques beaucoup plus fortes que tout ce qu'on a pu connaître depuis la mise en place du gouvernement Jospin et puis la mise en débat de dossiers lourds.

– Reprochez-vous au gouvernement d'avoir abandonner l'idée de rétablir l'autorisation administrative de licenciement ?

– Nous ne demandons pas le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement. Nous *considérons* qu'elle avait, en son temps, apporté la preuve de son insuffisance. Il faut regarder d'autres possibilités d'intervention, d'autres droits *pour les syndicats*, pour les comités d'entreprise, pour les salariés eux-mêmes. Il faut que soient explorées sérieusement toutes les possibilités avant que l'on en arrive à des suppressions d'emploi, des licenciements ou des fermetures d'entreprise. C'est un peu le lot commun, maintenant, de dire, aussi bien côté gouvernemental que côté patronal : "Nous avons une priorité, c'est l'emploi." Mais au même moment, on parle restructurations – et Cacharel annonce la fermeture de son usine de Nîmes ; on évoque la nécessité de constituer un pôle des industries de défense électronique français – et Thomson-CSF annonce quatre mille suppressions d'emplois dont trois *mille en France...*

– Vous voulez donc un dispositif encore plus contraignant que l'autorisation administrative...

– Oui, avec des possibilités plus grandes pour les comités d'entreprise, pour les *syndicats*. On peut imaginer beaucoup de choses, y compris un droit de veto des comités d'entreprise, enclenchant un processus de recherche d'autres solutions que celles présentées par les directions.

– Pour faire face aux très difficiles problème de financement que le système de retraite va connaître dans les prochaines années, le gouvernement envisage de créer des fonds de pension "à la française". Approuvez-vous ce projet ?

– Avant de parler de notre conception, il faut rétablir quelques vérités. Il y a des chiffres qui circulent actuellement dans la presse *sur l'avenir du système de retraite*, mais nous ne sommes pas en présence d'une campagne d'information, mais d'une campagne d'affolement.

– Vous parlez des chiffres publiés par le Commissariat général du Plan ?

– Absolument. Ces chiffres résultent d'hypothèses partisanes. Par exemple, on nous dit qu'il faudra 280 milliards de francs pour les retraites des fonctionnaires en 2040. Mais, vous en connaissez, vous, beaucoup d'experts qui sont capables de faire des prévisions en 2040 ? Il y a actuellement des discussions sur la validité des prévisions pour le budget 1999 et on veut essayer de nous faire avaler des perspectives pour 2040, sans savoir ce que sera ou ce qu'aura été la politique de l'emploi.

– Mais les fonds d'épargne à la française, vous refuser d'en débattre ?

– Si le gouvernement essaye de jouer à cache-cache avec le vocabulaire pour arriver à nous faire avaler des fonds de pensions qu'il aurait *réussi à baptiser d'une autre façon*, il trouvera la CGT en face de lui. Mais s'il s'agit de fonds d'épargne que l'on entend pas utiliser pour venir perturber le système des retraites par répartition, on peut en discuter. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Defrain, Laurent Mauduit et Pierre-Luc Séguillon

Chercheurs,

par Pablo Jensen

Chercheurs, citoyens : au café (des sciences) !

par Pablo Jensen

DANS les discussions actuelles sur la réforme de la recherche, que viennent donc faire les cafés ? Pour le comprendre, repartons du fond du problème : à quoi est censée servir la recherche ? On donne *généralement* deux types de justification : la science permet de connaître le monde et de progresser sur le plan technologique. Sur ces deux fronts, il me semble qu'elle est aujourd'hui en crise.

Sur le versant de la connaissance, nul ne conteste que la science produit des savoirs spécialisés, largement incompréhensibles pour les citoyens, y compris les chercheurs des autres disciplines. Avec comme conséquence un manque d'enracinement dans la culture : il n'y a pas de véritable pratique des sciences en amateur, et les pratiques réprouvées par la science officielle (astrologie, voyance) se développent. La recherche reconnue institutionnellement est faite par des « scientifiques d'aéroport », véritables hommes d'affaires de la science.

En ce qui concerne les avancées technologiques, les liens entre l'excellence en recherche fondamentale et le bien-être pour le plus grand nombre sont peu évidents. Ainsi, les Etats-Unis, de loin la plus grande puissance scientifique, possèdent des indices de développement effectif comparables à ceux de régions bien moins avancées scientifiquement, mais pratiquant des politiques de santé intelligentes. On peut aussi penser que nous avons déjà assez de technologie pour résoudre les grands problèmes de base de l'humanité (faim, santé). Enfin, les nombreux dérapages technologiques constatés (« vache folle », Tchernobyl) ou à venir (organismes génétiquement modifiées, clonage) inspirent au public une légitime méfiance envers les « experts » scientifiques, prompts à minimiser tout risque. Il est révélateur que *Le Monde diplomatique* – pourtant peu suspect d'obscurantisme – ait intitulé deux de ses numéros spéciaux : « L'homme en danger de science ? » (mai 1992) et, plus récemment, « Ravages de la technoscience » (avril 1998).

Face à cette méfiance, quelles réponses peuvent apporter les scientifiques ? *L'attaque frontale*, disqualifiant les critiques au nom d'une prétendue recrudescence de l'obscurantisme, n'est ni justifiée ni efficace. On n'échappera pas à une réflexion en profondeur sur ce que sont les sciences dites « modernes », sur ce que pourrait être une culture scientifique, et il faut de toute évidence nouer des liens effectifs entre sciences et société civile, permettre à des chercheurs et à des citoyens de se rencontrer et de confronter leurs idées.

Il faut nouer des liens effectifs entre sciences et société civile, permettre à des chercheurs et à des citoyens de se rencontrer et de confronter leurs idées

Un des problèmes est que les théories scientifiques ne sont pas expressément construites pour être comprises du plus grand nombre : on leur demande « seulement » d'être opérationnelles et de ne pas contredire trop de faits expérimentaux. La compréhensibilité pour le commun des mortels peut être la cerise sur le gâteau d'une explication scientifique, mais elle n'est ni prioritaire ni nécessaire, tout comme la création d'emplois pour une entreprise dans le jeu capitaliste normal, dont l'objectif principal est de faire des profits.

On m'objectera qu'on ne peut exiger que les lois de la Nature soient simples : cela est peu contestable, mais ne devrait pas nous empêcher de consacrer beaucoup d'énergie à la « digestion » des savoirs scientifiques, à leur mise en culture. On dira aussi *que ces nouvelles formes de vulgarisation ralentiront la recherche au sens actuel*. Peut-être, mais le jeu en vaut la chandelle : perdons quelques-uns des centaines de milliers d'articles scientifiques écrits chaque année – et dont la plupart sont à peine lus, de toute façon ! – et essayons de mieux situer les enjeux de nos recherches pour la société, d'exprimer nos connaissances en termes clairs, de les relier aux autres domaines scientifiques.

Venons-en alors à une modeste – mais opérationnelle – initiative pour relier plus en profondeur science et société : les cafés des sciences. Voici, brièvement, le principe de celui que nous organisons à Lyon depuis plus d'un an, à raison d'un par mois. Autour d'un thème choisi à l'avance (vaccins, pollution, le rituel, les manipulations génétiques, la nourriture biologique, etc.), nous réunissons plusieurs acteurs (chercheurs, industriels, politiques, membres d'associations citoyennes) qui peuvent éclairer le débat et un public de citoyens : environ quatre-vingts personnes viennent dialoguer régulièrement. La discussion se fait en dehors de l'enceinte universitaire, dans un café du centre-ville et – surtout – autour d'un verre. Les discussions sont détendues mais sérieuses, courtoises mais souvent sans concessions, et les chercheurs *sont priés de rendre compte de* leurs recherches en termes accessibles. C'est un exercice plus difficile que d'écrire un article technique, mais indispensable dans le contexte actuel, et on aurait tort de penser que c'est bénéfique seulement pour le public… (L'ensemble des discussions des cafés sont disponibles sur Internet, avec de nombreux liens sur les sujets traités : http ://www.multimedia. com/caftifiq/)

Sur ces sujets de société, il nous semble essentiel de montrer une image réaliste des sciences en train de se faire, pour démentir l'image rigide et froide que l'on a souvent à l'esprit ; essentiel aussi de montrer que les chercheurs sont des gens comme les autres et qu'il existe à l'intérieur des sciences de vives polémiques, des incertitudes. Le développement rapide de cafés des sciences dans plusieurs villes de France (Caen, Paris, Strasbourg) ainsi que le succès populaire qu'ils rencontrent confirment le besoin de dialogue entre public et chercheurs.

***Pablo Jensen** est physicien au CNRS, responsable du café des sciences de Lyon .*

Qui peut encore prédire ?

Suite de la première page

Il n'était pas fatal, au demeurant, que se trouve un Truman pour leur barrer la route en Europe et en Corée, un Kennedy pour sortir victorieux de la crise des fusées de Cuba, un Reagan pour achever de mettre le boxeur dans les cordes, en augmentant massivement le budget militaire américain.

Pas fatal, non plus, qu'au début des années 80 les Soviétiques perdent cette bataille des « euromissiles » qui, s'ils l'avaient gagnée, autrement dit si le Bundestag avait refusé l'installation des Pershing américains sur le sol de la République fédérale d'Allemagne, aurait, selon tant d'augures de l'époque, conduit à sa « finlandisation », *à sa neutralisation de* fait.

Est-il d'ailleurs pays à propos duquel ce siècle se soit autant trompé ? « *L'année 1932 aura été celle du triomphe de l'hitlérisme en Allemagne. Elle aura été aussi l'année de son échec…* écrivait le journal du Parti socialiste, *Le Populaire*, le 1er janvier 1933. *La disparition d'Hitler de la scène politique est à prévoir.* » Vingt-neuf jours plus tard, ledit Hitler était nommé chancelier par le maréchal-président Hindenburg. Rétrospectivement, personne ne doute que la défaite finale du Reich était inscrite dans les astres. Mais que se serait-il passé si la Royal Air Force, l'aviation anglaise, n'avait pas gagné, à l'été 1940, la bataille d'Angleterre ? Si le coup d'Etat antiallemand d'avril 1941, en Yougoslavie, n'avait pas retardé de deux mois l'invasion de l'URSS, donnant ainsi toutes ses chances au général Hiver ? Si les atomistes nazis n'avaient pas conclu à l'impossibilité de fabriquer *l'arme atomique* ?

Une fois l'Allemagne coupée en deux, bien rares ceux qui la voient un jour réunifiée. Plus rares encore ceux qui le souhaitent : ce géant ne pèserait-il pas d'un poids excessif dans les affaires du continent ? Ne remettrait-il pas en cause les frontières héritées de la seconde guerre mondiale ? Qui imaginerait que la RFA absorbera un jour sans coup férir sa rivale de l'Est ? Que le chancelier qui aura réussi ce miracle sera un jour remercié par les électeurs ? Qu'il sera remplacé par un homme certes sympathique, mais dont les hésitations et les contradictions poussent *The Economist* de Londres à répondre sèchement « *Personne* » à la question « *Qui gouverne l'Allemagne ?* ». Si différents groupes industriels ou financiers d'outre-Rhin n'étaient pas en train de faire tranquillement main basse sur de vénérables firmes anglo-saxonnes, on se demanderait ce qui est arrivé à ce peuple jadis si sûr de lui et de sa force, et qui aligne aujourd'hui des statistiques déprimantes, notamment en ce qui concerne l'ex-République démocratique allemande, où l'on compte 16 % de chômeurs, malgré l'équivalent de 400 milliards de francs qu'elle coûte annuellement au budget fédéral.

Le persistant marasme japonais, la déconfiture de plusieurs « tigres » asiatiques qui paraissaient tout devoir dévorer vont dans le même sens : ils nous disent et nous redisent que l'esprit humain doit résister à suivre sa *pente naturelle, qui le pousse à* croire que ce qui est va durer et donc à prolonger indéfiniment les courbes. Ce que font actuellement tant d'Américains : ils sont convaincus que leur pays va continuer longtemps d'avoir le vent en poupe, alors que ne cessent de se réduire le volume de ses investissements et de s'accroître celui de son endettement.

Est-ce à dire que la prévision est un art trop aléatoire pour qu'on s'y doive risquer ? Bien sûr que non : on ne peut vivre sans faire de projets, et donc sans essayer de prévoir. Il n'a d'ailleurs pas manqué dans le passé de gens qui lisaient dans l'avenir à livre ouvert : songeons à ce qu'ont pu dire Tocqueville, Napoléon et bien d'autres de l'émergence de l'Amérique et de la Russie, Marx de la mondialisation, Keynes et Bainville des conséquences du traité de Versailles, de Gaulle, en 1940, de la victoire à venir ou, en 1959, de la rupture inévitable entre Moscou et Pékin. On pourrait ajouter bien d'autres noms, à commencer par celui de l'Américain George Kennan, qui, dès 1947, avait annoncé dans son fameux « *long télégramme* » la probable décomposition, à la longue, du système soviétique.

« DES EXPERTS DU PASSÉ »

Aucun de ceux qu'on vient de citer n'était infaillible, et certains ont même commis de magistrales erreurs de jugement. La plupart étaient plutôt des généralistes que des experts. Et ceci contribue *peut-être à expliquer cela. Trop* souvent, en effet, leur familiarité avec le terrain qu'ils explorent pousse ces derniers à sous-estimer les facteurs de changement : « *Ce sont tous des experts du passé* », disait Ben Gourion. Combien d'entre eux s'attendaient au pacte germano-soviétique, à la brouille entre Staline et Mao, entre Khrouchtchev et le même Mao ? A la réconciliation sino-américaine ? La plupart des kremlinologues se refusaient à croire que l'avènement de Gorbatchev changerait quoi que ce soit au sort de l'URSS et de son empire . « *Le plus grand économiste de France* » démontrait par A + B, après le krach de Wall Street de 1987, que jamais le CAC 40 ne refranchirait la barre des 2 400 points…

La difficulté, pour les candidats visionnaires, est la même que celle que connaissent bien les médecins généralistes. Comment maîtriser l'ensemble des données qu'il faudrait pouvoir prendre en compte, alors que leur nombre et leur technicité s'accroissent de jour en jour ? D'où la tendance grandissante, dans toutes les disciplines, à se spécialiser de plus en plus, au risque de négliger le poids des forces qui se manifestent hors du champ d'observation habituel. « *Bientôt, les spécialistes du rein droit ignoreront tout du rein gauche* », disait le regretté professeur Christian Funck-Brentano. Raison de plus pour demander aux prévisionnistes professionnels une grande humilité ; pour encourager, *dans l'enseignement*, culture générale et esprit de synthèse ; pour essayer de jeter le maximum de passerelles entre les bons connaisseurs d'un sujet déterminé et ceux que rien ne passionne davantage que de déceler, dans une situation donnée, les signes précurseurs, le plus souvent modestes, de changements qui forcément se produiront un jour, même si leur nature est, au départ, rien moins qu'évidente.

André Fontaine

RECTIFICATIFS

UNIVERSITÉ

Le nom de l'un des cinq lauréats de la deuxième édition du prix *Le Monde* de la recherche universitaire a été omis dans le palmarès publié dans *Le Monde* du 17 décembre. Il s'agit de Nacira Guénif (Ecole des hautes études en sciences sociales), pour sa thèse intitulée « Artisanes de libertés tempérées, les descendantes d'immigrants nord-africains en France : entre sujétion et subjectivité ».

CORSE ET MPA

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article sur le procès d'Alain Orsoni (*Le Monde* du 17 décembre), l'organisation nationaliste corse MPA, dont il est le leader, n'est pas le Mouvement pour l'autonomie, mais le Mouvement pour l'autodétermination.

SERVICE MINIMUM

Dans l'article intitulé : « L'encadrement concerté du droit de grève provoque une levée de boucliers » (*Le Monde* daté 6-7 décembre), une coupe malencontreuse nous a fait écrire que Michel Giraud avait rouvert le dossier du service minimum en… 1988. Il s'agissait de Michel Rocard. Faute d'accord des syndicats et de soutien du Parti socialiste, le premier ministre d'alors avait renoncé à ce qu'il qualifiait de « *code de bonne conduite* » entre les entreprises publiques et les usagers.

MARSEILLE

Dans l'article intitulé « Les prétentions de Bruno Mégret à Marseille sont compromises » (*Le Monde* du 18 décembre), une erreur d'interprétation nous a fait écrire que Renaud Muselier (RPR) est « *candidat à la succession de M. Gaudin* », maire de Marseille, alors qu'il l'est seulement à sa propre succession comme premier adjoint au maire.

SCIENTOLOGIE

Contrairement à ce que mentionnait le texte de haut de page résumant nos articles consacrés à l'Eglise de scientologie, la disparition d'une partie du dossier d'instruction visant la secte ne porte pas sur trois tomes, mais sur un tome et demi, ainsi que nous l'indiquions dans le corps du texte (*Le Monde* du 16 décembre).

PRÉCISION

GEORGES FENECH

Georges Fenech, ancien président de l'Association professionnelle des magistrats (APM), qui avait déclaré, mercredi 9 décembre, qu'il *se « retirait » de* la magistrature, n'a pas démissionné de ses fonctions. La chancellerie a précisé, jeudi 10 décembre, qu'il avait demandé une mise en disponibilité totale de la magistrature pour une durée indéterminée.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Irak, l'heure du bilan

QUE Saddam Hussein soit dangereux, qu'il viole le régime de souveraineté limitée qui lui a été imposé, enfin qu'il soit une calamité pour son peuple, peu en disconviennent. La question n'est pas là. *La question est de savoir* ce qu'Américains et Britanniques ont obtenu en soixante-dix heures de bombardements sur l'Irak. Et, jusqu'à plus ample informé, la réponse est : pas grand-chose.

Bill Clinton et Tony Blair assurent que les capacités militaires de l'Irak ont été grandement amputées. On voudrait bien les croire. Mais, pour l'heure, les porte-parole militaires à Londres et à Washington n'ont fourni à peu près aucune précision en la matière. M. Clinton et M. Blair disent qu'il en allait de la crédibilité de l'ONU, qu'on ne pouvait laisser Saddam Hussein impunément fouler aux pieds les résolutions des Nations unies, qu'après l'avoir mille fois prévenu de ce qu'il encourait il a bien fallu agir. Peut-être.

A vrai dire, le plus vraisemblable est que la crédibilité des Etats-Unis – sinon celle de l'ensemble des Occidentaux – ressort plutôt affaiblie de l'épreuve là où cela compte le plus – dans le monde arabe. Il n'est qu'à y lire la presse, qu'à compter le nombre de manifestants – des dizaines de milliers – descendus dans la rue à Rabat ou qu'à écouter radio-trottoir, de Gaza à Beyrouth, pour comprendre que l'antiaméricanisme y a franchi un degré de plus. C'est d'autant plus vrai que, dans le même temps, Benyamin Nétanyahou, égal à lui-même, suspendait l'application des accords dits de Wye River.

Développement attendu, Saddam Hussein a fait savoir, dès la fin des bombardements, qu'il n'autoriserait plus la Commission du désarmement de l'ONU – l'Unscom, chargée de démanteler *l'arsenal de destruction massive* de Bagdad – à retourner en Irak. L'Unscom a donc vécu. Et tant pis si les experts les plus impartiaux, y compris à Washington, s'accordaient à dire que ladite Unscom a été et était toujours le meilleur instrument au service du désarmement de l'Irak. Il va falloir la remplacer par autre chose. Par quoi exactement ? On ne sait pas.

Entre-temps, les Etats-Unis ont humilié une bonne partie des membres du Conseil de sécurité de l'ONU et le secrétaire général de l'Organisation, Kofi Annan. Ils ont provoqué la colère de la Russie, quelques grognements désapprobateurs à Pékin et un certain malaise chez leurs alliés européens.

Au moins Saddam Hussein a-t-il été personnellement affaibli chez lui ? Rien n'est moins sûr. De Bagdad, un reporter de l'agence Reuters parlait d'un sentiment accru de « *haine* » à l'endroit de M. Clinton en Irak, à la suite des bombardements, et d'un « *renforcement apparent de la confiance des Irakiens en Saddam Hussein* ». L'attaque venue de l'extérieur conforte le dictateur à l'intérieur. Cela s'est vérifié à Cuba. Et si la même politique continue d'être appliquée à l'Irak, le même embargo, les mêmes sanctions, cela se vérifiera de plus en plus à Bagdad. Au profit de Saddam Hussein, aux dépens des Irakiens.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le plus gros minutier d'Europe

LA LOI du 14 mars 1928 ayant autorisé les notaires à déposer dans les archives publiques celles de leurs minutes qui avaient plus de cent vingt-cinq ans d'âge, Me Fleury, notaire à Paris, apporta aux Archives nationales, le 26 décembre 1928, tous ceux des documents qu'il possédait et qui avaient l'âge légal de quitter son étude. Son exemple a été suivi depuis par les cent quarante et un notaires de Paris et du département de la Seine. Il y a deux semaines, les dernières liasses de minutes anciennes conservées dans une étude parisienne, celle de Me Bucaille, ont été versées aux archives. Réunies dans ce qu'on appelle le minutier central, elles y occupent 12 kilomètres de rayonnage. Leur nombre total est évalué à 75 millions. Ainsi, notre pays peut se vanter de posséder le minutier le plus important d'Europe, celui de Florence, qui vient tout de suite après, ne possédant que 45 millions de minutes.

Cette masse de documents, classés, inventoriés, répertoriés, constitue une source incomparable pour l'histoire. C'est pourquoi une cérémonie commémorative du vingtième anniversaire de l'entrée aux Archives nationales des premières minutes notariales a eu lieu ce matin. M. Charles Braibant, directeur des Archives de France, en présence de M. André Marie, garde des sceaux, et du président du conseil supérieur du notariat, a fait l'historique de ce minutier et en a montré l'importance. Avant de se retirer, le garde des sceaux a visité une petite exposition montrant l'intérêt des minutes notariales, par exemple le testament du cardinal de Richelieu ou encore le contrat de mariage de Racine.

(22 décembre 1948.)

INDUSTRIE MILITAIRE General Electric Company (GEC), maison mère du groupe d'électronique militaire GEC Marconi, devait tenir un conseil d'administration décisif, lundi 21 décembre. ● LE GROUPE a annoncé, début décembre, qu'il mène actuellement des *« négociations intensives en vue d'une fusion »*. ● TROIS POSSIBILITÉS s'offrent à lui : un mariage avec son compatriote British Aerospace (BAe), une alliance européenne, éventuellement avec le français Thomson-CSF, ou une acquisition aux Etats-Unis. ● LES HÉSITATIONS des dirigeants du groupe GEC ont suspendu toutes les négociations en cours entre les industriels européens, notamment celles que BAe et l'allemand DASA menaient depuis plusieurs mois. ● LES CONTOURS de la future Europe de la défense et de l'aéronautique dépendront pour beaucoup du choix que GEC s'apprête à faire.

L'Europe de la défense suspendue au choix stratégique du britannique GEC

Le groupe anglais d'électronique de défense mène d'« intenses négociations en vue d'une fusion ». Il devrait annoncer en début de semaine s'il s'allie à son compatriote British Aerospace, à un européen, ou à un américain

BRITISH AEROSPACE (BAe), le groupe d'aéronautique britannique, réussira-t-il à épouser l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA) ? Depuis des mois, les deux partenaires négocient une fusion qui serait la première à réunir deux sociétés européennes de pays différents dans le secteur de la défense, et donnerait le ton aux regroupements à venir sur le Vieux Continent. BAe finira-t-il, au contraire, par se rapprocher de son compatriote GEC-Marconi, spécialiste des systèmes électroniques (*espace, détection, etc.*) dont ses avions et missiles font une consommation de plus en plus importante ? Un arsenal national britannique se créerait alors, ouvrant la porte à des schémas radicalement différents de celui de l'Europe de la défense, officiellement souhaitée par les gouvernements.

L'industrie européenne, qui s'apprêtait à recevoir avant Noël le carton d'invitation au mariage BAe-DASA, retient son souffle. Un conseil d'administration de General Electric Company (GEC), maison-mère de GEC-Marconi, devait mettre fin lundi 21 décembre à ce suspense, selon le quotidien britannique *The Times* du même jour.

GEC entretient soigneusement le mystère depuis le 3 décembre, date à laquelle le groupe, qui venait d'annoncer des résultats semestriels jugés décevants par les analystes financiers, a révélé dans un communiqué qu'il menait des *« négociations intenses en vue d'une fusion »* et que celles-ci déboucheraient *« bientôt »*. Avec quel partenaire ? Des français Alcatel et Thomson-CSF aux américains Lockheed-Martin, Northrop-Grumman ou Litton, toutes les hypothèses ont été évoquées. Jusqu'à ce qu'une évidence finisse par s'imposer : parmi les scénarios figurait aussi celui d'un rapprochement avec BAe. Un schéma que privilégiait la presse britannique du dimanche 20 décembre.

Dans cette attente, tous les accords *« sur le point d'être signés »* dans l'Europe de l'aéronautique et de la défense se voyaient renvoyés à une échéance plus éloignée, tous les groupes concernés étant liés, de près ou de loin, aux deux grands industriels britanniques (*voir illustration*). Déjà audacieuse par principe, l'idée d'une fusion internationale devient impensable pour DASA au cas où son partenaire britannique devrait grossir démesurément par le biais d'un rapprochement entre compatriotes.

Autre signature suspendue à la décision du groupe britannique : celle de l'Europe de l'espace que Matra Hautes Technologies (groupe Lagardère) rêvait de sceller, sous sa bannière, avant les fêtes. Matra est précisément associé à GEC dans ce secteur, au sein de la société franco-britannique Matra Marconi Space, dont il détient 51 %. Les deux partenaires ont négocié depuis des mois avec DASA et l'italien Alenia (groupe Finmeccanica) l'élargissement de cet embryon de vraie société européenne.

La construction de cet ensemble qui représenterait, alors, plus de 23 milliards de francs de chiffre d'affaires (contre 8,5 milliards aujourd'hui) s'achèverait avec l'apport des activités de lanceurs d'Aerospatiale. Le groupe public est en cours de privatisation et son actionnaire de référence doit être Matra Hautes Technologies, qui lui apportera ses propres activités industrielles. Disposant de toute la palette des technologies liées aux *satellites et aux lanceurs*, la future société serait le numéro un européen incontesté, et le principal concurrent des deux premiers groupes mondiaux, les américains Lockheed-Martin et Raytheon-Hughes.

Ce bel édifice verra-t-il le jour ? GEC préfère, pour l'instant, définir une stratégie globale avant de conclure de nouvelles alliances par métiers (*Le Monde* du 18 décembre). Sa décision risque d'avoir une influence considérable sur les futurs contours de l'industrie européenne, encore très morcelée alors que ses rivaux américains ont déjà achevé leur concentration : le rejet du projet de fusion Lockheed-Northrop par les autorités américaines, au mois de juillet, a sonné la fin de la partie.

LA PISTE AMÉRICAINE

Les Etats-Unis pourraient désormais s'allier à un ou deux fournisseurs étrangers (vraisemblablement britanniques), ce qui aurait l'avantage, de leur point de vue, de ralentir la création de grands groupes européens. C'est l'une des pistes auxquelles réfléchit GEC, qui s'est déjà ouvert quelques portes outre-Atlantique en rachetant, cette année, la société de télécommunications militaires Tracor.

S'il avait l'assurance de pouvoir faire une deuxième acquisition importante aux Etats-Unis, et d'être traité par le Pentagone de la même façon qu'un fournisseur 100 % américain, c'est sans doute la voie que privilégierait George Simpson, le directeur général de GEC. Alors que son prédecesseur, le francophile Sir Weinstock, penchait pour un mariage de sa branche militaire avec Thomson-CSF.

« Le nombre d'acteurs européens est encore grand. Maintenant, tout va dépendre du premier coup qui va se jouer », estime un dirigeant français. Les choix industriels du gouvernement français en seront forcément affectés. Dans un premier temps, Thomson-CSF a été désigné comme fédérateur de l'électronique de défense française, recevant des activités d'Aerospatiale, de Dassault et d'Alcatel. Son équivalent pour l'aéronautique est en cours de constitution autour d'Aerospatiale et de Matra. Chacun de ces pôles va-t-il ensuite participer à la création d'une Europe de la défense et de l'aéronautique ? Devront-ils, au contraire, s'allier à des firmes américaines pour contrer une industrie britannique devenue prédominante ? Ou, troisière hypothèse, la France sera-t-elle tentée de constituer sa propre forteresse nationale ? Les interrogations que suscite, en France, les hésitations de GEC font écho à celles de l'Europe entière.

Anne-Marie Rocco

Un réseau de partenariats avec l'industrie française

BAe (Royaume-Uni) ; DASA (Allemagne) ; THOMSON-CSF (France) ; AEROSPATIALE MATRA (France) ; GEC MARCONI (Royaume-Uni)

EUROFIGHTER (1) avions de combat : BAe 38 %, DASA 30 %
AIRBUS (2) avions commerciaux : BAe 20 %, Aerospatiale Matra 37,9 %, DASA 37,9 %
EUROCOPTER hélicoptères : Aerospatiale Matra 70 %, DASA 30 %
EUROMISSILE : Aerospatiale Matra 50 %, 50 %
MATRA BAe DYNAMICS missiles : BAe 50 %, Aerospatiale Matra 50 %
LFK missiles : DASA 70 %, Matra BAe Dynamics 30 %
MATRA MARCONI SPACE espace : Aerospatiale Matra 51 %, GEC Marconi 49 %
MMS DASA (3) ALENIA
GTDAR radars : DASA 33 %, Thomson-CSF 33 %, GEC Marconi 33 %
THOMSON MARCONI SONAR détecteurs sous-marins : Thomson-CSF 50,1 %, GEC Marconi 49,9 %

Autres partenaires :
(1) CASA (Espagne) et ALENIA (Italie)
(2) CASA
(3) Société en cours de constitution

Un secteur encore morcelé en Europe

L'aéronautique et l'électronique militaire ont fait l'objet de nombreuses fusions, aux Etats-Unis, depuis 1994 (Hughes-Raytheon, Boeing-McDonnell Douglas, Boeing-Rockwell...). L'industrie américaine domine ainsi le secteur tandis que l'Europe engage à peine ses propres restructurations. Classement pour l'année 1997.

- **Boeing** (Etats-Unis) : 257,6 milliards de francs de chiffre d'affaires, 996,8 millions de perte nette.
- **Lockheed-Martin** (Etats-Unis) : 156,8 milliards de francs de chiffre d'affaires, 7,3 milliards de bénéfice.
- **Raytheon-Hughes** (Etats-Unis) : 119,3 milliards de francs de chiffre d'affaires combiné (la fusion des deux sociétés est effective depuis décembre 1997). Raytheon avait enregistré, lors de cet exercice, un bénéfice de 2,95 milliards de francs (chiffre non communiqué pour Hughes).
- **BAe** (Royaume-Uni) : les ventes de BAe se sont élevées à 85,4 milliards de francs, pour un bénéfice net de 1,6 milliard de francs
- **Aerospatiale** : 56,3 milliards de francs de chiffre d'affaires, 1,4 milliard de bénéfice net.
- **DASA** (Allemagne) : 51 milliards de francs, résultat net de 23,4 millions de francs.
- **Northrop-Grumman** (Etats-Unis) : 51 milliards de francs de chiffre d'affaires, 2,3 milliards de bénéfice net.
- **Thomson-CSF** : 38,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, 2,1 milliards de bénéfice net (part du groupe).
- **GEC-Marconi** : 35,7 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'électronique de défense. L'ensemble du groupe GEC (équipements industriels, télécommunications, etc.) affiche 62,7 milliards de francs de ventes et un bénéfice net de 6,7 milliards.
- **Dassault Aviation** : 21 milliards de francs de chiffre d'affaires, 1,3 milliard de francs de bénéfice net consolidé.
- **Matra Hautes technologies** : 20,8 milliards de francs de chiffre d'affaires, résultat net non communiqué.

La Compagnie des Wagons-Lits reconquiert sa clientèle

VOILÀ un peu plus d'un an, Wagons-Lits, filiale du groupe Accor, reprenait la totalité de la restauration ferroviaire à bord des trains aux dépens de Servair, filiale d'Air France (*Le Monde* du 7 novembre 1997). Trois mois plus tard, l'entreprise était confrontée à son premier conflit, alors que la filiale du groupe hôtelier souhaitait dépoussiérer certains accords et certaines dispositions, en particulier sur le temps de travail. La grève a duré quinze jours. Une fois franchi l'obstacle social, il restait à réussir sur le plan commercial et la tâche n'était pas simple : une enquête réalisée par Ipsos auprès de 10 000 voyageurs révélait que 75 % de ces derniers étaient insatisfaits du rapport qualité/prix.

Il semblerait pourtant que Wagons-Lits soit en passe de regagner une partie du terrain perdu. Dès le mois d'avril, une nouvelle restauration était proposée à bord des trains avec une gamme simplifiée et des prix revus à la baisse sur l'eau, le cola, la bière, le café et les sandwichs. *« Les prix ont baissé, en moyenne, de 5 % à 10 % en semaine et 10 % à 15 % le week-end, ce qui ramène la baisse à environ 9 %. Cette baisse a immédiatement trouvé sa traduction : jusqu'au début de la grève des cheminots, le chiffre d'affaires a progressé de 10 %, ce qui représente pour nous 20 % de clients supplémentaires »*, souligne André Martinez, directeur général de Wagons-Lits. Le marché français représente aujourd'hui 44 % du chiffre d'affaires de Wagons-Lits, qui ambitionne désormais de redevenir le numéro un des services ferrovaires en Europe.

PUBLICITÉ

Depuis le début de l'année, l'entreprise assure la totalité des services à bord des trains de nuit aux Pays-Bas et en Belgique. Elle assure également la totalité des services à bord des trains de nuit et de jour en Espagne sur le réseau national et international, à l'exception du rapide Madrid-Séville. D'autres marchés pourraient également voir le jour dans des pays où l'entreprise n'est que peu présente, comme le Portugal, l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne ou les pays de l'Est, à l'image de la Tchéquie, de la Slovénie, de la Pologne ou de la Hongrie.

André Martinez prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs en 1998 et, pour mieux faire le message auprès de ses 40 millions de clients, a décidé, pour la première fois, le lancement d'une campagne de publicité télévisuelle d'un montant de 12 millions de francs pour conforter l'amélioration de l'image du « sandwich SNCF ». Cette campagne de publicité s'accompagne d'un changement de logo ainsi que de dénomination : cent vingt-cinq ans après sa création, Wagons-Lits redevient la Compagnie des Wagons-Lits.

François Bostnavaron

AXA réaffirme son intérêt pour le Crédit lyonnais

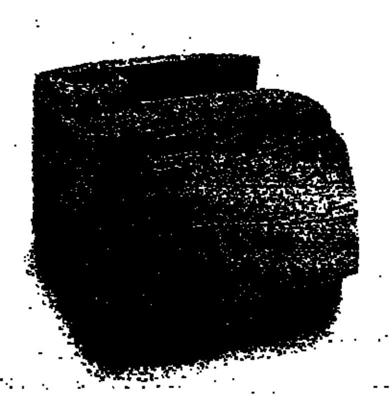
CLAUDE BÉBÉAR, président d'AXA, a réaffirmé, lundi 21 décembre, dans une interview à *La Tribune*, son intérêt pour la privatisation du Crédit lyonnais : *« En détenant entre 5 % et 7 % du Crédit lyonnais, nous prendrions une position intéressante dans la perspective de cette restructuration bancaire qui devrait être créatrice de valeur. »* Pour AXA, qui détient déjà 7 % du capital de la BNP et 8 % de Paribas, cette participation éventuelle *« ne se fera pas à n'importe quel prix »*, à ajouté M. Bébéar. *« Nous pouvons investir raisonnablement 2 à 3 milliards dans le Crédit lyonnais »*, a-t-il souligné. Par ailleurs, M. Bébéar a indiqué que son groupe affichera un taux de rentabilité des fonds propres de 12 % en 1998, soit un point de plus que les prévisions. Le résultat net part du groupe avait atteint 7,92 milliards de francs en 1997. Ce résultat permet à M. Bébéar de réaffirmer *« son objectif d'atteindre en 2002, voire 2001, un rendement des fonds propres de 15 % »*.

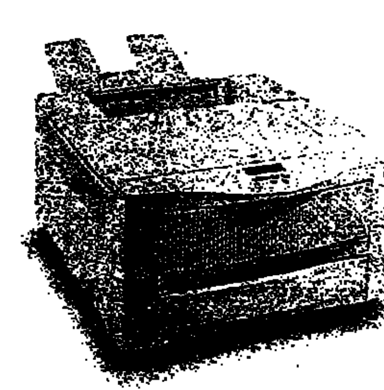


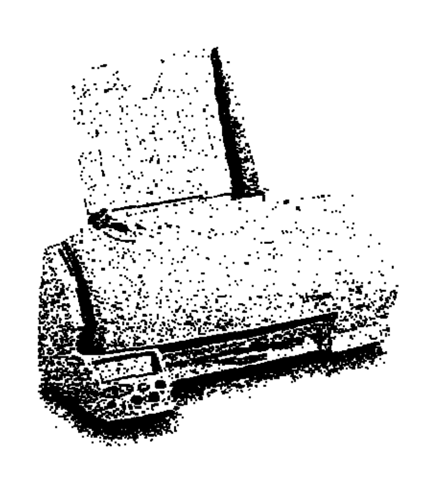


Comme on a bien écouté nos clients, pour Noël on a eu nos cadeaux avant le 24.

Des imprimantes toujours plus performantes et innovantes.
Quatre prix majeurs au salon IT Comdex 98, Las Vegas Novembre 98 :







Optra S 1255
PRIX DE L'IMPRIMANTE LASER HAUTE VITESSE 1998 DÉCERNÉ PAR PC COMPUTING.



Optra Color 1200
PRIX DE LA TECHNOLOGIE DE L'ANNÉE 1998 DÉCERNÉ PAR PC COMPUTING.

Optra Color 1200
PRIX DE L'IMPRIMANTE RÉSEAU COULEUR 1998 DÉCERNÉ PAR PC COMPUTING.

Photo Jetprinter 5770
SILVER AWARD 1998 DÉCERNÉ PAR HOME OFFICE COMPUTING.

Notre stratégie est simple : vous écouter, vous écouter encore. Voilà pourquoi nous construisons des imprimantes toujours plus innovantes, performantes et fiables qui répondent pleinement à vos besoins. Et quand on vous écoute avec autant de constance, la presse nous applaudit, nous accumulons les prix. En un mot, nous sommes récompensés. Mais si vous voulez l'être vous aussi, n'hésitez pas à venir essayer nos produits. Vous verrez alors combien il est plus facile d'être efficace avec des produits adaptés et performants.







PC Computing : Technology of the year Award 1998, Network Color Printer Award 1998, High Speed Laser Printer Award 1998. Home Office Computing : Silver Award 1998.

Contactez-nous sur www.lexmark.fr ou téléphonez-nous au 01 46 67 40 00.

Les familles catholiques veulent protéger les enfants des publicités « immorales »

Une association réclame une « éducation à la publicité » et la surveillance des bandes-annonces télévisées. Un groupe de travail sera créé d'ici quinze jours au sein du Conseil national de la consommation (CNC). Ses propositions pourraient être soumises aux ministres concernés

SANS SURPRISE, elles préfèrent les publicités « bon enfant » pour Ricoré ou la Renault Kangoo. Sans surprise, elles condamnent les campagnes débridées de Benetton ou celles de la Golf Volkswagen, surtout quand elles singent des scènes de la Bible (*Le Monde* du 5 février). Les familles catholiques, via la Confédération nationale des associations familiales catholiques (CNAFC, troisième mouvement familial en France, fort de 40 000 familles), ont présenté, mercredi 16 décembre, à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), les résultats d'une étude visant à évaluer l'incidence de la publicité sur les enfants, ainsi qu'un volet de propositions devant servir de base à un futur groupe de travail.

Premier constat : les jeunes enfants sont des proies faciles, même si l'impact des publicités diffère selon le type de création et le média utilisé. Les journaux, les courriers dans les boîtes à lettres, les clubs d'enfants, la presse adulte, la radio et Internet n'ont qu'une faible influence sur les jeunes, mais les affiches, et surtout les bandes-annonces de films, influenceraient négativement leurs comportements, selon la CNAFC. L'auto-promotion des films à la télévision, *« résumée souvent à un concentré de sexe et de violence »*, perturberait surtout les deux à dix ans. Les préadolescents (onze à seize ans) seraient, eux, davantage victimes des services Audiotel et de l'affichage.

PUBLIC VULNÉRABLE

Deuxième constat : malgré le quadrillage réglementaire et l'auto-régulation des opérateurs français, ces nouvelles formes de publicité échappent pour l'instant au filtre du Bureau de vérification de la publicité (BVP), chargé de formuler des avis sur les campagnes avant leur diffusion.

Or les enfants de deux à dix ans ne savent pas faire la différence entre une information et une publicité, selon la CNAFC. Citant des psycho-sociologues de l'université René-Descartes - Paris-V, l'enfant est surtout réceptif, et donc vulnérable, entre six et neuf ans. Et son attention est d'autant plus retenue que les publicités utilisent des héros de BD, des sportifs ou des mécanismes psychologiques propres à l'enfance (univers animalier, recours au merveilleux, etc.). Ce n'est qu'à dix ans qu'ils peuvent décrypter la finalité du message publicitaire.

La confédération veut donc sensibiliser les enfants de façon plus organisée. Elle plaide pour que des ateliers d'éducation à la publicité voient le jour dans les écoles et demande que les efforts de préparation à la lecture de la publicité – déjà prévus par la circulaire Jospin de 1982 – soient *« poursuivis et systématisés »* afin de développer l'esprit critique des élèves. Le porte-parole des familles estime aussi nécessaire que l'école forme les enfants à la gestion de *« l'argent de poche »*, parce que *« la publicité incite, par esprit de groupe, à réclamer ou acheter des produits inutiles ou d'un prix disproportionné par rapport aux ressources familiales »*.

Dans un autre registre, le développement du marketing commercial (mallettes pédagogiques, affiches publicitaires de manifestations, manuels scolaires, agendas des collèges ou encore distribution d'échantillons) dans les établissements scolaires exige, selon les parents, des évaluations et des contrôles renforcés, même si ceux-ci sont déjà effectués par le comité scientifique de l'Institut national de la consommation (INC) et sa pédagothèque. Enfin, la CNAFC, tout en se félicitant de l'auto-régulation des annonceurs, des publicitaires et des médias, souhaite que cette démarche soit élargie aux bandes-annonces que diffusent les télévisions pour promouvoir leurs programmes. Un travail qui devrait revenir au BVP.

UNE CIBLE-CLÉ

Globalement, les familles catholiques fustigent *« les dérives morales »* exploitées par les publicitaires, au prétexte qu'elles garantissent de *« l'impact »* : 90 % des familles interrogées estiment que les publicités ne respectent pas les enfants et 82 % qu'elles contribuent à niveler leurs goûts. Les parents reprochent notamment aux marques qui jouent la carte de l'appartenance clanique de *« ne pas* [contribuer] *au développement de la personnalité »* de l'enfant.

Elles veulent que le message soit clair et que la forme créative respecte *« la dignité humaine, la morale, les convictions et toutes les religions »*. Brandissant toujours le spectre de la moralité, elles disent *« accepter »* l'humour et l'esthétisme, à condition qu'ils *« ne remettent pas en cause la famille »* en montrant, par exemple, des enfants qui punissent leurs parents (à cause de petits gâteaux) ou des divorcés *« charmants »* (autour d'une tasse de café). La banalisation de la violence quotidienne est aussi dans leur ligne de mire. Elles s'offusquent ainsi de voir *« un vieux qui se fait dépouiller pour des chips »* ou un adolescent qui *« crache dans un yaourt »*. Et refusent aussi l'érotisme et la sensualité *« déplacés »*.

Derrière la rigidité de l'analyse se cache la réalité économique de l'enfant-consommateur. Les services de la DGCCRF en ont conscience. L'enfant est devenu une cible-clé et subit une pression publicitaire polymorphe en constante augmentation, car il est à l'origine de la moitié des produits nouveaux entrant dans les foyers. Aujourd'hui, l'enfant ne se contente pas d'acheter des produits avec son argent de poche (10 à 15 milliards de francs chaque année), mais conseille aussi des produits à ses parents (entre 400 et 600 milliards de francs d'achats induits). Et les publicitaires savent qu'il continuera à acheter, à l'âge adulte, les deux tiers des produits qu'il consommait chez ses parents !

Florence Amalou

Les bébés nus du spot Evian entre idolâtrie et rejet viscéral

*« **JE NE VOUS ÉCRIS** pas pour des réclamations, mais pour des félicitations »* : Mercedes Erra, l'une des responsables de l'agence de publicité Euro RSCG Babinet Erra Tong Cuong, n'en revient pas. Depuis la première diffusion du nouveau spot publicitaire pour Evian, début décembre, une dizaine de coups de téléphone quotidiens et d'autres courriers enthousiastes arrivent chez Danone. Contrairement à sa dernière campagne autocensurée à la suite de rejets pudibonds (*Le Monde* du 14 décembre 1996), Evian s'offre cette fois, grâce à un ballet aquatique de bébés à la mine angélique, un joli succès. Même si, dans ce spot, les enfants sont toujours montrés nus... Il a fallu un an, avec comme source d'inspiration le long métrage *Le Bal des sirènes* d'Esther Williams, pour transformer la stratégie de communication en création publicitaire. Fasciné par *« l'étrange alchimie entre la grâce maladroite de ces jeunes femmes et une chorégraphie d'une raideur armée »*, Rémi Babinet, directeur de création, a voulu faire danser des bébés dans l'eau, le plus naturellement possible. Mais les sociétés de production ne parvenaient pas à rendre naturels ces gestes qu'aucun bébé ne sait faire. Difficile, en fait, de recréer l'état de bien-être associé aux mouvements du foetus dans le ventre maternel, même si 7 millions de francs sont mis sur la table par l'annonceur. *« Il y a un an, tous les producteurs pensaient que c'était une super idée mais impossible à réaliser »*, se souvient Rémi Babinet, qui finit par approuver le projet de l'un d'eux.

CLIMAT DIFFÉRENT

Lors des quinze jours de tournage – un temps anormalement long pour une pub –, 70 enfants de moins d'un an ont passé des heures dans l'eau pour construire ces quarante-cinq secondes d'images animées. Accrochés à leurs parents habillés de bleu – pour mieux être effacés par la palette graphique –, ils ont ensuite été ordonnés dans une chorégraphie informatique conçue par la championne de natation synchronisée, Muriel Hermine. Au final, l'effet est spectaculaire.

Chez Euro RSCG, on est soulagé : l'affaire Dutroux et ses relents de pédophilie sont loin. Il y a deux ans jour pour jour, les enfants nus photographiés par Bettina Rheims pour une précédente campagne Evian avaient déclenché un tollé de protestations auprès du Bureau de vérification de la publicité (BVP).

La campagne avait pourtant été prétestée positivement à partir de dessins, mais le réalisme des photos de Bettina Rheims avait choqué. *« On avait pris nos précautions, mais le climat de tension était tel que cette période était difficile à traverser*, reconnaît M. Babinet. *Aujourd'hui, nous y parvenons avec des arguments, somme toute, assez proches. »*

Les croquis du film ont été soumis avant l'été à l'organisme d'autorégulation. *« Tout le monde était très inquiet compte tenu de notre précédent ; après discussions, nous nous sommes orientés vers la création d'un univers imaginaire »*, explique Mercedes Erra, qui s'est toutefois vivement opposée à ce qu'on cache le sexe des bébés nageurs : *« Ridicule ! Vous imaginez des bébés nageurs avec des petites culottes ? Ce n'est pas une pub pour Pampers ! »*

Fl. A.

Les enfants présents dans 20 % des spots TV

● **Le Bureau de vérification de la publicité** (BVP) a dénombré 1 744 publicités utilisant des *enfants de moins de douze ans* sur les 9 365 spots étudiés en 1997. Dans la majorité des cas, il s'agit d'enfants figurants, ne prononçant pas de texte commercial. Ils sont utilisés comme faire-valoir de produits d'hygiène (shampoings Dop, Mixa Bébé, par exemple) ou de produits alimentaires (yaourts BA, fromages Vache qui rit).

● **Dans 0,6 % des cas**, les publicitaires ont utilisé uniquement leur voix pour décliner le nom de la marque ou dérouler un argumentaire pour un produit (Monsavon, Canal J, biscuits Z'animos,..).

● **Dans 56,8 % des publicités** qui leur sont spécifiquement destinées, les enfants sont utilisés pour mettre en valeur un produit ou un service dont ils sont les consommateurs directs.

● **Les enfants servent aussi de faire-valoir** pour des produits qui ne leur sont pas destinés (dans 1 129 spots) et dans lesquels ils citent la marque (35,4 % des cas).

« Ouest-France » se rapprocherait du groupe Hersant en Pays de Loire

YVES DE CHAISEMARTIN, PDG de la Socpresse, devait faire une *« communication »*, à Angers, aux représentants des salariés de *Presse-Océan* (Nantes), du *Courrier de l'Ouest* (Angers) et du *Maine libre* (Le Mans), dans l'après-midi du lundi 21 décembre pour leur annoncer un rapprochement avec le groupe Ouest-France. Le même jour, un conseil d'administration de Ouest-France devait se réunir suivi d'un comité d'entreprise et d'une communication aux cadres. Ce qui accrédite la rumeur qui court depuis plusieurs semaines à Nantes concernant un rapprochement entre *Ouest-France* et les trois titres de la Socpresse.

Une régie publicitaire commune aux quatre journaux pourrait être créée. Elle renouerait ainsi avec celle qui existait entre *Ouest-France* et *Presse-Océan* jusqu'en 1993, et dont l'arrêt avait provoqué de graves difficultés financières à *Presse-Océan*. Mais on évoque aussi l'entrée de *Ouest-France* au capital d'une holding constituée entre *Presse-Océan*, *Le Courrier de l'Ouest* et *Le Maine libre*, voire un rachat pur et simple de ce trio dont les deux derniers journaux avaient été rachetés au groupe Amaury par la Socpresse, il y a six ans.– (*Corresp.*)

Hachette Filipacchi Médias reprend l'éditeur japonais Fujingaho

APRÈS *Elle Japon*, *Elle Déco* et *Première*, Hachette Filipacchi Médias (HFM), filiale presse du groupe Lagardère, devrait renforcer son activité magazine au Japon en prenant une participation majoritaire dans Fujingaho, groupe d'édition familial créé en 1905, très présent dans la presse magazine. *« Notre intention a toujours été de nous développer au Japon ; la meilleure façon d'y parvenir est à travers cette alliance avec une des plus anciennes et des plus prestigieuses maisons d'édition »*, a annoncé, vendredi 18 décembre, Christine Brendle, directrice générale d'Hachette Filipacchi Asia-Pacific.

Fujingaho édite neuf titres, dont sept destinés aux femmes. Trois de ses magazines mensuels tirent entre 250 000 et 300 000 exemplaires chacun. En passant dans le giron d'HFM, le groupe japonais – financièrement sain –, espère s'ouvrir au grand marché asiatique. En 1997, Fujingaho a réalisé un chiffre d'affaires de près de 700 millions de francs.

Poursuite de la croissance du groupe NRJ

LE GROUPE NRJ a réalisé, au cours de l'exercice 1997-1998, clos le 30 septembre, un chiffre d'affaires de 1,162 milliard de francs, en hausse de 14,4 % par rapport à l'année précédente et un résultat net de 125,3 millions (+8,6 %). Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'acquisition, en juin, de 80 % du capital de Nostalgie.

La restructuration de celle-ci menée en quelques semaines – repositionnement du format musical et départ de 125 personnes sur 250 –, a très vite donné des résultats positifs sur l'audience et sur les résultats. En trois mois, le chiffre d'affaires s'est élevé à 68 millions de francs et le résultat d'exploitation à 7,5 millions de francs. Sur l'ensemble du groupe, seules les activités internationales continuent à peser négativement sur les résultats. En matière de publicité, NRJ Régies réalise 647 millions de francs et une marge d'exploitation de 31 %. Le groupe a en outre annoncé son projet de se lancer dans la coproduction de disques.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le bureau du comité d'entreprise de l'Agence** France- Presse (AFP), bastion de la CGT depuis la Libération, est composé, depuis jeudi 17 décembre, de quatre élus CFDT et de deux élus FO.

AGENDA

MARDI 22 DÉCEMBRE

■ **FRANCE** : commerce extérieur (octobre) ; production industrielle (octobre, Insee).

■ **EUROPE** : conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE).

MERCREDI 23 DÉCEMBRE

■ **FRANCE** : consommation des ménages (novembre) ; prix à la consommation (novembre) ; enquête de conjoncture dans l'industrie (décembre).

■ **ITALIE et GRANDE-BRETAGNE** : commerce extérieur (octobre) ; commerce extérieur hors Union européenne (novembre).

■ **JAPON** : marchés fermés (jour anniversaire de l'empereur).

■ **ÉTATS-UNIS** : PIB du troisième trimestre ; commandes de biens durables.

JEUDI 24 DÉCEMBRE

■ **ÉTATS-UNIS** : consommation et revenus des ménages.

■ **JAPON** : chômage (novembre).

■ **BOURSE** : les marchés sont fermés en France, en Allemagne et en Italie. Demi-journée en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Suisse et à New York.

VENDREDI 25 DÉCEMBRE

■ **BOURSE** : fermeture de tous les grands marchés à l'exception du Japon.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DAIMLER-BENZ : le groupe allemand pourrait reprendre en** 1999 la totalité d'Adtranz, premier fabricant mondial de matériel ferroviaire, détenu à parité avec le groupe helvético-suédois ABB, selon le journal dominical allemand *Welt am Sonntag* du 20 décembre.

● **TOYOTA : les aides publiques accordées pour la nouvelle usine** du constructeur nippon, près de Valenciennes, ne devront pas dépasser 7,9 % des 4,5 milliards de francs d'investissement, a notifié la Commission européenne.

● **FORD : le constructeur automobile américain a annoncé** le départ de 2 800 des 6 000 employés de son usine brésilienne située près de Sao Paulo. Les ventes de l'entreprise ont chuté de 40 % depuis mi-1997 au Brésil.

● **BILLITON : le groupe minier britannique**, né d'une scission avec Gencor, a acheté, vendredi 18 décembre, la branche manganèse de l'australien BHP pour 373 millions de dollars (2,07 milliards de francs). Billiton contrôle désormais 22 % de la production mondiale et 40 % des échanges mondiaux de manganèse.

SERVICES

● **VIRGIN : le milliardaire britannique Richard Branson** envisage d'implanter à Genève une partie des activités administratives de son groupe, a annoncé, vendredi 18 décembre, la Télévision suisse romande (TSR).

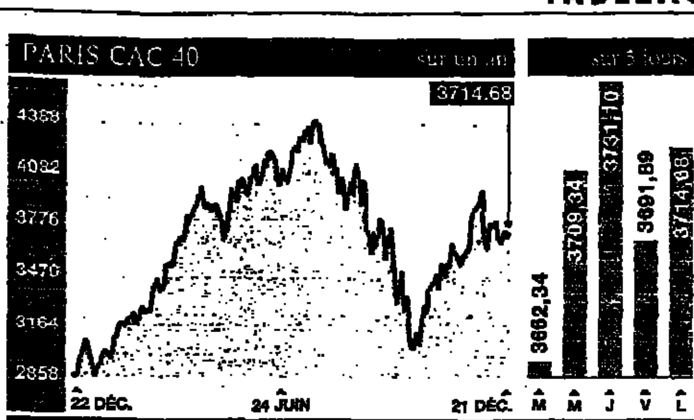
FINANCE

● **ALBERT FRÈRE : le financier belge** veut augmenter sa participation dans Suez-Lyonnaise des eaux à 15 % et à 10 % dans Total, a-t-il expliqué au journal belge *L'Echo* du 19 décembre. Albert Frère est déjà le premier actionnaire des deux groupes (12 % de Suez-Lyonnaise et 9 % de Total obtenu en échange de l'apport de Petrofina).

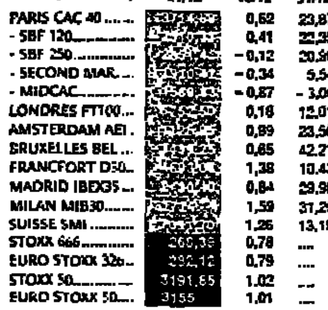
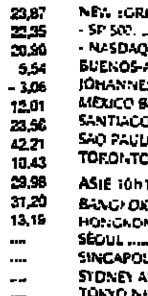
● **BANQUES : l'Association française des banques (AFB)** a repoussé du 23 décembre au 4 janvier l'échéance de la date de signature de l'accord social sur les 35 heures et la réduction du temps de travail. Les syndicats restent hostiles, excepté le SNB-CGC.

● **AMP : le plus important assureur australien a annoncé**, lundi 21 décembre, son intention de racheter la mutuelle britannique d'assurance-vie National Provident Institution pour 12,2 milliards de francs.

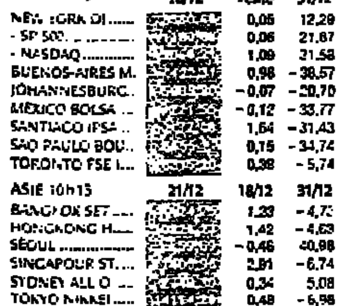
★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».**
www.lemonde.fr/bourse



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 21/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	0,62	23,87
- SBF 120	[illegible]	0,41	22,25
- SBF 250	[illegible]	-0,12	20,90
- SECOND MAR.	[illegible]	-0,34	5,54
- MIDCAC	[illegible]	-0,87	-3,06
LONDRES FT100	[illegible]	0,18	12,01
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,89	23,56
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,65	42,21
FRANCFORT D30	[illegible]	1,38	10,43
MADRID IBEX35	[illegible]	0,84	29,98
MILAN MIB30	[illegible]	1,59	31,20
SUISSE SMI	[illegible]	1,26	13,19
STOXX 666	269,39	0,78	...
EURO STOXX 326	292,12	0,79	...
STOXX 50	3191,65	1,02	...
EURO STOXX 50	3155	1,01	...

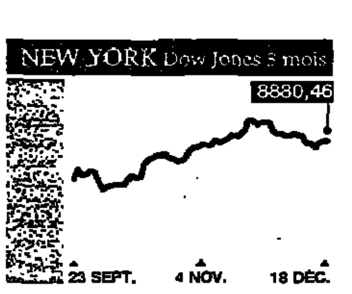


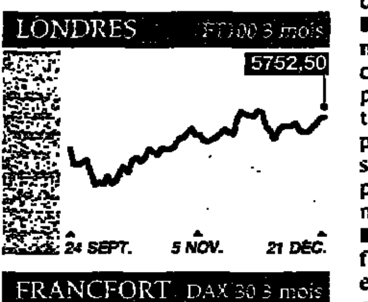
Monde	Cours 18/12	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	0,05	12,29
- SP 500	[illegible]	0,06	21,87
- NASDAQ	[illegible]	1,09	21,58
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,98	-38,57
JOHANNESBURG	[illegible]	-0,07	-20,70
MEXICO BOLSA	[illegible]	-0,12	-33,77
SANTIAGO IPSA	[illegible]	1,64	-31,43
SAO PAULO BOU.	[illegible]	0,15	-34,74
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,38	-5,74
ASIE 10h15	21/12	18/12	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	1,23	-4,73
HONGKONG H.	[illegible]	1,42	-4,63
SÉOUL	[illegible]	-0,46	40,98
SINGAPOUR ST.	[illegible]	2,01	-6,74
SYDNEY ALL O	[illegible]	0,34	5,08
TOKYO NIKKEI	[illegible]	0,48	-6,98

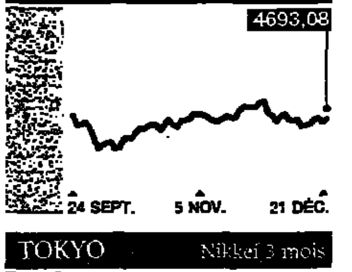
Principaux écarts au règlement mensuel

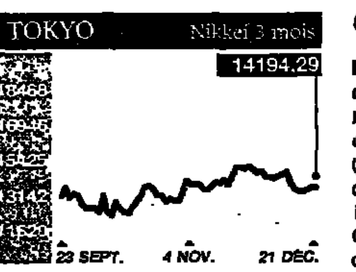
Hausses	Cours 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
NRJ #	1022	+15,34	+21,85
LEGRIS INDUST.	235	+7,65	+14,35
MICHELIN	225,90	+6,30	-25,44
GUYENNE GASCO.	[illegible]	+6,24	+29,03
NATEXIS	346	+5,77	-0,85
IMETAL	530	+5,45	-22,45
CLUB MEDITERR.	449,60	+5,10	+7,40
DE DIETRICH	271	+3,99	-2,51
UNIBAIL	[illegible]	+3,59	+34,27
CGIP	[illegible]	+3,53	+35,64

Baisses	Cours 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
CS SIGNAUX(CS)	[illegible]	-5,94	+86,09
PINAULT-PRINT	[illegible]	-5,90	+46,37
LAFARGE	[illegible]	-5,84	+33,71
CRED.FON.FRAN	[illegible]	-6,05	-9,09
ELF AQUITAINE	[illegible]	-4,92	-14,42
PUBLICIS #	[illegible]	-4,70	+73,31
ELF GABON	[illegible]	-4,08	-33,09
LVMH MOET HEN	[illegible]	-3,79	-1,10
TOTAL	[illegible]	-3,71	-16,79
WORMS (EX.SOM.	31,55	-3,55	...









LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la *Bourse de* Paris était en hausse de 0,73 % à 3 718,92 points à la mi-journée, lundi 21 décembre, stimulé par la bonne tenue du dollar face aux devises européennes, à 5,58 francs. Le titre Axa-UAP gagnait 3,6 % après l'annonce, par son président Claude Bébéar, d'une rentabilité sur fonds *propres de 12 % en 1998, chiffre* supérieur à l'objectif de 11 % retenu initialement. En outre, M. Bébéar a affirmé, dans un entretien publié lundi par *La Tribune*, que son groupe cherchait à acquérir 5 à 7 % du capital du Crédit Lyonnais. L'action Rémy Cointreau poursuivait son ascension entamée la semaine passée et s'appréciait de 8,1 %. *L'action Pathé* cédait 2,5 %. Les propos apaisants tenus à la veille du week-end par Vincent Bolloré, qui détient environ 18 % du capital du groupe, ont fait perdre au titre sa dimension spéculative. Le titre Thomson-CSF reculait de 7,8 % à l'annonce de pertes liées à son plan de restructuration.

FRANCFORT

L'INDICE DAX a gagné 0,31 %, à 4 681,08 points, lundi 21 décembre, à l'ouverture de la Bourse de Francfort. Tandis que certaines sources indiquaient qu'une extension des délais de fermeture des centrales nucléaires était à l'étude, le titre Viag a progressé de 1,3 %. Les rumeurs d'un pos*sible rachat d'actions du capital* du britannique Thomas Cook ont permis à l'action Preussag de gagner 3,1 %.

LONDRES

DANS LE SILLAGE de Wall Street, l'indice FT 100 de la Bourse de Londres a gagné 0,99 %, à 5 741,9 points, vendredi 18 décembre. Après la baisse des taux survenue à Hongkong, l'action HSBC a progressé de 3,5 % et a entraîné à la hausse l'ensemble des valeurs bancaires, notamment Lloyds TSB (+3,5 %), Natwest (+3,5 %) et Barclays (+3 %).

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a cédé 0,29 %, à 14 152,95 points, lundi 21 décembre. La faiblesse du dollar, qui s'échangeait à 114,85 yens en début de matinée, fait craindre aux investisseurs un ralentissement des exportations, comme en témoigne la réduction de 38,2 % de l'excédent commercial japonais en novembre.

NEW YORK

INDIFFÉRENT aux frappes aériennes en Irak et à la procédure de destitution du président Clinton, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a terminé en légère progression de 0,31 %, à 8 903,63 points, vendredi 18 décembre. Les valeurs technologiques ont été particulièrement bien orientées, puisque Compaq a gagné 6,2 %, Intel a repris 2,7 %, Microsoft a progressé de 2,5 %, tandis qu'IBM et Texas Instruments s'appréciaient de 3,3 %.

Valeur du jour : Honda dément négocier avec Ford

LA RUMEUR d'un éventuel rapprochement entre Honda, le troisième constructeur automobile japonais, et Ford, le deuxième constructeur américain, rapportée par le journal britannique *Sunday Business*, n'a pas soulevé l'enthousiasme. Lundi 21 décembre, l'action Honda a été la plus forte baisse de l'indice Nikkei, avec un recul de 3 %, à 3 780 yens. Les informations britanniques ont été vigoureusement démenties par le président de Honda, Hiroyuki Yoshino, qui a déclaré n'avoir « *jamais entendu parler de cela* ». « *Je ne peux pas nier qu'il n'y aura aucun rapprochement dans le futur, mais aujourd'hui il n'y a pas de discussion à propos d'alliance* », a-t-il ajouté. Le porte-parole de Ford, John Spelich, s'est refusé à commenter les rumeurs. Ford, qui contrôle déjà un tiers du capital de Mazda, dispose de 13 milliards de dollars de liquidités et a reconnu étudier la possibilité d'effectuer des acquisitions. De plus, son directeur financier, John Devine, a déjà reconnu que l'implantation de Ford en Asie n'est pas aussi importante qu'elle devrait l'être.

Pour leur part, les boursiers japonais ont été plus attentifs à la force du yen face au dollar qu'aux spéculations de fusion. En effet, la devise nippone s'est négociée à 115,24 yens pour un dollar, un niveau élevé qui pourrait handicaper les exportations de produits japonais, dont les automobiles. Honda a établi son budget jusqu'en mars 1999 avec un dollar à 121 yens

Or, les marchés étrangers représentent la seule alternative à la déprime du marché domestique (qui se contracte depuis vingt mois et a plongé de 14 % en 1998). Honda est toutefois le seul constructeur japonais à tirer son épingle du jeu en 1998. Au premier semestre, ses ventes ont augmenté de 12 %, à 3 130 milliards de yens (145 milliards de francs) et son résultat net a atteint un niveau record de 158,3 milliards de yens. Prudent, le constructeur a pronostiqué un résultat net pour l'ensemble de l'année en hausse de seulement 3,7 %, à 280 milliards de yens. Pour l'exercice à venir, le président de Honda, M. Yoshino, s'est montré assez optimiste. Selon lui, les ventes domestiques pourraient grimper de 7,1 % en raison du succès des nouveaux modèles et plus particulièrement des petits véhicules, mieux adaptés à la période de crise économique. Et, afin de compenser l'appréciation du yen face au dollar, Honda devrait, en 1999, produire autant de véhicules à l'étranger (1,22 million, en hausse de 9,7 %) qu'au Japon (1,26 million, en hausse de seulement 1,26 %).

Enguérand Renault

Action Honda — en yens à Tokyo (6 000 – 2 500 ; J A S O N D ; 3 780 le 21 déc.)

Matières premières

En dollars	Cours 18/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,20
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	-1,18
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	-1
ZINC 3 MOIS	[illegible]	-0,26
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	-0,51
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	--
PLATINE A TERME	[illegible]	-2,30
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLE (CHICAGO)	[illegible]	0,38
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	-0,47
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	-0,09
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	-0,89
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	0,88
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	-2,14
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	--

Pétrole

En dollars	Cours 18/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	7,72
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,45
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,14

Or

En francs	Cours 18/12	Var % 17/12
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	-1,14
OR FIN LINGOT	[illegible]	-0,75
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	--
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	--
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	-0,65
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	-2,57
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+0,50
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	-8,11
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	-0,61

MONNAIES

● **Dollar** : stable comparé aux devises européennes, le billet vert était en net repli face au yen dans les premiers échanges entre banques, lundi 21 décembre. En début de matinée, la devise américaine s'échangeait à 5,5624 francs, 1,6585 mark et 114,85 yens. Il s'agit d'un des plus bas niveaux atteints par le billet vert au vu de la monnaie japonaise depuis le début du mois de novembre. Le vote, par la Chambre des représentants, de la mise en accusation du président Clinton dans la perspective de son éventuelle destitution a lourdement pesé sur le cours du dollar. Il revient à présent au Sénat de décider du sort du président américain. Les risques politiques liés à cette procédure risquent d'entraver pour quelques semaines le rétablissement du billet vert. Bien que la baisse de 38,2 % en un mois de l'excédent commercial japonais semble confirmer la faiblesse excessive du dollar face au yen, cette annonce n'a pas permis d'inverser la tendance.

Cours de change

21/12 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,57	6,58	9,37	4,14	2,98	4,84	0,34	3,35	....
DM	1,66	1,96	2,80	1,23	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1648,05	1944,46	2772,11	1220,24	878,75	1426,08	....	990,39	295,30
YEN (100)	115,58	136,35	194,39	85,57	61,62	....	7,01	69,45	20,71
FLORIN	1,88	2,21	3,15	1,39	....	1,62	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,35	1,59	2,27	....	0,72	1,17	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,59	0,70	....	0,44	0,32	0,51	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	....	1,43	0,63	0,45	0,73	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,18	1,68	0,74	0,53	0,87	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/12	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,04	3	3,84	4,73
ALLEMAGNE	2,94	3,25	3,83	4,72
GDE-BRETAG.	6,31	5,84	4,43	4,30
ITALIE	2,99	3,18	3,98	4,97
JAPON	0,19	0,33	1,33	...
ÉTATS-UNIS	4,72	4,48	4,69	5,03
SUISSE	0,52	1,42	2,22	3,74
PAYS-BAS	2,95	3,19	3,91	4,76

Matif

Cours 12h30	Volume 21/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 MARS 99	[illegible]	111,72	111,75
Pibor 3 mois MARS 99	[illegible]	96,91	96,91

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 18/12	Achat 18/12	Vente 18/12
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,30	3,90
DANEMARK (100)	[illegible]	83,10	93,10
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,25	5,85
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,92	9,77
GRÈCE (100)	[illegible]	1,74	2,24
IRLANDE	[illegible]	7,90	8,74
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,83	4,99
NORVÈGE (100)	[illegible]	67	78
PAYS-BAS (100)	[illegible]	...	...
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,94	3,84
SUÈDE (100)	[illegible]	63,80	73,80
SUISSE (100)	[illegible]	399	423

TAUX

● **France** : lundi 21 décembre, à l'ouverture du marché obligataire, le rendement des obligations assimilables du Trésor (OAT) a légèrement augmenté (+0,007 %), à 3,902 %. Sur le marché à terme (Matif), le contrat notionnel (gisement d'emprunts d'Etat à long terme) a donc reculé de 8 centièmes à 111,71 points lors des premières négociations. A l'approche du week-end de conversion en euro, les transactions sont particulièrement faibles sur le Matif, ce qui limite la signification des variations de cours.

● **Allemagne** : le taux d'intérêt des obligations d'Etat allemandes à long terme (*bund*) s'est tendu à 3,842 %, faisant ressortir un différentiel de 0,06 % avec son homologue français. L'annonce d'une baisse plus importante que prévu des prix à l'importation (-0,4 % en décembre en raison de la baisse des prix du pétrole) n'a pas fait réagir les opérateurs sur le marché obligataire.

ÉCONOMIE

Recul inattendu de l'excédent commercial du Japon

L'EXCÉDENT commercial japonais s'est contracté en novembre, pour la première fois en vingt mois, avec un recul de 15,1 % sur son niveau du même mois de 1997 qui l'a ramené à 902,1 milliards de yens (43,65 milliards de francs). Ce chiffre est considérablement en deçà des attentes des marchés financiers qui tablaient sur un solde de l'ordre de 1 100 à 1 200 milliards de yens. Les exportations ont baissé de 12,7 % et les importations ont reculé de 11,9 %. Les échanges du Japon avec l'Asie se sont effondrés (-26,6 %).

■ **Le ministère des finances nippon a présenté lundi 21 décembre un projet de budget** pour l'année fiscale 1999 (débutant le 1er avril) nettement expansionniste, avec une croissance de 5,4 % des dépenses, permise par un recours fortement accru à l'endettement.

■ **Le gouvernement japonais fait preuve de volontarisme, en se fixant** un objectif de croissance de +0,5 % pour l'année fiscale 1999 (débutant le 1er avril), la plus basse prévision jamais retenue par Tokyo. Le chiffre gouvernemental est nettement plus optimiste que les prévisions publiées par les instituts japonais de recherche économique, centrées autour de -0,5 % à -1,0 % de croissance *(lire page 7)*.

■ **CHINE : les investissements directs étrangers devraient rester stables** pour 1998, autour de 45 milliards de dollars (250 milliards de francs), indique le *China Daily Business Weekly*, citant l'économiste de la Commission d'Etat à la planification, Wang Yungui. Les baisses d'investissements venant des pays voisins d'Asie ont été compensées par des hausses provenant d'Europe et des Etats Unis, selon M. Wang.

■ **ALLEMAGNE : le vice-président de la Bundesbank, Juergen Stark,** s'est prononcé, samedi 19 décembre, pour une harmonisation rapide de l'imposition indirecte et de l'impôt sur les revenus du capital en Europe. Une harmonisation du niveau des impôts indirects est « *nécessaire* » car « *le bon fonctionnement de l'ensemble du marché européen pourrait être compromis par la différence de réglementations fiscales* », a-t-il estimé. Une harmonisation est également « *nécessaire dans le domaine des impôts sur les revenus du capital* », a-t-il ajouté.

■ **ITALIE : la Chambre des députés a adopté définitivement, dimanche 20 décembre, le projet de loi de finances** pour 1999, qui prévoit un déficit de 14 700 milliards de lires (49,68 milliards de francs), équivalant à 2 % du PIB. Le texte prévoit de ramener la dette de l'Etat à 114,6 % du PIB, puis à 110,9 % en 2000 et à 107 % en 2001. Le gouvernement de centre-gauche a bâti son budget sur la base d'une croissance de 2,5 %.

■ **RUSSIE : Moscou compte toujours bénéficier d'un programme d'aide alimentaire américaine** malgré la crise irakienne et le refroidissement de ses relations avec Washington. Le gouvernement russe compte achever les négociations avec les Etats-Unis et signer un accord intergouvernemental sur l'aide alimentaire américaine avant le 25 décembre.

■ **BRÉSIL : industriels et syndicalistes de Sao Paulo,** le poumon économique du Brésil, lancent, lundi 21 décembre, le « *pacte pour la production et l'emploi* » pour protester contre l'actuelle politique économique du gouvernement. Unis, industriels et syndicalistes – soutenus par les députés fédéraux et d'Etat de Sao Paulo – réclament dans le document du pacte la « *baisse immédiate des taux d'intérêt à 20 % par an* » (actuellement fixés à 36 %) et la réduction des impôts, sur la production notamment, pour relancer l'économie et l'emploi.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 21 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,81 %
CAC 40 : 3721,85

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	965	958	- 0,72	- 1,23
Cr.Lyonnais(TP) Ly	913	910	- 0,32	- 1,08
Renault (T.P.)	2624	2640	+ 0,60	+ 47,48
Saint Gobain(T.P.)	1165	1161	- 0,34	- 9,29
Thomson S.A (T.P)	945	940	- 0,52	- 1,05
Accor	1075	1083	+ 0,74	- 3,21
AGF	334	330	- 1,19	+ 3,48
Air Liquide	992	995	+ 0,30	+ 18,81
Alcatel	634	632	- 0,31	- 17,38
Alstom	120	118,40	- 1,33	—
Altran Techno. #	1285	1276	- 0,70	+ 177,59
Atos CA	1279	1279	—	+ 64,83
Axa	704	731	+ 3,83	+ 56,96
Bail Investis.	797	802	+ 0,62	+ 0,37
Bazar Hot. Vile	742	742	—	+ 24,49
Bertrand Faure	387	370	- 4,39	- 13,53
BIC	295	291,40	- 1,22	- 33,66
BIS	500	500	—	+ 1,93
B.N.P.	400	400,10	+ 0,02	+ 25,07
Bollore	1091	1091	—	+ 44,07
Bongrain	2499	2450	- 1,96	- 3,54
Bouygues	1112	1140	+ 2,51	+ 67,15
Bouygues Offs.	124	121	- 2,41	- 52
Bull#	37,50	37,25	- 0,66	- 41,24
Canal +	1451	1452	+ 0,06	+ 29,79
Cap Gemini	871	866	- 0,57	+ 80,91
Carbone Lorraine	240	237	- 1,25	- 36,96
Carrefour	3995	4059	+ 1,60	+ 28,26
Casino Guichard	582	578	- 0,68	+ 72,53
Casino Guich.ADP	357	356	- 0,28	+ 35,10
Castorama Dub.(Li)	1250	1228	- 1,76	+ 68,21
C.C.F.	485	490	+ 1,03	+ 18,78
Cegid (Ly)	998	983	- 1,50	+ 60,35
Cerus Europ.Reun	41,50	44,10	+ 6,26	+ 27,82
CFF.(Ferrailles)	202,40	227	+ 12,15	+ 6,44
CGIP	293	286,50	- 2,21	+ 32,63
Chargeurs	262	275	+ 4,96	- 23,61
Christian Dalloz	390,50	390,10	- 0,10	- 49,78
Christian Dior	559	557	- 0,35	- 9,72
CIC -actions A	474	473	- 0,21	—
Ciments Francais	300,50	301	+ 0,16	+ 30,30
Clarins	384,80	382	- 0,72	- 0,74
Club Mediterranee	448,80	438,40	- 2,31	+ 4,94
CNP Assurances	160,50	161,50	+ 0,62	—
Coflexip	352	343	- 2,55	- 48,42
Colas	1137	1120	- 1,49	+ 29,47
Comptoir Entrep.	12	12	—	- 3,22
Comptoirs Mod.	3600	3685	+ 2,36	+ 31,62
CPR	230,50	225	- 2,38	- 54,08
Cred.Fon.France	85,45	86,50	+ 1,22	- 7,97
Credit Lyonnais CI	184	182	- 1,08	+ 74,61
CS Signaux(CSEE)	348	330	- 5,17	+ 76,47
Damart ●	460	453	- 1,52	+ 9,15
Danone	1550	1565	+ 0,96	+ 43,58
Dassault-Aviation	1880	1851	- 1,54	+ 36,10
Dassault Systemes	237,10	232,20	- 2,06	+ 26,53
De Dietrich	271	270,50	- 0,18	- 2,69
Deveaux(Ly)#	670	684	+ 2,08	+ 2,28
Dev.R.N-P.Cal Li #	63,90	62	- 2,97	+ 86,56
Dexia France	837	845	+ 0,95	+ 21,25
DMC (Dollfus Mi)	62,40	62	- 0,64	- 42,09
Dynaction	149	145,50	- 2,34	- 4,90
Ecia	675	670	- 0,74	- 44,62
Eiffage	426	428,50	+ 0,58	+ 65,11
Elf Aquitaine	599	603	+ 0,66	- 13,86
Eramet	160	157	- 1,87	- 51,14
Eridania Beghin	925	918	- 0,75	- 2,44
Essilor Intl	2170	2140	- 1,38	+ 18,88
Essilor Intl.ADP	1821	1850	+ 1,59	+ 9,22
Esso	469,60	460,10	- 2,02	- 6,86
Eurafrance	3699	3644	- 1,48	+ 48,73
Euro Disney	6,95	6,95	—	- 0,71
Europe 1	1238	1235	- 0,24	- 6,36
Eurotunnel	6,85	6,75	- 1,45	+ 30,56
Fimalac SA	600	598	- 0,33	+ 25,10
Finextel	120,50	120,50	—	+ 12,09
Fives-Lille	464	450	- 3,01	+ 22,95
France Telecom	410,80	416,40	+ 1,36	+ 90,93
Fromageries Bel	4500	4500	—	+ 4,60
Galeries Lafayette	5900	5930	+ 0,50	+ 78,61
Gascogne	444,90	423	- 4,92	—
Gaumont #	345	335	- 2,89	- 23,42
Gaz et Eaux	275,50	270,60	- 1,77	+ 9,53
Geophysique	312	310	- 0,64	- 59,74
G.F.C.	658	645	- 1,97	+ 22,85
GrandVision	99,10	99,95	+ 0,85	- 59,63
Groupe Andre S.A.	662	643	- 2,87	+ 6,45
Groupe GTM	537	552	+ 2,79	+ 36,29
Groupe Partouche #	423	423	—	+ 23,32
Gpe Valfond act.R#	338	327	- 3,25	+ 319,23
Gr.Zannier (Ly) #	118,50	118,50	—	- 11,69
Guilbert	750	735	- 2	- 14,33
Guyenne Gascogne	2400	2311	- 3,70	+ 24,24
Hachette Fili.Med.	1097	1158	+ 5,56	- 7,36
Havas Advertising	895	889	- 0,67	+ 15,12
Imetal	580	581	+ 0,17	- 22,32
Immeubl.France	472	472	—	+ 30,74
Infogrames Enter.	366	369,50	+ 0,95	+ 97,94
Ingenico	155	152	- 1,93	+ 29,14
Interbail	134	138	+ 2,98	- 2,16
Intertechnique	1645	1600	- 2,73	+ 21,21
ISIS	360	352	- 2,22	- 46,66
Jean Lefebvre	519	503	- 3,08	+ 47,50
Klepierre	567	573	+ 1,05	+ 51,98
Labinal	1013	1044	+ 3,06	- 32,55
Lafarge	518	522	+ 0,77	[illegible]
Lagardere	225	220,70	- 1,91	[illegible]
Lapeyre	381	386	+ 1,31	[illegible]
Lebon (Cie)	231	222	- 3,89	[illegible]
Legrand	1418	1427	+ 0,63	[illegible]
Legrand ADP	835	832	+ 0,84	[illegible]
Legris indust.	239	233,90	- 2,13	[illegible]
Locindus	798	792	- 0,75	[illegible]
L'Oreal	3690	3759	+ 1,86	[illegible]
LVMH Moet Hen.	988	1010	+ 2,22	[illegible]
Marine Wendel	1025	1005	- 1,95	[illegible]
Metaleurop	23,50	22,85	- 2,76	[illegible]
Michelin	225,90	222,80	- 1,37	[illegible]
Montupet SA	217	205	- 5,52	[illegible]
Moulinex	87	83,30	- 4,25	[illegible]
Natexis	348	339	- 2,58	[illegible]
Norbert Dentres.#	178	184,50	+ 3,65	[illegible]
Nord-Est	176,70	176,30	- 0,22	[illegible]
Nordon (Ny)	475	451,30	- 4,98	[illegible]
NRJ #	1022	1025	+ 0,29	[illegible]
Olipar	45,40	43,80	- 3,52	[illegible]
Paribas	454,90	452	- 0,63	[illegible]
Pathe	1560	1529	- 1,98	[illegible]
Pechiney Act Ord A	184	179	- 2,71	[illegible]
Pernod-Ricard	355,10	357,30	+ 0,61	[illegible]
Peugeot	828	819	- 1,08	[illegible]
Pinault-Print.Red	940	955	+ 1,59	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	430	430	—	[illegible]
Primagaz	549	532	- 3,09	[illegible]
Promodes	3938	3990	+ 1,32	[illegible]
Publicis #	851	882	+ 3,64	[illegible]
Remy Cointreau	99	105	+ 6,06	[illegible]
Renault	230	228,60	- 0,60	[illegible]
Rexel	521	520	- 0,19	[illegible]
Rhodia	76,75	75,40	- 1,75	[illegible]
Rhone Poulenc A	284	280,30	- 1,30	[illegible]
Rochefortaise Com.	660	652	- 1,21	[illegible]
Rochette (La)	16	15,85	- 0,93	[illegible]
Royal Canin	322,20	328	+ 1,80	[illegible]
Rue Imperiale (Ly)	6110	6060	- 0,81	[illegible]
Sade (Ny)	222	223	+ 0,45	[illegible]
Sagem SA	3464	3425	- 1,12	[illegible]
Saint-Gobain	750	762	+ 1,60	[illegible]
Salvepar (Ny)	445	437	- 1,79	[illegible]
Sanofi	953	960	+ 0,73	[illegible]
Saupiquet (Ns)	371	366,90	- 1,10	[illegible]
Schneider SA	310	310	—	[illegible]
SCOR	349,80	352	+ 0,62	[illegible]
S.E.B.	455,90	450,10	- 1,27	[illegible]
Sefimeg CA	369	369	—	[illegible]
SEITA	342	334	- 2,33	[illegible]
Selectibanque	70,60	70,30	- 0,42	[illegible]
SFIM	450	433	- 3,77	[illegible]
SGE	259	253	- 2,31	[illegible]
Sidel	452	457	+ 1,10	[illegible]
Silic CA	1025	1005	- 1,95	[illegible]
Simco	520	517	- 0,57	[illegible]
S.I.T.A	1458	1441	- 1,16	[illegible]
Skis Rossignol	78,80	77,20	- 2,03	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	866	869	+ 0,34	[illegible]
Societe Generale	838	835	- 0,35	[illegible]
Sodexho Alliance	1180	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Sogeparc (Fin)	495	[illegible]	- 0,88	[illegible]
Sommer-Allibert	144,50	[illegible]	+ 2,14	[illegible]
Sophia	236	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Spir Communic. #	279	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Strafor Facom	347	[illegible]	- 2,01	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1105	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Synthelabo	1235	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Technip	430	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Thomson-CSF	240	[illegible]	- 7,50	[illegible]
Total	545	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
UIF	549	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Unibail	807	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Union Assur.Fdal	703	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Usinor	60	[illegible]	- 2,25	[illegible]
Valeo	400,50	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Vallourec	194,90	[illegible]	- 2,30	[illegible]
Via Banque	176	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1120	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Vivendi	1352	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Worms (ex.Someal)	81,50	[illegible]	+ 2,45	[illegible]
Elf Gabon	657	[illegible]	- 0,91	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Allianz AG	1877	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
ABN Amro Hol.#	111	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Adecco S.A.	2400	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	600	[illegible]	- 2	[illegible]
American Express	553	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Amvescap Act ord	42	[illegible]	—	[illegible]
Anglo American #	159,60	[illegible]	- 1	[illegible]
Anglogold Ltd #	232,90	[illegible]	- 4,89	[illegible]
Amgold #	219	[illegible]	- 5,02	[illegible]
A.T.T. #	398	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Arjo Wiggins App.	9,60	[illegible]	+ 3,64	[illegible]
Banco Santander #	100,50	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Barrick Gold #	109	[illegible]	- 2,93	[illegible]
B.A.S.F. #	200	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Bayer #	224	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Crown Cork ord.#	162,90	[illegible]	- 1,78	[illegible]
Crown Cork PF CV#	140,10	[illegible]	—	[illegible]
DaimlerChrysler	513	[illegible]	- 0,58	[illegible]
De Beers #	66,15	[illegible]	+ 4,15	[illegible]
Deutsche Bank #	312	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Diageo PLC #	64,90	[illegible]	- 2,46	[illegible]
Dresdner Bank	227,20	[illegible]	- 2,06	[illegible]
Driefontein #	23,70	[illegible]	- 2,53	[illegible]
Du Pont Nemours #	304,50	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Eastman Kodak #	399,50	[illegible]	+ 4,93	[illegible]
East Rand #	1	[illegible]	—	[illegible]
Echo Bay Mines #	10,80	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Electrolux #	90	[illegible]	- 1,55	[illegible]
Equant N.V.	369	[illegible]	+ 2,98	[illegible]
Ericsson #	124	[illegible]	- 1,12	[illegible]
Ford Motor #	314	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Gencor act.regr.	8,90	[illegible]	—	[illegible]
General Elect. #	519	[illegible]	+ 3,46	[illegible]
General Motors #	396	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Harmony Gold #	24,90	[illegible]	- 1,80	[illegible]
Hitachi #	35,60	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Hoechst #	231	[illegible]	- 0,43	[illegible]
I.B.M #	929	[illegible]	+ 2,69	[illegible]
I.C.I #	50,25	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Ito Yokado #	366,80	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Kingfisher plc #	58,40	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Matsushita #	94,90	[illegible]	- 1	[illegible]
Mc Donald's #	402	[illegible]	+ 2,81	[illegible]
Merck and Co #	810	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	33	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Mobil Corporat.#	495	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Morgan J.P. #	562	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Nestle SA Nom. #	11420	[illegible]	+ 2,45	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	85	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	638	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
Norsk Hydro #	177	[illegible]	- 3,55	[illegible]
Petrofina #	2370	[illegible]	+ 3,79	[illegible]
Philip Morris #	290,10	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Philips N.V #	353,60	[illegible]	+ 5,79	[illegible]
Placer Dome Inc #	66	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Procter Gamble	482,20	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Quilvest	313	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	12,80	[illegible]	- 4,68	[illegible]
Rio Tinto PLC #	65,70	[illegible]	- 2,43	[illegible]
Royal Dutch #	266,80	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Sega Enterprises	126,80	[illegible]	- 1,02	[illegible]
Sema Group Plc #	50,50	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Schlumberger #	249	[illegible]	- 1,80	[illegible]
Shell Transport #	32,80	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Siemens #	359,80	[illegible]	- 1,33	[illegible]
Sony Corp. #	401	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
STmicroelectronics	447,50	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Sumitomo Bank #	60,90	[illegible]	- 0,49	[illegible]
T.D.K #	469,60	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Telefonica #	247	[illegible]	—	[illegible]
Toshiba #	33,10	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Unilever #	433	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
United Technol. #	553	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Volkswagen A.G #	423,90	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Yamanouchi #	175,40	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Zambia Copper	7,50	[illegible]	+ 10,66	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 21 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	1,258 o
CEPME 9% 89-99 CA#	103,63	3,132 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,537
CFD 9,7% 90-03 CB	122,75	8,557
CFD 8,6% 92-05 CB	124,60	7,469
CFF 10,25%90-01CB#	113,90	7,975 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,22	5,123
CNA 9% 4/92-07	131,25	5,770
CRH 8,6% 92/94-03	117,90	4,194
CRH 8,5% 10/87-88#	101	6,847
EDF 8,6%88-89 CA#	105	7,351
EDF 8,6% 92-04 #	122,70	6,102 d
Finansder 9%91-06#	134,40	0,690
Finansd.8,6%92-02#	114,28	7,794
Floral9,75% 90-99#	103	4,087
OAT TMB 87/99 CA#	100	3,172 d
OAT 8,125% 89-99 #	101,92	4,741
OAT 8,50%90/00 CA#	—	6,391
OAT 85/00 TRA CA#	—	1,355 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	108,88	5,701
OAT 89-01 TME CA#	99,65	3,628
OAT 10% 90-01 ecu	—	8,247
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,91	3,123 o
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	6,614
OAT 8,5% 87-02 CA#	—	0,675 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	151,70	1,397
OAT 8,50%92-23 CA#	—	5,659
SNCF 8,8% 87-94CA	104,60	7,836 ↑
Suez Lyon.Eaux 90	1120	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		24	24
Baccarat (Ny)	◆	620	620
Bains C.Monaco		800	800
Bque Transatlantl.	◆	247,50	247,50
Bidermann Intl	◆	110	110
Champex (Ny)	◆	36	36
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2600	2600
Continental Ass.Ly		580	[illegible]
Darblay		529	[illegible]
Didot Bottin		806	[illegible]
Eaux Bassin Vichy		2027	[illegible]
Electr.Madagascar		123	[illegible]
Elect.Strasbourg		710	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	2000	[illegible]
Fichet Bauche	◆	41,65	[illegible]
Fidei		61,35	[illegible]
Finalens		251	[illegible]
F.I.P.P.	◆	201	[illegible]
Francarep		288	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	1151	[illegible]
Generali Fce Assur		2005	[illegible]
Gevelot		600	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	210	[illegible]
G.T.I (Transport)		420	[illegible]
Immobail		230	[illegible]
Immobanque		700	[illegible]
Lucia	◆	81	[illegible]
Monoprix		630	[illegible]
MLPC International		440	[illegible]
Mors		4,40	[illegible]
M.R.M. (Ly)		252	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	99	[illegible]
ONA 100 DH	◆	579	[illegible]
Optorg		350,10	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		641	[illegible]
Paris Orléans		330	[illegible]
Promodes (CI)		2460	[illegible]
PSB Industries Ly		532	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP		365	[illegible]
Rougier #		269	[illegible]
Saga	◆	271,10	[illegible]
S.I.P.H.		130	[illegible]
Sofragi	◆	5010	[illegible]
Taittinger		3840	[illegible]
Tour Eiffel		452	[illegible]
Vermandoise Sucr.		5710	[illegible]
Vicat		519	[illegible]
Caves Roquefort		2150	[illegible]
Finaxa		525	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1610	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	1650	[illegible]
Hotel Lutetia		584	[illegible]
Hotels Deauville	◆	965	[illegible]
L.Bouillet (Ly)		400	[illegible]
Lloyd Continental	◆	13900	[illegible]
Matussiere Forest.		46,20	[illegible]
Moncey Financiere	◆	3449	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)		120	[illegible]
Pollet		345	[illegible]
Sabeton (Ly)		731	[illegible]
Sanse (Ly)		1250	[illegible]
Sechilienne (Ly)	◆	1385	[illegible]
Sucr.Pithiviers		2505	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 21 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		35,05	35
AFE #		670	651
Aigle #		507	509
Albert S.A (Ns)		61	63
Arkopharma #		424,90	412
Assystem #		132	130
Bque Picardie (Li)		905	860
Bque Tarneaud(B)#		390	388,90
Bque Vernes		115,10	115
Beneteau CB#		831	831
B I M P		150	158
Boiron (Ly)#		420	418
Boisset (Ly) #		345	330
But S.A.		300	293
C.E.E #		167	173
Change Bourse (M)		180	180
CNIM CA#		224	224
Codetour		380	380
Conflandey #	◆	210	210
C.A. Hte Normandie		344	348,90
C.A. Paris IDF		880	885
C.A.Ile & Vilaine		312	311
C.A.Loire Atl.# Ns		317	316
C.A.Pas de Calais		565	565
C.A.du Nord#(Li)		515	493
C.A. Oise CCI		395	385
C.A. Somme CCI		330	330
C.A.Toulouse (B)		475	470
Groupe J.C.Darmon		376,70	367
Devernois (Ly)		300	301
Ducros Serv.Rapide	◆	50	50
Emin-Leydier (Ly)#		244	234
Europ.Extinc.(Ly)		333	336,50
Expand s.a.		300	299,50
Factorem		840	842
Faiveley #		174	169,20
Finacor		20,55	21,05
Fininfo		1010	1010
Assur.Bq.Populaire		630	630
Gautier France		334	340
Gel 2000		7,95	8,50
GEODIS #		360	362,50
GFI Industries #		196	188
Girodet (Ly) #	◆	10,40	6,40
GLM S.A.		138,20	138,10
Gpe Guillin # Ly		144	143,10
Kindy #		95	89
Guerbet S.A		122	122
Hermes intl		425	422,90
Hurel Dubois		650	625
ICBT Groupe		101	97,60
I.C.C.#		174,50	172
ICOM Informatique		150	140
Idianova Particip.		95	95
Int. Computer #	◆	43	43
IPBM		42,75	43
M6-Metropole TV		949	950
Manitou #		752	755
Manutan		359,70	370
Marie Brizard		350	349
Maxi-Livres/Profr		40	40
Mecelec (Ly)	◆	71	71
MGI Coutier #		290,10	295
Monneret JouetsLy#		70	70,05
Naf-Naf #		75,80	76
NSC Gpe (Ny)		642	658
Onet #		725	727
Paul Predault		121,50	112
P.C.W.		19	—
Petit Boy #		86	[illegible]
Phyto-Lierac #		197,10	[illegible]
Pochet		585	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		116,30	[illegible]
Radiall #		461	[illegible]
Robertet #		850	[illegible]
Rouleau-Guichard		212,60	[illegible]
Securidev #		69,90	[illegible]
Smoby (Ly) #		380	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	9,10	[illegible]
Sofibus		339,90	[illegible]
Sopra #		1840	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	103	[illegible]
Sylea		285	[illegible]
Teisseire-France	◆	131	[illegible]
TF1		1124	[illegible]
Thermador Gpe. #		329	[illegible]
Transiciel #		608	[illegible]
Trouvay Cauvin #		90,50	[illegible]
Unilog		2440	2440
Union Fin.France		690	715
Viel et Cie #		121	130
Vilmor.Clause Cie#		570	598
Virbac		403	420

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. ***Cours relevés à 12 h 30***
LUNDI 21 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor		20,20	[illegible]
Belvédère		366	[illegible]
BVRP		262	[illegible]
Chemunex		6,50	[illegible]
Duran Duboi		467	[illegible]
Eurofins scientific		370	[illegible]
FDM Pharma n.	◆	18	[illegible]
Genset		472	[illegible]
Guyanor action B		2,85	[illegible]
Infonie		153,90	[illegible]
Joliez-Regol		54	[illegible]
La Cie Group		95	[illegible]
Olitec		680	[illegible]
Omnicom		580	[illegible]
Picogiga		110	[illegible]
R2I Santé		300,10	[illegible]
Serp Recyclage		700	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. ***Cours relevés à 12 h 30***
LUNDI 21 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	22	[illegible]
Europe Finance Ind.	◆	699	[illegible]
Cibox-LCI	◆	175	[illegible]
CTT-SCETA	◆	460	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	166,70	166,70
Troc de l'Ile	◆	110	110

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		159,16	151,58
Agipi Actions (Axa)		146,62	139,64
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		924790	924790
Natio Court Terme		14831	14831
Natio Court Terme 2		402775	402775
Natio Epargne		2286,12	2265,49
Natio Ep. Croissance		3841,54	3766,22
Natio Ep. Patrimoine		162,38	159,20
Natio Epargne Retraite		189,09	185,38
Natio Epargne Trésor		12078,58	12054,47
Natio Euro Valeurs		1279,05	1253,97
Natio Euro Oblig.		1145,68	1134,34
Natio Euro Opport.		1202,12	1178,55
Natio Euro Perspect.		2053,11	2012,85
Natio Immobilier		1685,75	1652,70
Natio Inter		1171,59	1148,62
Natio Monétaire C		5655,10	5655,10
Natio Monétaire D		5205,32	5205,32
Natio Oblig. LT		245,07	240,26
Natio Oblig. MT C		948,01	938,62
Natio Oblig. MT D		916,27	907,20
Natio Opportunités		217,81	213,54
Natio Placement C		81927,72	81927,72
Natio Placement D		76980,77	76980,77
Natio Revenus		1155,13	1143,69
Natio Sécurité		11506,75	11506,75
Natio Valeurs		1668,39	1655,28
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
Moneden		96706,48	96706,48
Oblig. tres catg.		305,25	300,74
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
Livret Bourse Inv. D PEA	◇	1045,71	1025,21
Nord Sud Dévelop. C	◆	2660,02	2654,71
Nord Sud Dévelop. D	◇	2385,30	2380,54
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	333,33	326,79
Patrimoine Retraite D	◇	315,57	309,38
CDC TRÉSOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C	◇	20572,19	20572,19
Mutual. dépôts Sicav C	◇	20496,62	20476,14
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	361,51	354,42
Écur. Capitalisation C	◇	277,64	277,64
Écur. Expansion C	◇	87208,82	87208,82
Écur. Géovaleurs C	◇	4206,97	4124,48
Écur. Investis. D PEA	◇	287,99	282,34
Éc. Monét.C/10 30/11/98	◇	1351,68	1351,68
Éc. Monét.D/10 30/11/98	◇	1219,41	1219,41
Écur. Trésorerie C	◇	331,64	331,64
Écur. Trésorerie D	◇	310,96	310,96
Écur. Trimestriel D	◇	2122,95	2122,95
Épargne-Sicav D	◇	199,02	199,02
Géoptim C	◇	14682,36	14465,38
Géoptim D	◇	13144,36	12950,11
Horizon C	◇	2794,36	2739,57
Prévoyance Écur. D	◇	108,62	108,62
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
Amplia	◇	124834,37	124534,37
Atout Amerique		213,73	208,52
Atout Asie		80,98	79
Atout France Europe		1064,75	1058,78
Atout France Monde		264,34	257,89
Atout Futur C		1037,16	1011,86
Atout Futur D		966,14	942,58
Coeuis		2152,44	2116,46
Diéze		2628,84	2584,90
Elicash	◇	993607,52	993607,52
Eurodyn		3226,66	3147,96
Indicia	◆	2194,70	2146,17
Indocam Convert. C		15943,30	15478,93
Indocam Convert. D		14594,56	14169,48
Indocam Europe Nouv.	◆	10504,23	10004,11
Indocam Hor. Eur. C		1274,15	1237,04
Indocam Hor. Eur. D		1202,40	1167,38
Indocam Multi Oblig.		984,64	955,96
Indocam Orient C	◆	168,99	161,33
Indocam Orient D	◆	151,82	144,94
Indocam UniJapon		870,25	830,79
Indocam Str. 5-7 C		2158,95	2122,86
Indocam Str. 5-7 D		1544,50	1518,68
Monéj C	◇	12393,88	12393,88
Monéj D	◇	11471,22	11471,22
Oblifutur C		628,17	617,67
Oblifutur D		578,96	569,28
Oraction		1152,95	1124,83
Revenu-Vert		1224,78	1204,31
Sévea	◆	123,17	120,17
Synthésis		21778,35	21393,27
Univers Actions		291,12	284,02
Uni Associations	◇	119,72	119,72
Uni-Foncier		1828,32	1783,73
Uni-Régions		1858,14	1812,82
Univar C	◇	321,21	321,21
Univar D	◇	301,15	301,15
Univers-Obligations		276,24	271,63
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m.	●	16820,43	16490,62
Indocam Val. Restr.	●	16800,30	16310,97
Optalis Dynamiq. C	◆	117,16	114,86
Optalis Dynamiq. D	●	115,99	113,72
Optalis Equilib. C	◆	115,62	115,35
Optalis Equilib. D	◆	112,67	110,46
Optalis Expansion C	◆	107,03	104,93
Optalis Expansion D	◆	107,03	104,93
Optalis Sérénité C	◆	110,58	108,41
Optalis Sérénité D	◆	105,63	103,56
Pacte Sol. Logem.	◆	527,36	522,14
Pacte Vert T. Monde	◆	539,57	534,23
CIC BANQUES			
Francic		180,94	175,67
Francic Pierre		175,12	170,02
CIC PARIS			
Europe Régions		252,38	245,08
Associc	◇	1147,08	1147,08
Cicamonde		171,78	166,78
Converticic		483,56	476,41
Ecocic		1953,87	1896,96
Mensuelcic		10111,45	10091,34
Oblicic Mondial		4262,37	4095,38
Oblicic Régions		1271,11	1252,33
Rentacic		168,42	165,95
CRÉDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
Euro Solidarité		1512,45	1497,48
Lion 20000 C		17783,24	17783,24
Lion 20000 D		16220,27	16220,27
Lion-Associations C		11801,73	11801,73
Lion-Associations D		11184,51	11184,51
Lion Court Terme C		27599,78	27599,78
Lion Court Terme D		23597,59	23597,59
LionPlus C		1800,61	1765,20
LionPlus D		1649,39	1617,04
Lion Trésor		2705,77	2678,98
Oblilion		2449,48	2408,23
Sicav 5000		918,93	900,91
Slivafrance		1548,47	1518,11
Slivam		659,65	648,32
Slivarente		276,43	271,01
Slivinter		906,31	888,54
Trilion		5249,94	5182,57
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2858,44	2802,39
CM Option Dynamique		170,33	165,77
CM Option Equilibre		322,45	315,35
C.M. Mid. Act. Fr.		159,07	154,81
C.M. Oblig. Cour.T		982,32	982,32
C.M. France Actions		186,90	181,56
Créd. Mut. Jour		23842,82	23842,82
C.M. Monde Actions		1861,33	1811,51
C.M. Epargne Oblig.		2092,94	2051,90
C.M. Oblig. Quatre		1125,65	1103,58
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		116,69	114,40
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		400,75	[illegible]
Saint-Honoré Capital		22875,05	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		339,91	[illegible]
St-Honoré Pacifique		506,14	[illegible]
St-Honoré Vie Santé		2123,20	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1898,33	[illegible]
Stratégie Ind.Europe	◆	1168,50	[illegible]
Stratégie Rendement	◆	2231,75	[illegible]
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C	◇	132,98	[illegible]
Amplitude Amérique D	◇	132,61	[illegible]
Amplitude Europe C	◇	206,16	[illegible]
Amplitude Europe D	◇	202,16	[illegible]
Amplitude Monde C	◇	1178,39	[illegible]
Amplitude Monde D	◇	1101,92	[illegible]
Amplitude Pacifique C	◇	83,99	[illegible]
Amplitude Pacifique D	◇	83,32	[illegible]
Élanciel France D PEA	◇	242,74	[illegible]
Élanciel Euro D PEA	◇	614,32	[illegible]
Émerg.Euro Poste D PEA	◇	177,20	[illegible]
Géobilys C	◇	744,09	[illegible]
Géobilys D	◇	696,34	[illegible]
Intensys C	◇	124,92	[illegible]
Intensys D	◇	114,92	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	◇	1309,25	[illegible]
Kaleis Équilibre C	◇	1216,58	[illegible]
Kaleis Sérénité C	◇	1144,54	[illegible]
Latitude C	◇	154,31	[illegible]
Latitude D	◇	137,02	[illegible]
Oblitys D	◇	696,71	[illegible]
Plénitude D PEA	◇	256,54	[illegible]
Poste Gestion C	◇	13334,88	[illegible]
Poste Gestion D	◇	14944,46	[illegible]
Poste Première	◇	42344,19	[illegible]
Poste Première 1 an	◇	253328,55	[illegible]
Poste Première 2-3	◇	54620,22	[illegible]
Revenus Trimestr. D	◇	5387,77	[illegible]
Thésora C	◇	1110,39	[illegible]
Thésora D	◇	971,50	[illegible]
Trésorys C	◇	279798,94	[illegible]
Solstice D	◇	2400,71	[illegible]
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
Actimonétaire C		39525,80	[illegible]
Actimonétaire D		30484,79	[illegible]
Cadence 1 D		1095,52	[illegible]
Cadence 2 D		1082,61	[illegible]
Cadence 3 D		1070,99	[illegible]
Capimonétaire C		425	[illegible]
Capimonétaire D		374,18	[illegible]
Sogéoblig D		690,99	[illegible]
Interoblig C		335,69	[illegible]
Intersélection France D		439,48	[illegible]
Sélect Défensif C		1177,60	[illegible]
Sélect Dynamique C		1320,89	[illegible]
Sélect Équilibre 2		979,44	[illegible]
Sélect PEA 3		911,69	[illegible]
Sogepea Europe		1339,61	[illegible]
SG France opport. C		2406,54	[illegible]
SG France opport. D		2278,06	[illegible]
Sogenfrance C		2599,93	[illegible]
Sogenfrance D		2360,42	[illegible]
Sogépargne D		307,74	[illegible]
Soginter C		334,35	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

SPORTS Le championnat de France de football de division 1 s'est plongé, samedi 19 décembre, dans la traditionnelle trêve hivernale (jusqu'au 16 janvier). ● LA 20e JOURNÉE de la compétition a vu l'Olympique de Marseille franchir l'obstacle en tête devant les Girondins de Bordeaux, à trois points, et l'Olympique lyonnais, à quinze points. ● AVEC UNE MOYENNE de 18 959 spectateurs et de 2,41 buts par match, les clubs de l'élite font mieux qu'à la mi-temps de la saison précédente. ● DEPUIS LA VICTOIRE en Coupe du monde, le football français doit faire face à un important afflux de licenciés – près de 240 000 nouveaux pratiquants –, que les petits clubs ont parfois du mal à accueillir. ● LE PRÉSIDENT de la Ligue nationale (LNF), Noël Le Graët, s'affirme, dans un entretien au *Monde*, confiant quant à l'avenir financier des clubs professionnels et de la compétition qui les regroupe.

Noël Le Graët veut assurer l'avenir financier du football français

Dans un entretien au « Monde », le président de la Ligue nationale de football (LNF) se félicite de la bonne santé des clubs professionnels. Il affirme qu'il cherche à en améliorer la rentabilité en réformant les structures et en réévaluant les contrats passés avec les télévisions

« Avec près de 19 000 spectateurs de moyenne par match, le championnat de première division bat, cette saison, des records d'affluence. Ce succès vous étonne-t-il ?

– Il y a quatre ans, la moyenne avoisinait les 12 000 spectateurs par match. Depuis, nos stades ont été modernisés et, chaque saison, les affluences ont régulièrement augmenté. Aujourd'hui, nous atteignons un taux de remplissage très satisfaisant, et il sera délicat de dépasser nettement cette barre des 20 000 spectateurs de moyenne.

Pour quelle raison ?

– Les stades français n'offrent pas les mêmes capacités d'accueil que les gigantesques enceintes italiennes, par exemple. Sans oublier *que notre plus grand stade*, celui de Saint-Denis, n'accueille toujours personne en championnat. Quoi qu'il en soit, il est très positif de constater que des villes qui n'ont pas accueilli le Mondial effectuent d'importants travaux de modernisation de leurs stades. Comme Metz, Lorient, Sochaux ou Rennes, par exemple.

– Le championnat de division 2 attire-t-il également plus de monde qu'auparavant ?

– Nous sommes en progression de 20 % par rapport à la saison passée. Il y a quatre ans, la moyenne par match ne dépassait pas 3 500 spectateurs. Aujourd'hui, nous frôlons les 6 000.

– Les stades sont bien remplis et le bilan financier du football *français positif. Pourtant,* certains responsables de clubs se plaignent de rentrées d'argent insuffisantes...

– Le football français est passé en six ans d'un déficit global de 1,2 milliard de francs à un solde positif de 474 millions de francs. Lorsque j'entends Patrick Proisy, du Racing Club de Strasbourg, se plaindre du manque de moyens, j'ai envie de lui répondre : mais qu'attend votre patron, McCormack, pour investir enfin de manière conséquente au Racing ? A la Ligue, *nous serions ravis que* les grands groupes investissent dans les clubs ! Aujourd'hui, il n'y a plus d'obstacles, plus de dettes à régler. Tous nos clubs de division 1 ont des gestions positives et saines. Ceux qui se plaignent de rentrées d'argent trop faibles ont la mémoire courte. Continuons à travailler, et les bénéfices augmenteront.

– Les investisseurs potentiels attendent sans doute le passage des clubs en société anonymes...

– Il est évident que des gens comme François Pinault ou Robert Louis-Dreyfus ne peuvent fonctionner longtemps avec le statut d'association ! Le passage en société anonyme est aujourd'hui nécessaire pour que nos clubs continuent de grandir. Les entreprises représentent déjà énormément dans les budgets des clubs. Il est temps pour elles de devenir actionnaires. Mais je tiens également à rappeler que certains clubs, comme Auxerre ou Montpellier, ne souhaitent pas passer en SA.

– Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, s'est clairement opposée à l'entrée en Bourse des clubs français. Vous êtes déçu ?

– Notre objectif n'est pas d'enrichir les actionnaires, mais d'avoir un championnat équilibré. *L'important*, c'est de pouvoir changer la structure juridique des clubs, et je trouve déjà assez sensationnel d'avoir une ministre communiste qui plaide devant les députés le bien-fondé du passage en SA. Mais ne soyons pas naïfs : le passage en SA précède presque naturellement l'entrée en Bourse. Il faut un peu de patience.

– Comment envisagez-vous les futures relations entre les municipalités et les clubs, sachant que les subventions publiques doivent disparaître en l'an 2000 ?

– Rien n'interdira à un conseil régional, par exemple, de signer des accords avec les clubs. Dans leurs budgets de communication, les municipalités peuvent parfaitement faire de la publicité dans les stades. Je sais que les maires sont très favorables au *développement* des centres de formation. Ils peuvent signer un accord avec le club local pour lui céder des terrains, des locaux, et tout le monde y trouvera son compte. Une chose est sûre : les collectivités locales, qui sont généralement propriétaires des stades, seront toujours des partenaires importants.

– *On parle beaucoup des rapports tumultueux entre le football français et les chaînes de télévision. Qu'en est-il ?*

– Je sais que Gervais Martel, représentant des présidents de club, estime que le football français, vu sa valeur et sa popularité, ne reçoit pas assez de droits de retransmission. Son point de vue est justifié et nous allons renégocier pour que les droits augmentent, même si les contrats actuels courent jusqu'à 2001. Ne pas payer le football français à sa juste valeur, c'est contribuer au déséquilibre global de notre football par rapport à ses voisins européens.

– Vous évoquiez récemment la « dérive » de certaines chaînes, coupables de montrer trop de football à l'antenne. C'est une attaque du service public ?

– *Jean-Claude Dassier*, à TF 1, et Michel Denisot, à Canal Plus, estiment que leurs droits d'exclusivité sont menacés par la multiplication d'images de championnat diffusés sur les autres chaînes. Depuis trois mois, il y a effectivement une dérive qui pose en fait le délicat problème du droit à l'information. Les contrats stipulent clairement que les chaînes ont le droit de diffuser une minute trente d'images du championnat de D1. En fait, certaines chaînes bâtissent un magazine de vingt minutes autour de cette minute trente ! Je vais rencontrer Hervé Bourges, président *du CSA, pour redéfinir rapidement* un code de bonne conduite.

– L'Olympique de Marseille vient de créer OMTV. D'autres clubs, comme le Paris-Saint-Germain, ont l'intention de suivre cet exemple. Est-ce inquiétant pour la Ligue, qui gère les droits TV ?

– Non, car il est hors de question que les clubs gèrent de leur côté les droits. Ces chaînes seront complémentaires des programmes classiques. Nous avons la maîtrise des droits de télévision et la Ligue veille à ce qu'il existe une réelle solidarité entre tous les clubs français. *Il faut absolument éviter que* deux ou trois clubs très populaires encaissent plus d'argent que les autres. »

Propos recueillis par
Alain Constant

Les clubs français sont jugés aptes à l'entrée en Bourse

LE FOOTBALL FRANÇAIS est en retard sur ses voisins européens, mais il va bien ; tellement bien que l'introduction en Bourse de certains de ses clubs serait *« en l'état, possible »*. Telles sont les conclusions d'une étude réalisée par la société d'analyses Eurostaf, basée à Paris. Le document, d'une centaine de pages, figure en bonne place sur le bureau d'un certain nombre de dirigeants de clubs professionnels. La santé économique de la division 1 y est décortiquée et des conseils sur le chemin à suivre y sont donnés. Si le football français se lance dans des politiques d'investissement et de communication dans les prochaines années, *alors le football français, indique l'étude, pourra* rivaliser avec les autres championnats du continent.

Le fossé diminue déjà d'année en année. Certes, l'augmentation du nombre de spectateurs dans les stades – plus de 19 000 en moyenne par match à la mi-championnat – ne permet pas encore de soutenir la comparaison avec le Calcio italien, la Liga espagnole, la Bundesliga allemande ou encore la Premier League anglaise, qui flirtent tous avec la barre des 30 000 spectateurs. On en dira de même pour la vente de produits dérivés, dont le rapport est de 1 à 10 avec l'Angleterre, mère-patrie du marchandisage. Quant aux ressources liées aux droits télévisés, elles sont, elles aussi, très en deçà de ce qui est proposé de l'autre côté des frontières.

LE RETARD SE COMBLE

Dans tous ces domaines, néanmoins, le retard *se comble peu à peu, la Coupe du monde 1998* ayant, au passage, donné un coup de pouce pour le moins bienfaisant. Le phénomène est à noter quand on sait que la France n'a jamais baigné dans une culture footballistique aussi prospère que celle de ses plus proches voisins. Comme le rappelle par ailleurs Eurostaf, les caractéristiques du système fiscal français et la possibilité de recourir à des subventions publiques, faveur qui n'existe pas ailleurs, ont freiné la marche vers un libéralisme à tout crin.

Mais le paysage change. L'arrivée de grandes entreprises à la tête de certains clubs (Canal Plus à Paris, Adidas à Marseille, McCormack à Strasbourg, Pinault à Rennes), les travaux effectués dans les stades, ou encore l'augmentation des plus-values sur les transferts de joueurs issus des centres de formation, placent aujourd'hui le football français dans un *« cercle vertueux »*. La prochaine étape sera la transformation des clubs en sociétés anonymes. Si la loi *d'orientation sur le sport de Marie-George Buffet* est votée au printemps, nombreux sont ceux qui franchiront le pas, en attendant que l'entrée en Bourse trouve grâce aux yeux des pouvoirs publics.

F. P.

PSG souffre mais ne renonce pas

VAINQUEUR du Havre (2-0), samedi 20 décembre, grâce à un doublé de Robert Pires (31e et 70e), l'Olympique de Marseille conserve la tête du championnat de France de division 1 devant des Girondins de Bordeaux très efficaces face à Metz (6-0) grâce à Johan Micoud (37e et 90e), Sylvain Wiltord (47e), et Lilian Laslandes (54e, 59e et 75e).

L'événement de cette 20e journée restera sans doute la nouvelle défaite du Paris-Saint-Germain, battu (2-0) par Lorient avec un doublé de son ancien joueur Patrice Loko (42e sur penalty et 77e). L'un des favoris de la compétition s'enfonce jusqu'à la 11e place, après 473 minutes de stérilité offensive.

« On ne fait pas notre boulot, on ne joue pas ensemble et on n'est plus compétitif », reconnaissait le milieu parisien Francis Llacer à l'issue du match. Cette constatation, l'entraîneur Artur Jorge l'a faite depuis un bon moment et attendait, sans doute, la trêve et le grand marché de Noël des joueurs pour tenter de trouver un remède.

« Beaucoup de mes joueurs ne sont pas faits pour jouer au PSG, a confié le technicien portugais au *Parisien. Ils ont les qualités pour évoluer à Lorient, Laval ou Strasbourg. Depuis plusieurs matches, on perd absolument tous nos duels (...) Il faut changer tout le monde (...) Ce qu'il faut d'urgence, aujourd'hui, c'est recréer un groupe pour la seconde partie de la saison. »*

Ces propos ont trouvé écho chez Charles Biétry qui, après avoir obtenu la signature du Brésilien Helder, vient de s'attacher les services d'un autre Brésilien, André Alves Da Cruz, trente ans, arrière central du Milan AC, en attendant de recruter un attaquant.

Reste à savoir si le président délégué du PSG restera à son poste. Dans son édition du lundi 21 décembre, *Le Parisien* faisait état de contacts entre Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, et Michel Platini, ancien coprésident du Comité d'organisation de la Coupe du monde 1998.

M. D.

D'une saison à l'autre

COMPARAISON À LA TRÊVE

	1997	1998
NOMBRE DE BUTS – Un match en moyenne	2,36 buts	2,41 buts
AFFLUENCE MOYENNE – par match, en nombre de spectateurs	15 780	18 959
ÉQUIPES SANS CARTON ROUGE	3 équipes	3 équipes

CLASSEMENT 1997

après 21 journées, le 20 décembre 1997

1er	METZ	42 points
2e	PARIS-SG	41 points
3e	MONACO	41 points
4e	MARSEILLE	37 points
5e	LENS	37 points

Le championnat de France de football de D1

[illegible]

Marseille-Le Havre	2-0
Bordeaux-Metz	6-0
Strasbourg-Rennes	1-1
Bastia-Auxerre	2-0
Sochaux-Nantes	1-1
Toulouse-Montpellier	2-5
Lorient-Paris SG	2-0
Monaco-Lyon	0-1
Nancy-Lens	0-1

[illegible]

	Rouges	Jaunes
1 Lorient	0	28
Nantes	0	28
3 Auxerre	0	37
16 Lens	5	33
17 Paris-SG	5	38
18 Bastia	8	58

CLASSEMENT

	Points	J.	G.	N.	P.	Diff.	Chgts	Séries
1 Marseille	47	20	14	5	1	+24	=	GGPGG
2 Bordeaux	44	20	14	2	4	+26	=	PNNGG
3 Lyon	32	20	8	8	4	+7	▲	GPGNG
4 Rennes	32	20	9	5	6	+1	▼	PPNGN
5 Nantes	31	20	8	7	5	+5	▲	NGGNN
6 Bastia	29	20	9	2	9	+2	▲	PGPGG
7 Monaco	28	19	8	4	7	+8	▼	PNGNP
8 Lens	28	20	8	4	8	+3	▲	GPGNG
9 Montpellier	27	20	8	3	9	+3	▲	NPGPG
10 Auxerre	27	20	7	6	7	−1	▲	GPNNP
11 Paris SG	25	20	6	7	7	+1	▼	GNNPP
12 Strasbourg	24	20	5	9	6	−4	=	NNPNN
13 Metz	22	20	5	7	8	−10	▲	PGNPP
14 Nancy	21	20	5	6	9	−8	▼	GGPNP
15 Lorient	19	20	4	7	9	−10	=	GPGNG
16 Le Havre	18	20	4	6	10	−12	=	PGPPP
17 Sochaux	16	19	3	7	9	−18	▲	NNPNN
18 Toulouse	15	20	2	9	9	−17	▼	PNNNP

[illegible] 1 Bordeaux 43 buts • 2 Marseille, Montpellier 37 buts.

[illegible] 1 Marseille 13 buts • 2 Bordeaux, Paris SG 17 buts.

[illegible] 1 Laslandes et Wiltord (Bordeaux) 12 buts • 3 Maurice (Marseille) 11 buts.

21e JOURNÉE : Samedi 16 janvier : Nantes-Toulouse, Lens-Monaco, Auxerre-Lorient, Lyon-Sochaux, Metz-Strasbourg, Le Havre-Bastia, Montpellier-Bordeaux, Paris SG-Nancy, Rennes-Marseille.

Saint-Etienne quitte la Coupe de France

La division 2, qui avait déjà perdu deux représentants – Caen et Ajaccio – lors du 7e tour de la Coupe de France, le 28 novembre, a connu de nouvelles mésaventures, samedi 19 et dimanche 20 décembre, à l'occasion du 8e tour. Saint-Etienne, actuel *deuxième du classement*, s'est incliné (1-0), à Lons-le-Saunier, face aux amateurs de Jura Sud (CFA2). Gueugnon, troisième du championnat, a été battu par Clermont (CFA), le club qui avait éliminé le Paris-Saint-Germain, il y a deux ans. Valence a été dominé (2-0) par Dijon (CFA), alors que Cannes a été défait (2-1) sur sa pelouse par Martigues. A noter également les difficiles victoires, après prolongation, de *Nice (1-0), lanterne rouge du* championnat, à Alès (CFA), d'Amiens (2-1) à Montigny (Ligue), de Nîmes (3-1) devant *l'USVO Grenoble (DH) et du* Red Star (2-0) à Lehon (DH).

La Coupe du monde 1998 a donné à 240 000 nouveaux licenciés l'envie de taper dans un ballon

CE SONT les *baby-boomers* de la Coupe du monde. Nés au football comme d'autres naissent à la peinture ou à la dentelle, ils envahissent les clubs français avec un bel enthousiasme. Combien sont-ils exactement à avoir souscrit une licence, depuis la victoire des Bleus le 12 juillet ? Si les chiffres ne permettent pas encore de le dire, pour la raison très simple que des inscriptions continuent quotidiennement de rentrer, les dirigeants de la Fédération fran*çaise de football* (FFF) peuvent, dès à présent, se frotter les mains. La dernière estimation table sur une augmentation de 12 % du nombre des licenciés pour la saison 1998-1999.

Discipline la plus fournie en effectif dans le paysage sportif français, avec 2 034 445 licenciés au 1er mai, le football français devrait pouvoir compter sur 240 000 pratiquants supplémentaires cette saison, un nombre équivalant à celui de la totalité des licenciés de la Fédération française de handball (FFH).

Qui sont-ils ? Des jeunes, et même des très jeunes. Les catégories débutants (sept ans et moins) et poussins (moins de neuf ans) connaissent actuellement des pics de croissance de l'ordre de 20 % à 30 % selon les régions. Plus on avance en âge, en revanche, et moins l'effet Coupe du monde se fait ressentir.

PHÉNOMÈNE FÉMININ

L'autre grande caractéristique est la recrudescence très nette du football féminin, éternel parent pauvre, jusque-là, du sport le plus pratiqué en France (*Le Monde* du 30 octobre). Le *phénomène* touche, là aussi, prioritairement les enfants, mais pas seulement. *« Nous constatons partout une augmentation du nombre de dirigeantes. Il s'agit soit de dames qui s'impliquaient déjà dans des clubs mais qui n'étaient pas licenciées, soit de mamans qui ont envie d'accompagner leurs petits. La Coupe du monde a généré une image de bonheur. Les femmes, autant que les hommes, se sont senties concernées »*, explique Bernadette Constantin, présidente de la commission centrale féminine de la FFF.

La fédération ignore encore le profil exact de ses nouveaux petits soldats. L'hypothèse selon laquelle le football aurait *« ravi »* de futurs licenciés à d'autres sports collectifs n'est qu'à moitié vraie. Le basket-ball, qui est en décrue régulière depuis quatre ans, devrait connaître une baisse de 1 % seulement en 1999. Le handball compte déjà 6 000 pratiquants de plus que l'an dernier. Seul le rugby serait victime de l'effet Mondial. *« Un effritement se fait effectivement sentir dans certaines régions*, indique-t-on à la Fédération française de rugby, mais sans encore pouvoir donner de chiffres. *C'est notamment le cas dans nos fiefs traditionnels du Sud-Ouest, où le jeu est pourtant bien implanté. »*

MANQUE D'ÉDUCATEURS

Cet afflux pour le moins massif de jeunes pousses entraîne évidemment son lot de problèmes. Le premier est celui de l'encadrement. Alors qu'aucune règle ne limite le nombre d'enfants dont un éducateur peut s'occuper, de très nombreux clubs sont obligés, désormais, de refuser des inscriptions. Le besoin en adultes, qualifiés ou non, est criant. *« Il y avait un million de personnes sur les Champs-Elysées le 13 juillet. Si seulement 1 % de ces gens décidaient de s'engager dans des clubs... »*, se prend à rêver Pierre Sibot, le secrétaire administratif de la Ligue de Paris-Ile-de-France, où sont actuellement enregistrées entre 200 et 250 nouvelles licences par jour.

L'autre grande question est celle des terrains. Où faire jouer ces régiments de bambins ne jurant que par Zinedine Zidane, Ballon d'or 1998, ou Bixente Lizarazu ? Le manque d'installations a beau être un thème habituel du football amateur, il atteint aujourd'hui son paroxysme. En Bretagne, dans le but d'occuper au maximum les créneaux, on a décidé de regrouper plusieurs rencontres sur un même terrain et sur un même après-midi, quitte à sacrifier la notion de match à domicile. Dans la région Rhône-Alpes, on étudie la possibilité d'utiliser des surfaces réservées au handball pour les matches de débutants, joués à cinq contre cinq.

Face à ce problème d'engorgement, une idée fait sérieusement son chemin : le lancement auprès des pouvoirs publics d'une « opération 1 000 terrains », sur le modèle de l'« opération 1 000 piscines », initiée il y a une vingtaine d'années avec un succès incontestable. Reste à savoir si le nombre des licenciés va continuer d'augmenter longtemps à la même allure. A vrai dire, tout dépend de l'équipe de France. Et si elle gagnait la Coupe du monde 2002 ?

Frédéric Potet

L'annulation du championnat américain NBA de basket-ball semble désormais inévitable

La principale ligue professionnelle est paralysée depuis cinq mois par un conflit salarial

David Stern, le responsable de la National Basketball Association (NBA), le laisse désormais clairement entendre : la saison 1998-1999 du prestigieux championnat du monde est *« virtuellement »* condamnée. *« Les propriétaires de club sont prêts à la sacrifier en échange d'une amélioration de la situation financière »*, a-t-il affirmé. Et comme les joueurs ne sont pas décidés à revoir leurs salaires à la baisse...

LOS ANGELES
Correspondance

L'ennui a toujours été une inépuisable source d'inspiration. Les poètes français du grand siècle romantique le savaient et les journalistes sportifs du *Los Angeles Times* chargés du basket-ball l'ont encore vérifié à l'occasion de la crise salariale qui paralyse le championnat américain depuis plus de cinq mois. Consternés par l'indicible langueur du lock-out de la National Basketball Association (NBA), ces reporters désœuvrés ont intelligemment transformé leur désolation quotidienne en créativité. Ils ont ainsi inventé un nouveau concept : le *« Shaq-O-Meter »*. Indexée sur les revenus annuels du basketteur Shaquille O'Neal, estimés à environ 87 millions de francs, cette nouvelle unité de mesure calcule automatiquement les dollars perdus par la star des Los Angeles Lakers depuis le début de la crise. Cette somme, qui ne prend pourtant pas en compte ses revenus annexes (contrats publicitaires, royalties musicales de ses albums de rap et cachets de ses films) s'élève déjà à 23 millions de francs. Sur le site Internet dévoué à ce savant calcul (www.latimes.com), un compteur perpétuel s'amuse à rouler ces chiffres à l'infini. On apprend de cette manière que Shaquille O'Neal perd 1,03 dollar (5,75 francs environ) par seconde et plus de 88 900 dollars (près de 500 000 francs) par jour.

Les journalistes sportifs du *New York Times* ont, de leur côté, essayé d'expliquer l'actuel lock-out à partir de critères raciaux. Les propriétaires de club étant majoritairement blancs et les basketteurs noirs, les têtes pensantes de la côte Est ont fait déplacer l'actualité sur un terrain ethnique. Les réactions des basketteurs et des propriétaires de franchises ont été immédiates pour contester cette analyse.

Ces fantaisies ne font pas oublier l'essentiel : le championnat de basket-ball américain est plus que jamais dans l'impasse. Et il faudrait *maintenant un miracle pour sauver* la saison, d'autant que les fêtes de Noël ont suspendu les négociations pour une période indéterminée. *« A l'heure actuelle, je ne suis plus sûr de rien. Il est virtuellement inévitable que la saison sera annulée*, a regretté David Stern, le *commissionner* de la NBA, qui a récemment pris ses quartiers d'hiver dans son chalet d'Aspen, au Colorado. *Je ne peux plus affirmer comme auparavant que la saison 1998-1999 aura bien lieu. Je pense que désormais les propriétaires de club ont pris leur décision : ils sont prêts à sacrifier cette saison en échange d'une amélioration, à long terme, de la situation financière de leur franchise. Toutefois, si les joueurs consentaient à revoir leur position, un accord pourrait être signé demain. »*

ULTIME MANŒUVRE

En début de semaine dernière, après deux journées de négociations secrètes, Russ Granik, le directeur général de la NBA, et Billy Hunter, le président du syndicat des basketteurs, avaient pourtant distillé leur optimisme. Ils étaient tous les deux parvenus à un *compromis inattendu en expliquant*, d'une même voix, qu'un accord pouvait être signé en vingt-quatre heures. Deux jours plus tard, ces belles avancées étaient réduites à néant, chacune des deux parties se recroquevillant sur des positions défensives.

Jeudi 17 décembre, dans une ultime manœuvre, David Stern a pris sa plus belle plume pour envoyer à tous les joueurs de la NBA un courrier personnel de neuf pages spécifiant les demandes des propriétaires de club. Las, le surlendemain, Billy Hunter répliquait à cette tentative de « court-circuit » en adressant une lettre d'avertissement de 19 pages à l'ensemble de ses protégés. L'initiative de David Stern, quoique bien accueillie, n'a pas fait évoluer le contentieux, qui porte, depuis le 1er juillet, sur les *modalités de répartition des 2 milliards* de dollars (11,2 milliards de francs) de revenus annuels de la League.

La NBA souhaiterait en effet faire sensiblement baisser la part des salaires dans les budgets des franchises en imposant un plafond salarial dur. Les joueurs, relayés par leur syndicat, sont évidemment *opposés à cette décision*. Depuis maintenant 175 jours, la situation reste désespérément bloquée.

L'équipementier Nike a annoncé que ses bénéfices avaient chuté de 51 % à l'issue du deuxième exercice trimestriel de 1998. Conséquence indirecte, le géant de la chaussure a décidé de ne pas payer les joueurs professionnels sous contrat (sauf *Michael Jordan* et Anfernee Hardaway) jusqu'au déblocage du lock-out. *« Pas de visibilité médiatique, pas de chèques... »*, a-t-on expliqué au siège de l'entreprise.

Le match organisé samedi 19 décembre à Atlantic City entre basketteurs de la NBA a fait illusion le temps d'une rencontre. Karl Malone, le *meneur de jeu des Utah* Jazz, a expliqué à cette occasion qu'il était plutôt confiant : *« Je pense que le lock-out se terminera dans les prochaines semaines, l'ambiance de Noël permettra d'arrondir les angles. »* Diffusé sur la chaîne de télévision payante Showtime, cette rencontre de charité – dont les recettes seront intégralement reversées à l'Unicef – a toutefois offert aux rares téléspectateurs fortunés une désagréable impression d'inachevé.

Paul Miquel

« Nous ne sommes pas des sportifs imbéciles »

AVERY JOHNSON, le meneur de jeu des San Antonio Spurs, est l'un des rares basketteurs à s'être longuement exprimé dans la presse américaine sur l'avenir incertain du championnat de NBA. « L'annulation de la saison me semble désormais inévitable, et ce sera un désastre, *a-t-il déclaré dans les colonnes du quotidien* USA Today, *jeudi 17 décembre.* Nous savons que tout le monde nous attend au tournant. Certains fans, déçus d'avoir été privés de leur dose hebdomadaire de basket-ball, espèrent que nous allons supplier nos banquiers pour qu'ils nous accordent un énième crédit afin de pouvoir continuer notre train de vie extravagant. Mais ce genre de situation n'aura pas lieu. La grande majorité des basketteurs de NBA sont beaucoup plus avisés qu'on ne le croit. Nous ne sommes pas des sportifs imbéciles. »


VERBATIM

« Cette vieille image de mauvais garçons "pleins aux as" est complètement dépassée, *a-t-il assuré.* Contrairement aux idées reçues, nous sommes maintenant très éduqués et titulaires de diplômes universitaires. De plus, grâce à différents programmes de formation proposés par notre syndicat et notre association, nous avons acquis de larges connaissances financières. »

« Tout le monde est touché par cette crise, *a-t-il poursuivi.* Nous et les propriétaires. Les mauvaises langues affirment que nous allons céder, mais c'est faux. Je pensais d'ailleurs que tous les joueurs seraient solidaires, mais je n'aurais jamais imaginé une seule seconde que nous le serions autant qu'aujourd'hui. En fait, tout a été rendu possible grâce à Billy Hunter *[le président du syndicat des basketteurs]*. Il a su associer nos forces pour mieux les utiliser. »

« Tout le monde a pris conscience de la gravité de la situation, *a-t-il conclu.* Maintenant, on réalise que ce conflit salarial n'est pas un caprice de riches. C'est une véritable lutte, qui dure, et elle durera jusqu'à l'annulation de la saison s'il le faut. »

Les médecins du sport au cœur du débat sur la loi contre le dopage

L'obligation de dénoncer les fautifs pose problème

CERTAINS y voient un progrès fondamental dans l'histoire de la lutte contre le dopage. D'autres en parlent comme d'un appel à la délation ou comme d'une atteinte au secret médical. Les articles 3 *bis* et 3 *ter* de la loi sur le dopage divisent le milieu sportif français, et tout particulièrement le corps médical chargé des athlètes de l'élite. Adopté par l'Assemblée nationale le 19 novembre, le texte passe devant le Sénat mardi 22 décembre. Une bonne partie des discussions *devraient, en principe,* porter sur ces deux articles.

Ils prévoient que tout médecin amené *« à déceler des signes évoquant une pratique de dopage est tenu d'en aviser »* le nouvel organisme indépendant prévu par la loi, le conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), et que des *« sanctions disciplinaires » seront prises à l'égard de ceux qui* refuseraient de se plier à ce devoir, le CPLD s'autorisant alors le droit de saisir l'ordre des médecins.

Le 24 novembre, vingt-deux médecins officiant dans des équipes de France olympiques étaient montés au créneau pour dénoncer ces dispositions. A la *veille du retour de la loi devant le* Parlement, le front d'opposition vient de rallier d'autres partisans avec les membres de la commission de lutte contre le dopage (CLCD), structure qui assume un rôle de conseil auprès des autorités mais qui ne possède pas le moindre pouvoir.

Mercredi 16 décembre, l'organisme *a émis des réserves sur le* texte, *« dans le but d'alerter le ministre de la jeunesse et des sports »*, explique son président, le professeur Claude-Louis Gallien, *« car une loi aussi importante doit nécessiter le consensus »*. Pour la première fois, surtout, des sportifs de haut niveau ont manifesté leur préoccupation face au texte. Le *judoka David Douillet et l'escrimeuse* Valérie Barlois, tous deux membres de la CLCD, ont estimé que les articles en question étaient *« susceptibles de porter gravement atteinte à la relation de confiance essentielle qui doit exister entre le sportif et son médecin »*.

« PAS DE SUIVI DE PROXIMITÉ »

« Sans ce type de relation, ont poursuivi, par écrit, les deux champions olympiques d'Atlanta, *nous considérons qu'il ne peut plus y avoir de suivi de proximité entre l'athlète et son médecin, et par conséquent une dégradation totale du suivi médical. En outre, en l'absence de cette relation de confiance, la porte est laissée ouverte aux "dopeurs", "gourous", "dealers" en tout genre, favorisant ainsi le dopage sauvage. »*

Le professeur Gallien et la CLCD souhaiteraient que le praticien qui obtiendrait la certitude que tel athlète absorbe des produits illicites ne soit pas *« tenu »* d'informer la future haute autorité de lutte contre le dopage, ainsi *que le demande la loi, mais* qu'il puisse plutôt *« solliciter son expertise »*. La nuance est d'importance, car une question est posée : peut-on, d'un point de vue juridique, « obliger » quelqu'un à dénoncer une personne qui fera ainsi l'objet d'une sanction ? Le professeur de droit François Alaphilippe, secrétaire général du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), a émis l'hypothèse que cette mesure pourrait être *« anticonstitutionnelle »*.

F. P.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez reste seul en tête du championnat de France.** *Samedi 19 décembre, l'Elan béarnais est allé battre* Le Mans (77-74) quand Limoges s'est incliné à Levallois (74-71). Villeurbanne a pris la deuxième place grâce à son succès contre Dijon (76-61).

■ **FOOTBALL : Majorque a fait match nul (1-1),** dimanche 20 décembre, face au Racing Santander, lors de la 15e journée du championnat d'Espagne, et conserve la tête du classement, quatre points devant le Celta Vigo, qui a été battu par la Real Sociedad Saint-Sébastien (2-0), et Valence, qui s'est incliné devant l'Espanyol Barcelone (2-1). Le Real Madrid a subi sa quatrième défaite, à Oviedo (0-1), et se *retrouve huitième*.

■ **Chelsea a pris le commandement du championnat d'Angleterre,** pour la première fois depuis neuf ans, grâce à sa victoire sur Tottenham (2-0), samedi 19 décembre lors de la 18e journée. Manchester United, troisième à deux points, s'est fait surprendre à Old Trafford (2-3) par Middlesbrough. Grâce notamment à deux buts signés Emmanuel Petit et Patrick Viera, Arsenal a renoué avec la victoire aux dépens de Leeds (3-1), et se classe sixième, à quatre points de Chelsea.

■ **La Florentina a été tenue en échec (2-2) à Pérouse,** lors de la 14e journée du championnat d'Italie, dimanche 20 décembre. Parme, qui s'est imposé (5-3) à Empoli, *s'est emparé de la deuxième place* devant le Milan AC, qui a fait match nul contre la Sampdoria Gênes (2-2). La Juventus a retrouvé le chemin de la victoire devant Salernitana (3-0), grâce à un triplé de son attaquant Filippo Inzaghi.

■ **PATINAGE ARTISTIQUE : Laetitia Hubert et le couple Marina Anissina-Gwendal Peizerat,** en danse, ont conservé leurs titres de champions de France, dimanche 20 décembre à Lyon. La veille, Laurent Tobel s'était emparé du titre chez les hommes et Sarah Abitbol-Stéphane Bernadis l'avaient emporté chez les couples.

■ **RUGBY : Le Stade français, Toulouse et Montferrand se sont imposés,** samedi 19 décembre, lors de la 9e *journée du championnat* de France, respectivement face à Toulon (64-17), le Racing CF (48-10) et Nice (72-0). Biarritz, grâce à son succès sur Castres (13-6), Agen, qui a dominé Auch (26-37), et Grenoble, vainqueur à La Rochelle (7-13), ont effectué un grand pas vers l'accession à la deuxième phase.

■ **TENNIS : Roger Federer est devenu champion du monde juniors** en remportant l'Orange Bowl, dimanche 20 décembre à Key Biscayne (Floride). Le Suisse a battu en finale l'Argentin Guillermo Coria (7-5, 6-3). Roger Federer, vainqueur à Wimbledon et finaliste à l'US Open, succède au Français Arnaud Di Pasquale au palmarès.

A Val Gardena, le champion olympique Jean-Luc Crétier est tombé de haut

UNE NUIT réparatrice, des angoisses calmées et une douleur atténuée, Jean-Luc Crétier a retrouvé le moral. Lui qui voulait tirer un trait sur sa carrière, samedi 19 décembre, s'est montré plus optimiste, le lendemain, annonçant qu'il déciderait de son avenir sportif au printemps. Il aura alors recommencé à marcher et devrait savoir s'il veut encore skier.

Samedi 19 décembre, sur la piste de Val Gardena (Italie), Jean-Luc Crétier, champion olympique 1998 de descente, est tombé. Il a dévalé la piste glacée avant de terminer sur un pierrier. Il a raconté au quotidien *L'Equipe : « A la réception du premier saut, j'ai atterri sur la jambe gauche. Le genou n'a pas tenu. Je me suis laissé tomber. Dans ma chute, j'ai réalisé que j'avais mal choisi l'endroit. Pendant la reconnaissance, j'avais remarqué qu'il n'y avait pas de filet de protection dans cette courbe et qu'une glissade pouvait entraîner un skieur dans les rochers. C'est exactement ce qui s'est passé. »*

Il s'est éraflé le visage, cassé la main gauche et souffre surtout d'une déchirure du ligament croisé du genou gauche : *« Après la reconnaissance, j'avais pourtant demandé aux organisateurs de mettre un filet de sécurité »*, a confié le champion. Il n'a pas été écouté. A trente-deux ans, après treize années de circuit, le skieur de La Plagne n'avait jamais connu une telle déconvenue. A part un arrachement osseux à la cheville et une lésion au ménisque, ce grand gaillard charmant était sorti indemne des centaines de descentes dévalées au cours de sa carrière. Pis, Jean-Luc Crétier vivait une saison qu'il entendait apprécier pleinement après son titre olympique de Nagano. Elle aurait été la dernière.

Après des années de promesses ou de déceptions, après avoir passé un bout de temps dans l'ombre de Luc Alphand – double vainqueur notamment de la prestigieuse descente de Kitzbühel (Autriche) et vainqueur de la Coupe du monde en 1997 – il avait enfin trouvé ses marques en 1998. Deuxième de la descente de Wengen (Suisse), troisième à Kitzbühel en 1998, il avait gagné la médaille d'or des Jeux olympiques de Nagano, en février, pour rejoindre Jean-Claude Killy au palmarès, trente ans après le triomphe de l'homme de Val-d'Isère aux JO de Grenoble. Dès le début de la saison, il avait complètement appréhendé les retombées médiatiques de son triomphe olympique, et la fameuse « pression ». Mais ses deux premières descentes avaient été décevantes. Lors de la première, au Critérium de la première neige à Val-d'Isère, le 12 décembre, il avait cru la partie gagnée avant qu'un changement de temps favorisant les coureurs partis après lui ne le relègue à la 12e place. Sur la piste plus difficile et plus dangereuse de Val Gardena, lors de la première descente, vendredi 18 décembre, il avait terminé 25e. Il s'en était allé en *grommelant que, si l'hiver lui laissait* de telles déconvenues, il décrocherait avant même la fin de saison.

Son sport ne lui a pas laissé le temps de savoir où il se plaçait dans la hiérarchie, dominée, pour l'heure, par le Norvégien Lasse Kjus, vainqueur à Val-d'Isère, de la première descente de Val Gardena et deuxième de la seconde épreuve italienne, samedi, *derrière l'enfant du* pays, Kristian Ghedina.

La blessure de Jean-Luc Crétier est un coup très rude porté à l'équipe de France de descente. En début de saison, il s'était posé en grand frère d'une équipe de jeunes ambitieux. *« Nous perdons notre leader médiatique et sportif, notre porte-drapeau*, a déploré Michel Vion, directeur des équipes de France. *Contre ce coup du sort, nous allons essayer d'avoir une réaction collective. »* En trois jours, les descendeurs ont « perdu » trois des leurs. Victime d'une chute à l'entraînement, vendredi, Vincent Blanc, un espoir, craint une rupture des ligaments croisés ; David Prétot, qui était déjà tombé à Val-d'Isère, a chuté *de nouveau lors de la première* descente de Val Gardena, vendredi, et s'en est tiré avec un léger traumatisme crânien et la rupture d'un ligament intérieur du genou droit avec arrachement osseux. Les descendeurs français doivent maintenant compter sur un nouveau leader, Nicolas Burtin ou Antoine Denériaz, treizième, samedi, dans des circonstances *« pénibles »*.

Bénédicte Mathieu

Doublé suisse dans les épreuves « techniques »

***Les Suisses Karin Roten et Michael Von Grüningen* se sont respectivement imposés, dimanche 20 décembre, dans le slalom féminin de Veyssonnaz (Suisse) et le géant masculin d'Alta Badia (Italie). Von Grüningen signe sa première victoire de la saison, et met fin à la suprématie autrichienne sur cette épreuve. Karin Roten, elle, offre à l'équipe féminine suisse sa première victoire depuis deux ans.**

En descente, Régine Cavagnoud s'est encore affirmée comme la meilleure Française en terminant deuxième de l'épreuve de Veysonnaz, samedi 19 décembre. Troisième du super-G de Val d'Isère, la skieuse de La Clusaz s'est classée derrière l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer, qui signe sa cinquième victoire cette saison et creuse l'écart au classement général de la Coupe du monde. Le combiné a été gagné par l'Allemande Hilde Gerg.

■ **LOTO : résultats des tirages** *nº 101 effectués* samedi 19 décembre. **Premier tirage** : 8, 11, 19, 25, 46, 49 ; numéro complémentaire : 28. *Rapports pour 6 numéros* : 6 836 685 F ; 5 numéros et le complémentaire : 37 920 F ; 5 numéros : 3 775 F ; 4 numéros et le complémentaire : 202 F ; 4 numéros : 101 F ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F ; 3 numéros : 12 F. **Second tirage** : 5, 20, 23, 24, 31, 48 ; numéro complémentaire : 7. 6 numéros : 4 949 730 F ; 5 numéros et le complémentaire : 42 350 F ; 5 numéros : 7 610 F ; 4 numéros et le complémentaire : 302 F ; 4 numéros : 151 F ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F ; 3 numéros : 15 F.

Antonio Ordóñez, de Ronda à Ronda

Les cendres du grand torero mort samedi 19 décembre seront dispersées dans les arènes de sa ville natale

ANTONIO ORDÓÑEZ, matador de toros, né à Ronda (Espagne, province de Málaga) en 1932, est mort à Séville, dans l'après-midi du 19 décembre, des suites d'un cancer. Ses obsèques ont été célébrées le lendemain dimanche aux Marineros de Triana, le quartier d'où l'on voit, au bord du Guadalquivir, la Maestranza. Ses cendres seront dispersées sur le sable des arènes de Ronda, comme le furent celles d'Orson Welles sur ses terres à lui, parmi ses taureaux.

Antonio Ordóñez était fils de torero. Son père, Cayetano, dit « El Niño de la Palma », fut célébré par Hemingway. Lequel devint l'ami, l'alter ego, l'inconditionnel d'Antonio (*Mort dans l'après-midi. Un été dangereux*). Ses quatres frères sont toreros : l'aîné, d'excellente technique, connut une vie de patachon ; le puîné, « Juan de la Palma », servit Antonio et termina par un suicide ; José semblait brillant, mais se retira vite ; Alfonso resta peon du grand aîné, dont il posait les banderilles. Antonio épousa Carmina, sœur de Luis-Miguel Dominguin, qui le guida pendant sept ans, avant de devenir son rival sur le sable. *A bien des égards*, l'« *été sanglant* » qui les vit s'opposer en *mano a mano* (1959) fut une farce finement orchestrée devant des veaux aux cornes épointées. Les deux sont apparentés à Litri et, de proche en proche, à tous les habitants de la planète des taureaux.

Le 23 octobre, son petit-fils, Francisco Rivera Ordóñez, qui venait d'épouser la fille de la duchesse d'Albe, la plus titrée d'Espagne, lui rendit visite sur son lit de douleur. Francisco Rivera Ordóñez, *dit* « Fran », *était plus que* prometteur : il torée désormais dans la presse du cœur. Paquirri, son père, fils du gardien des abattoirs de Barbate (on baisse de catégorie, d'un coup), a marqué son époque d'un style vif, heureux et très puissant. Il est mort d'une corne, à Pozoblanco, le 6 septembre 1984.

Ordóñez laisse de son activité (1951-1971) l'empreinte d'une élégance inconnue ; la trace d'une connaissance immédiate des taureaux qu'il prolongea dans l'élevage ; l'image enfin du sens de la *tauromachie comme style*, comme pensée, et comme paraphe. Il a subi vingt-sept blessures graves, dont deux gravissimes au moment de porter sincèrement la mort. Lui qui s'était fait une spécialité de mettre à mort en trichant, d'un coup d'épée tombée dans ce que l'on appelait en soupirant le « *rincón d'Ordóñez* », son petit coin, ce point plus tranquille, un peu plus bas que l'exige la règle, il prit deux fois une corne lors d'un engagement loyal. C'est son jeu de cape, ses naturelles, qui forment le film d'une surprenante précision de mémoire. En tauromachie, on se souvient de *tout* ce qu'on a vu, mais parfois *avec excès. Ses naturelles* (celles qui furent vues) expliquent la discrétion un peu triste des aficionados devant ce qu'on leur prie de dire des vedettes ac*tuelles. Le corps d'Antonio* Ordóñez est parti, méconnaissable d'ailleurs, avec son secret, son unicité, son jeu si personnel de muscles, de tendons et de tête, qui n'aura ressemblé à celui de personne au monde.

A Ronda, dans l'Andalousie montagneuse, au bord du ravin vertigineux, on va aux arènes par l'avenue Rainer-Maria-Rilke, qui vécut ici. Les bains arabes sont fameux (s'adresser au gardien). Dans la Collégiale, les stalles ba*roques croulent sous une inquié*tante profusion (demander la clé au sacristain). C'est à Ronda qu'est né Francisco Romero, en 1698, Malherbe d'une tauromachie qui n'était avant lui qu'un jeu téméraire et désordonné. Son petit-fils, Pedro Romero (1754-1839), fonde « l'école de Ronda », le *classicisme, la stricte observation* des règles, le corps entier engagé dans le geste, une élégance qui ne s'apprend pas – elle est apprise – et l'art de donner la mort. Les arènes de Ronda, aux arcades déliées et à la pierre bronzée (1785), sont considérées comme les plus belles d'Espagne. Chaque année, dans les premiers jours de septembre, sous un soleil orange et dans un cœur de fête andalouse, Antonio présidait la « corrida goyesca » qu'il avait créée. Corri*da exécutée en costumes du* temps de Goya.

Il y avait toréé personnellement pour la dernière fois le 9 septembre 1980. Ce fut un mardi rare, un mardi de la vie. Le soleil était spécial. Paquirri divorçait de la belle Carmen Ordóñez, qui présidait la course en robe de Gitane, orange vif à pois noirs. Ordóñez, à près de cinquante ans, toréait à l'ombre, pour les riches ; Paquirri filait gaiement au soleil devant la canaille. C'était un jeu : de part et d'autre, il n'y avait que des bourgeois.

On sentait dans le poil une tension d'opéra, de lutte des classes, d'art et de moquerie. A la fin, sous le triomphe (sept oreilles et deux queues en un après-midi), les deux hommes défilèrent, l'un portant son petit dernier sur les *épaules, l'autre tenant son petit*-fils « Fran » par la main. Derrière, on le jure, trottinait un exempt en noir, sorti d'une pièce de Beaumarchais, avec un attaché-case noir en cuir d'Ubrique (les papiers du divorce ? la fiche du parking ?).

Le dimanche 5 octobre de la même année 1980, Ordóñez donna son dernier festival à Bayonne avec Aparicio et Litri. De ces deux-là, sous le plafond grisaille de Lachepaillet, on n'a pas grande image. Mais sa lenteur à lui, Ordóñez, dont on pressentait qu'on le voyait toréer pour la dernière fois, on la mesure encore mentalement comme une descente de croix. Il avait toréé vingt-sept fois à Bayonne, vingt-cinq à Nîmes, et un peu moins ailleurs. Au total, il s'était présenté cent trente-neuf fois en France. Le 29 septembre 1968, à Nîmes, un garçon qui fit Mai à Paris sauta dans l'arène pour prouver sa flamme à une fille qui s'en fichait. Ordóñez lui permet de toréer et tuer son taureau. Originaire d'Europe centrale, le garçon se fit appeler Simon Casas. Il est torero, éleveur, impresario.

Ordóñez laisse de son activité l'empreinte d'une élégance inconnue et la trace d'une connaissance immédiate des taureaux

Intelligent, ironique, irrésistible, Ordóñez, puisqu'il avait la science, pouvait ne parler de son art qu'en écrivain. Hemingway restitue ce dialogue :

« *Ernesto, tu as beaucoup écrit ces temps-ci ?*

– *Certains jours, pas mal. D'autres, pas terrible.*

– *Je suis comme toi : il y a des jours où personne ne peut écrire, mais ils ont payé pour te voir, alors il faut faire de son mieux, se servir de sa tête : mais rien ne vaut les jours où l'on écrit vraiment...* » Et Don Ernesto d'ajouter : « *Cela lui faisait très plaisir, toujours, de dire "écrire" pour la faena.* » La télévision espagnole ne s'y est pas trompée une minute, la pauvre, ce samedi 19 décembre 1998, qui a expédié l'événement d'un commentaire plus approximatif que ne l'eût fait une chaîne sudédoise. Avec cinquante secondes d'images ! Images d'Antonio Bienvenida, d'ailleurs, un autre Antonio, grand torero au demeurant, parti lui aussi, mais c'est une autre histoire. De toute façon, Ordóñez était unique.

Francis Marmande

GIL DE KERMADEC/ART ET INDUSTRIE

Antonio Ordóñez, ou la tauromachie comme style, comme pensée, comme paraphe.

Combattant et éleveur

- **16 février 1932** : naissance d'Antonio Ordóñez à Ronda, d'un père, Cayetano, torero, et d'une mère, Consuelo de los Reyes, vedette du cinéma muet.
- **1948** : première apparition dans une arène, à Haro (nord de l'Espagne).
- **1951** : il reçoit l'alternative et devient matador de toros dans les arènes madrilènes de Las Ventas.
- **1953** : au cours des fêtes de la *San Fermin à Pampelune, il fait la* connaissance d'Ernest Hemingway et se lie d'amitié avec l'écrivain américain. Il se marie la même année avec Carmina Dominguin, *fille de Ruiz Miguel* Dominguin et sœur de Luis Miguel, son grand rival.
- **1957** : commence une carrière de *ganadero* (éleveur).
- **1959** : son « année d'or ». Le *Cossio*, la bible de la tauromachie, écrit à son sujet que « *sa supériorité est indiscutable, et ses talents, qui atteignent la perfection, sont sans limite* ». Sa rivalité avec Dominguin atteint son apogée. Hemingway écrit pour *Life* une série d'articles sur le sujet intitulée « L'été sanglant ».
- **12 août 1971** : dernière corrida formelle à Saint-Sébastien, devant des taureaux de Pablo Romero.
- ***5 octobre 1980*** : dernière apparition en France au cours d'un festival, à Bayonne.
- **Printemps 1981** : tentative de retour, brisée par l'état de ses genoux.
- **1985** : président des imprésarios andalous.
- **1995** : il reçoit la Légion d'honneur.
- **19 décembre 1998** : il meurt d'un cancer à Séville.

Soleil

MARDI, les pressions retrouvent des valeurs anticycloniques. Toutefois une perturbation en provenance des îles Britanniques concernera les régions proches des côtes de la manche. Elle ne donnera que de faibles pluies éparses. Sur les autres régions, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil brillera largement.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et la Basse-Normandie le ciel sera très nuageux et il pleuvra faiblement. Sur les pays de Loire les passages nuageux n'empêcheront pas une journée bien ensoleillée. Il fera de 7 à 10 degrés.

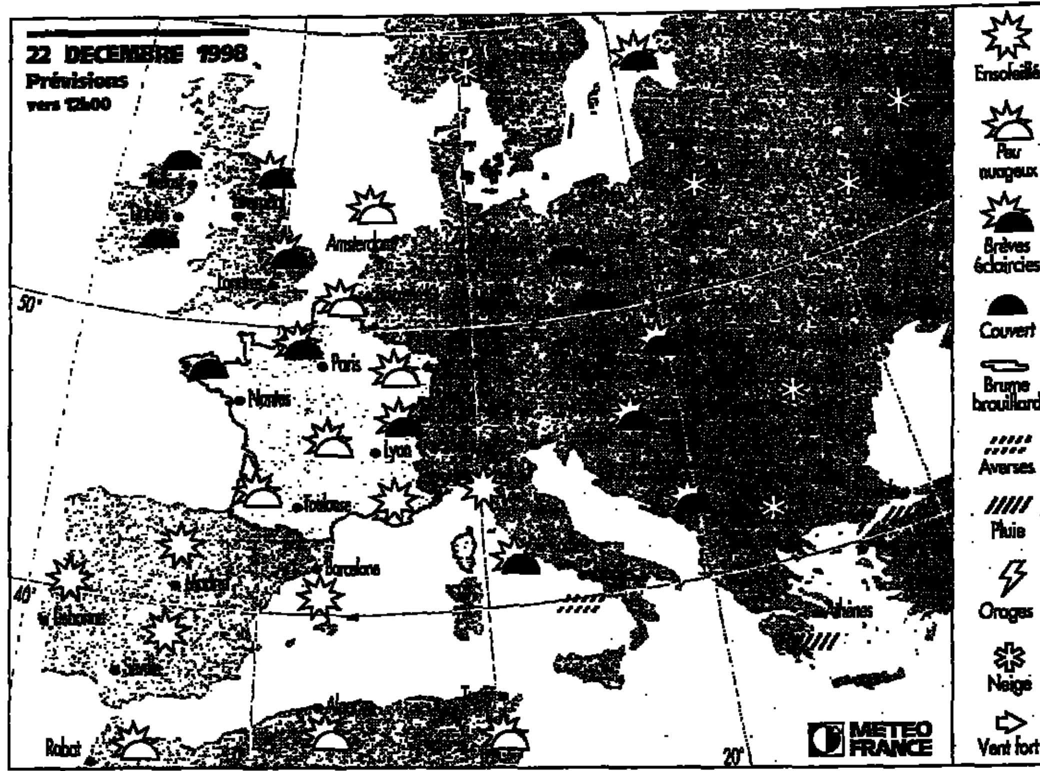
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur Nord-Picardie les nuages seront nombreux. Sur les autres régions les bancs de brume ou de brouillard givrant se dissiperont rapidement et, malgré un ciel parfois voilé, le soleil sera bien présent. Il fera de 3 à 6 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les bancs de brouillard givrant ou nuages bas se dissiperont dans la matinée et l'après-midi sera bien ensoleillé. Les températures, négatives au petit matin, atteindront de 2 à 4 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les bancs de brume ou de brouillard givrant présents au lever du jour laisseront rapidement place à un ciel bleu. Les températures, proches de 0 degré le matin, atteindront de 7 à 11 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes la grisaille sera parfois présente le matin. L'après-midi le ciel sera bien dégagé. Sur les autres régions les rares bancs de brouillard matinaux n'empêcheront pas une journée ensoleillée. Il fera de 2 à 6 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Un beau soleil d'hiver brillera toute la journée. Le mistral soufflera encore jusqu'à 70 km/h en rafales au petit matin. Il fera de 8 à 12 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 22 DECEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/28 P	KIEV	-8/-4	VENISE	-4/3 S	LE CAIRE	13/20 S
				POINTE-A-PIT.	23/28 N	LISBONNE	6/11 N	VIENNE	-4/1 N	MARRAKECH	7/19 N
				ST-DENIS-RÉ.	23/29 N	LIVERPOOL	4/9 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/26 S
				EUROPE		LONDRES	4/8 N	BRASILIA	19/25 P	PRETORIA	17/31 S
				AMSTERDAM	2/6 N	LUXEMBOURG	-3/2 N	BUENOS AIR.	14/23 N	RABAT	9/17 N
FRANCE métropole		NANCY	-1/3 S	ATHENES	11/14 P	MADRID	-7/8 S	CARACAS	23/27 P	TUNIS	9/13 P
AJACCIO	1/10 S	NANTES	0/8 N	BARCELONE	1/10 S	MILAN	-4/5 S	CHICAGO	-12/-7 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	-1/10 S	NICE	3/12 S	BELFAST	3/8 S	MOSCOU	-14/-3	LIMA	18/23 C	BANGKOK	24/32 N
BORDEAUX	-3/7 S	PARIS	-1/4 N	BELGRADE	-6/-2 N	MUNICH	-6/2 N	LOS ANGELES	6/12 S	BOMBAY	18/31 S
BOURGES	-2/5 S	PAU	-3/8 S	BERLIN	-4/1 N	NAPLES	2/9 P	MEXICO	9/22 S	DJAKARTA	26/31 C
BREST	6/9 P	PERPIGNAN	3/11 S	BERNE	-6/-5 N	OSLO	-9/-6 N	MONTREAL	-13/4 N	DUBAI	19/27 S
CAEN	2/4 N	RENNES	1/7 N	BRUXELLES	1/5 N	PALMA DE M.	-3/12 S	NEW YORK	-2/15 N	HANOI	19/27 S
CHERBOURG	4/7 C	ST-ETIENNE	-5/2 S	BUCAREST	-7/-2	PRAGUE	-6/2 N	SAN FRANCIS.	2/7 S	HONGKONG	20/23 C
CLERMONT-F.	-6/3 S	STRASBOURG	-1/3 S	BUDAPEST	-4/-2 S	ROME	-2/8 S	SANTIAGO/CHI	11/29 S	JERUSALEM	11/20 S
DIJON	-2/4 S	TOULOUSE	-3/8 S	COPENHAGUE	-4/-1 N	SEVILLE	3/14 N	TORONTO	-8/2 N	NEW DEHLI	7/20 S
GRENOBLE	-5/4 S	TOURS	0/4 N	DUBLIN	2/8 S	SOFIA	-4/3	WASHINGTON	-1/20 N	PEKIN	-4/7 S
LILLE	0/3 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-3/2	ST-PETERSB.	-14/-12	**AFRIQUE**		SEOUL	3/9 S
LIMOGES	-4/5 S	CAYENNE	23/30 S	GENEVE	-4/0 N	STOCKHOLM	-9/-4 N	ALGER	4/14 S	SINGAPOUR	25/30 P
LYON	-1/3 S	FORT-DE-FR.	24/28 S	HELSINKI	-12/-11	TENERIFE	12/15 N	DAKAR	22/26 S	SYDNEY	18/23 C
MARSEILLE	-2/9 S	NOUMEA	24/27 P	ISTANBUL	6/13 N	VARSOVIE	-7/-3	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	5/13 S

Situation le 21 décembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 23 décembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MALAISIE.** Malaysia Airlines met un hélicoptère à la disposition de ses passagers de première classe et de classe affaires voyageant sur ses vols internationaux au départ de Paris ou de Nice. Accueillis à l'héliport de Paris, ils rejoindront l'aéroport Charles-de-Gaulle en quinze minutes. Quant aux liaisons Monaco - Nice et Cannes - Nice, elles s'effectueront en six minutes. L'hélicoptère se rend également sur le lieu de départ des passagers de classe économique s'ils sont quatre à voyager ensemble sous certaines conditions. *Renseignements au 01-44-51-64-20.*

■ **QATAR.** La compagnie KLM a réouvert sa ligne Amsterdam - Doha, au Qatar, *via* Dhahran, en Arabie saoudite, soit cinq vols par semaine, du lundi au vendredi. En France, des correspondances sont assurées à Clermont-Ferrand, Le Havre, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes, Nice, Paris CDG, Strasbourg et Toulouse.

INFORMATIQUE

Microsoft dépoussière une invention d'Apple améliorant l'affichage

LE GÉANT du logiciel a présenté, fin novembre, Clear Type, une méthode permettant d'améliorer la lisibilité des textes affichés sur les écrans d'ordinateurs. *« L'idée est apparue en août au cours d'une réunion entre Bill Gates, Nathan Myrhvold, notre patron de la recherche, et les chercheurs de Microsoft »*, explique Olivier Ezratty, le responsable du marketing et de la communication de la filiale française.

« La discussion a porté sur les moyens d'améliorer l'affichage des caractères sur les écrans à cristaux liquides, en particulier pour les appareils de poche et les livres électroniques », précise M. Ezratty. Ces écrans disposent d'une définition – le nombre de lignes et de colonnes – inférieure à celle des tubes cathodiques employés dans les écrans traditionnels. *« Il a fallu seulement deux mois de travail pour mettre au point la technologie*, se réjouit M. Ezratty. *Elle fonctionne avec tous les écrans à cristaux liquides sans modification du matériel. »*

Sur écran, les couleurs sont affichées par addition de rouge, de vert et de bleu. Chaque point de l'écran, ou pixel, est en réalité formé de trois éléments lumineux dont on contrôle séparément l'intensité pour recréer des millions de teintes. Efficace pour les images, cette technique montre ses limites avec des formes géométriques. Les lignes obliques et les caractères présentent un effet de crénelage qui altère le confort de lecture. Un défaut d'autant plus gênant sur les ordinateurs portables que leurs écrans à cristaux liquides ont une résolution – le nombre de points affichés par unité de longueur – inférieure à celle des tubes cathodiques.

LISIBILITÉ

Les ingénieurs de Microsoft ont donc imaginé d'emprunter, pour chaque pixel à afficher, des éléments aux pixels voisins afin de lisser les caractères. Leur méthode revient à adresser individuellement chaque élément lumineux, au lieu de les contrôler par groupe de trois. De cette manière, le nombre de pixels contenus dans la largeur de l'écran est artificiellement triplé, permettant une nette augmentation de la lisibilité des caractères ordinaires.

Le gain est encore plus spectaculaire avec les caractères gras ou italiques. Selon Microsoft, Clear Type permet de gagner cinq années sur les évolutions techniques des écrans. *« Cette technique purement logicielle fonctionne en temps réel et pour toutes tailles de caractères »*, affirme Olivier Ezratty. La société n'a donné aucune indication sur la puissance nécessaire à la mise en œuvre de Clear Type. Le logiciel risque de se révéler très gourmand tant les calculs nécessaires sont nombreux.

L'annonce de Microsoft a soulevé une polémique outre-Atlantique. Steve Gibson, un proche de Steve Wozniak, cofondateur d'Apple et bricoleur de génie, a publié un long document sur Internet attribuant à Apple le principe mis en œuvre dans la technologie Clear Type de Microsoft. *« Je suis ravi qu'une invention si ancienne de Steve Wozniak réapparaisse sous une forme qui profitera à tous les utilisateurs d'ordinateurs »*, écrit Steve Gibson, un ingénieur à qui l'on doit notamment l'invention du crayon optique.

Contacté par courrier électronique, il s'amuse de la situation : *« J'ai reçu des messages de félicitations de plusieurs employés de Microsoft pour cet article. »* La première apparition de cette technique d'affichage remonte à 1976, quand Steve Wozniak travaillait à la mise au point du système d'affichage de l'Apple II. Ce bricoleur de génie avait réussi à modifier l'ordinateur de manière à doubler artificiellement la résolution horizontale de l'écran et à corriger la médiocre qualité d'affichage des matériels de l'époque.

JOUR ET NUIT

Une astuce que Microsoft n'ignorait pas, comme le montre un extrait d'une documentation de l'entreprise datant de 1980 et malicieusement reproduite sur Internet par Steve Gibson. Apple a protégé l'idée de son inventeur, puis cessé de payer les frais d'entretien de son brevet en raison des progrès technologiques réalisés par les fabricants d'écrans. Sa technologie appartient aujourd'hui au domaine public.

Chez Microsoft, on ne souhaite pas entrer dans la polémique. *« Dans notre secteur, 95 % des idées sont des évolutions d'idées antérieures »*, insiste Olivier Ezratty, avant de citer en exemple l'invention de l'interface graphique. *« Contrairement à une idée répandue, Apple n'a pas inventé l'interface graphique. Ce sont les ingénieurs du centre de recherches de Xerox qui ont lancé l'idée. »*

De son côté, Steve Gibson s'est engagé dans une course éperdue pour devancer Microsoft. Il travaille jour et nuit à peaufiner un logiciel concurrent du programme élaboré par les chercheurs de Bill Gates. *« Sans aucune information de Microsoft »*, explique fièrement le chercheur. Alors que l'entreprise devrait réserver Clear Type aux utilisateurs de son système d'exploitation Windows, le programme Free & Clear de Steve Gibson sera diffusé gratuitement sur Internet.

Ironie de l'histoire, ce dernier sera d'abord disponible pour Windows. Steve Gibson a lancé un appel à contribution pour qu'une version adaptée aux Macintosh d'Apple puisse voir le jour.

Denis Delbecq

DÉPÊCHES

■ **INFORMATIQUE : le budget informatique européen moyen** des entreprises a fortement augmenté en 1998 en raison du passage à l'euro et à l'an 2000. Dans une étude publiée, vendredi 18 décembre, par *Informatiques Magazine*, une enquête effectuée auprès des cinq cents plus gros budgets informatiques européens montre que la croissance la plus forte a été enregistrée au Royaume-Uni (29 %), devant la Suède (25 %), l'Allemagne (20 %) et la France (10 %). Les banques représentent de loin le secteur où l'on dépense le plus (129 milliards de francs, soit un cinquième du budget total européen), devant les assurances, l'eau et la distribution. – *(AFP.)*

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : plusieurs opérateurs** se sont déclarés, dans un communiqué rendu public vendredi 18 décembre, en faveur d'un standard commun pour la prochaine génération de téléphones mobiles. Les signataires – Nippon Telegraph and Telephone Mobile, British Telecom, Deutsche Telekom MobilNet, France Télécom, Japan Telecom, Nissan Motor, Singapore Telecom Mobile, SamrTone, Sonera, Telecom Italia Mobile et Telia – désirent que les principaux paramètres techniques soient connus au plus tard en mars 1999. – *(AFP.)*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98304

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II							■				
III								■			
IV				■					■		
V			■								
VI										■	
VII		■			■						
VIII								■			
IX				■		■					
X				■					■		
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Malades en plein vol. – II. Vocaliser à Innsbruck. Manteau de la Terre. – III. Montent et descendent dans leur bocal. Energie propre. – IV. Manifestation d'enthousiasme. Fait partie des habitudes. Article. – V. Stratégie asiatique. Tout *sauf normal*. – VI. Mettrais sur la paille. – VII. Possessif. Bien triste et sans charme. – VIII. Double chez Mérimée. De service au couvent. – IX. Changea de registre. Dhominikos et Juliette. – X. Grogne passée et retournée. Se mit en observation. Sur les cartes. – XI. Pour travailler les plates-bandes.

VERTICALEMENT

1. Finissent par faire des tonnes. – 2. Viendrait de Poménarie. Passe *par Chartres*. – 3. *Comte de Paris* puis roi de France. Gaffe sérieuse. – 4. Evite le capot. S'oppose à l'autorité. – 5. Bien plus grave que le luth. Lac lombard. – 6. A éviter chemin faisant. A l'entrée du purgatoire. – 7. Il faut d'abord l'arrêter pour pouvoir la suivre. – 8. Plus fort que le roi. Lac ou Etat selon le sens. Pingre. – 9. Boisson renversée. Se ravitaille en plein vol. – 10. Mesure du bout des doigts. Sort de la coquille. – 11. Terminent le poulet.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98303

HORIZONTALEMENT

I. Plaisancier. – II. Limbes. Once. – III. Eveil. Pinot. – IV. Ir. Délateur. – V. Nef. Nage. Lô. – VI. Agira. Bec. – VII. Vacataire. – VIII. Entre. Lourd. – IX. Un. Aligné. – X. Tarière. Lie. – XI. Sieste. Legs.

VERTICALEMENT

1. Pleins-vents. – 2. Livre. An. Ai. – 3. Ame. Facture. – 4. Ibid. Garnis. – 5. Sélénite. Et. – 6. As. Lara (Aral). Are. – 7. Pagaille. – 8. Coite. Roi. – 9. Inné. Beugle. – 10. Ecoule. Rnig (ring). – 11. Rétrocédées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 101

La fédération économe

TOUS LES ARBITRES professionnels de rugby vont être convoqués par la Fédération. Il s'agit de leur transmettre de vive voix les règles en vigueur lors des prochaines saisons et d'éviter certains abus ou certaines interprétations divergentes du règlement.

Ces arbitres résident essentiellement en région parisienne et dans le sud-ouest de la France. Les frais de déplacement sont proportionnels au kilométrage parcouru, on décide que la réunion aura lieu dans la ville permettant de minimiser le total des distances.

● La ligue parisienne préconise Paris, arguant du fait que plus d'un arbitre sur deux y habite.

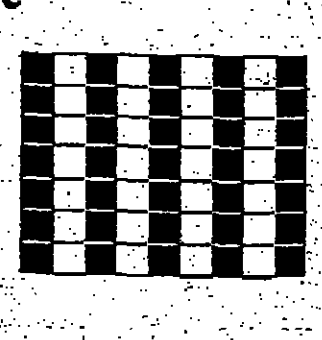
● La ligue du Sud-Ouest reconnaît ce fait, mais propose une ville comme Tours ou Poitiers, plus proches du centre de gravité des localisations des arbitres.

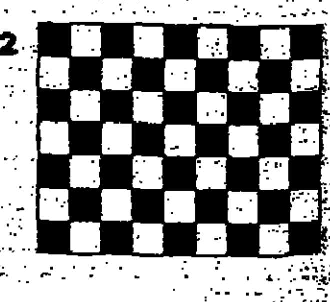
Laquelle a raison ?

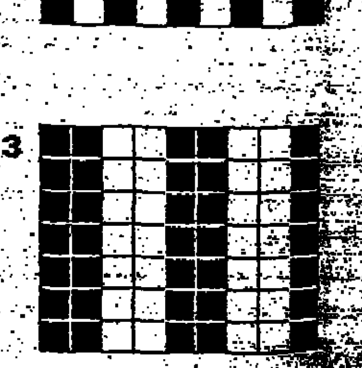
Élisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1998

Solution du problème dans *Le Monde* du 29 décembre

Solution du problème n° 100 paru dans *Le Monde* du 15 décembre.







Le coloriage 1 permet à un supercavalier qui franchit un pas dans une direction et trois pas dans l'autre de changer systématiquement de couleur de case.

Plus généralement, si le supercavalier progresse de *n* pas dans une direction et de *m* pas dans l'autre direction, le coloriage 1 conviendra si *n* et *m* sont tous deux impairs, le coloriage 2 s'ils sont de parités différentes.

S'ils sont de même parité, on divise les deux nombres par la plus grande puissance de 2, qui divise à la fois *m* et *n*. On se ramène alors au cas 1 ou 2, mais avec des bandes ou des carreaux de taille ayant cette puissance de 2. Le coloriage 3 répond, par exemple, aux cas 6 et 2.

DISPARITIONS

André Dewavrin

L'ancien chef des services spéciaux de la France libre

ANDRÉ DEWAVRIN, alias colonel Passy, chef des services spéciaux gaullistes, à Londres, puis à Alger, pendant la seconde guerre mondiale, compagnon de la Libération, *est mort à Paris dans la nuit* du samedi 19 au dimanche 20 décembre. Il était dans sa quatre-vingt-huitième année.

Né le 9 juin 1911 à Paris, André Dewavrin, polytechnicien, enseigne, à vingt-sept ans, comme capitaine du génie, la fortification à Saint-Cyr quand la guerre survient. Il participe alors à la campagne de Norvège, sous les ordres du général Béthouart, face à l'invasion allemande en 1940. Mais, dès juillet 1940, voilà ce petit homme *« au visage naïf d'un grand bébé blond »* – comme aime à le décrire Jean-Louis Crémieux-Brilhac, un autre grand résistant –, parmi les plus proches collaborateurs, encore bien peu nombreux, du général de Gaulle, à son QG de Saint Stephen's House, à Londres, aux côtés de René Cassin ou du vice-amiral Emile Muselier.

D'allure très réservée, presque froid, pédagogue – il en irritera plus d'un par cet esprit clair et volontiers didactique –, mais aussi assez autoritaire, André Dewavrin va se voir confier, à vingt-neuf ans, les 2e et 3e bureaux d'un état-major gaulliste encore fort embryonnaire. Il va dès lors mettre sur pied, et diriger pendant presque quatre ans, une des réussites les plus impressionnantes de l'aventure du général de Gaulle en terre britannique, à savoir des services militaires de renseignement et d'action, à la responsabilité desquels il n'avait été prédestiné en rien.

Sous le pseudonyme de « Passy », et avec le titre de chargé de *mission de 1re classe du commissariat* à l'intérieur (l'équivalent du grade de lieutenant-colonel), André Dewavrin va monter de toutes pièces, avec l'industriel André Manuel, le service de renseignement de la France libre qui – fort de ses soixante hommes, au départ, pour en compter trois cent cinquante à la fin de la guerre – devait devenir le bureau central de renseignement et d'action (BCRA), puis, en novembre 1943, la direction générale des services secrets (DGSS), quand Jacques Soustelle, sur requête du général de Gaulle, devra regrouper les activités du renseignement.

A son poste, le colonel Passy se révèle solide, souvent lucide, doué du sens de l'organisation, mais vindicatif à l'encontre de ceux dont il juge qu'ils lui ont manqué. Il se débat entre les intrigues et les querelles. D'abord, les intrigues ou les machinations fomentées par des services secrets britanniques rivaux. A Londres, mais sur le terrain aussi, le MI6 s'oppose au Special Operation Executive (SOE) : Passy parvient à garder tant bien que mal les contacts avec le MI6 et il aura des relations plus que difficiles avec le SOE, qui a créé une section purement britannique d'action subversive en France (la section F du lieutenant-colonel Maurice Buckmaster) et qui n'hésite pas à entrer en contact avec les clandestins anti-gaullistes. Face à la répression allemande qui démantèle les réseaux en France, André Dewavrin a besoin de l'aide de ces services britanniques pour des parachutages, des opérations aériennes, des transmissions et jusqu'à un code chiffré. On la lui procurera, plutôt au compte-gouttes.

Ensuite, les querelles au sein de l'entourage du général de Gaulle. A Londres, et cela continuera à Alger, le colonel Passy ne se fait pas que des amis. Il est accusé – une légende qu'il juge *« calomnieuse »* et qui persistera après la guerre – de venir de l'extrême droite française et d'appartenir à la Cagoule, le surnom donné à un groupe partisan de l'action violente pour abattre la République en 1935. Et puis, il y a ces inimitiés, inévitables en période de crise aussi intense, qui naissent et qui enflent. Telle celle avec Emmanuel d'Astier de La Vigerie, qui fonde son propre mouvement en 1943 et qu'André Dewavrin soupçonnera de jouer le jeu britannique. Passy écrira dans ses mémoires que *« cet anarchiste en escarpins »* était *« un mélange de condottiere et de Machiavel »*.

COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

C'est en septembre 1941 que le BCRA commence à nouer des liens *réguliers avec la Résistance intérieure* et c'est le mois suivant que Passy fera la connaissance de Jean Moulin, le futur « unificateur » des mouvements de la Résistance sous le nom de code de « Max », avec lequel il apprendra à sauter en parachute et qu'il présentera au chef de la France libre. Mais c'est peu après, en 1942, alors que Jean Moulin a été parachuté en France pour la mission que lui a confiée de Gaulle, qu'André Dewavrin va unir ses efforts dans l'action clandestine à ceux de Pierre Brossolette ; son second à la tête du BCRA, qui devient un Etat dans l'Etat gaulliste et un enjeu dans la lutte de pouvoir attendue pour après la libération de la France. Passy choisira de soutenir Brossolette, qui s'oppose souvent à « Max », entre autres, sur la question de savoir s'il faut en appeler, ou non, aux anciens dirigeants des partis politiques, déconsidérés, de la IIIe République. Durant six semaines, entre février et avril 1943, Passy (« Arquebuse ») et Brossolette (« Brumaire ») vont faire, en zone nord, un premier recensement systématique des moyens de la Résistance et de la France combattante pour aboutir à proposer une ébauche de leur réorganisation. Mis devant le fait accompli, « Max » s'en formalisera.

Le 20 mai 1943, Passy est fait compagnon de la Libération, au titre de lieutenant-colonel du BCRA. Il a alors quitté Londres pour Alger, avec le général de Gaulle. Durant l'été, avant qu'il ne soit absorbé – de fait, renforcé et confirmé – par la création de la DGSS, le BCRA tentera de prévoir la mise en place, en France, de nouvelles structures militaires, s'attirant, selon Passy, *« les foudres et les rancunes innombrables et tenaces »* de ses contestataires qui lui reprochent de vouloir freiner le passage de la Résistance à l'action armée. Ce travail sera néanmoins à l'origine de la constitution de groupes intégrés aux Forces françaises de l'intérieur (FFI) commandées par le général Koenig. Parachuté le 5 août 1944 dans la région de Guingamp pour assister la résistance bretonne, le colonel Passy, à la tête de 2 500 FFI associés à des éléments américains, contribue à la libération de Paimpol, où il y aura 2 000 prisonniers.

En 1945, Passy devient directeur général de la direction générale des études et recherches (DGER), l'ancêtre du Sdece, puis de l'actuelle DGSE. Il quitte ce poste en 1946, après le départ du général de Gaulle, alors qu'éclate une affaire confuse de répartition, mal contrôlée, des fonds secrets. Ce qui lui vaut, sur l'instant, une *peine d'arrêt de forteresse* à Vincennes et, plus tard, d'être *« lavé »*, comme il l'écrira dans *Le Monde* du 17 février 1966, d'une *« infamie »* répandue sur son compte. André Dewavrin exerce ensuite des responsabilités à la tête de plusieurs sociétés jusqu'à la fin des années 70. Il a écrit une série d'ouvrages, dont quatre tomes successifs sur ses missions secrètes. En mai 1981, il appelle à élire François Mitterrand, contre Valéry Giscard d'Estaing.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille de la Résistance et de décorations étrangères (britannique, polonaise et norvégienne), André Dewavrin était grand-croix de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **ANTONIO ORDÓÑEZ**, torero *espagnol, est mort, samedi 19 décembre*, à l'âge de soixante-six ans *(lire page 23)*.

■ **HENRI COLLETTE**, maire de Licques (Pas-de-Calais), ancien député, ancien sénateur, est mort samedi 12 décembre à l'âge de soixante-seize ans. Né le 30 mai 1922 à Ardres (Pas-de-Calais), notaire à Licques, conseiller général de 1958 à 1994 dans le canton de Guines, maire de Licques de 1959 à 1971, puis à nouveau à partir de 1984, Henri Collette avait été élu député (UNR, puis UDR) de la 6e circonscription du Pas-de-Calais à trois reprises, de 1958 à 1962, de 1962 à 1967, puis de 1968 à 1973. Devenu sénateur du Pas-de-Calais de juillet à septembre 1974, en remplacement de Roger Poudonson, lorsque celui-ci fut nommé secrétaire d'Etat à la fonction publique, Henri Collette a succédé en 1981 au sénateur Baudouin de *Hauteclocque, décédé, dont il était* le suppléant, puis a été élu au Palais du Luxembourg en 1983 sous l'étiquette RPR. Il ne s'était pas représenté en 1992.

■ **ROBERT GRÈVERIE**, ancien député, est mort mardi 15 décembre à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né le 18 juillet 1910 à Fécamp (Seine-Maritime), médecin, Robert Grèverie a été député de 1958 à 1962 dans la 8e circonscription de la Seine-Maritime, sous l'étiquette Indépendant, avant de rejoindre les Républicains indépendants, puis l'UDF. Maire de Valmont de 1965 à 1971, Robert Grèverie a aussi été conseiller général du canton de Valmont de 1957 à 1998 ; il a occupé la fonction de vice-président du conseil général de la Seine-Maritime. Il ne s'était pas représenté aux élections cantonales du mois de mars.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 17 décembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : quatre lois autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Namibie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune ; d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Namibie sur la *coopération* culturelle, scientifique et technique ; d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune ; d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République *tunisienne* sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements.

Au *Journal officiel* du vendredi 18 décembre est publié :

● **Euro** : un décret arrêtant les modalités de fixation de la parité du franc CFP (en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie) avec l'euro.

AU CARNET DU « MONDE »

Bonnes fêtes

Buc,

Joyeux Noël.

Solange, Marie, Marco, Séverine
dans l'attente de vous revoir...

Fabrice.

Anniversaires de naissance

– Saint-Ismier. Brie. Montréal. Le Chesnay.

Claude, David, Laure, Catherine,

Cyril.
21 décembre 1973-21 décembre 1998.

Vingt-cinq ans d'exploits et de tendresse. Continue comme cela.

Big bisou.

– 7 h 30, 22 décembre 1958.
22 décembre 1998.

Doumé

Pour ton père, le Monde ne semblait pas assez vaste.
Sa joie était immense, un merveilleux anniversaire à notre Rebel bien-aimé.

Maman et nous tous.

– Joyeux anniversaire.

Sylvie !

Chère maman et belle épouse.

Fabrice et David PALUMBO-LIU

Décès

– *La Société française de psychologie adlérienne*,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne LUQUET,

survenu le 14 décembre 1998, à Dieppe, où elle était conseillère municipale.

– L'université de Poitiers,
L'UFR sciences humaines et arts,
Le département de géographie,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Gérard MAURER,
professeur honoraire de géographie
à l'université de Poitiers.

M. Gérard Maurer a enseigné la géographie pendant vingt ans à l'université de Poitiers. Eminent spécialiste du Maghreb, homme de terrain, il a su faire partager son enthousiasme pour la recherche à un grand nombre de jeunes chercheurs. Sa rigueur scientifique, sa curiosité intellectuelle, sa grande humanité, restent présentes dans la mémoire de tous ceux qui ont travaillé avec lui.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h

– Emmanuelle Proust,
sa fille,
Christophe Jouanlanne,
son compagnon,
Mme Marcelle Douzilly,
sa mère,
Ses sœurs et leurs enfants,
ont la profonde tristesse d'annoncer la mort de

Françoise PROUST,
agrégée de philosophie,
docteur ès lettres,
professeur
en classes préparatoires à Paris,

après une lutte longue et courageuse *contre la maladie*.

La levée du corps aura lieu le jeudi 24 décembre 1998, à l'hôpital Boucicaut, à 9 h 15.

L'incinération aura lieu le même jour au cimetière du Père-Lachaise, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

63, rue des Pyrénées,
75020 Paris.

– Le Collège international de philosophie,
Et tous ses amis
ont la très grande tristesse d'annoncer la mort de

Françoise PROUST,
agrégée de philosophie,
docteur es lettres,
professeur
en classes préparatoires à Paris,

après une lutte longue et douloureuse avec la maladie.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 24 décembre 1998, à 11 heures.

Un hommage lui sera rendu ultérieurement au College.

– Hélène Rainer-Nagavitzine
a la profonde et immense douleur de faire part de la disparition de son très cher époux,

Michaël RAINER.

L'Organisation internationale artistique, Jean-Marie Poilvé, ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs, partagent sa peine.

Michaël Rainer, combattant de la deuxième guerre mondiale, prit part au débarquement du 6 juin 1944, à Sainte-Mère-Eglise, à 1 h 30 du matin, et fit toute *la campagne de France*.

Incinéré selon sa volonté, il repose en paix.

Merci à tous de ne pas l'oublier.
Décembre 1998.

– Le docteur Roland Slama,
son époux,
Delphine et Romain,
ses enfants,
M. Pierre Goutal,
son père,
M. et Mme Bernard Swildens
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Cohen
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Meunier
et leurs enfants,
M. et Mme François Goutal
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Goutal
et leurs enfants,
ses sœurs, frères, belles-sœurs et beaux-frères,
Agathe, Clémence, Emilie et Justine,
ses nièces,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse SLAMA,
née GOUTAL,

survenu le 19 décembre 1998.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le mercredi 23 décembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 79, rue Galande, Paris-5e.

192, rue de Courcelles,
75017 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans disparaissait

Raoul COURTOUX,
inspecteur général
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur.

Marie-Claude Ponssard,
sa fille,
demande, en ce jour anniversaire, d'avoir une pensée pour lui.

9, rue du Maine,
75014 Paris.

– Il y a deux ans,

André LEBON

nous quittait.

Amis, ayez une pensée pour lui.

Anniversaires

Monette

Le 20 décembre est toujours ton anniversaire, et si pour nous ce n'est plus une fête, plus que les autres jours encore nous pensons à toi.

Doudoune et Gégé.

Communications diverses

– Couple, Neuilly-sur-Seine, recherche pour sa fille de six ans, très bonne élève, une

PRÉCEPTRICE-RÉPÉTITRICE

pour l'aider après l'école.
Nous recherchons une jeune fille ayant *l'expérience de l'enseignement primaire* et, si possible, la connaissance de méthodes telles que Hattemer, Montessori ou Ecole alsacienne.
Permis de conduire nécessaire.
Logement indépendant, bonne rémunération.
Ecrire : M. Martigny,
68 *bis*, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

ÉDITION Le nombre de titres publiés en 1998 par les éditeurs français continue de *croître* (*une comparaison* sur le seul mois de novembre fait apparaître une augmentation de 27 % par rapport à 1997). Corollaire de cette production galopante : les retours *s'amoncellent*. ● *POUR FAIRE FACE* à une crise endémique, les grands groupes, Hachette et Havas, accélèrent le mouvement de concentration. ● ALORS QUE LE MARCHÉ n'augmente pas, *les professions du livre s'interrogent* sur leurs structures (qui est éditeur, qui est distributeur ?) et sur la nouvelle donne introduite par internet, qui bouscule les normes du droit *d'auteur*. ● LES PUF (Presses universitaires de France), qui ont subi en 1997 une perte de 3,5 millions de francs entraînée par une crise du secteur des sciences humaines et sociales (entre 1990 et 1997, le nombre d'exemplaires vendus par titre a chuté de près de 40 %), cherchent à s'adapter.

Le nombre de titres parus en France bat des records en 1998

Tandis que les ventes de livres augmentent légèrement par rapport à 1997, notamment pour les ouvrages pratiques et les collections de poche, les grands groupes, Hachette et Havas en tête, se préparent à la concurrence internationale

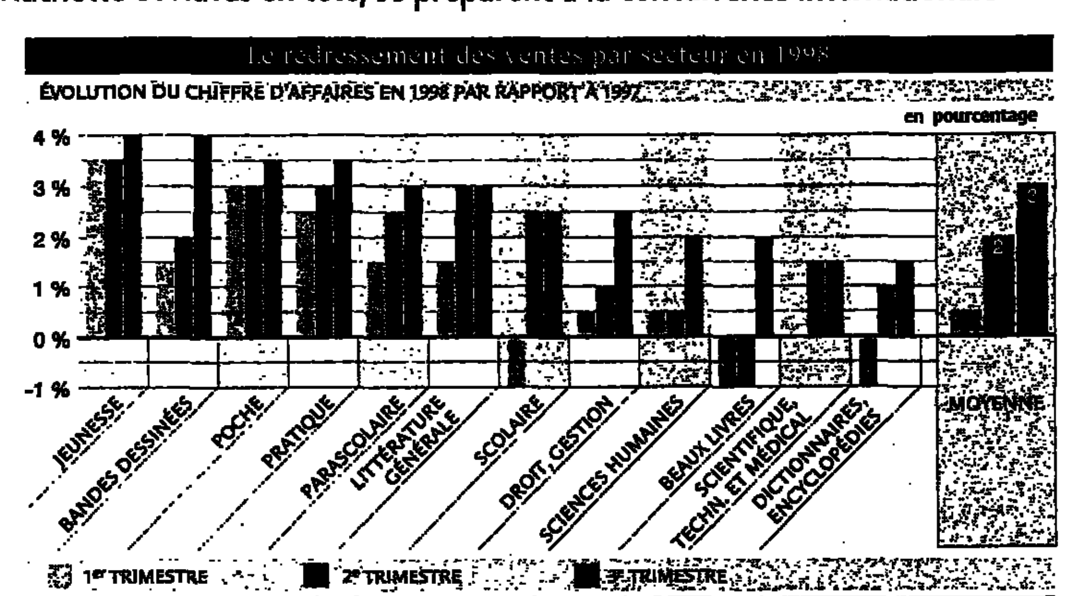
IL N'EST guère de fin d'année, dans l'édition, où l'on ne dénonce, sans jamais les soigner, les maux endémiques qui frappent la profession. Surproduction ? Fuite en avant ? 1998 n'échappe pas à la règle. Selon le magazine *Livres-Hebdo*, 31 495 nouveautés sont parues depuis le mois de janvier (soit 15 % de plus que la même période de 1997). Si l'on compare d'une année sur l'autre les parutions du seul mois de novembre, l'augmentation est de 27 % (3 425 titres au lieu de 2 695) et de 50 % par rapport à novembre 1993. Corollaire immédiat, les retours s'amoncellent : 25 % à la fin de l'été, un taux record qui fait penser aux gigantesques piles d'invendus américains. La logique de la « cavalerie » a encore de beaux jours devant elle.

Pourtant, une timide reprise s'est fait jour. Qu'on se remémore 1997, à pareille époque, où tous les indicateurs étalent au rouge, tous les professionnels en émoi (*Le Monde des livres* du 10 octobre 1997). Si la croissance des ventes de livres sur les douze derniers mois reste inférieure, à + 2 %, à celle du commerce non alimentaire (qui est de 4,3 %), le troisième trimestre s'est conclu sur trois notes optimistes : progression de la fréquentation en librairie, augmentation du panier moyen du lecteur-consommateur, relative amélioration de la situation financière de nombreux points de vente.

Quelques succès de librairie auront marqué la rentrée, parmi lesquels *La Domination masculine*, de Pierre Bourdieu (Seuil, 70 000 exemplaires vendus selon l'éditeur), la biographie de *Marguerite Duras*, par Laure Adler (Gallimard, 80 000), le roman de Marie Desplechin, *Sans moi* (L'Olivier, 100 000), et bien sûr celui de Michel Houellebecq, *Les Particules élémentaires* (Flammarion, 230 000). A cet égard, et s'agissant de littérature, les empoignades publiques ne sont pas si fréquentes : 1998, ne serait-ce qu'à ce titre, ne mériterait-il pas de rester dans les mémoires comme un grand cru classé ?

Ce n'est pas sûr. *« Si 1998 est une année inhabituelle, c'est plutôt à cause des directions prises sur le plan économique »*, note un éditeur. Premier constat : la brutale accélération de la concentration, *« comme si les grands groupes français avaient senti qu'ils devaient mettre les bouchées doubles pour exister sur un marché globalisé »*. Il faut dire qu'en achevant de dépecer l'industrie éditoriale américaine – après les rachats de Random House par Bertelsmann et de Simon and Schuster Education par Pearson –, les géants internationaux avaient donné des signaux clairs.

Du coup, après une période de relative léthargie, les deux grands groupes français se sont lancés dans une importante politique d'acquisitions à l'étranger. Hachette a, presque coup sur coup, pris le contrôle, en Angleterre, d'Orion et de Cassell PLC, deux opérations qui confirment son choix de se développer rapidement en langue anglaise. Havas, de son côté, a poursuivi à grands pas son recentrage sur l'écrit et le multimédia. Nommé en mars en remplacement de Pierre Dauzier à la tête d'Havas, dans la foulée de la prise de contrôle du groupe par Vivendi, Eric Licoys, PDG d'Havas, a notamment, en neuf mois, racheté deux éditeurs espagnols, le groupe scolaire Anaya et les publications médicales Doyma (avec Bertelsmann), le groupe OPV-Vidal, également dans le domaine de la santé, et l'américain Cendant, spécialiste du CD-Rom ludo-éducatif.



Aux deuxième et troisième trimestres, tous les secteurs de l'édition se redressent par rapport à la même période de 1997. Trois d'entre eux, la jeunesse, les livres de poche et les ouvrages pratiques soutiennent particulièrement le marché.

Pour l'un comme pour l'autre, cette boulimie de rachats va de pair avec la volonté de compter, en France, parmi les acteurs majeurs du commerce du livre. Commerce traditionnel pour Hachette : en rachetant, en mai, les librairies Extrapole – qui affichent leur ambition d'ouvrir deux à trois nouveaux magasins *par an en France et à l'étranger* –, le groupe, déjà propriétaire des Relais H (les anciennes Maisons de la presse), renforce considérablement sa position de libraire.

Commerce électronique pour Havas : les alliances de Bertelsmann avec Canal Plus et Cegetel, filiales de Vivendi, pour développer en France des sites marchands sur Internet, éclaire bien la volonté d'Havas et de ses actionnaires de ne pas laisser à d'autres le marché de la cyberlibrairie.

Tous les éléments du décor se sont mis à bouger, ensemble et plus vite, sauf la taille du marché

La concurrence s'avivant, les couteaux s'aiguisent. La Fnac s'inquiète des mutations à venir dans la distribution. *« Nous sommes leur premier client, nous ne pouvons pas les laisser devenir nos premiers concurrents sans réagir »*, déclarait au *Monde* François-Henri Pinault, président de la Fnac, en parlant d'Hachette et d'Havas et en menaçant de devenir lui-même éditeur (*Le Monde* du 25 novembre).

Qui est client, qui est concurrent ? Qui est éditeur, qui est distributeur ? Plus que jamais, les repères se brouillent. La publication, en septembre, par Le Seuil, de deux nouveautés (*La Domination masculine*, de Pierre Bourdieu, et *La Mort opportune*, de Jacques Pohier) disponibles simultanément en librairie et sur Internet (00h00.com), montre bien la vitesse avec laquelle les frontières se déplacent entre les métiers traditionnels et illustre les questions (droit d'auteur, concurrence...) liées à cette nouvelle donne.

Comme dans les autres industries culturelles, celle du disque en particulier, la multiplication des sites Internet, qui permettent de télécharger des œuvres sans passer par l'achat de papier imprimé, induit une nouvelle forme de consommation à laquelle éditeurs, libraires et auteurs doivent s'adapter pour protéger leurs intérêts. D'où l'annonce, par la Société des gens de lettres, d'une *nouvelle société de gestion* collective, la Sofia, chargée de défendre, pour les « auteurs de l'écrit », les nouveaux droits liés à l'Internet et au droit de prêt en bibliothèque recommandé par le rapport Borzeix (*Le Monde* du 4 et du 11 septembre).

Mais l'effet de brouillage est encore accentué par le vacillement des cadres institutionnels. 1998 restera l'année de toutes les interrogations sur la nature du livre et les « exceptions culturelles » qu'elle autorise. Au printemps, le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, a fait trembler la profession en donnant l'impression qu'il voulait indirectement remettre en cause le principe du prix unique. Peu après, chez les éditeurs, la tentation a été forte de faire supprimer la vieille disposition interdisant la publicité pour *le livre à la télévision. Pour l'instant*, les deux débats semblent abandonnés. Ressurgiront-ils ? On mesure à quel point, si ces deux interdits – réductions de prix et publicité – tombaient, la physionomie de tout un secteur en serait brutalement transformée.

Peut-être est-ce là ce qui caractérise le paysage éditorial depuis quelques mois : tous les éléments du décor se sont mis à bouger, ensemble et plus vite. La seule donnée remarquablement stable est la taille du marché. En francs constants, le secteur ne progresse quasiment pas. Ce qui signifie, si la concurrence s'aiguise, que chaque acteur lutte aux dépens des autres, pour accroître sa part de marché.

Rien d'étonnant à ce que les petits y laissent des plumes. Surtout dans les domaines les plus vulnérables – sciences humaines, beaux livres, dictionnaires *(voir tableau)*. Ainsi la prise de contrôle par Havas du groupe DSA (La Découverte, Syros...), éditeur notamment de sciences humaines et sociales, en dit-elle long sur la crise structurelle de ce secteur. Une crise que viennent illustrer, d'une autre manière, les difficultés actuelles des Presses universitaires de France.

Florence Noiville

Le prix moyen des livres baisse

***S'il s'est redressé au troisième* trimestre 1998 par rapport à la même période de 1997, le chiffre d'affaires global de l'édition française (14,4 milliards de francs en 1997) n'augmente pratiquement pas, en tendance, sur l'ensemble de l'année (+ 1,8 % en moyenne sur les trois premiers trimestres en francs courants, soit à peine + 1 % en francs constants).**

En revanche, le nombre d'exemplaires vendus s'accroît, ce qui confirme l'évolution à la baisse du prix moyen des livres : – 12 % en quatre ans. Dans ce secteur très concentré où deux groupes, Havas et Hachette, se partagent plus de 50 % du marché, 180 éditeurs, sur 3 600 recensés, produisent 75 % des nouveautés.

Mouvements de fonds, cessions et acquisitions

● **Mars** : Havas entre à hauteur de 51 % dans le capital du groupe DSA, propriétaire de La Découverte et Syros, éditeurs de sciences humaines et sociales et de littérature de jeunesse. Le reste du capital demeure entre les mains de la CFDT, de la Macif, de la Ligue de l'enseignement et des éditions Gallimard.

● **Mars** : Gallimard et Bayard Presse décident de resserrer leurs liens dans l'édition pour la jeunesse.

● **Juin** : Havas et Bertelsmann signent un accord pour acquérir ensemble 100 % du groupe Doyma, premier éditeur médical en Espagne et l'un des premiers en Amérique latine.

● **Juillet** : le groupe Latingy, rebaptisé Groupe La Martinière, aujourd'hui au quatorzième rang des éditeurs français et propriétaire notamment des éditions de La Martinière, Minerva et de la structure de diffusion-distribution Diff-Edit, rachète les éditions du Sorbier, spécialistes de l'album de jeunesse.

● **Juillet** : Noir sur Blanc, éditeur helvétique de littérature générale, prend une participation de 49 % dans les éditions Phébus.

● **Août** : Hachette Livre acquiert 70 % du groupe britannique Orion, spécialisé dans l'édition littéraire grand public.

● **Septembre** : Havas acquiert le groupe Anaya, éditeur espagnol spécialisé dans les ouvrages universitaires et éducatifs.

● **Octobre** : Hachette Livre prend le contrôle de l'éditeur britannique Cassell Plc, spécialisé dans l'édition de littérature, de livres grand public et d'ouvrages de référence.

● **Novembre** : renforçant son pôle médical, Havas acquiert, auprès de Cofip-Didot-Bottin, le groupe OPV-Vidal, éditeur notamment du célèbre dictionnaire des médicaments *Vidal*, bible des professionnels de la santé.

● **Novembre** : reprise des éditions Ramsay, en cessation de paiement depuis juillet, par le diffuseur et éditeur Vilo.

Les PUF ne sont pas à court d'idées pour sortir de la crise

QUE SE PASSE-T-IL aux Presses universitaires de France ? Une chose très simple, analyse un auteur de la maison : *« Les PUF sont un peu la Rolls-Royce de l'édition française dans le domaine universitaire. Mais, pour passer à la vitesse de l'an 2000, cette Rolls a besoin d'une sérieuse révision, sous peine de tomber en panne définitivement. »* Nées en 1921 et fusionnées, dans les années 30, avec trois maisons du XIXe siècle – d'où l'appellation « Quadrige » qui figure notamment sur leur prestigieuse collection rouge – les PUF, depuis trois quarts de siècle, n'ont cessé d'affirmer leur *« triple ambition d'acquérir, de construire et de transmettre »* les savoirs les plus variés.

Aujourd'hui, elles subissent de plein fouet les effets de la crise des sciences humaines. Est-ce *« la civilisation de la lecture qui est atteinte »*, comme le suggérait ici l'éditeur Pierre Nora (« Le Monde des livres » du 18 avril 1997) ? Ou les effets, du moins partiels, du photocopillage découlant du défaut d'application de la loi de 1995 sur la propriété intellectuelle ? Les statistiques, en tout cas, sont éloquentes : entre 1990 et 1997, dans le domaine des sciences humaines et sociales, le nombre d'exemplaires vendus par titre est passé de 5 762 à 3 509, soit une chute de près de 40 %. Quelle entreprise résisterait à une telle contraction de son marché ?

CHIFFRE D'AFFAIRES EN DÉCLIN

Résultat : la maison mère des PUF – où sont consolidées les activités d'édition, de librairie et de diffusion-distribution – a vu son chiffre d'affaires décliner de 185 à 180 millions de francs sur les sept dernières années et affichait en 1997 une perte de 3,5 millions de francs. Filialisée, l'imprimerie de Vendôme se serait, quant à elle, maintenue à l'équilibre.

Certes, la maison peut s'enorgueillir de beaux succès éditoriaux. La collection « Que sais-je ? », dirigée par la petite-fille de son fondateur, Anne-Laure Angoulvent, et qui a récemment fêté son 3 000e titre, en est un exemple évident. Mais il y en a d'autres, comme la collection « Perspectives critiques » qui a le vent en poupe : grâce aux succès d'André Comte-Sponville – dont le *Petit Traité des grandes vertus* a dépassé 300 000 exemplaires –, de Marcel Conche ou de François Vigouroux, cette collection éclectique *d'essais philosophiques, littéraires* et cinématographiques peut aujourd'hui se renouveler en s'ouvrant à de jeunes auteurs : Eliette Abécassis, Paul Audi, Mathieu Kessler, Linda Lê... Preuve que peuvent exister des îlots de prospérité et de créativité dans un secteur en crise.

Reste que la maison souffre de difficultés structurelles profondes. Certaines tiennent à l'exigence même de sa politique éditoriale, qui ne recule pas devant les constructions intellectuelles et financières difficiles. *« Prenez* L'Encyclopédie philosophique universelle, remarque Michel Prigent, président du directoire. *De l'idée au dernier volume, il s'est passé vingt ans. Ce sont des investissements lourds dont la rentabilité est de moyen ou long terme. »*

De même pour la gestion des stocks : la *« mission culturelle et sociale »* des PUF conduit à ne pratiquer souvent que des *« pilons partiels »* pour maintenir disponible – mais à quel coût ? – une grande partie du fonds. Enfin, la forme juridique de l'entreprise, un système coopératif qui s'est doté en 1968 d'un directoire et d'un conseil de surveillance, est sans doute une garantie d'indépendance intellectuelle et éditoriale, mais son fonctionnement même – un homme égale une voix, dans un système qui compte près de 4 000 sociétaires, pour la plupart universitaires ou ayants droit d'universitaires – n'est peut-être pas le mieux adapté à la prise de décision...

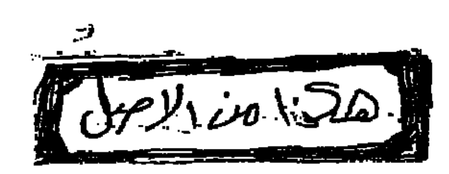
VIEUX FONDS, NOUVEAUX SUPPORTS

Comment relancer le moteur de la Rolls ? Faut-il recapitaliser la société, ce qui nécessiterait d'en transformer les statuts ? Faut-il, des *quatre métiers – éditeur, libraire*, imprimeur, diffuseur –, renoncer à certains pour se concentrer sur le plus central, l'éditorial ? De ces quatre activités, en effet, la librairie du boulevard Saint-Michel serait la plus malade, souffrant notamment du poids élevé de ses charges salariales.

Faut-il forger des alliances, s'adosser à d'autres groupes ? Michel Prigent dément l'information selon laquelle Gallimard étudie en ce moment même le dossier des PUF : *« Nous cherchons à travailler sur la configuration actuelle de nos métiers, afin de rétablir les conditions de notre rentabilité d'une manière durable »*, dit-il, ajoutant que l'une des perspectives d'avenir réside notamment dans *« la mise en place des accords avec la Bibliothèque nationale de France »*, qui permettront, d'ici quelques années, de trouver progressivement *« tout le vieux fonds sur de nouveaux supports »*.

« Nous sommes dans une crise de longue durée, répète Michel Prigent. *Nous avons besoin de deux à trois ans pour adapter le fonctionnement de l'entreprise à la nouvelle configuration du marché. »* Du temps et de l'argent... *Le malaise* des PUF, nouveau symptôme des difficultés de l'édition de savoir, pèse symboliquement très lourd. C'est pourquoi, au cabinet de Catherine Trautmann, ministre de la culture, on ne cache pas que l'on suit *« avec beaucoup d'attention »* une institution qui *« fait partie du patrimoine national »*.

Fl. N.



Paroles de vérité chez les sans-abri de Nancy

Au Théâtre de la Manufacture, François Bon renouvelle l'expérience d'écriture commencée de longue date avec d'autres marginaux

NANCY
de notre envoyé spécial

Bien avant que la question ne s'impose à l'air du temps, le directeur du Théâtre de la Manufacture à Nancy, Charles Tordjman, s'était inquiété du manque en France de romanciers et de poètes écrivant pour la scène. Un divorce inédit par son ampleur, auquel il trouvait urgent de tenter de remédier.

Il y a cinq ans, présentant *Fin de partie* au Théâtre des Treize-Vents à Montpellier, il joint François Bon *qu'il tient en haute estime depuis Le Crime de Buzon* (Minuit, 1986). Rendez-vous est pris à l'heure de l'atelier de la *« boutique d'écriture »* ouverte par le romancier dans le quartier périphérique de la Paillade. Contre toute attente – de cours, ou de jeux textuels –, il l'entend parler une heure durant de Kafka aux participants, avant d'en extraire une consigne d'écriture, qui *« met la barre très haut »*.

François Bon lui a donné à lire quelques textes rédigés sur place, notamment ceux de Myriam C., une jeune femme dont il a perdu la trace. Charles Tordjman s'enflamme, et propose de les mettre en scène : *« Il y avait des trésors sur ces étagères. Il a fallu lutter. »* Les réticences de l'écrivain envers le théâtre paraissent impossibles à lever. Après une longue enquête à Lodève (Hérault), où Myriam est morte d'une surdose, il a publié un récit : *C'était toute une vie* (Verdier, 1995). Puis, secrètement, *« sur l'espace imaginaire du livre »*, il écrit une première ébauche de *Vie de Myriam C.*, pièce qu'il envoie à Charles Tordjman.

Correspondance, allers et retours. Le metteur en scène l'invite à créer un atelier d'écriture à Nancy, pour *« apprendre avec lui »*, en même temps que le romancier *« apprendrait le théâtre »*.

Son entrée à la Manufacture convainc François Bon que les textes à venir doivent *« naître à l'endroit où est le théâtre »*. Charles Tordjman s'enchante du souffle et de la langue nouvelle qu'il apporte, tandis qu'il travaille avec une équipe proche d'ATD-Quart-Monde. En sort *Va savoir, la vie*, écrit par vingt-sept personnes *« en situation socialement difficile »*, puis joué par elles, à la première personne. *« Une vérité en provenait, qu'aucun acteur n'aurait pu rendre*, dit le metteur en scène, *le sentiment d'être à l'origine du théâtre, de raconter des vies de gens à d'autres gens. »* Le spectacle sera présenté à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon durant le festival, en 1997.

DES « COURTS-CIRCUITS »

L'intérêt du romancier pour le théâtre ne se dément plus : pendant que *Vie de Myriam C.* attend d'être produite, François Bon écrit *Au buffet de la gare d'Angoulême* pour le metteur en scène Gilles Bouillon, à Tours. Puis il engage une nouvelle expérience, qui se révèle *« vraiment dérangeante, mais en profondeur »* auprès des sans-abri de Nancy. Ceux qui *« tapent la manche »* dans l'hostilité, au mieux l'incompréhension, et pour lesquels une pièce de 10 francs est un *« soleil »*, se sont mis à écrire avec lui. Comme Sylvain Renel (*alias* Sylvaner), qui sait la solitude *« comme un rideau qui tombe »*, ils ne sont pas *« nés sous le coton »*. Ils portent *« leur misère sur leur dos, et en même temps portent la misère de tous ceux qui sont dans le squat »*, comme Seb. Ils ont leurs poètes *« de métier »*, comme Alexandre Bertrand (qui cite Michaux), auquel *« on a appris la parole du silence »* ; ou Djamel qui écrit : *« Voir le visage des gens, mais pas divulguer. La beauté ne se mange pas en salade, elle vient du cœur. »*

Une fois de plus, François Bon pense approcher là cette *« vérité de parole vers laquelle le théâtre doit se déplacer »* et qui offre des *« courts-circuits »* comme le *« filet d'eau sur un volcan »* d'Artaud. *« Il faut ouvrir certaines trappes*, insiste-t-il, *aller chercher la crasse du monde et en même temps sa propre crasse. »*

Jeudi 17 décembre, les comédiens de *Vie de Myriam C.* sont venus dire leurs textes aux sans-abri réunis dans le foyer du 156, boulevard d'Austrasie. Avant toute idée de théâtre, c'est un livre (qui sera édité chez Serge Dominici, à Nancy) que leur présente François Bon. Cent vingt pages avec les photos de Jérôme Schlomoff, qui approchent à les toucher ces hommes écartés d'une pièce jetée. Déjà, quelques-uns sont venus au théâtre voir *Vie de Myriam C.* Ceux du groupe des vingt-sept aussi. L'un d'eux, Alain Vandamme, a écrit à Myriam au retour : *« Je n'entends plus ces mots qui grondent tout au bout de la nuit. Ta voix résonne, tu me donnes des nouvelles comme d'erreurs dans le ciel. Je ne sais plus ce monde où tu respires. Je sais que c'est lui qui t'inspire, de toutes ces erreurs que je ne ferai plus. Comme ces orages dans le ciel. Comme un fou je t'appelle. »*

Pour ceux qui se cognent, ébranlés par la souffrance et ses consolations destructrices, entre les marges de la société et celles de la vie, l'écriture est, comme ailleurs, reconnaissance de soi, d'être hommes, mince instant de certitude tremblante. Celle de Patrick, qui a laissé un poème titré « Mieux vaut trébucher que tomber », avec l'énigme de son : *« Maintenant, j'ai besoin de m'assagir / Ce serait comme être assis. »* Et la dernière fois qu'on l'a vu vivant, c'était sur le parapet du pont au-dessus de la Meurthe en crue. Assis.

Comme Myriam, Patrick désigne la tentation de la mort dans les mots, et François Bon s'interroge : *« Comment renvoyer à la collectivité la responsabilité qu'ils nous assignent, quant au destin de notre monde, à notre partage de la ville ? »* Et c'est maintenant sur le théâtre qu'il compte, sur le direct des corps et des voix, pour interroger debout ce qui a chaviré d'inacceptable.

Jean-Louis Perrier

★ Créé au Théâtre de la Manufacture à Nancy le 1er décembre, *Vie de Myriam C.*, mis en scène par Charles Tordjman, sera au Théâtre de la Colline à Paris, à partir du 7 janvier 1999.
★ Créé au Centre dramatique régional de Tours le 3 décembre, *Au buffet de la gare d'Angoulême*, mis en scène par Gilles Bouillon sera à l'Artistic-Athévains à Paris, à partir du 4 janvier 1999.


ERIC DIDYM
François Bon (à droite) avec Charles Tordjman, directeur du Théâtre de la Manufacture à Nancy.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : The Artist (ex-Prince) a commencé une tournée en Europe** le 15 décembre, moins de six mois après un précédent périple sur le Vieux Continent. Seize mille personnes ont assisté au premier concert à Lisbonne du chanteur, guitariste, parolier et compositeur. The Artist et son groupe New Power Generation sont attendus, après l'Espagne (Barcelone et Madrid), en Allemagne (Francfort, le 22, Stuttgart, le 26, Cologne le 27), aux Pays-Bas et en Belgique. Le passage annoncé du groupe en France pour le 20 décembre n'a pu être organisé. Une nouvelle date pourrait être annoncée pour février 1999.

■ **MUSÉES : la grève continue au Grand Palais.** Après l'échec des négociations, vendredi 18 décembre au ministère de la culture, les employés de la Réunion des musées nationaux (RMN) ont décidé de continuer jusqu'à la rencontre prévue lundi 21 décembre le mouvement de grève qui, depuis le 9 décembre, paralyse aux deux tiers les galeries nationales du Grand Palais à Paris. Les expositions « Lorenzo Lotto » et « Les Trésors du Palais de Taïpei » restent fermées, tandis que le public avait accès à l'exposition « Gustave Moreau ».

■ **Au Musée d'Orsay**, perturbé par les grèves, la présentation de « Millet-Van Gogh » sera prolongée jusqu'au 10 janvier, l'exposition consacrée à « Stéphane Mallarmé » jusqu'au 17 janvier et les photographies de Victor Hugo en exil, « En collaboration avec le soleil », jusqu'au 24 janvier. Le musée sera fermé, comme la plupart des musées nationaux, le 25 décembre et le 1er janvier.

■ **VENTES : les enchères de la première vente d'antiquités érotiques** organisée, jeudi 17 décembre, par Christie's à New York n'ont atteint que 330 000 dollars (environ 2 millions de francs), pour une estimation comprise entre 385 000 et 545 000 dollars. Seul un satyre en terre cuite du Ve siècle avant J.-C., phallus en bandoulière, a fait plus que doubler les espoirs placés en lui et obtenu 34 500 dollars, soit plus de 200 000 F.

« Ombline, ou le volcan à l'envers », un oratorio pour célébrer l'abolition de l'esclavage

AHMED ESSYAD : « Ombline ou le volcan à l'envers » (création). Oratorio en quatre parties sur un texte de Boris Gamaleya. Daniel Mesguich (récitant), Corinne Sertillanges (soprano), Sylvie Sullé (mezzo-soprano), Michael Bennett (ténor), Arnaud Marzorati (baryton), Jean-Pierre Collot et David Abramovitz (pianos), Ensemble Musicatreize, Les Percussions de Strasbourg, Ensemble instrumental de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, Dominique My (direction).
***MAISON DE RADIO-FRANCE* le 18 décembre. Concert retransmis sur France-Musique le 21 décembre à 22 heures.**

Commandé par le ministère de la culture et de la communication pour commémorer le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage à la Réunion, *Ombline, ou le volcan à l'envers* se présente comme un oratorio, genre tombé en désuétude à l'approche du troisième millénaire. Ahmed Essyad ne tente pas de le remettre au goût du jour mais se sert de son principe, mi-narratif *mi-suggestif*, pour envisager une synthèse stylistique, préoccupation en revanche très courante en cette fin de siècle. Ecrit dans une langue à la fois précieuse et charnelle, le texte de Boris Gamaleya – tiré d'un livre au même titre paru en 1983 – fournit au compositeur une base de qualité pour transporter l'auditeur dans l'imaginaire sonore des légendes réunionnaises.

L'histoire d'*Ombline*, sise sur le volcan de la Fournaise où se sont réfugiés de nombreux esclaves en fuite, se divise en quatre parties d'inégale longueur. La première met en scène plusieurs figures (Simangavole, Matouté, Sankoutou) liées aux croyances des royaumes marrons. La deuxième s'attache de manière elliptique à la destinée de deux amants (Sarah et Sinacane) dans ce brûlant au-delà. La troisième voit l'apparition d'Ombline Desbassyns, esclavagiste *pieuse mais impitoyable*, *invitée* à avoir des idées plus larges parmi les morts que parmi les vivants. La quatrième se réjouit enfin de la conversion escomptée de l'aristocrate et loue le fruit de son union consommée avec Sankoutou sur un volcan devenu paradisiaque.

Le traitement musical ne tient pas hélas ! la distance. Le premier volet se révèle foisonnant et original : les différentes sources, vocales (un récitant, quatre solistes, *vingt-quatre choristes*) et instrumentales (deux pianistes, six percussionnistes, deux bois, quatre cuivres, deux cordes) semblent fuser de toutes parts au sein d'une expression savoureusement dense.

CONTRÉES CLASSIQUES

Extrêmement bref, le volet suivant affiche davantage d'homogénéité – sur un ton vaguement stravinskyen, peut-être en raison d'une dominante diatonique – mais très peu de profondeur. Le troisième apparaît après un interlude instrumental qui engage le déclin de l'œuvre. Les plages non vocales prolifèrent alors avec un effet doublement négatif. Elles entravent la dramaturgie amorcée auparavant et brouillent les données esthétiques enregistrées en début de parcours.

Peu soucieuse jusque-là de couleur locale, l'orchestration verse subitement dans le cliché primaire : cor anglais élégiaque pour accompagner Ombline, marimbas africanisants pour doubler Sankoutou... *tandis que les breaks* instrumentaux glissent vers un jazz de plus en plus suspect (usage plutôt inattendu – dans un tel contexte – de la contrebasse électrique en pizzicato) !

Le « finale », aux allures de béatification simplette du couple ayant dépassé les antagonismes raciaux, s'en retourne vers des contrées plus classiques. Trop classiques même, car l'écriture d'Essyad (né en 1938) se fige alors dans un académisme que l'on n'imaginait pas si tôt sous sa plume.

Des éléments à la disposition de ce compositeur d'origine marocaine habitué à la fusion des courants, on attendait une concoction très relevée et non une tisane pour dames patronesses. Celle-ci nous serait restée en travers de la gorge sans les saveurs épicées des chanteuses solistes, Corinne Sertillanges (Sarah puis Ombline) et Sylvie Sullé (Simangavole).

Pierre Gervasoni

PROFIL

BORIS GAMALEYA, SCRIBE DE LA RÉVOLTE

Le poète réunionnais Boris Gamaleya vit sur les flancs du volcan de la Fournaise, où il a puisé l'histoire d'*Ombline ou le volcan à l'envers* (Ed. Durand). C'est vers ces hauteurs boisées que s'enfuyaient les « marrons », ces hommes en révolte contre le système de l'esclavage. *« Le volcan de la Fournaise devint le sanctuaire de l'un des royaumes marrons »*, explique-t-il.

Dans son livret, il situe là une rencontre entre ces révoltés et Ombline Desbassyns, aristocrate blanche (1755-1846) qui posséda jusqu'à quatre cents esclaves, célèbre pour les supplices qu'elle leur infligeait. Selon la légende populaire rappelée par l'auteur, son âme fut condamnée à *« expier ses crimes contre le monde noir au fond de ce même volcan de la Fournaise »*. Poète, Gamaleya s'intéresse à la métaphore du marronnage, *« va-et-vient de l'imaginaire infini »*, chemin de liberté accessible *à tous, même à Ombline.*

Méconnu dans l'Hexagone où ses livres sont presque introuvables, Boris Gamaleya est l'auteur de cinq recueils de poèmes et d'une pièce de théâtre. Il a publié récemment un roman, *illustré de photos familiales et* de partitions musicales, *L'Ile du Tsarévitch* (Océan Editions, 1997). Pour Axel Gauvin, premier romancier réunionnais publié au Seuil (*Faims d'enfance ; L'Aimé*), Boris Gamaleya est un *« père culturel »* dont il admire *« la luxuriance, la somptuosité, les colères presque divines (...). Boris nous a donné la fierté de notre langue, de notre culture, fierté sans laquelle nous, créateurs réunionnais, ne serions pas sortis de nous-mêmes »* (entretien avec Bernard Magnier, revue *Notre Librairie*, no 104).

Boris Gamaleya est né d'un père russe, émigré à la Réunion pour fuir la Révolution de 1917, mort à trente-cinq ans en 1932. En guise d'héritage, le petit Boris a reçu un dictionnaire bilingue et un roman de Tolstoï. Adulte, ce fils de Russe blanc militera un temps chez les Rouges, payant son engagement au prix fort : en 1960, *une ordonnance du gaulliste* Michel Debré, futur homme fort de l'île, alors premier ministre, l'oblige à s'exiler vers la métropole. Aujourd'hui, à l'inverse, c'est à ce scribe des secousses réunionnaises que l'Etat a passé commande pour célébrer l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

Catherine Bédarida

Mémoires métisses au Musée des arts et des traditions populaires

***LA CÉLÉBRATION** du 150e anniversaire* de l'abolition de l'esclavage a conduit le Musée des arts et traditions populaires (ATP) à se pencher sur le chaudron où s'est élaborée la culture des quatre départements d'outre-mer (DOM) : la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion. En dépit de l'éloignement, l'île de l'Océan indien appartient au même univers que celui de l'arc caraïbe, car la société y est régie par le même système économique : une monoculture, la canne à sucre, sous-tendue par l'esclavage.

L'exposition présente dans une belle mise en scène les différents actes de cette tragédie parée des couleurs chatoyantes d'un aimable exotisme. *« J'habite un paradis raté, c'est bien pire qu'un enfer »*, notait Aimé Césaire. Le poète n'est pas seulement l'auteur de *Cahier d'un retour au pays natal*, il est aussi maire de Fort-de-France depuis 1945 et l'observateur avisé du *« métier à métisser »* (René Depestre).

Avant la rue Cases-Nègres et le moulin à sucre, l'enfer avait commencé avec la déportation. Maquettes et plans de coupe des navires négriers sont plus parlants que les fers qui enchaînaient les esclaves à fond de cale. Le piège se referme sur ces êtres condamnés aux travaux forcés, qui font l'apprentissage, à leur corps défendant, du monde blanc : la rencontre passe par une religion – imposée –, la couche du maître, mais aussi des bribes de savoirs, glanées plus ou moins clandestinement – sur une des gravures exposées aux ATP, on voit un esclave épiant une assemblée de musique.

Les révoltes sont endémiques, *mais, dans ces îles, la fuite est difficile.* 1848 marque la fin de l'esclavage. L'exposition rend hommage à Victor Schœlcher, l'homme du décret d'abolition. Elle présente aussi une partie de ses collections, plus près du cabinet de curiosités que du laboratoire ethnographique, mais tout à fait significatives du processus de métissage.

DÉTOURNEMENT

Ces sociétés multiraciales finissent par accoucher – lentement – d'une personnalité autonome. Langue, religion, musique aussi, devenue aujourd'hui le vecteur privilégié d'une identité. La nature n'échappe pas à ce processus : la belle maquette du jardin de case guadeloupéen présentée aux ATP est symbolique de ce mariage de plantes exogènes venues de toutes les parties du monde. Avec, en filigrane, une dimension plus difficile à percevoir, puisque ce jardin n'est pas seulement la juxtaposition d'espèces végétales, mais aussi l'outil de travail du guérisseur.

Pour construire une identité, il faut aussi une mémoire. Ici, elle ne peut être que diverse et prompte au détournement, comme celui des saints du paradis chrétien devenus les supports d'une croyance singulière : la Vierge noire de Cestochowa, appelée localement Santa Barbara Africana, n'est autre que l'Erzulie Dante du vaudou haïtien. « Tropiques métis » s'achève sur deux mises en scène. L'une, qui ressemble à une gravure de *L'Encyclopédie* de Diderot, renvoie à un passé révolu : l'atelier d'un charron de Marie-Galante ; la reconstitution d'un salon de coiffure afro-antillais de Sarcelles, dans la région parisienne, avec perruques et mèches multicolores comme support d'une *« stratégie identitaire »* qui n'est pas encore complètement fixée.

Emmanuel de Roux

★ « Tropiques métis », exposition au Musée national des arts et des traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Tél. : 01-44-17-60-60. *Du mercredi au lundi*, de 9 h 30 à 17 h 15. 10 F à 25 F. Catalogue sous la direction de Florence Pizzorni-Itié, RMN, 144 p., 190 F. Jusqu'au 12 avril 1999.

Jacques Lasalle réinvente Alceste, le vieillit, et le rend amoureux fou

Sa mise en scène du « Misanthrope », après Lausanne, va tourner en France jusqu'en avril

Qu'Alceste soit misanthrope, c'est une affaire **entendue pour Jacques Lasalle, qui s'est attaché à l'amour que ce personnage porte à Célimène,** *et au déchirement d'un homme s'affolant* **de la jeunesse de sa maîtresse, et qui par sa paranoïa mène cet amour à sa perte. Le metteur en scène** *n'a pas hésité à vieillir les personnages de Molière,* **magnifiquement interprétés par Andrezj Seweryn et Marianne Basler.**

LE MISANTHROPE, de Molière. *Mise en scène : Jacques Lassalle.* Avec Andrezj Seweryn, Marianne Basler, Alain Libolt, *Claude Degliame, Stéphane* Idwig, Delphine Rich, Mark Saporta, Laurent Manzoni, Véronique *Poupelin.*
THÉÂTRE VIDY-LAUSANNE, Lausanne (Suisse). Tél. : 00-41-21-*619-45-44.* Durée : 3 heures. Jusqu'au 20 décembre. TOURNÉE : Toulouse, du 5 au 17 janvier 1999 ; La Rochelle du 20 au 23 janvier ; Villeurbanne du 27 au 31 janvier ; Chambéry du 3 au 6 février ; Annecy du 10 au 12 : Marseille du 16 au 27 ; Bobigny du 5 mars au 3 avril.

LAUSANNE
de notre envoyée spéciale

L'indignation d'Alceste guide ce *Misanthrope* de bout en bout. Elle est constante, ferme, ancrée dans ses murmures, ses cris, ses pleurs, ses invectives, ses caresses et ses silences. Dans son corps, aussi : Andrezj Seweryn, qui le joue magnifiquement, semble avoir vrillé sa belle carrure de cinquantenaire grisonnant. Il se tient droit, mais l'axe de sa tête est détourné, comme s'il cherchait sans cesse où donner prise à sa rage.

Des chaussures au col, il est tout habillé de vert – ce vert que réclament la moquerie de Célimène (*« l'homme aux rubans verts »*) et le goût de Molière pour cette couleur, signe en son XVII[e] siècle de l'extravagance. D'emblée différent, donc. Mais ici, chacun affirme sa particularité à travers l'habit : bleu nuit pour Arsinoé ; or et argent pour les petits marquis ; rouge flamboyant pour Célimène... Les personnages sont aussi repérables que des cartes de jeu. Jeu d'une petite société qui a élu pour terrain la neutralité gris perle d'une galerie (avec glace) de belle allure, propice aux entrées et sorties inopinées. Evidente clarté des signes : épater la galerie (pour les marquis), tromper la galerie (pour Célimène), abuser la galerie (pour Arsinoé), occuper la galerie (Eliante et Philinte)...

Cette déclinaison, qui laisse le champ libre aux scènes de comédie, brouille les pistes d'Alceste. Selon les situations et les interlocuteurs, il apparaît mufle, lucide, hautain, sensible, dépressif, rigoriste. Qu'il soit misanthrope, et de quelle manière, ne semble pas occuper outre mesure le metteur en scène. Jacques Lassalle traite comme une affaire entendue ce trait de caractère qui pourtant signe la pièce. Ce qui l'obsède, c'est l'amour qu'Alceste porte à Célimène (Marianne Basler). Une passion, et le déchirement d'un homme de cinquante ans qui s'affole du temps irrécupérable qui le sépare de la jeunesse de Célimène. Amour fou, mais de quoi, quand il se mêle de tant d'indignation ?

CÉLIMÈNE DÉFAITE

Célimène aime. Elle est vive, sensuelle, irradiante, anxieuse et joueuse. Souvent, elle frémit et pleure. Elle ne comprend pas l'acharnement que met Alceste à détruire leur histoire : *« Vous êtes, sans mentir, un grand extravagant »* prend dans sa bouche une tournure désespérante. Elle serait prête à composer. Elle avoue quand elle se voit *démasquée* par ses petits billets, et fait amende honorable. Pourtant, à la toute fin, c'est une *femme complètement défaite* qui s'efface. Elle a compris qu'il ne sert à rien de lutter : Alceste est sur un autre rivage.

Jacques Lassalle prend le risque de contrarier Molière. Forçant sur l'âge d'Alceste et Célimène – bien plus jeunes dans la pièce –, accusant leurs différences et leur expérience de l'amour, il en vient à mettre en scène un autre *Misanthrope*. Son Alceste apparaît finalement comme un homme qui trouve n'importe quel prétexte apte à nourrir sa détestation. L'amour n'est qu'un rouage, seule compte sa certitude d'avoir raison de penser qu'« on » lui veut du mal. Les autres, Célimène comprise, ne seraient pas là, qu'il les inventerait. Il pourrait jouer seul : comme un homme enfermé dans une défense paranoïaque.

Brigitte Salino

FILM NOUVEAU

LE PRINCE DE SICILE

■ *Le prince de Sicile* est un nouveau méfait commis par les mauvais plaisants qui, déjà, dans la série *Y a-t-il un flic...*, *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?* et *Hot Shots* s'étaient amusés à parodier les genres hollywoodiens contemporains. C'est au film de gangster (*Le Parrain*, de Coppola, *Casino*, de Scorsese, ou *Il était une fois en Amérique*, de Leone), que s'attaque *Le Prince de Sicile*. Ce nouveau film appartient donc à un burlesque spécifique, construit sur des gags souvent peu regardants construits sur des références précises. C'est énorme, mais efficace dans la capacité à démonter et à détourner d'inusables figures de rhétorique, clichés que l'on gobe aveuglément dans nombre de films standard. L'ensemble, volontiers scatologique, est assez peu élégant, manque de style, mais soulage. A consommer sur place. ***Jean-François Rauger***
Film américain de Jim Abrahams. Avec Lloyd Bridges, Jay Mohr, Olympia Dukakis (1 h 30.)

Ushio Amagatsu irrigue sa danse d'eau et de sang

HIBIKI, création mondiale d'Ushio Amagatsu par les Sankaï Juku.
THÉÂTRE DE LA VILLE, place du Châtelet, Paris 4[e]. Jusqu'au 22 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F. Du 26 au 29 décembre, reprise de *Shijima.*

L'intensité de *Hibiki* submerge le spectateur exactement au moment où les interprètes de la compagnie Sankaï Juku, en robes safran, dansent leur salut sous les applaudissements, portant chacun le bouquet de violettes que deux jeunes filles sont venues leur offrir. Ce ne sont ni les corps maquillés de blanc ni les crânes rasés, pas même la danse ralentie, entre tension et relâchement, qui fascinent : c'est l'esthétique ineffable d'Ushio Amagatsu, directeur, gourou, athlète, travailleur secret qui multiplie les métamorphoses visuelles, les effets de lumières à damner les meilleurs plasticiens.

Hibiki a été conçu dans les montagnes japonaises où vit la compagnie et au Centre national de danse contemporaine d'Angers. Le titre signifie : *« De la résonance du plus lointain passé. »* Le Parisien survolté se verra déchargé de son stress : c'est la mission de cette danse ritualisée. D'immenses coupes transparentes miroitent de l'eau qu'elles contiennent. Des gouttes s'échappant, à intervalles très espacés, de lanternes de verre bleu troublent à peine leur surface. C'est la nuit. Une musique gronde. Amagatsu déroule une danse de bras tout en diagonale.

Dans des ronds de lumière, qui se confondent avec les coupes remplies d'eau, se déplient des créatures foetales. Le blanc du maquillage dissimule mal les muscles de ces gaillards dont on sait qu'ils s'entraînent aussi aux arts martiaux : torses nus, avec des jupes beiges drapées de bleu éteint, ils incarnent la naissance d'un monde, émergeant à grand-peine de gouttes d'eau nourricière. Eros/Thanatos : Amagatsu appartient au buto, courant artistique plein de fureur, né en réaction à la guerre et à l'horreur d'Hiroshima. Depuis près de vingt ans qu'il apporte régulièrement ses oeuvres (dont *Shijima*, bientôt repris ici) à Paris, Amagatsu a adouci sa danse. C'est la première fois qu'on voit si nettement à quel point le Japonais permet à l'imagination du spectateur de chorégraphier : il lance des pistes, puis se retire. Pour preuve : une coupe est remplie d'un liquide rouge. Sang ? Feu ? Ketchup ? Ce rouge attire comme un aimant les danseurs qui portent des robes-corsets lacées d'écarlate. On croit qu'ils vont s'y plonger. Rien ne se passe, hormis la procession noueuse des corps. Pourtant, le public a vu leurs pieds rougeâtres tracer des calligraphies sur le sable fin qui recouvre le plateau. Leurs corps dégouttant de sang. Le buto d'Amagatsu est devenu une danse virtuelle, subliminale. Une machine à aspirer les maléfices.

Dominique Frétard

SORTIR

PARIS

Sammy, Doc et Fifi
Au début, ils sont deux : Arthur, hypocondriaque, poète contrarié et acteur raté, la sensibilité à fleur de peau, et Max, marqué par la guerre d'Algérie, rancunier, solitaire, dont la tendresse monte parfois à la surface. Ils se balancent des vannes, des méchancetés, avant de se rabibocher parce que la rue, la misère c'est plus « facile » à deux. Entre deux gorgées d'un mauvais vin, on apprend leur passé, leur vie perdue, leurs femmes parties. Un troisième arrive : Nono, ancien catcheur, qui s'est pâmé pour un arbitre grec. Il a un coeur d'or. C'est Noël, il fait froid. Le texte d'Anne Jolivet fait parfois rire, ou plutôt sourire. S'il y a des phrases, des situations un peu attendues, il y a surtout, dans cette pièce à trois, des acteurs épatants qui donnent du caractère, de l'ampleur à leurs personnages. Ce sont Gérard Berner (Arthur), Serge Sauvion (Max) et Jacques Ebner (Nono). Le petit espace du Montmartre-Galabru avec sa centaine de places leur appartient pleinement.
Théâtre Montmartre-Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, Paris 18[e]. M[o] Abbesses ou Blanche. Du mardi au samedi, à 20 h 15. Tél. : 01-42-23-15-85. 80 F et 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Autre
de John Cromwell (Etats-Unis, 1 h 34).
Brute
de Maciej Dejczec (France-Pologne-Allemagne, 1 h 30).
Comme une bête
de Patrick Schulmann (France, 2 h 10).
Couvre-feu
d'Edward Zwick (Etats-Unis, 1 h 35).
L'Ennui (*)
de Cédric Kahn (France, 2 h).
Hades
de Stelios Haralambopoulos (Grèce, 1 h 30).
Karakter
de Mike Van Diem (Hollande, 2 h).
Le Prince d'Egypte
dessin animé de Brenda Chapman, Steve Hickner et Simon Wells (Etats-Unis, 1 h 39).
Le Prince de Sicile
de Jim Abrahams (Etats-Unis, 1 h 30).
La Route du sel
d'Ulrike Koch, (Suisse-Allemagne, 1 h 50).
Un soir après la guerre
de Rithy Panh (France-Cambodge, 1 h 48).
Victor pendant qu'il est trop tard
de Sandrine Veysset (France, 1 h 28).
West Beyrouth
de Ziad Doueiri (France-Liban, 1 h 45).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

La Strada
de Federico Fellini, avec Giulietta Masina, Anthony Quinn, Richard Basehart. Italien, 1954, noir et blanc (1 h 40).
Action Ecoles, 5[e]. (01-43-29-79-89) ; Mac-Mahon, 17[e]. (01-43-80-24-81).

FESTIVALS CINÉMA

La Comédie américaine
Chérie, je me sens rajeunir (Howard Hawks, 1952) : le 21, à 22 h ; le 22, à 14 h, 22 h.
Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5[e]. Tél. : 01-43-29-79-89.
Littérature et cinéma
Billy Budd (Peter Ustinov, 1962) : le 21, à 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Doux Oiseau de jeunesse* (Richard Brooks, 1961) : le 22, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5[e]. Tél. : 01-43-29-44-40.
Yasujiro Ozu
Fleur d'équinoxe (1958) : le 21, à 16 h 30, 18 h 50, 21 h 15 ; *Une auberge à Tokyo* (1935) : le 22, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts I, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6[e]. Tél. : 01-43-26-48-18.
Pier Paolo Pasolini
Salo, ou les 120 journées de Sodome (1975) : le 21, à 19 h 10 ; le 22, à 12 h ; *Œdipe Roi* (1967) : le 22, à 16 h 10.
Accatone, 20, rue Cujas, Paris 5[e]. Tél. : 01-46-33-86-86.
Jean-Daniel Pollet
Tu imagines Robinson (1967) : le 22, à 21 h 45 ; *Le Horla* (1966) : le 21, à 21 h 45.
L'Epée de Bois, 100, rue Mouffetard, Paris 5[e].
Rétrospective J. L. Mankiewicz
Le Château du Dragon (1946) : le 21, à 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Chaînes conjugales* (1949) : le 22, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6[e]. Tél. : 01-43-29-11-30.
La Maison des étrangers (1949) : le 21, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Eve* (1950) : le 22, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Reflet Médicis I, 3, rue Champollion, Paris 5[e]. Tél. : 01-43-54-42-34.
Voir et revoir Ernst Lubitsch
Haute Pègre (1931) : le 21, à 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05 ; *Sérénade à trois* (1933) : le 22, à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05.
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 3, rue Champollion, Paris 5[e]. Tél. : 01-43-54-42-34.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Neil Haroun Cabaret oriental 1920
de Pierre Mechanick, d'après Mayodi, mise en scène de Pierre Mechanick, avec la compagnie El-Noujoum.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 18[e]. M[o] Pigalle. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. 90 F.
V'lan dans l'oeil
d'Hervé. Claire Geffroy-Dechaume (Dindonette), Salomé Haller (Fleur de noblesse), Frank T'Hézan (Alexandrivore), Edwige Bourdy (Eclosine), Yves Coudray (Petit Léon), Lionel Peintre (Géromé), Paul-Alexandre Dubois (Chavassus), Aurélia Legay (Françoise), Anna Holroyd (la marquise), Ian Honeyman (le marquis), Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).
Opéra-Comique-Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2[e]. M[o] Richelieu-Drouot. Le 21, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 350 F.
La Bayadère
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Vello Pähn (direction). Rudolf Noureev (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11[e]. M[o] Bastille. Le 21, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 405 F.
Sankaï Juku
Ushio Amagatsu : *Création.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4[e]. M[o] Châtelet. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.
Ballet flamenco Antonio Canales
Antonio Canales : *Variations sur la Casa de Bernarda Alba, Variations sur el Romancero gitano.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8[e]. M[o] Alma-Marceau. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 300 F.
Laurent Courthaliac Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1[er]. M[o] Châtelet. Le 21, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Jacques Haurogné
Ciné Théâtre 13, 1, avenue Junot, Paris 18[e]. M[o] Lamarck-Caulaincourt. Les 22, à 15 heures. Tél. : 01-42-51-13-79. De 50 F à 80 F.
Maya
La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, Paris 5[e]. M[o] Monge. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-42-72-29-61. 70 F.
Carte blanche à Jacques Higelin
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19[e]. M[o] Porte-de-Pantin. Le 21, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.
Anne Vanderlove
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11[e]. M[o] Bastille. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

RÉSERVATIONS

Louis Sclavis, Bernard Struber Jazztet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10[e]. Le 29 décembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Emmanuel Bex Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1[er]. Les 30 et 31 décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Juliette
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9[e]. Du 9 au 14 février. Tél. : 01-47-42-25-49. De 164 F à 250 F.
Julien Clerc
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8[e]. Du 16 au 20 et du 25 au 28 janvier. Tél. : 01-49-52-50-50.
William Sheller
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9[e]. Le 28 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 219 F à 305 F.

DERNIERS JOURS

22 décembre :
Peony Pavilion
de Tang Xianzu, mise en scène de Peter Sellars.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 70 F à 170 F. En chinois et en anglais surtitré en français.
Le Corps et la ville, de Johan Van der Keuken : Bolivie
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7[e]. Tél. : 01-49-54-75-00. Entrée libre.
23 décembre :
Point à la ligne
de Véronique Olmi, mise en scène de Philippe Adrien.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6[e]. M[o] Saint-Sulpice. Tél. : 01-44-39-87-00. De 85 F à 160 F.

LUNDI 21 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.05 **Bronco Apache** ■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, 85 min). Cinétoile
19.05 **Boudu sauvé des eaux** ■■■ Jean Renoir (France, 1932, N., 85 min). Ciné Classics
19.30 **Madame du Barry** ■■ Christian-Jaque (France, 1954, 110 min). Cinétoile
20.15 **Prête à tout** ■■ G. Van Sant (EU, 1994, 110 min). RTBF1
20.30 **Riz amer** ■■■ Giuseppe De Santis (Italie, 1949, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
20.40 **Vous ne l'emporterez pas avec vous** ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 125 min). Arte
22.15 **Evasion sur commande** ■■ Jack Smight (Etats-Unis, 1968, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
22.45 **Tumultes** ■■■ Bertrand Van Effenterre (France - Belgique, 1989, 95 min). Cinéstar 2
22.55 ▶ **Milliardaire pour un jour** ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1961, v.o., 135 min). Arte
23.05 **La Maison des sept péchés** ■■ Tay Garnett (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 85 min). France 3
0.00 *Monnaie de singe* ■■ Norman McLeod (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
0.15 **Au-delà des lois** ■■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1995, 100 min). Cinéstar 1
0.20 **Sexe, mensonges et vidéo** ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1988, v.o., 100 min). Cinéstar 2
0.25 **Salomé** ■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1953, v.o., 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.05 L'Ecran témoin. La télé rend-elle fou ? Invités : René Thierry, Marc Oschinsky, Philippe Genion, Hélène Delfosse, Armelle, Bernard Hennebert. RTBF 1

MAGAZINES

18.30 *Les Dossiers de l'Histoire.* Général nous voilà. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Oxmo Puccino ; Sylvie Joly ; Stéphane Bern ; Antoine Bello. Canal +
19.00 *Nature.* A travers le temps. Le train allemand à grande vitesse ICE. L'écologie du temps. Le retour des przewalski. Arte
20.00 Envoyé spécial. Spéciale nouvelles spiritualités. Vivre New Age. *France : chacun cherche son shakra.* Le rock chrétien. TV 5
20.00 20h Paris Première. Cheb Mami. Paris Première
22.30 Le Kiosque. Crise américano-irakienne. TV5
22.30 La Vie à l'endroit. Fous amoureux de la tour Eiffel. TV 5
1.00 Strip-tease. J'englobe, j'adhère, j'envoûte. Bizness à la belge. France 3

DOCUMENTAIRES

17.35 Muhammad Ali, au-delà du ring. Planète
18.35 Archie Shepp, je suis jazz... c'est ma vie. Muzzik
19.00 *Global Family VIII.* L'histoire du bernard-l'ermite. Odyssée
19.25 L'Odyssée bleue. Le chant du dauphin. France 2
19.25 Le Royaume de l'Atlantique. Au cœur des abysses. Odyssée
19.30 Sinasos, histoires d'un village déplacé. Histoire
19.45 Bébé génération plus. Planète
20.15 Reportage. L'Archevêque d'Athènes. Arte
20.25 Voyage au cœur du règne animal. La vie secrète des pieuvres. Odyssée
20.35 Lockerbie, dix ans après. Planète
21.10 *Les Chevaux du Qatar.* Odyssée
21.55 L'Histoire de l'Italie au XX[e] siècle. En guerre [2/2] : de Piave à Vittorio Veneto. Planète
22.00 Histoire de la BD. Manga ! Manga ! Odyssée
22.25 Des bateaux et des hommes. Le *Princesse des mers*, transporteur de brut. Planète
22.30 Arctique. Odyssée
23.00 ▶ Elizabeth Taylor. *Portrait intime.* Paris Première
23.00 La Magie Méliès. [1/2]. Odyssée
23.45 Sur les traces de la nature. Les babouins du Cap. Planète
0.10 Le Temps des cathédrales. Les nations s'affirment. Odyssée
0.40 From New York to Paris. Harlem Gospel Singers. Canal Jimmy

MUSIQUE

18.55 Autour de Noël. TSR
19.30 Les Nouveaux Innovateurs de la musique classique. Muzzik
21.00 Les Brigands. Opéra d'Offenbach. Mise en scène d'Alain Marcel. *Par l'Orchestre de la Suisse romande,* dir. John Miner. Muzzik
21.45 Beethoven. *Symphonie n° 3.* Dir. Franz Brüggen. Mezzo
23.15 La Périchole. D'Offenbach. Mise en scène de Jérôme Savary. Par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand-Théâtre de Genève, dir. Marc Soustrot. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Bonheur d'occasion. Claude Fournier. Festival
20.50 Un amour de cousine. Pierre Joassin. TF 1
20.55 L'Allée du roi. Nina Companeez [1 et 2/2]. France 2
22.40 La Femme abandonnée. Edouard Molinaro. Festival

COURTS MÉTRAGES

22.40 Courts au 13. *Forte tête. Légitime défense. Mosquito. Le Cimetière des éléphants.* 13ème Rue
22.45 La Chambre. Jeff Balsmeyer. Arte
1.10 Court-circuit. *Ouest. Des majorettes dans l'espace. Serveur, s'il vous plaît !* Arte

SÉRIES

19.20 Equalizer. Prisonniers du passé. 13ème Rue
20.15 Happy Days. C'est dur la vie. Série Club
20.45 Molière. [5/5]. Histoire
22.05 New York Police Blues. Une sombre histoire de boîte. Canal Jimmy
22.25 The Sentinel. Harcèlement. TSR
23.10 Buffy contre les vampires. La métamorphose de Buffy. Série Club
0.00 *Le Retour de Sherlock Holmes.* Le retour. Disney Channel
2.10 Maximum Bob. L'ex-femme du juge (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.40 Arte
Vous ne l'emporterez pas avec vous
Le patriarche d'une extravagante famille refuse de vendre sa maison à un milliardaire qui ne vit que pour l'argent et le profit... Réalisée en 1938, une comédie sociale où Frank Capra délivre un message un peu trop idéaliste, mais dont les scènes loufoques, menées par des acteurs en pleine fantaisie, sont un régal. – *J. S.*

● 23.05 France 3
La Maison des sept péchés
Une chanteuse, expulsée de tous les ports d'Asie pour mauvaise conduite, échoue dans une petite base navale du Pacifique, se fait engager dans un cabaret et séduit un officier de marine américain. Signé par Tay Garnett en 1940, un film d'aventures, dynamique, truculent, où Marlène Dietrich se parodie, tout en vampant John Wayne. Rare. – *J. S.*

● 22.55 Arte
Milliardaire *pour un jour*
En 1931, à New York, une vieille femme vendant des pommes dans la rue est le porte-bonheur d'un gangster. Celui-ci lui donne les moyens de se faire passer pour une milliardaire auprès de sa fille, qu'elle a fait élever très bourgeoisement en Espagne, et qui va arriver avec son fiancé. Ce dernier film de Frank Capra (1961) est la reprise de sa comédie *Lady For a Day*, qui avait connu un grand succès en 1933. Capra s'est retourné sur son passé, sa propre mythologie et l'idéalisme de l'époque rooseveltienne. Ce conte est un brillant « à la manière de », avec un *charme romanesque et rétro*, et une interprétation sensationnelle de Bette Davis. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Pluto Dingo.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 *Un amour de cousine.* Téléfilm. Pierre Joassin.
22.50 Célébrités.
0.10 Culture.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
1.00 Le Groom. Téléfilm. Paul Racer.

FRANCE 2

18.45 Le Ballon d'or.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 L'Odyssée bleue.
19.50 L'Euro, Au nom du sport.
19.55 Le Pire Noël est arrivé.
20.00 Journal, Météo.
20.55 L'Allée du roi. Téléfilm. Nina Companeez [1 et 2/2].
1.15 Journal, Météo.
1.35 L'Exil du roi Béhanzin. Film. Guy Deslauriers.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.
20.55 Les Survivants de l'infini ■ Film. Joseph Newman.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 La Maison des sept péchés ■■ Film. Tay Garnett (v.o.).
0.30 Alfred Hitchcock présente. A Crime for Mothers.
1.00 Strip-tease. J'englobe, j'adhère, j'envoûte. Bizness à la belge.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Space Jam. Film. Joe Pytka.
22.05 Secrets du cœur ■ Film. Montxo Armendariz.
23.50 Boxe hebdo.
1.15 Football. Championnat d'Angleterre. Charlton Athletic - Aston Villa.
2.55 City of Crime ■ Film. John Irvin (v.o.).

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. L'Archevêque d'Athènes.
20.40 Vous ne l'emporterez pas avec vous ■■ Film. Frank Capra (v.o.).
22.45 La Chambre. Court métrage. Jeff Balsmeyer (v.o.).
22.55 ▶ Milliardaire pour un jour ■■ Film. Frank Capra (v.o.).
1.10 Court-circuit. Courts métrages. *Ouest. Des majorettes dans l'espace. Serveur, s'il vous plaît !*

M 6

19.50 La Minute de l'euro.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro. Le seigneur Zorro.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Sidekicks. Film. Aaron Norris.
22.45 L'Humanoïde. Téléfilm. Philip Saville.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Le Grand Débat. En collaboration avec *Le Monde.* La science et le sacré [1/2]
22.10 Fiction. *Des kanaks à Paris,* de Didier Daeninckx.
23.00 Nuits magnétiques. [1/2].

FRANCE-MUSIQUE

19.40 32[e] Festival de musique de la Chaise-Dieu. Œuvres de Gabrieli, anonymes, Rigatti, Grandi, Monteverdi, Banchieri, Finetti, Cavalli, Marini, Fasolo.
21.45 150[e] Anniversaire de l'abolition *de l'esclavage à la Réunion.* Œuvres de Essyad.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Cycle Pierre Boulez. Œuvres de Boulez, Kurtág.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Ravel. 20.40 Mallarmé, les secrets de son jardin musical. Œuvres de Bach, Haendel, De Sainte Colombe, Viole, Marais, Janequin, Des Prés, Guilmant, Boëly, Widor, Luigini, Elgar, Sarasate, Schubert, Beethoven.
22.50 Les Soirées... (suite). Œuvres de Boulez.

MARDI 22 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.45 Tumultes ■■■ Bertrand Van Effenterre (France - Belgique, 1989, 95 min). Cinéstar 2
14.10 **La Leçon de piano** ■■■ Jane Campion (France - Australie, 1992, 120 min). Cinéstar 1
15.20 **Tucker** ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, 105 min). Cinéstar 2
15.45 **L'Appât** ■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1953, 125 min). Cinétoile
16.25 **Garçon !** ■■ Claude Sautet (France, 1983, 95 min). La Cinquième
16.50 **Boudu sauvé des eaux** ■■■ Jean Renoir (France, 1932, N., 85 min). Ciné Classics
17.50 **Chantons sous la pluie** ■■■ Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1952, v.o., 100 min). Cinétoile
18.30 Astérix et Cléopâtre ■■ René Goscinny et Albert Uderzo (France - Belgique, 1968, 84 min). M 6
18.45 **Riz amer** ■■■ Giuseppe De Santis (Italie, 1949, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
20.30 Les Yeux de la nuit ■■ John Farrow (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
20.40 **Cléopâtre** ■■ J. Mankiewicz (EU, 1963, 220 min). RTL9
21.00 Mado ■■ Claude Sautet (France, 1976, 125 min). Paris Première
21.00 **Quelques jours avec moi** ■■ C. Sautet (F, 1987, 130 min). Cinéstar2
21.25 **L'Enquête de l'inspecteur Morgan** ■■ Joseph Losey (Etats-Unis, 1959, N., 90 min). Cinétoile
22.10 L'Armée des douze singes ■ Terry Gilliam (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min). Ciné Cinémas
22.45 **La Passion Béatrice** ■■ Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 130 min). Cinéstar 1
23.15 **Les Sept Péchés capitaux** ■■ Claude Chabrol, Edouard Molinaro, Jean-Luc Godard, Jacques Demy, Roger Vadim, Philippe de Broca, Sylvain Dhomme et Max Douy et Eugène Ionesco (France, 1961, N., 115 min). Ciné Classics
23.25 **Madame Butterfly** ■■■ Frédéric Mitterrand (France, 1995, v.o., 130 min). France 3
0.45 **Bananas** ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1971, v.o., 85 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Général nous voilà. Histoire
17.00 Les Lumières du music-hall. Jean Sablon. Mistinguett. Paris Première
18.00 Stars en stock. Natalie Wood. Montgomery Clift. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Woody Allen ; Ellen Von Unwerth ; Sloy ; Pierre et Gilles. Canal +
19.00 Archimède. Sur les traces des Celtes. Le prince en son tombeau. Ces plantes qui guérissent. L'union fait les forces. Portrait de Luigi Lucas Cavalli Sforza. Arte
19.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20h Paris Première. Jane Birkin. Paris Première
21.00 Le Grand Journal. LCI
22.30 Bouillon de culture. Tête-à-tête avec Jean-Paul Belmondo. TV 5
0.25 Zone interdite. M 6

DOCUMENTAIRES

17.30 Sinasos, histoires d'un village déplacé. Histoire
17.35 Le Temps des cathédrales. Les nations s'affirment. Odyssée
18.25 André Previn, de la musique au rire. Planète
18.30 Métier, pisteur. La Cinquième
19.15 En attendant les extraterrestres... Planète
20.00 Traditions de Noël. Odyssée
20.10 Tout Spirou. Planète
20.15 Reportage. Le Mufti de Marseille. Arte
20.30 La Jungle de verre. Tous conformes. Odyssée
20.35 Muhammad Ali, au-delà du ring. Planète
20.45 ▶ La Vie en face. L'Orchestre souterrain. Arte
20.45 Les Empereurs romains. [4/6]. Hadrien, le voyageur. Histoire
20.55 Global Family VIII. L'histoire du bernard-l'ermite. Odyssée
21.25 Légendes vivantes d'outre-mer. Des boutres aux senteurs. Odyssée
21.35 Histoire de l'aviation. [7/7]. Le mur du son 1945 - 1960. Planète
21.45 Corpus Christi. [8/12]. Pâque. Histoire
21.50 On My Way to Heaven. *The Spirit of Gospel.* Arte
21.50 Le Royaume de l'Atlantique. Au cœur des abysses. Odyssée
22.45 Bébé génération plus. Planète
22.45 Incertain Père Noël. Odyssée
23.00 *Méditerranée.* [11/12]. Venise, l'empire des marchands. Histoire
23.35 Lockerbie, dix ans après. Planète
23.35 Les Chevaux du Qatar. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.40 Basket-ball. Pro A : Le Mans - Limoges. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Phalanx Quartet. Muzzik
18.55 Autour de Noël. TSR
19.30 Noël russe. Chants de Noël orthodoxes par le Chœur de chambre de Moscou, dirigé par Vladimir Minin, le Chœur des enfants de l'église de la Sainte-Vierge de Kazan in Ouzkoïe, dirigé par l'archimandrite Piotr et les Chœurs du monastère de la Trinité Saint-Serge, dirigés par l'archimandrite Mattheus. Mezzo
20.10 Encore. Concours international de piano Van Cliburn 97. Muzzik
21.00 Pictures on the Edge. *Tableaux d'une exposition,* de Moussorgski. *Le Boléro* de Ravel. Muzzik
22.05 Seiji Ozawa dirige Beethoven. Francfort 1992. Mezzo
22.15 Sérénade pour violon et orchestre. Œuvre de Leonard Bernstein. Avec : Dmitri Sitkovetski, violon. Par l'Ensemble de Stuttgart, dir. Wilhelm Keitel. Muzzik
23.00 Kiri Te Kanawa. Londres 94. Muzzik
23.05 Michel Legrand. Londres 84. Paris Première
23.35 Le Gospel selon Al Green. Arte

VARIÉTÉS

20.50 Si on chantait, de l'opérette au music-hall. France 3

TÉLÉFILMS

17.00 Johnny et les morts. Gerald Fox. Festival
18.10 Noël au pays de Galles. Don McBrearty. TMC
20.00 La Nouvelle Tribu. Roger Vadim [1/2]. TV 5
20.40 Vanishing Son. John Nicolella [1/4]. 13ème Rue
22.10 La Veuve Rouge. Edouard Molinaro [1 et 2/2]. Festival
0.20 Jeudi 12. Pascal Vidal. TF 1

COURTS MÉTRAGES

23.25 Soundies. Quatre courts métrages évoquent l'ambiance musicale *du gospel des années 40.* Arte

SÉRIES

17.15 Seconde B. Aux urnes lycéens ! TMC
17.40 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Afrique orientale allemande, décembre 1916. Congo, janvier 1917. Série Club
18.30 Shogun. [6/6]. Téva
18.30 Magnum. Le terroriste. 13me Rue
19.20 Equalizer. *Jeux dangereux.* 13me Rue
19.25 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, je suis l'homme le plus rapide du monde. Disney Channel
20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
20.10 Zorro. *Le passage secret.* M 6
20.10 Happy Days. Richie ira-t-il à Venise ? Série Club
20.30 L'Instit. Tu m'avais promis. Festival
20.55 La Vie à cinq. La prédiction. Téva
21.00 Seinfeld. La librairie. Canal Jimmy
21.15 L'Instit. A quoi ça sert d'apprendre ? RTBF-1
21.30 Maximum Bob. L'ex-femme du juge. Canal Jimmy
21.45 Ally McBeal. The Dirty Joke (v.o.). Boy of the World (v.o.). Téva
22.45 High Secret City. Vive les grenouilles. TF 1
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. Tapisserie (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Galactica. [2/3]. Voyage dans le temps. 13ème Rue
23.35 Chicago Hope. Une mauvaise journée. TF 1
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Qui perd gagne (v.o.). Canal Jimmy
0.10 Millennium. Les chouettes. TSR

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (*film, téléfilm, etc.*) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 13.15 *La Cinquième*
Portrait d'une génération

Jeunes de l'an 2000

ILS ONT entre quinze et vingt-cinq ans et vont être les premiers acteurs du prochain millénaire. Ils ont été interrogés par Jean-Michel Carré, qui promène généralement sa caméra chez ceux qui n'ont pas la parole – de lui, on a vu récemment une *Histoire d'enfance 1720-1905*, assez sacrilège, expliquant que la famille, dans sa structure actuelle, est une création du XIX[e] siècle, et non un legs immémorial. Cela donne cette suite de portraits courts (13 minutes chacun) – la série, produite par les Films du grain de sable, en prévoit 45 –, qui a commencé par celui de Judith, quinze ans, en 1[re] S, à Paris.

Rien qu'on ne sache déjà : ces jeunes sont graves, généreux, mais n'ont guère envie, en apparence, de se révolter. Ce qui ne les empêche pas d'avoir des convictions (la *« rage »* contre le chômage et contre Le Pen). Constituent-ils d'ailleurs une « génération » ? Pour ce faire, il faudrait avoir des idéaux en *commun à partager.* Or les idéologies étant à présent suspectes ou suspectées, jusqu'au concept lui-même, les jeunes n'ont plus, dit Malcom (25 décembre), étudiant romain, de « génération » de référence à laquelle s'identifier. Une génération n'existe que par rapport à une autre. Les jeunes naviguent *dans le brouillard en abordant ce* millénaire.

Mis à part l'exemple de Manu (23 décembre), lutin révolté, la plupart sont apaisés. Résultat d'une révolution silencieuse familiale, dont on n'ose peu parler des effets positifs. Parce que le dogme de la famille « conjugale » – né justement au *siècle passé pour mettre l'ouvrier* au travail et lui enlever le goût de la barricade – a encore ses croisés. Le « couple fondateur » a été sérieusement ébranlé. Mais les divorces ou les recompositions familiales n'ont peut-être pas engendré les catastrophes annoncées.

Plus question aujourd'hui pour ces jeunes de « tuer » le père, même parti du foyer, perçu au contraire comme modèle à imiter. Le lien familial, loin de disparaître, mais avec moins d'autorité, a gagné sans doute en qualité et en respect des individualités et de la liberté de chacun.

Régis Guyotat

★ *La série est diffusée du lundi au vendredi, jusqu'au 31 décembre, et reprendra à une date non encore fixée.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.35 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.35 Beverly Hills.
18.25 Pluto Dingo.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Allan Quatermain et la Cité de l'or perdue. Film. Gary Nelson.
22.45 High Secret City. Vive les grenouilles.
23.35 Chicago Hope. Une mauvaise journée.
0.20 Jeudi 12. Téléfilm. Pascal Vidal.
1.35 TF 1 nuit, Météo.
1.55 Succube. Téléfilm. James Bond III.
3.20 Le Jour de la bête ■ Film. Alex De la Iglesia (v.o.).

FRANCE 2

13.50 Derrick.
15.00 Soko.
15.50 Tiercé.
16.05 La Chance aux chansons.
17.05 La Fête à la maison.
17.30 et 23.00 Un livre, des livres.
17.35 La Guerre des boutons, ça recommence. *Film. John Roberts.*
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 L'Odyssée bleue.
19.45 et 1.10 L'Euro.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Le Pire Noël est arrivé.
20.00 Journal, Météo.
20.54 Soirée Bond... James Bond. 20.55 Vivre et laisser mourir ■ Film. Guy Hamilton. 23.05 Bouche à oreille. 23.10 Les diamants sont éternels ■ Film. Guy Hamilton.
1.15 Journal, Météo.
1.35 Les Eaux dormantes. Film. Jacques Trefouel.

FRANCE 3

13.30 Bandolero ■ Film. Andrew V. McLaglen.
15.15 Des légendes et des hommes.
15.45 Tom-Tom et Nana.
15.55 Blake et Mortimer.
16.50 Chroniques de l'Afrique sauvage. [2/12].
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.53 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.50 Si on chantait... de l'opérette au music-hall.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Madame Butterfly ■■■ Film. Frédéric Mitterrand (v. o).
1.35 Tex Avery.

CANAL +

13.35 Secrets du cœur ■ Film. Montxo Armendariz.
15.20 Surprises.
15.25 Les Enfants virtuoses de Harlem.
16.25 C'est ouvert le samedi.
16.50 Pour l'amour de Roseanna. Film. Paul Weiland.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Sergent Bilko. Film. Jonathan Lynn.
22.10 La Course au jouet. Film. Brian Levant (v.o.).
23.40 Jerry Maguire ■ Film. Cameron Crowe (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 La Fabuleuse Histoire de Heidi.
14.25 Il était une fois l'Atlantide.
15.25 En juin, ça sera bien.
16.25 Garçon ! ■■ Film. Claude Sautet.
18.00 100 % question.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède. Sur les traces des Celtes. Le prince en son tombeau. Ces plantes qui guérissent. L'union fait les forces. Portrait de Luigi Lucas Cavalli Sforza.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Mufti de Marseille.
20.45 ▶ La Vie en face. L'Orchestre souterrain.
21.45 Soirée thématique. Gospel - God's Own Rhythm. 21.50 On My Way to Heaven. The Spirit of Gospel. 23.25 Soundies. Courts métrages. *Shadrack ; Noah, Preacher and the Bear ; Lonesome Road.* 23.35 Le Gospel selon Al Green. Film documentaire. Robert Mugge.
1.15 Le Plus Beau Jour de ma vie. Film. Max Neufeld.

M 6

13.30 L'Enfer blanc. Téléfilm. Christian Duguay.
15.15 Manimal.
16.10 Croc-Blanc.
16.45 Rudi, le petit cochon. Film. Peter Timm.
18.30 Astérix et Cléopâtre ■■ Film. René Goscinny et Albert Uderzo.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 L'Histoire sans fin III. Film. Peter MacDonald.
22.35 Extralarge. Magie noire.
0.25 Zone interdite. Les lutins du Docteur Williams.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. Monteverdi, les chemins de la modernité en musique [2/5].
20.30 Agora. Pascal Vernus (*Dieux de l'Egypte*).
21.00 Poésie studio. Philippe Delaveau.
22.10 Mauvais genres. Tronchet (*Houppeland*).
23.00 Nuits magnétiques. [2/2].
0.05 Du jour au lendemain. Marc Petit (*La Compagnie des Indes*).

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz, suivez le thème. The Night Has a Thousand Eyes.
19.45 Portrait de Philippe Hersant. Œuvres de Hersant, Bartok, Hersant. 21.00 Œuvres de Kurtag, Brahms, Hersant.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Reich.
23.07 Le Dialogue des muses. Jordi Savall, chef d'orchestre, gambe.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Quintette pour guitare et cordes n° 7 G 451,* de Boccherini, par le Quatuor Artaria, R. Savino, guitare. 20.40 Carl Maria von Weber. Œuvres de Weber, Mozart, Haydn, Hoffmann, Wagner.
22.43 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Bruckner.

Le Monde
MARDI 22 DÉCEMBRE 1998

Les subventions aux céréaliers ont triplé depuis 1990

Un rapport français prône un plafond des aides de l'UE

SELON un document publié par le ministère de l'agriculture lundi 21 décembre, les aides publiques accordées aux céréales depuis 1990 ont quasi triplé, alors que celles en faveur de la viande bovine n'ont été multipliées que par deux et celles aux volailles et œufs ont baissé de moitié. Mais, pour la première fois depuis cinq ans, 1998 pourrait être marquée par une baisse du revenu des exploitations de « grandes cultures », catégorie qui regroupe les producteurs de betteraves, pommes de terre, céréales ou oléagineux. Selon l'Insee, ce recul cache néanmoins de très fortes disparités : les agriculteurs du Nord et du Centre, plus spécialisés dans le blé, l'orge et le colza, devraient de nouveau enregistrer des résultats positifs, contrairement aux paysans du Sud (maïs, tournesol, etc.). Les rendements de blé atteignent, quant à eux, le chiffre record de 78 quintaux à l'hectare, en hausse de 7 % sur le précédent record de 1996.

C'est dans ce contexte que Béatrice Marre, députée (PS) de l'Oise, vient de rendre son rapport au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne. Elle estime que la réforme de la politique agricole commune (PAC), en 1992, *« a eu des effets positifs, car elle a permis de résorber une partie importante des excédents* (...) *et d'améliorer le revenu agricole en raison de l'augmentation des aides directes »* versées aux producteurs, notamment ceux qui ont de grandes exploitations. Cette politique continue, cependant, de souffrir de graves dysfonctionnements, *« qui tiennent à la baisse régulière du nombre d'exploitants, à la mauvaise répartition des aides, aux atteintes à l'environnement et à la marginalisation des productions méditerranéennes qui font figure d'oubliées »*.

S'inscrivant directement dans la ligne des positions défendues par le gouvernement, l'ancienne conseillère de François Mitterrand estime qu'il faut *« donner une légitimité nouvelle à la PAC, afin de prévenir les risques d'un retournement des opinions publiques »*. Elle s'inscrit en faux contre l'argumentation de la Commission de Bruxelles selon laquelle l'élargissement de l'Union vers l'Est est, à court terme, un motif de réforme. *« Ces pays ont un retard de qualité et de compétitivité qu'ils devront combler,* observe-t-elle, *et ce ne sont pas des puissances agricoles prêtes à "inonder" les marchés. »*

A propos de la délicate question de la modulation des aides, Mme Marre approuve l'idée de donner aux Etats la possibilité de réduire les paiements aux exploitants employant peu de main-d'œuvre ou ne respectant pas les exigences environnementales. Elle se prononce nettement en faveur de la limitation des aides, avec la fixation *« d'un véritable plafond par actif agricole »*. *« Plus une exploitation est grande, plus elle reçoit des aides importantes par hectare de surface disponible,* observe-t-elle, *ce qui est parfaitement choquant. »*

C'est ainsi que 938 exploitations françaises reçoivent chacune des aides de plus de 750 000 francs, alors que 200 000 autres ne reçoivent que de 0 à 50 000 francs par an. Il faudra aussi, comme le propose la Commission, qu'à l'avenir les dépenses de développement rural soient transférées au budget du Fonds européen d'organisation et de garantie agricole.

François Grosrichard

Compromis entre le RPCR et le FLNKS sur le statut de la Nouvelle-Calédonie

Les Kanaks ont obtenu que le corps électoral soit « figé » à la date de 1988

L'APPROBATION MASSIVE de l'accord de Nouméa, le 8 novembre, par les électeurs de Nouvelle-Calédonie, n'a pas mis fin à la recherche d'un équilibre subtil pour définir le statut du territoire. Plusieurs points ont fait l'objet de discussions entre les indépendantistes du FLNKS et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), jusqu'à la veille de l'examen en première lecture, par l'Assemblée nationale, lundi 21 décembre, de deux projets de loi, l'un organique, l'autre ordinaire, relatifs à la Nouvelle-Calédonie et qui comptent, au total, plus de deux cent quarante articles.

Afin de faciliter la campagne du RPCR, qui rencontrait quelques difficultés à faire accepter l'accord de Nouméa par l'électorat d'origine européenne, le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) avait tu certaines de ses critiques au sujet de la rédaction de l'avant-projet de loi. Toutefois, dès le mois d'octobre, l'Union calédonienne (UC), principale composante du Front, avait transmis discrètement au gouvernement une série de contre-propositions et, le 12 novembre, les élus indépendantistes s'étaient abstenus lors du vote sur l'avis que le congrès du territoire était invité à donner sur le texte. *« La France ne respecte pas sa parole. Le projet de loi dénature quelque part l'accord de Nouméa. L'Etat français triche et ment aux Calédoniens »*, s'indignait même le président du FLNKS, Roch Wamytan, après l'adoption, le 25 novembre, de l'avant-projet par le conseil des ministres.

Le contentieux portait, entre autres choses, sur la composition du corps électoral et sur le dispositif de sortie de la période transitoire, prévue pour quinze ou vingt ans. L'accord de Nouméa prévoit que, pour l'élection des assemblées de province et du congrès, le corps électoral est composé des seuls Calédoniens inscrits sur les listes électorales lors du référendum de ratification des accords de Matignon de 1988 et de leurs descendants. Ce délai de dix ans, selon le projet de loi, serait applicable *« à la date de chaque élection »*. Autrement dit, un résident arrivé en Nouvelle-Calédonie en 1993 pourrait voter aux élections territoriales de 2004, ce que les indépendantistes refusent dans l'espoir d'être, un jour, majoritaires. Les Kanaks ne représentent en effet que 44 % de la population actuelle.

L'accord de Nouméa, constitutionnalisé par la réforme du 6 juillet, prévoit, en outre, l'organisation de trois référendums d'autodétermination, à deux ans d'intervalle, à partir de 2014 ou de 2018. A la demande du RPCR, le nombre de ces consultations a été fixé à deux dans le projet de loi.

Dans l'attente d'un accord politique entre le FLNKS, le RPCR et le gouvernement, la commission des lois de l'Assemblée nationale a repoussé, dans un premier temps, les articles relatifs à la composition du corps électoral et aux référendums d'autodétermination. Ce n'est que lundi en fin de matinée que la commission a adopté ces articles, en les modifiant légèrement, après qu'un accord a été trouvé entre les partenaires calédoniens : le corps électoral restreint sera bel et bien figé en l'état, pour la plus grande satisfaction du FLNKS ; en revanche, le RPCR a obtenu que l'organisation d'un troisième référendum soit soumise, le moment venu, à l'agrément des signataires de l'accord de Nouméa.

Non représenté à l'Assemblée nationale – à la différence du RPCR, qui compte deux députés, Jacques Lafleur et Pierre Frogier (RPR) –, le FLNKS redoute de faire les frais de certains amendements. Dans le camp indépendantiste, on se souvient, que, déjà, en 1988, et précisément en matière électorale, la loi référendaire était en retrait par rapport au contenu des accords de Matignon. Les dirigeants du Front ont donc demandé aux groupes de la majorité de « coller » au plus près à l'esprit de l'accord de Nouméa. Cependant, à l'initiative du rapporteur du projet, René Dosière (PS), la commission des lois a adopté plusieurs amendements visant à mieux contrôler l'utilisation de l'argent public pendant la période transitoire.

Jean-Louis Saux

M. Kouchner regrette la censure de la loi sur la Sécurité sociale

LA CENSURE par le Conseil constitutionnel de plusieurs articles de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 *« n'est pas un camouflet »* infligé à Martine Aubry, a affirmé, dimanche 20 décembre sur TF 1, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner. *« Je regrette cette décision, mais le Conseil constitutionnel est souverain »*, a ajouté M. Kouchner au cours de l'émission « Public ». *« Pour moi,* a-t-il dit, *le camouflet serait de ne pas arriver à maîtriser les dépenses de santé. Nous ne laisserons pas déraper les dépenses de santé (...), il faut réduire les gâchis avec les médecins et avec les usagers pour garder notre système de santé »*, a-t-il poursuivi, précisant qu'il espérait parvenir à des conclusions des états généraux de la santé *« en mars ou juin prochain »*, après la tenue de mille réunions.

Journée d'action des chômeurs

LES QUATRE COLLECTIFS DE CHÔMEURS (AC !, APEIS, MNCP, comité-CGT) appellent, lundi 21 décembre, à une nouvelle journée nationale d'action, élargie à d'autres organisations (Droit au logement, Droits devants ! !, Collectif des sans-papiers...) sur le thème de la *« précarisation de la société »* qui devrait se traduire par des actions ponctuelles à Paris et dans une cinquantaine de villes de province. Insatisfaits du relèvement de 3 % du RMI et de l'allocation spécifique de solidarité, les associations de défense des chômeurs demandent toujours la *« mise à plat »* du système d'assurance-chômage, qui exclut les jeunes et pénalise les chômeurs en *« fin de droits »*, et une hausse globale du niveau de vie des personnes privées d'emploi. Elles veulent aussi des mesures contre la précarité du travail : suppression des aides à l'emploi partiel contraint, *« taxation des contrats précaires »* en entreprise, et meilleur *« partage des richesses »*.

Naissance d'octuplés aux Etats-Unis

UNE AMÉRICAINE qui avait suivi un traitement contre la stérilité a donné naissance, dimanche 20 décembre, à des octuplés, au St. Luke' Hospital de Houston (Texas). *« C'est une chose incroyable »*, a indiqué le docteur Patti Savrick, qui a précisé que la femme venait de donner naissance à sept bébés – cinq filles et deux garçons – après l'accouchement d'une première fille le 8 décembre. Les prématurés, dans un état critique mais stationnaire, ont dû être transférés dans un autre hôpital pour enfants, où ils ont été placés sous monitoring. Le docteur Savrick a ajouté que les octuplés sont les premiers enfants vivants de cette femme qui avait fait une fausse couche alors qu'elle était enceinte de triplés. Le 19 novembre 1997, une femme de vingt-neuf ans avait donné naissance à des septuplés dans l'Iowa, devenant la première américaine, et la seconde au monde, à avoir mis au monde sept enfants, aujourd'hui tous vivants.

Tirage du *Monde* daté dimanche 20-lundi 21 décembre 1998 : 566 787 exemplaires - 3

Le Monde
ECONOMIE

MARDI 22 DÉCEMBRE

OFFRES



D'EMPLOIS
pages IV et V

L'armée apprend à compter

DOSSIER

▼ Techno-civil
Aux Etats-Unis comme en Europe, les états-majors sont confrontés à la baisse des budgets. L'informatique et les télécommunications civiles permettent de réduire le coût des armements

C'est de la faute aux Soviétiques ! Si les communistes n'avaient pas décidé de s'autodissoudre dans le capitalisme, les états-majors d'Europe occidentale et des Etats-Unis continueraient à bénéficier de cagnottes confortables pour financer des systèmes d'armes toujours plus sophistiqués et toujours plus onéreux. Las ! l'ennemi ayant disparu, ces mêmes états-majors ont dû apprendre à compter. Comment rester à la pointe de la technologie avec des budgets revus à la baisse ? Pas facile.

« Avant, j'appelais les industriels et je passais commande, dit un colonel de l'armée de terre. *Aujourd'hui, je fais pareil, mais je précise que je n'ai pas de budget. Alors on devient assembleur. Pour améliorer la précision d'un fusil, l'industriel regarde si le stabilisateur de visée qui équipe la nouvelle caméra Sony ne peut pas faire l'affaire. »*

Verra-t-on aussi des sièges de tracteur agricole équiper les véhicules blindés en cours de fabrication ? La question ne fait sourire personne, car des sièges spéciaux fabriqués en petite série sont beaucoup plus onéreux que des modèles existants.

QUALITÉ DES COMPOSANTS

Longtemps marginales, les technologies civiles occupent une place croissante dans l'équipement militaire. Les matériaux composites qui équipent les missiles ont souvent eu pour origine des engins volants civils. L'aventure de l'hydroptère, le bateau qui « vole », chez Dassault, illustre la dualité des technologies. Les drones, ces avions sans pilote chargés de missions d'observation, ont aussi des moteurs et des enveloppes issus droit des technologies civiles. Même leur charge utile (des caméras) est truffée de composants civils.

Cette « dualité » des technologies s'est bien sûr accélérée avec la chute des budgets. Tout objet produit en grande série est moins cher que son alter ego militaire.

Dans l'aéronautique militaire, les nombreux problèmes de compatibilité électromagnétique ont souvent trouvé des solutions du côté des technologies civiles, celles qui savent empêcher, par exemple, le déclenchement brutal et inopiné de l'Airbag d'une voiture. Pour le guidage-pilotage, qu'il s'agisse d'un avion, d'un hélicoptère ou d'une fusée, la technologie est totalement transverse. Le traitement d'image, la productique (conception et fabrication assistées par ordinateur...) ne sont pas différents des logiciels utilisés dans l'automobile.

A Aerospatiale, le croisement des recherches civiles et militaires aboutit à une *« économie d'environ 300 millions de francs par an »*, explique Serge Catoire, directeur de la recherche, de la technologie et de la politique industrielle. Ces économies pourraient s'accroître à l'avenir si les groupes qui fournissent à la fois les marchés civil et militaire réussissent à placer la réflexion économique au cœur de leur démarche.

Mais la vraie brèche ouverte par les technologies civiles a eu lieu *via* les composants. *« Voici trente ans,* explique Jean-Claude Bertagna, directeur des affaires France et OTAN de Thomson-CSF, *les militaires fabriquaient leurs propres composants, car les transistors du civil ne résistaient pas aux températures élevées. »* La miniaturisation des composants et la nécessité de les « durcir » pour les faire fonctionner dans des environnements « sévères » (– 50 ° et + 80 ° de température, par exemple, extrême résistance aux chocs...) ont, dans le courant des années 70, été également le fait des militaires.

Mais, à partir des années 80, avec le développement du marché de la communication et du multimédia, l'industrie des composants civils a rendu caduc tout effort des militaires dans le secteur. La faiblesse du coût d'acquisition – quatre à vingt fois inférieur à celui des composants militaires –, la réduction du coût de maintenance et surtout le soin extrême apporté à la qualité par les producteurs de puces ont poussé les militaires à pratiquer une politique d'« achat sur étagères ».

PUISSANCE DÉMULTIPLIÉE

Ces composants de plus en plus puissants ont permis d'intégrer de l'intelligence et des capacités de calcul de plus en plus poussées aux satellites, aux bateaux, aux avions comme aux canons ou aux fusils. Cette puissance de calcul démultipliée a accru les capacités de vision (capteurs, caméras infrarouges, détecteurs lasers...) et de renseignement. *L'électronique couplée à une arme est « un multiplicateur de puissance »*, dit Dominique Vernay, directeur technique de Thomson-CSF.

Deux secteurs industriels moteurs, l'informatique et les télécommunications civiles, restructurent aujourd'hui de fond en comble l'armement et l'organisation de l'effort militaire ; tout comme elles ont bouleversé l'organisation des entreprises. L'informatisation des systèmes d'armes et, surtout, leur interconnexion en de vastes systèmes de force cohérents ont considérablement transformé la logique des opérations militaires. Les systèmes d'information et de commandement de forces (SICF) en sont le meilleur exemple.

Il y a quelques années à peine, les détachements d'une armée en campagne communiquaient leur position à l'état-major par radio ou par téléphone. Un opérateur central notait cette position et la reportait sur des calques. La superposition de l'ensemble des calques sur une carte géographique offrait au chef d'état-major le panorama de ses forces en mouvement.

Aujourd'hui, *« le même message est transmis via des moyens informatiques à un opérateur qui en vérifie la cohérence avant de l'intégrer à une base de données. L'état-major visualise alors, en temps réel, sur un écran d'ordinateur, chaque mouvement de troupe, ami ou ennemi »*, explique Alain Dunaud, adjoint aux systèmes d'information de la délégation générale à l'armement.

L'interconnexion entre les différents SICF dans le cas d'opérations militaires multinationales permet de *« numériser » le champ de bataille*, quelles que soient sa taille et sa complexité. En cas de riposte chimique, l'informatique permet à l'état-major de calculer rapidement la forme du nuage et d'alerter les unités qui courent le risque d'être contaminées.

LOGICIELS COMMUNS

Les logiciels cartographiques civils ont également mis fin au fastidieux travail de dénombrement et d'analyse des points élevés d'un champ de bataille. Des CD-ROM existent qui ont à peine besoin d'être retravaillés pour être adaptés à des besoins militaires. Lotus Notes, le logiciel vedette d'IBM, qui permet à toutes les grandes entreprises d'organiser le travail de leurs unités de *production industrielles ou de services*, est utilisé tel quel par presque toutes les armées occidentales pour structurer leur mode de commandement. C'est cette utilisation de logiciels communs qui permet aussi l'interopérabilité des armées de nationalité différente. L'armée française y compris.

L'usage de ces technologies civiles modifie la guerre elle-même. Les commandements opérationnels deviennent plus souples ; et une meilleure adaptation des forces à la réalité du terrain et de l'adversaire permet de réduire les risques. En outre, la numérisation du champ de bataille autorise un commandement en réseau qui permet à un chef d'intervenir auprès d'une unité non subordonnée en cas d'urgence. L'organisation pyramidale d'autrefois interdisait une telle approche.

Les technologies de l'information ont un avantage supplémentaire : elles permettent d'accréditer la thèse qu'il est possible de faire la guerre sans tuer personne. Même si ce n'est qu'un leurre idéologique, il contribue à la bonne image des armées occidentales auprès de leurs opinions publiques. En revanche, l'intégration par les militaires des technologies de l'information et l'exigence d'interopérabilité (une armée interopérable est une armée dont les systèmes d'armes peuvent s'insérer dans la « bulle informationnelle » d'autres armées) induisent une conséquence politique aujourd'hui encore largement sous-estimée : celle de l'intégration des *armées en Europe*.

Si la volonté de Tony Blair, premier ministre britannique, de promouvoir une défense européenne attire aujourd'hui l'attention, c'est parce que la technologie favorise déjà les actions militaires en commun. La course des armées européennes à la technologie est en elle-même une course à la constitution d'une armée européenne.

Yves Mamou

Lire la suite du dossier pages II et III

Avec ce dernier numéro pour l'année 1998, « Le Monde Economie » suspend sa parution jusqu'au lundi 11 janvier, daté mardi. Ce jour-là, un nouveau supplément hebdomadaire verra le jour, issu du rapprochement opéré entre « Le Monde Economie » et « *Le Monde des initiatives* ». Il comportera notamment deux nouvelles rubriques, « Europe » et « Futurs », en complément des thèmes régulièrement traités dans ces deux publications.

▼
CHRONIQUE
par Serge Marti

Sous l'euro, le dollar...

A deux semaines de la naissance de l'euro – l'événement monétaire, économique, politique et culturel le plus important depuis que le dollar a détrôné la livre sterling, il y a trois quarts de siècle –, les géniteurs de cette future monnaie sans nation, en bons parents, estiment avoir fait tout ce qui était en leur pouvoir pour assurer ses premiers pas. Début décembre, les banquiers centraux de la zone euro se sont donné la main pour faire baisser, ensemble, les taux d'intérêt en Euroland. Parallèlement, *« les gnomes de Francfort »* ont distillé des messages au contenu soigneusement pesé pour écarter les craintes d'un euro surévalué qui pénaliserait l'activité économique de l'Union européenne au moment où, de toute évidence, elle présente des signes d'essoufflement. Enfin, à Vienne, les Etats membres *de l'Union ont esquissé les* contours – mais les contours seulement – de ce que pourrait être un pacte pour l'emploi qui saurait faire rimer technicité et solidarité.

La stabilité d'une monnaie dépend de la confiance qu'on lui accorde. Une longue passe d'armes va s'engager entre l'euro et le billet vert, qui, si l'on en croit Fred Bergsten, le directeur de l'Institute for International Economics (IIE, Washington) pourrait marquer *« la fin de l'hégémonie du dollar »*.

400
350
300
250
200
150
100
50
déc. 70 · déc. 74 · déc. 78 · déc. 82 · déc. 86 · déc. 90 · déc. 94 · déc. 98

Source : Bloomberg

Cours de change dollar contre yen

La surdimension monétaire du billet vert a été calculée avec précision par Masahiro Kawai, l'économiste en chef de la Banque mondiale. Il en ressort que 46 % de l'économie mondiale appartient à la zone monétaire du dollar, 34 % à celle de l'euro et 17 % à *celle du yen japonais. D'après ce modèle*, la zone monétaire euro est supérieure de 3 points à son poids économique réel, celle du yen de 0,4 % seulement. En revanche, la zone dollar dépasse de près de 20 % la puissance économique réelle des Etats-Unis, *voire de 27,5 % pour la période 1990-1997, constate* Masahiro Kawai.

Quelles conclusions tirer de ce décalage ? D'abord un nécessaire rééquilibrage au profit de la monnaie unique : au niveau de la facturation des échanges, encore réalisée à plus de 60 % en billets verts, et, ultérieurement, au chapitre des réserves de change qui, plus que tout autre paramètre, reflètent l'actuelle suprématie monétaire du dollar. L'Asie a dans ses coffres un panier de devises totalement bancal, composé de 532 milliards de dollars, de l'équivalent de 61 milliards de yens en dollars et, à titre de comparaison, de l'équivalent de 87 milliards de dollars en marks allemands (et de seulement 10 milliards de dollars en francs). Pour sa part, l'Union européenne comptabilise encore 222 milliards de dollars dans ses réserves de change et uniquement l'équivalent de 126 milliards en monnaies euro.

Autre conséquence prévisible : un affaiblissement du billet vert. *« Le dollar est actuellement surévalué de 15 % à 20 %, tandis que l'euro est sous-évalué de 15 % environ »*, affirme Fred Bergsten, qui n'exclut pas un scénario préoccupant dans lequel l'ajustement entre les deux monnaies s'avérerait plus fort que prévu, entraînant une baisse trop importante du dollar et un coup de torchon sur les marchés des changes. D'autant que l'arrivée de l'euro sur la scène monétaire internationale va mettre en évidence l'une des faiblesses structurelles dont pâtit l'économie américaine, et donc le dollar : ses déficits commerciaux et de balance des paiements.

« Les données macroéconomiques américaines sont relativement bonnes, excepté dans un domaine, celui de la détérioration continue du déficit des paiements courants, lequel devrait dépasser 200 milliards de dollars cette année, soit plus de 2 % du PIB », relève Yukio Yoshimura, le directeur exécutif du Fonds monétaire international (FMI) chargé du Japon, un pays qui, naturellement, suit de très près l'évolution de la parité dollar/yen. Pour lui, ce déficit colossal, ajouté à la baisse régulière du niveau de l'épargne, *« lequel est revenu à pratiquement zéro cette année »*, constitue un élément de vulnérabilité de l'économie américaine, *« qui, en surface, apparaît robuste »*.

Le directeur américain de l'IIE se dit plus inquiet. L'année prochaine, le déficit pourrait dépasser 350 milliards de dollars, assure-t-il, soit près de 4 % du PIB américain, un pourcentage que l'on a connu au milieu des années 80 avec les effets en chaîne que l'on sait : la forte chute de la monnaie américaine remise à flot grâce aux accords dits du Plaza et du Louvre. Cette fois, avec un déficit qui devrait atteindre une centaine de milliards de dollars entre les Etats-Unis et le Japon, la tension devrait s'aviver entre ces deux pays – et leurs monnaies respectives –, dans un contexte marqué par six années de stagnation de l'économie nippone et un atterrissage, pour l'instant en douceur, de l'activité américaine. C'est dans ce paysage tourmenté que l'euro devra se glisser. Une chance autant qu'un handicap.

Sommaire

Le Pentagone s'aligne sur les méthodes de gestion du secteur privé

▼ La politique d'achat du département de la défense américain a été révolutionnée

WASHINGTON et LOS ANGELES
de nos correspondants

« Réduire la main-d'œuvre excédentaire. Tailler dans l'infrastructure inutile. Couper la bureaucratie au sommet. Adopter les meilleures pratiques du secteur privé. Abandonner le papier partout où c'est possible et se débarrasser des activités non essentielles que quelqu'un peut faire moins cher que nous. Voici, en termes simples, ce que nous faisons au département de la défense aujourd'hui », déclarait, le 15 octobre, le secrétaire à la défense, William Cohen.

L'Initiative pour la réforme de la défense (DRI), qui a pour but de *« déclencher une révolution dans la façon dont le département gère ses affaires*, disait le même William Cohen l'an dernier, *reflète le point de vue des nombreux hommes d'affaires qui ont restructuré leurs activités et n'ont pas seulement survécu mais prospéré sur un marché qui change à tout instant »*. Le Pentagone doit abandonner *« des pratiques de gestion de ses affaires qui ont au moins une génération de retard sur la "Corporate America" d'aujourd'hui »*.

La DRI comme la RBA (Revolution in Business Affairs) répondent à la même logique que celle mise en œuvre en France, explique une source européenne à Washington : *« Pour avoir le même matériel, il faut réduire les coûts. Le système contractuel américain "surspécifiait" tout pour éviter les problèmes. Par exemple, le département américain de la défense décrivait la procédure à suivre par le menu pour chaque type de soudure. Ce qui ne laissait aucune latitude aux entreprises et signifiait la création d'équipes démentes et des prix de revient très élevés. Certains industriels rechignaient à travailler pour le Pentagone, disant qu'il représentait 50 % de leurs problèmes pour 1 % de leur chiffre d'affaires. »*

Les instructions de William Cohen ont été mises en pratique. Ce qui signifie, selon le Rapport annuel 1998 du Pentagone, supprimer d'ici au 1er janvier 2000 tout papier dans les contrats pour les principaux systèmes d'armes. D'ici à l'année fiscale 2000, 90 % des achats de moins de 2 500 dollars (soit près de la moitié du total des achats) se feront au moyen d'une carte de crédit gouvernementale. Le département de la défense va développer l'utilisation de catalogues et de centres commerciaux électroniques et donner à ceux qui en ont besoin le pouvoir d'effectuer les achats nécessaires.

Il a cessé, le 1er juillet 1998, d'imprimer sa réglementation et ses instructions, qui deviennent uniquement disponibles sur Internet ou en CD-ROM. Il faut *« remplacer la mentalité traditionnelle des militaires de* just in case (prévoir toutes les éventualités possibles) *par celle du business moderne de* just in time (juste à temps) ».

« Nécessité fait loi, le budget de la défense a été réduit et il faut lutter contre la bureaucratie. Les Américains ont été les plus rapides pour simplifier leurs procédures », explique François Gayet, de Thomson-CSF. Il faut s'informatiser, *« sinon on n'est plus dans la course. Les fournisseurs peuvent consulter l'Internet »*, pour connaitre les besoins, les appels d'offres. *« Si on n'entre pas dans leur système, ce n'est pas la peine de venir ici faire des affaires. »*

John Michaelson, directeur des programmes pour les opérations AEW (système de première alerte aéroportée) de Northrop Grumman, décrit la nouvelle procédure de remplacement de l'ordinateur de bord des avions E-2C Hawkeye 2000, dont la France vient de commander deux exemplaires : *« Nous formulons ensemble les spécifications, nous déterminons les paramètres de coût, évitant les longs va-et-vient. Nous avons gagné 50 % en temps, et le temps, c'est de l'argent. »*

En utilisant une variante commerciale de l'ordinateur Raytheon et non plus un produit spécifiquement militaire, *« nous avons réduit de 25 % nos délais de développement et nos coûts de 50 %*, ajoute-t-il. *Nous savons que, dans nos futurs programmes, nous pourrons utiliser des technologies du commerce aussi longtemps qu'elles remplissent les spécifications »*.

« Les achats sur étagère (ou COTS) *ont désormais la priorité*, explique Jim Fetig, de Lockheed Martin. *L'électronique du sonar et du système de contrôle de combat du nouveau sous-marin d'attaque est à 78 % COTS, ce qui a signifié une baisse de 80 % des coûts de développement et de fabrication. »*

Rick Fuller, directeur de la communication des programmes Airlift and Tankers de Boeing, fait l'éloge de la flexibilité des nouvelles méthodes pour l'avion de transport C-17. *« Quand la réforme a été mise en place, nous avons estimé le coût d'un C-17 à 220 millions de dollars. Mais nous avons promis qu'il ne coûterait que 190 millions si nous avions la garantie de fournir les 80 appareils commandés sur sept ans à un rythme décidé à l'avance, au lieu de le renégocier chaque année. L'Air Force a pensé que nous pouvions mieux faire et nous sommes parvenus à un accord à 172,8 millions (...) Ce qui nous a aussi ouvert la porte pour l'exportation. »*

Barbara Anderson, porte-parole de Boeing Aircraft and Missile Systems, raconte comment on est passé d'une estimation du Pentagone de 42 000 dollars pour le système JDAM (Joint Direct Attack Munition) pour convertir des bombes classiques en engins guidés extrêmement précis à une offre de Boeing de 14 995 dollars : *« Au lieu de continuer à nous expliquer par le menu comment nous devions travailler, on nous a donné des objectifs de performance, nous laissant plus de latitude pour y parvenir. Nous avons aussi développé un système de garantie sur vingt ans, une première dans notre industrie, où le département de la défense n'en avait jamais réclamé (...). Le coût de fabrication est devenu aussi important, parfois plus, que les performances. »*

Pour redonner de l'importance à ses commandes, dans un secteur électronique où le Pentagone était voici encore quelques années le principal client – la défense ne représente plus que 1% du marché –, des facilités ont été concédées aux industriels, notamment la « Single Process Initiative » : *« Avant, si vous vouliez procéder à des changements de fabrication (par exemple pour les soudures), il fallait apporter des modifications contrat par contrat. Aujourd'hui, vous fournissez la preuve que ces modifications sont bénéfiques et vous obtenez une autorisation globale sans avoir à renégocier chaque contrat. »*

Le nouveau système de paiement électronique, plus rapide, séduit également les industriels. Le Pentagone s'est ainsi lancé dans une véritable révolution globale, que William Cohen justifie en ces termes : *« Le département de la défense doit s'adapter aux leçons du secteur privé si nos forces armées veulent maintenir leur avance et leur compétitivité dans une arène mondiale de sécurité qui évolue rapidement. »*

Patrice de Beer et Claudine Mulard

La « guerre des étoiles »

La « guerre des étoiles », ou Initiative de défense stratégique (IDS), a été lancée en mars 1983 par Ronald Reagan pour protéger le continent nord-américain d'une attaque nucléaire massive. Ce projet gigantesque a été officiellement abandonné dix ans plus tard, en mai 1993.

Le projet IDS équivalait à un bouclier spatial antimissile : il s'agissait de placer sur orbite et en réseau organisé et cohérent des rayons laser tueurs de missiles ou des missiles antimissiles.

32 milliards de dollars (160 milliards de francs d'aujourd'hui) ont été investis en dix ans dans cette opération qui avait été évaluée d'emblée à 55 milliards de dollars. Dans l'esprit des conseillers de Reagan, le projet IDS avait pour but d'épuiser les Soviétiques dans une course financière et technologique. Malgré le scepticisme qui régnait alors en Europe, il apparaît aujourd'hui que le projet a joué un rôle majeur dans l'effondrement du système soviétique.

Etats-Unis : accroître l'avance technologique ou la partager avec les alliés ?

▼Si le budget global de la défense américaine est en baisse, celui affecté à la recherche reste stable

WASHINGTON
de notre correspondant

S'il est un domaine où la prépondérance des Etats-Unis en matière de défense est incontestable, c'est bien celui de la recherche et du développement. Alors que la part du Pentagone dans le budget fédéral est passée de 22,5% en 1980 à 16,2% en 1996, le montant des dépenses de recherche est resté à peu près constant en dollars pour atteindre, en 1998, un montant de 37,2 milliards de dollars (206,5 milliards de francs, soit l'équivalent du budget militaire français total). En raison de l'arrivée imprévue d'un excédent budgétaire, les projections à partir de 1999 prévoient une nouvelle augmentation des crédits.

Car, si les stratèges américains ont largement taillé dans le gras depuis la chute du mur de Berlin, réduisant personnel et matériel, fermant des bases..., ils n'ont jamais voulu sacrifier leur avance technologique.

Et pour cause. Comme le rappelle Roy Stafford, sous-secrétaire adjoint à la défense sous Ronald Reagan et qui enseigne à l'université de la défense nationale de Washington, la « guerre des étoiles » avait deux objectifs : protéger le territoire national et mettre à genoux financièrement l'Union soviétique. *« Il s'agissait de montrer à Gorbatchev qu'il ne pourrait jamais dépenser autant que nous. »* Le résultat est patent, le double objectif technologique et politique ayant été atteint. Les circonstances ont beaucoup changé depuis lors : si la pression pour moderniser et acheter massivement des armements s'est réduite, la nécessité de *« maintenir notre avance technologique sur tous les autres »*, dit Roy Stafford, demeure primordiale. Et, dans ce domaine, *« nous faisons plus que tous nos alliés mis tous ensemble »*.

Il s'agit de réduire le plus possible les pertes en hommes par l'utilisation des technologies les plus avancées. Tout d'abord contre ce que les Américains appellent les *« Rogue States »* (les « Méchants »), comme l'Irak ou la Libye, face auxquels, dit un diplomate occidental, *« les Etats-Unis veulent toujours avoir une ou deux longueurs d'avance »*.

« Au Vietnam, nous ne savions pas pourquoi nous étions là, et nous avons eu des dizaines de milliers de morts ; nous le savions quand nous avons déclenché la guerre du Golfe, et nos pertes ont été minimes. Nous avons eu beaucoup de victimes lors des attentats en Arabie saoudite, mais nous savions pourquoi nous étions là, explique Roy Stafford. *Nous sommes très réticents à perdre des "boys" dans des conflits que notre opinion ne comprend pas. »* Plus de vingt ans après la guerre du Vietnam, les Américains restent obsédés par le retour télévisé des *bodybags*, par les pertes sur le terrain. Et, dans le pays du gadget, la solution ne peut être que dans plus de progrès technologique, dans la multiplicité des solutions techniques à apporter à un problème sur le terrain. *« Ce n'est pas comme chez nous, où les moyens sont limités, chez eux, c'est fromage plus dessert ! »*, explique le diplomate européen.

Cette politique n'est toutefois pas sans poser quelques problèmes dans les relations entre les Etats-Unis et leurs alliés. *« L'interopérabilité* [entre les forces armées américaines et celles d'autres membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord – OTAN] *est un des plus grands défis de la décennie à venir, et il est loin d'être résolu »*, reconnaît Roy Stafford.

DOMINATION

Selon lui, les responsables à haut niveau du Pentagone ont compris que, *« pour rester interopérables,* [il fallait] *résoudre la question des transferts de technologie ; une partie de notre bureaucratie*, dit-il, *en est restée à l'époque de la guerre froide et rechigne à partager sa technologie avec ses alliés »*.

D'autant que, explique François Gayet, directeur de Thomson-CSF à Washington, *« les futures opérations extérieures seront différentes de la guerre du Golfe. Au lieu d'une coopération par le haut, au niveau des états-majors, il faudra engager ensemble des unités de pays différents de manière plus intégrée »*.

« Le problème, ajoute-t-il, *n'est pas celui du "gap" technologique, c'est plutôt la volonté de créer des interfaces entre les différents systèmes. »* Le problème n'est pas seulement militaire, il s'agit au moins autant de politique.

Allant plus loin, le diplomate déjà cité estime que la stratégie américaine de maintien délibéré d'une avance technologique cache aussi une volonté *« de suprématie, voire de domination »* à l'égard des alliés.

Selon lui, les Etats-Unis reconnaissent l'aspect négatif que peut avoir leur avance au sein de l'OTAN. Mais, *« quand le Pentagone prêche la nécessité d'une interopérabilité complète tout en reconnaissant qu'il bénéficie d'une large avance technologique sur ses partenaires européens, il semble en déduire qu'il faudrait, pour remédier à cela, acheter du matériel américain. Et il met des conditions à ces transferts de technologie : on ne voudrait pas retrouver ces armes en Irak, disent-ils, il faudrait que vous adoptiez les bons comportements, des normes de sécurité semblables aux nôtres... Car les Américains sont également conscients que l'Europe est leur marché le plus stable et le plus solvable »*.

Nul doute que ces questions, qui préoccupent l'état-major de l'OTAN à Bruxelles, seront discutées à l'occasion du cinquantenaire de l'Alliance atlantique, en avril, à Washington.

P. de B.

L'ARMEMENT
Questions-réponses

1 Quel est le rôle de la délégation générale pour l'armement ?

Créée par le général de Gaulle, le 5 avril 1961, sous le nom de délégation ministérielle pour l'armement, la délégation générale pour l'armement (DGA) a pour mission de fournir aux armées les matériels dont elles ont besoin. Dès l'origine, la DGA a *entrepris de regrouper*, coordonner et déployer les efforts technologiques et industriels indispensables à la reconstruction du dispositif de défense de la France. La DGA a joué ainsi un rôle essentiel, aux côtés du Commissariat à l'énergie atomique, dans la mise au point de la dissuasion nucléaire.

Aujourd'hui, la DGA emploie 42 500 personnes qui sont pour moitié occupées à des tâches d'acquisition, d'essais, de gestion des centres techniques, de formation... L'autre moitié des effectifs appartient à la direction des constructions navales qui assure la conception, la réalisation et l'entretien des bâtiments de la marine nationale. Les ateliers industriels de l'aéronautique comprennent 3 500 personnes chargées d'opération de maintenance à caractère industriel pour les aéronefs de l'armée de l'air.

La DGA comprend cinquante établissements dans toute la France dont vingt-trois centres d'expertises et d'essais.

2 Quel est le budget de la DGA ?

La DGA gère 80 % des crédits que le ministère de la défense consacre aux investissements et aux subventions, soit 56 milliards de francs environ en 1998. Cette somme était de 70 milliards de francs en 1995.

3 Quelles sommes le ministère de la défense consacre-t-il à la recherche technologique ?

L'effort de recherche (études et développement) du ministère de la défense atteindra 21,1 milliards de francs en 1999 contre 19,5 milliards de francs en 1998. La même enveloppe était de 22,3 milliards de francs en 1997.

Selon Jean-Michel Boucheron, rapporteur du budget de la défense en 1998, *« cet effort n'a cessé de décliner en francs courants tout au long de la décennie. Il était encore de 29,4 milliards de francs en 1992.* Cette décrue des budgets de recherche est *« préoccupante »*, ajoute-t-il, *« car elle ralentit les travaux menés par les industriels français sur les technologies de pointe et compromet la position de notre pays dans un certain nombre de secteurs qui feront les systèmes d'armes et les exportations de demain (espace, radars d'avions de combat, sonars, systèmes de communication), alors même que nous y occupions un rang envié dans un passé récent. Faute de suivi et devant la faiblesse des crédits d'étude amont (espace, sonars, missiles), certains industriels sont conduits à lever le pied et à réduire leurs équipes, sauf dans les secteurs où la demande civile relaie l'accès de faiblesse de la défense »*.

4 Quelle est la place de la prospective dans la politique d'armement de la DGA ?

Depuis la chute du bloc soviétique, la France ne se connaît plus d'ennemis désignés. Cette ère de paix a ouvert une période complexe en matière de défense. La politique d'armement qui était tout entière orientée pour parer à une menace massive bipolaire a dû s'adapter à des risques multiformes et imprévisibles : rivalités ethniques, intolérances religieuses ou culturelles, conflits territoriaux régionaux, terrorisme...

La préparation des programmes d'armement a dû prendre en compte ces mutations géostratégiques et rompre avec ses méthodes de travail traditionnelles. Il ne s'agit plus aujourd'hui de remplacer un matériel par un autre toujours plus performant et plus coûteux, mais d'instaurer une démarche *visant* à la cohérence du concept de défense. Une direction nouvelle a été créée à cet effet au sein de la DGA : la direction des systèmes de forces et de la prospective. Cette métamorphose institutionnelle s'est accompagnée de la mise en place d'un plan prospectif à trente ans révisé annuellement.

L'ambition affichée de la DGA est de ne plus se limiter à répondre aux besoins émis par les états-majors, mais de s'investir dans un dialogue à trois avec la délégation aux affaires stratégiques pour les aspects politico-militaires et géostratégiques, avec les états-majors pour la définition des besoins et l'emploi des forces.

5 Quelles sommes le gouvernement britannique consacre-t-il à l'équipement, à la recherche et au développement en matière de défense ?

Sur un budget total de 248 milliards de dollars en 1998 (1 365 milliards de francs), le département de la défense des Etats-Unis a consacré 37,2 milliards de dollars (206,5 milliards de francs) aux études et au développement de nouveaux systèmes d'armes.

La somme des budgets de recherche des principaux pays européens atteint à peine les deux tiers du budget américain dans ce domaine. Cette disproportion assure la prééminence de la technologie américaine.

6 Quelles sommes le gouvernement britannique consacre-t-il à l'équipement, à la recherche et au développement ?

Le budget britannique de la défense *était* inférieur à 200 milliards de francs en 1996, soit 3,5 % du PIB. Moins de la moitié de cette somme (42 %) a été affectée au renouvellement des matériels et à la politique de recherche et développement.

En 1996, 31,8 milliards de francs ont été consacrés à des systèmes d'attaque et de défense aériens, 18,6 milliards sont allés à la marine, 14,4 milliards de francs à l'armée de terre, et 18,6 milliards de francs ont servi à des dépenses générales aux trois armées. Les sommes consacrées à la recherche et au développement ont atteint environ 6 milliards de francs.

7 Quel est le budget militaire de l'Allemagne ?

En 1997, le budget militaire de l'Allemagne a atteint 46,3 milliards de deutschemarks (155 milliards de francs environ). 22 % de cette somme ont été affectés à l'investissement dans des équipements et des recherches nouvelles. Dix milliards de francs environ ont été consacrés aux efforts de recherche et développement, tandis que les dépenses d'équipement dépassaient 20 milliards de francs.

La volonté affichée par le gouvernement allemand est de consacrer 30 % du budget militaire à l'investissement, mais les déficits budgétaires ont bloqué pour l'instant la réalisation de cet objectif.

8 Un fossé technologique est-il en train de se creuser entre l'Europe et les Etats-Unis ?

Le fossé technologique se creuse entre l'Europe et les Etats-Unis, tant dans le civil que dans le militaire, notamment dans l'électronique et les technologies de l'information. Une récente étude menée par le cabinet McKinsey estimait le déficit de compétitivité de l'Europe à environ 20 %.

Cette étude notait aussi que la compétitivité des entreprises civiles était supérieure d'environ 20 % à celle des entreprises spécialisées dans la défense. Le taux de productivité des industries civiles s'accroît de 11 % par an, mais seulement de 5 % l'an dans le secteur militaire.

Jean-Yves Helmer, délégué général pour l'armement

« Notre objectif est de réaliser 100 milliards de francs d'économies »

« Est-ce la première fois qu'un civil se retrouve à la tête de la délégation générale pour l'armement ?

– Je suis le troisième civil à occuper ce poste, mais le premier à avoir une expérience industrielle de vingt ans dans un secteur très concurrentiel. *Si j'ai été sollicité,* c'est que le président de la République et le gouvernement voulaient faire entrer la délégation générale pour l'armement (DGA) dans une nouvelle logique, face aux évolutions géostratégiques et à la baisse des budgets militaires.

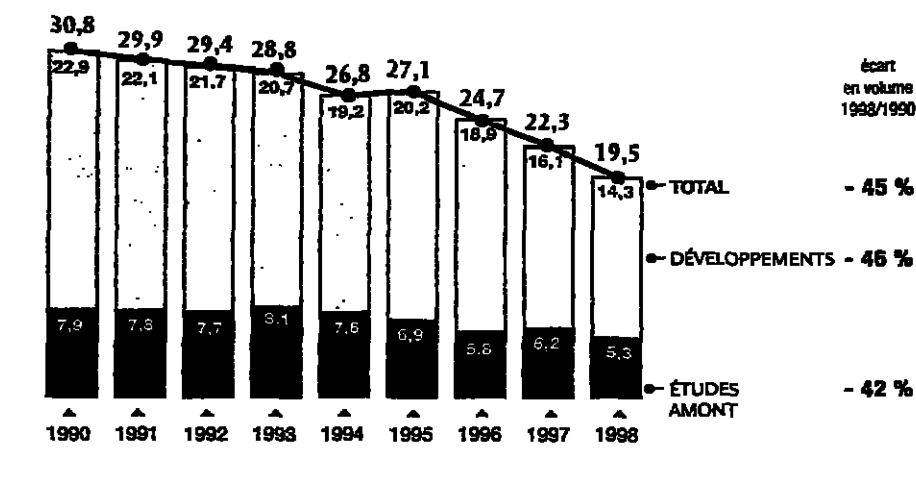
Il fallait repenser le fonctionnement de l'institution pour mieux préparer les systèmes de défense de demain, construire l'Europe de l'armement, organiser la baissedu coût des programmes d'armement et réduire les coûts de fonctionnement.

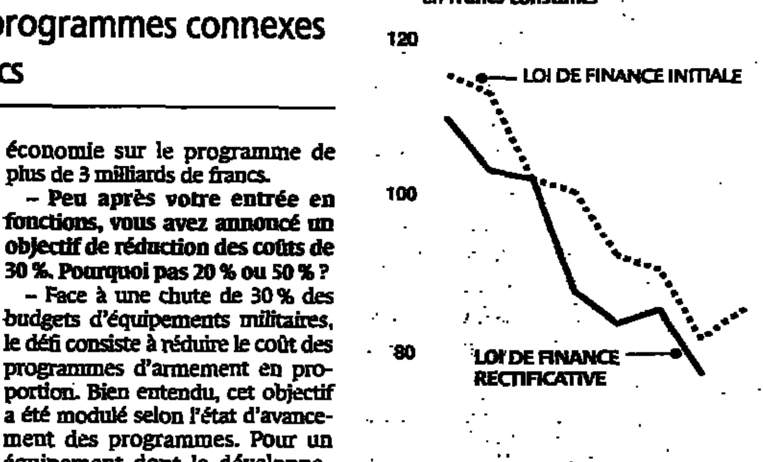
grammes de la force océanique stratégique et à divers aménagements techniques, industriels et opérationnels.

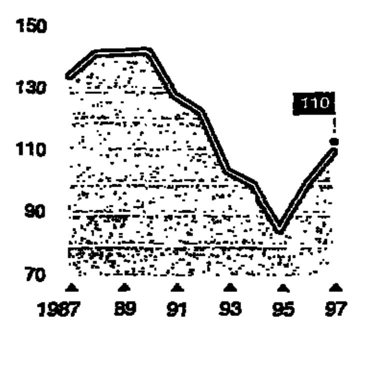
Sur un autre programme, celui de la famille des missiles sol-air futurs (FSAF), nous avons pu supprimer un des deux radars prévus. Le premier avait une fonction de veille et de conduite de tir globale et le second était destiné à la surveillance d'attaques à la verticale. En améliorant le premier radar, on pouvait faire l'économie du second.

La décision n'était pas simple, car il s'agissait d'un programme en coopération avec les Italiens ; cette suppression remettait en cause l'équilibre d'ensemble, notamment la répartition du travail entre industriels. Mais nous avons pu mener à bien cette renégociation et, avec d'autres mesures, dégager une

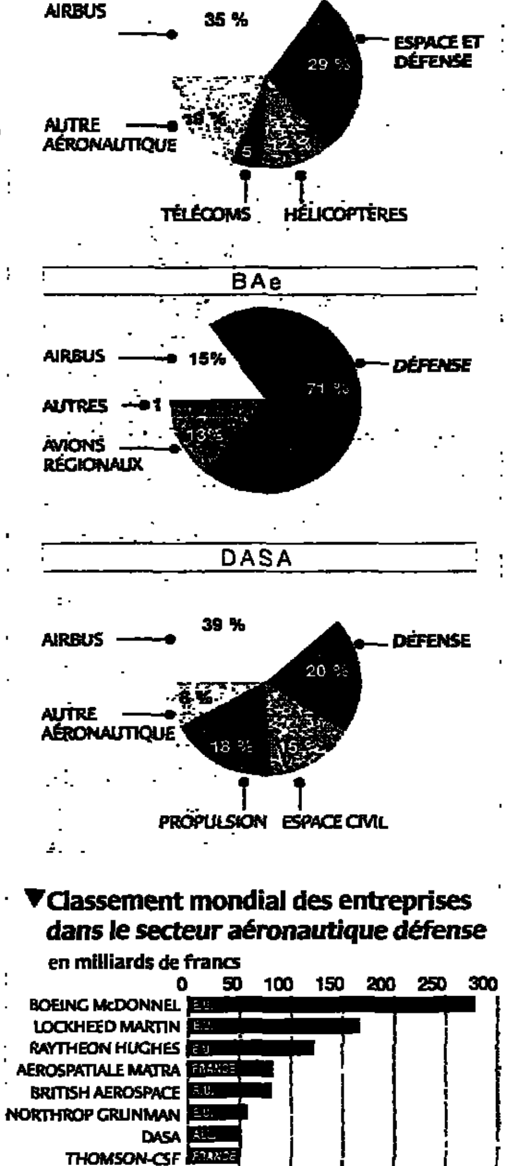
Baisse des budgets et concentrations industrielles







La disparition de la menace soviétique a entraîné une baisse des budgets militaires des Etats. Les industriels tentent de parer cette pénurie de ressources en se regroupant.



Source : Rapport Boucheron - Projet de loi de finances 1998, Crédit lyonnais Securities Europe

Un travail en équipe, réalisé en sept semaines, a permis d'avancer de deux ans la mise en service du missile balistique nucléaire M51 et de réduire le coût du programme et des programmes connexes de 5,5 milliards de francs

– Mais en quoi votre expérience de manager d'un groupe automobile peut-elle profiter à cette administration spécialisée dans les engins militaires produits en petite série ?

– La DGA a en charge la *conduite* des programmes d'armement. Mais la conception et le développement d'un véhicule blindé, d'un missile ou d'un aéronef ne sont pas différents, dans leur nature, de ceux d'un nouveau modèle de voiture.

Les constructeurs automobiles japonais, notamment Toyota, ont, les premiers, mis au point de nouveaux modes de fonctionnement permettant de réduire les coûts et les délais de développement. Les constructeurs automobiles américains *et européens – et PSA,* dès 1989 – ont suivi cet exemple et réformé leur processus de développement.

Dans l'armement comme dans l'automobile, pour réduire les délais et les coûts, il ne faut lancer le développement qu'après une phase préparatoire durant laquelle ont été maîtrisés les risques liés aux nouvelles technologies, il faut travailler en équipe intégrée associant les utilisateurs et les fournisseurs, il faut se fixer des objectifs de réduc*tion de coûts ambitieux, il* ne faut pas hésiter à remetre en cause des habitudes ou des politiques qui ne sont plus justifiées. C'est ce que nous faisons aujourd'hui à la DGA.

– Pouvez-vous citer un exemple ?

– Le programme du missile balistique nucléaire M51 est exemplaire. Ce nouveau missile est un élément essentiel de la capacité de dissuasion de notre pays. Un travail en équipe, réalisé en sept semaines par un groupe réunissant des re*présentants de la* DGA, des *états*-majors et des industriels concernés – Aerospatiale, SEP, SNPE, CEA, DCN –, a permis d'avancer de deux ans la mise en service du missile et, en même temps, de *réduire le coût* du programme et des programmes connexes de 5,5 milliards de francs.

Ces économies, qui n'entament pas les performances du système, ont été obtenues grâce à une nouvelle organisation du développement et des essais, à une optimisation de l'ensemble des pro-

économie sur le programme de plus de 3 milliards de francs.

– Peu après votre entrée en fonctions, vous avez annoncé un objectif de réduction des coûts de 30 %. Pourquoi pas 20 % ou 50 % ?

– Face à une chute de 30 % des budgets d'équipements militaires, le défi consiste à réduire le coût des programmes d'armement en proportion. Bien entendu, cet objectif a été modulé selon l'état d'avancement des programmes. Pour un équipement dont le développement est terminé et qui va entrer en production, l'objectif est en moyenne de l'ordre de 10 %. Pour les nouveaux programmes, nous visons une baisse de 30 % par rapport aux références antérieures.

Face à l'incrédulité de certains, il *fallait démontrer que c'était possible.* C'est pourquoi j'ai lancé, dans le mois qui a suivi ma prise de fonctions, une opération dite « coup de poing ». Cette opération a consisté à demander aux équipes de programmes de la DGA d'identifier, par un travail conjoint avec les états-majors et les industriels, des pistes de réduction de coût. En deux mois, c'est 10 milliards de francs d'économies potentielles qui ont été identifiés.

– Quels sont vos objectifs financiers ?

– En septembre 1996, il restait à engager, sur les quatre-vingt-deux principaux programmes d'armement, 538 milliards de francs. Notre objectif est de *réaliser* un peu plus de 100 milliards de francs d'économies sur ce montant, soit 20 % du total. Aujourd'hui, nous avons acquis 47 milliards de francs d'économies.

– *Les industriels placent la* question de la réduction des coûts au niveau des spécifications. Les armées ne doivent-elles pas réduire leurs exigences pour obtenir des matériels à des coûts abordables ?

– Spécifier au juste nécessaire est une des voies de réduction des coûts. Pour le véhicule d'accompagnement du char Leclerc, par exemple, en réduisant de 1 mètre à 70 centimètres la capacité de franchissement d'obstacle, on évite de *développer une suspension spécifique.* Le travail en équipe intégrée consiste précisément à combiner tous les paramètres pour atteindre l'objectif de coût : optimisation des niveaux de performance des matériels, organisation du programme, commandes globales pluriannuelles, allègement des standards, recours aux technologies civiles, coopérations.

Les industriels ont leur part dans cette bataille des coûts. Il leur faut optimiser leur organisation, proposer des solutions techniques à coûts réduits, développer des méthodes modernes d'ingénierie simultanée et offrir à leurs clients des gains de productivité analogues à ceux réalisés dans les secteurs industriels comparables.

– On ne bouleverse pas le fonctionnement d'une administration sans vaincre un certain nombre d'obstacles, notamment hu*mains. Quels ont été les princi*paux problèmes rencontrés ?

– Je tiens d'abord à souligner la remarquable capacité de changement dont font preuve les hommes *et les femmes de la DGA dans la* profonde mutation qui est en cours. L'organisation a été bouleversée, décloisonnée et professionnalisée. L'institution s'est dotée d'une vision prospective et d'un vé*ritable projet décliné par toutes ses* composantes. Le management s'appuie désormais sur la fixation d'objectifs collectifs et individuels, la délégation et la responsabilité. Un contrôle de gestion strict a été mis en place. Les effectifs ont baissé de 6 000 personnes en deux ans et les coûts de fonctionnement auront été réduits de 26 % en trois ans. Une vraie révolution dans l'administration.

Les véritables difficultés sont liées aux lourdeurs de la gestion de *la fonction publique. Pour changer* une organisation, nommer des responsables dès qu'on en a pris la décision, quelques jours suffisent dans l'industrie. Dans la fonction *publique, il faut des mois* et des mois, avec des textes qui remontent jusqu'au conseil des ministres.

Pour passer un contrat, pour s'assurer de compétences qui *n'existent pas dans l'administra*tion, c'est sur un délai de neuf mois qu'il faut compter avec le code des marchés publics. Difficile d'être réactif dans ces conditions. Pourtant, même dans l'administration, le facteur temps est devenu stratégique.

Une autre difficulté est de changer alors que vos partenaires ne sont pas engagés dans cette voie ou ne le font pas au même rythme. La culture de la DGA est devenue, en deux ans, une culture de résul*tats, alors que dans beaucoup de* secteurs de l'administration, les objectifs s'expriment encore en termes de pouvoir, de prérogatives, de moyens. Faire comprendre aux autres que l'on ne joue plus le même jeu est parfois difficile. »

Propos recueillis par Yves Mamou

Bibliographie

● **Europe - Etats-Unis : coopération et compétition dans le domaine des systèmes de défense et de haute technologie,** actes du colloque de l'Institut des relations internationales et *stratégiques (Documentation* française, 1998, 197 p., 90 F).
● **L'Industrie française de défense : quel avenir ?,** rapport d'information de Paul Quilès et Guy-Michel Chauveau (Assemblée nationale, 1997, 228 p., 50 F).
● **Entretiens science et défense 1998. Nouvelles avancées scientifiques et techniques,** en deux tomes (ministère de la défense-DGA, 1998, 270 p. chacun, 300 F).

Les dangers de l'informatique pour l'armée

▼L'inventivité des pirates et les rapides évolutions technologiques sont une menace permanente

Un missile fou revenant *exploser à son point de* départ, des liaisons coupées entre un régiment et son commandement, une base aérienne devenue aveugle du fait d'une panne d'ordinateur... *Le* danger d'une Mata Hari subtilisant des secrets sur l'oreiller inquiète moins, aujourd'hui, les militaires que la gamme des agressions utilisant le vecteur informatique.

Toutes les entreprises courent en permanence le risque qu'une main malveillante modifie des codes d'accès informatiques pour neutraliser discrètement un programme, que des virus soient introduits pour vider un disque dur ou le désorganiser entièrement, sans oublier le classique siphonnage de données stratégiques par un pirate extérieur.

Les agresseurs peuvent être aussi bien des services de renseignement *étrangers que* des pirates professionnels cherchant à « craquer » les sites les mieux protégés pour se faire connaître ou monnayer leur compétence. Dans l'industrie civile, la plupart des *agressions sont* d'origine interne. Un informaticien mécontent de son salaire ou de son chef peut poser une « bombe » dans le système informatique de son employeur peu avant son départ. Mais un employé loyal surfant sur Internet peut aussi, sans le vouloir, divulguer des informations essentielles concernant le système informatique de son entreprise.

En informatique, l'ennemi est partout. Les logiciels vendus par des sociétés ayant pignon sur rue ne sont pas parfaitement innocents. Ils transportent des fonctions et des codes secrets qui s'apparentent souvent à des plaisanteries d'informaticiens, mais peuvent aussi receler des menaces *plus sérieuses.*

Rien n'assure le ministère de la défense, par exemple, que certains logiciels stratégiques ne cessent pas brusquement de fonctionner à la demande du constructeur. Un document Word parfaitement expurgé circulant sur Internet peut, s'il est interrogé avec les instru*ments adéquats, livrer l'ensemble* de ses versions antérieures. L'expéditeur voit ainsi divulguées des données qu'il croyait avoir gardées secrètes.

Bien entendu, toutes les armées modernes ont développé des boucliers cryptographiques et des logiciels de protection des systèmes, mais l'inventivité des pirates laisse planer une menace permanente.

ANTICIPATION

Les risques ne tiennent pas seulement à la volonté de nuire. L'évolution rapide de la technologie informatique, et plus particulièrement celle des composants, percute aussi de plein fouet le rythme infiniment plus lent de conception des systèmes d'armes.

La conception, le développement et l'industrialisation d'un système d'armes peuvent s'étaler sur *vingt années, voire même vingt*-cinq ou trente ans. Des composants choisis aujourd'hui pour leur rapidité de calcul et leur résistance seront obsolètes dans six mois et auront disparu du marché dans un an, le jour où le système d'armes pour lequel ils auront été choisis entrera en fonction. D'où de nou*veaux problèmes. Comment main*tenir l'approvisionnement ? Comment assurer la maintenance ?

Les solutions adoptées aujourd'hui passent par le stockage, ou le fait de payer (très cher) le fabricant pour qu'il assure le suivi d'une petite série.

Il est aussi possible d'acquérir le brevet d'un composant déchu et d'en assurer soi-même la fabrication. C'est la solution retenue par Thomson CSF pour le vieux Motorola 68 000, qui équipait les premiers Macintosh. *« Aujourd'hui, nous fournissons même le Pentagone »,* affirme Jean-Claude Bertagna de Thomson CSF.

Autre solution : anticiper. Une carte mère avec un processeur doté d'une vitesse d'horloge à 50 mégaherzt doit pouvoir être remplacée, quelques années plus tard, au sein d'un système d'armes, par une *autre carte mère tournant à un* rythme d'horloge plus élevé. Mais bien malin qui peut prédire les évolutions du marché de l'informatique. Ce décalage temporel n'est pas le pire. L'informatique civile – et par conséquent militaire – court aussi le risque du fameux « bogue de l'an 2000 ». Le changement de *siècle n'a pas été intégré dans les* ordinateurs et fait courir un risque de panne généralisée à l'ensemble des citoyens de la planète aux environs du 31 décembre 1999. Ascenseurs, distributeurs de billets de banque, feux de circulation dans les grandes villes... peuvent s'arrêter de fonctionner du jour au lendemain.

Ce danger menace aussi les armées. Un missile tiré contre un porte-avions français ou américain dans la nuit du 31 décembre 1999 pourrait bien ne pas être signalé, ou non intercepté par un radar ou un système de défense. La raison en est simple : les ordinateurs militaires ne sont pas différents des ordinateurs civils. Ils ont été produits en grande série dans les usines de Hewlett Packard ou d'IBM et sont armés des mêmes processeurs que les ordinateurs civils. Ils courent *donc les mêmes risques.*

Y. M.

Michael Page

vous souhaite un joyeux Noël



Grand groupe français
International Financial Controller*
*Contrôleur financier international
Paris H/F 350/400 KF
Réf. FID22997

Groupe International
International Audit Manager*
*Responsable de l'audit international
Bruxelles H/F ±300 KF
Réf. FID23867

Groupe français international
Directeur Financier et Développement
Paris-Milan-Londres
H/F 700/800 KF
Réf. FJE24280

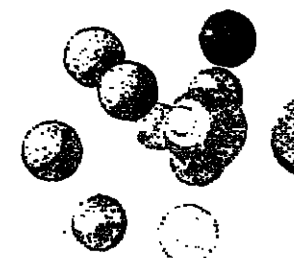
Grand groupe français
Consolideur
Paris H/F 300 KF
Réf. FPM25778

Filiale d'un grand groupe français
Chef de Projets
Paris H/F ±500 KF
Réf. FLD25169

Société de distribution, leader en France
Responsable du Contrôle de Gestion Groupe
Paris H/F 350/400 KF
Réf. FBP20854

Société de télécommunication
Billing Manager*
*Responsable facturation
Paris H/F ±350 KF
Réf. FPT23938

Groupe international coté
Responsable Salle des Marchés du Groupe
Paris H/F ±400 KF
Réf. FOL24677





URGENT

Homme environ 80 ans, sympathique et débonnaire, compétences pour faire rêver les enfants et porter des cadeaux, recherché pour emploi cadre une nuit par an. Barbe blanche exigée. Tenue rouge fournie par Michael Page.

Même si vous n'avez pas le bon profil, envoyez vos références (H/F) et votre CV à Michael Page, qui a dans sa hotte de nombreux autres postes à pourvoir dans les domaines suivants : Finance/Comptabilité, Ingénieurs/Production, Banque/Assurances, Audit/Conseil/Expertise, Informatique, Juridique/Fiscal, Marketing/Commercial, Assistantes/Secrétaires.

Groupe industriel international
Contrôleur de Gestion Industriel
Bourgogne H/F ±250 KF
Réf. FCB23758

Groupe international High-Tech
Responsable Reporting et Systèmes d'Informations
Paris H/F 250/300 KF
Réf. FCB23481

Groupe informatique mondial
Customer Business Analyst*
*Analyste financier projet
Paris H/F 300/400 KF
Réf. FMN23315



Groupe industriel
Directeur Comptable
Ouest de la France
H/F 300/350 KF
Réf. FTP26121

Michael Page
FINANCE

159 avenue Achille Peretti
92522 Neuilly-sur-Seine cedex
http://www.mpfrance.com

هكذا من الأصل

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

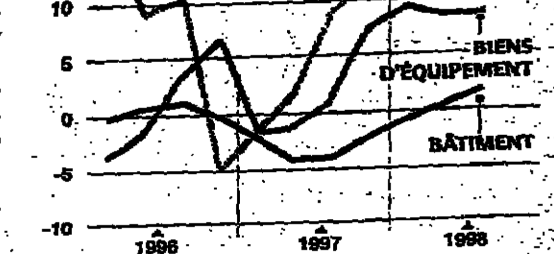
	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	novembre	octobre	octobre	septembre	octobre	octobre	août
Dernier mois connu	0	−1,1	1,4	−0,5	1,1	−0,4	2
Sur 12 mois	2,0	−7,9	4,1	4	1,5	−0,5	1,8
Taux de chômage (en %)	novembre	octobre	octobre	octobre	juillet	novembre	novembre
Dernier mois connu	4,4	4,3	10,6	11,6	11,9	4,6	8
Un an avant	4,6	3,5	11,8	12,5	11,7	5,0	9
Indice des prix (en %)	novembre	octobre	novembre	novembre	novembre	novembre	octobre
Dernier mois connu	0,1	0,7	0	−0,1	0,1	0,1	0,4
Sur 12 mois	1,4	0,2	0,7	0,2	1,5	2,5	1
Solde commercial (en milliards)	septembre	octobre	octobre	septembre	septembre	septembre	septembre
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−19,1	1 454,5	10,8	21	4 095,7	−2,5	1,6
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−219,5	14 061,5	136,2	170,8	48 378	−17,9	18
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−219,5	106,8	76,9	28,7	27,6	−29,7	12,4
Croissance du PIB (en %)	98.T3	98.T3	98.T3	98.T3	98.T2	98.T3	98.T3
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	3,9	−2,6	3,5	2,1	1,8	1,5	1,8
Sur 12 mois	3,5	−3,5	2,7	2,8	1,2	2,3	2,3
Solde des paiements courants (en % du PIB) 1998 (estimations OCDE)	−2,7	3,2	0,4	2,6	3,2	−0,6	−2,1
Déficit public (en % du PIB) 1999 (prévisions OCDE)	0,8	−7,8	−2,1	−2,4	−2,2	−0,7	2,2
1998 (estimations OCDE)	1,6	−6,1	−2,4	−2,9	−2,6	−0,4	2
Dette publique en % du PIB 1998 (estimations OCDE)	60,3	96,5	60,7	58,9	118,5	52,1	89,2

L'INVESTISSEMENT DEVRAIT SE RALENTIR DANS L'HEXAGONE EN 1999

La pérennité de la reprise de l'investissement engagée au printemps 1997 est mise en doute depuis quelques mois par le pessimisme croissant affiché par les industriels dans les enquêtes. Le ralentissement de l'effort d'investissement sera probablement moins vif que ne le suggèrent des réponses très marquées par l'émotivité instantanée, mais il est rendu inévitable par la révision en baisse des perspectives d'activité. En 1999, la progression des dépenses en matériels de transports et en biens d'équipement ne pourra se maintenir sur les rythmes de 12 % et 9 % l'an observés ces derniers trimestres. En revanche, la montée en puissance des investissements en bâtiments devrait se poursuivre, au moins au premier semestre. Comme ces dépenses représentent le tiers des investissements des entreprises, la progression de ces derniers, qui sera légèrement supérieure à 6 % cette année, ne devrait pas tomber sous la barre des 5 % en moyenne annuelle 1999.

Direction des études et de la stratégie, Natexis Banque

▼ Une révision en baisse des perspectives d'activité
INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES



À RETENIR EN FRANCE

Les risques de baisse du dollar inquiètent les Japonais et les Européens

▼ Politique monétaire
Les pays de l'euro sont confrontés, depuis quelques mois, à une appréciation de leur change réel

Au début de l'automne, l'état du système financier américain est devenu préoccupant. Plusieurs institutions financières ont été sérieusement mises en difficulté par les pertes enregistrées sur différents tableaux : celles résultant du défaut russe, celles liées à la baisse du prix des obligations émises par les autres pays émergents – la valeur du stock de titres de ces pays détenus de par le monde a été amputée, selon l'estimation la plus pessimiste, d'une centaine de milliards de dollars –, et la baisse, plus modérée mais affectant une masse considérable de titres, du prix des obligations de nombre de sociétés américaines.

Le risque d'une contraction en chaîne des bilans est alors apparu : la suspicion d'insolvabilité devenant générale, la prudence commandait à chacun de réduire ses lignes de crédit.

En baissant par trois fois ses taux, en intervenant aussi pour éviter le naufrage du *hedge fund* LTCM (Long Term Capital Management), la Réserve fédérale américaine a réussi à écarter la menace. Elle a été largement aidée par la mise en œuvre, à l'instigation des Etats-Unis, d'un important plan de soutien financier au Brésil.

Si la nervosité des marchés financiers est restée grande, la remontée des Bourses dans les semaines qui ont suivi cet épisode dramatique n'en a pas moins été spectaculaire. Et les signes d'inflexion du rythme de la croissance américaine restent ambigus. La Réserve fédérale pourrait donc être tentée de mettre à nouveau l'économie américaine en « pilotage automatique », laissant aux marchés obligataires le soin de faire fluctuer les taux à long terme au gré des indications sur la conjoncture.

APPRÉCIATION DU YEN

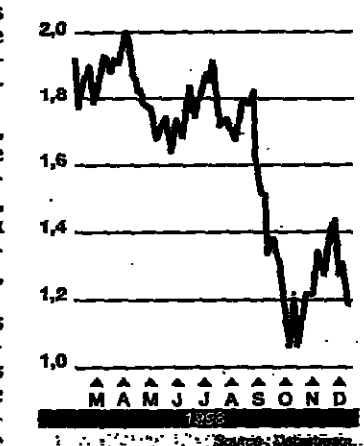
En effet, rien ne laisse actuellement penser que le ralentissement de la croissance attendu outre-Atlantique doive dégénérer en récession. Engager maintenant un nouveau train de baisse des taux directeurs, alors même que le taux de chômage reste extrêmement bas, se justifie dès lors assez peu. Certes l'inflation est aujourd'hui extrêmement modérée aux Etats-Unis, mais c'est largement à la baisse continue des anticipations d'inflation qu'on le doit. Préserver cet acquis est un objectif que la Réserve fédérale ne saurait négliger totalement. D'autant que les pressions à la baisse du dollar, face au yen comme aux monnaies européens, sont maintenant manifestes.

Pour la conjoncture japonaise, l'appréciation du yen intervenue cet automne est très dommageable. Si elle ne se corrige pas, une grande partie des effets du dernier plan de soutien budgétaire, péniblement mis en place, risquent d'être neutralisés.

Or les marges de manœuvre des autorités japonaises sont aujourd'hui des plus réduites : les taux directeurs sont proches de zéro et la vanne budgétaire est ouverte au maximum. Des achats de dollars par la banque centrale – pour pousser le yen à la baisse – et une aide financière aux voisins asiatiques – pour faciliter leur reprise – sont les seuls leviers sur lesquels les autorités japonaises puissent encore appuyer si le risque de déflation persiste.

La situation européenne est infiniment plus favorable. Cette année, la conjoncture des économies de l'euro a été soutenue. Après avoir bénéficié d'une longue phase de baisse de leur change réel, les pays sont toutefois, depuis de longs mois maintenant, confrontés à un mouvement de sens inverse. L'appréciation de leur change réel – près de 5 % depuis le milieu de l'année dernière – fait l'effet d'un vent contraire contre lequel il faut lutter pour avancer.

▼ Tendance basse
COURS DU DOLLAR CONTRE LE DEUTSCHEMARK



Le dynamisme exceptionnel de la demande intérieure a permis jusqu'ici d'y parvenir. La dépense des ménages, en particulier, a été très forte. Elle a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat réel permis par la désinflation importée. La baisse impressionnante des taux longs et la confiance retrouvée avec l'amélioration du marché du travail ont joué dans le même sens.

Si bien qu'au total, malgré la tourmente qui a sévi sur les régions émergentes, la croissance des Onze sera en 1998 supérieure à ce que beaucoup attendaient l'an passé. Sur ce point, les pessimistes se seront donc trompés. Rien, toutefois, ne dit qu'il en ira de même l'an prochain.

La probabilité de voir la croissance européenne continuer de ralentir est en effet loin d'être nulle. L'incertitude principale tient au risque d'une appréciation excessive de l'euro. Depuis le printemps, la perspective d'une baisse des taux américains a pesé sur les marchés des changes. *Les anticipations sur les politiques monétaires menées de part et d'autre de l'Atlantique semblent avoir été, au cours des derniers mois, l'explication dominante des mouvements du dollar face au mark.*

La détente décidée cet automne outre-Atlantique a précipité les choses : pendant quelques semaines, les marchés ont anticipé une baisse profonde et rapide des taux courts américains. Dans la mesure où, par ailleurs, ces mêmes marchés avaient tendance à considérer que la banque centrale européenne était « rigide à la baisse », le dollar s'est trouvé tiré vers le bas. La baisse coordonnée, le 3 décembre dernier, des taux directeurs des économies de l'euro est venue, fort à propos, mettre fin à un malentendu dangereux.

En montrant effectivement que les taux directeurs européens pouvaient fort bien descendre au-dessous de 3,30 % – ils sont désormais à 3 % partout, sauf en Italie –, les banquiers centraux des pays de l'euro ont rendu possible l'anticipation de niveaux plus bas encore.

DÉFICIT AMÉRICAIN

Si l'on se met à nouveau à attendre une baisse de taux outre-Atlantique, des anticipations de même sens vont pouvoir se former en Europe : cela devrait contribuer à amortir les pressions à la hausse de l'euro. *Les anticipations de taux ne sont toutefois pas seules en cause* : l'importance du déficit courant américain et les réajustements de portefeuille risquent, eux, de pousser à la hausse la nouvelle monnaie européenne.

Le message des banquiers centraux européens n'en est que plus important : ils ont tenu à dire clairement à ceux qui en auraient douté qu'ils n'ont actuellement aucune raison de vouloir une appréciation de l'euro. C'est une bonne nouvelle.

Anton Brender
CPR

▼ UN CHIFFRE
40 %
L'AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Au cours des trois premiers trimestres de 1998, les investissements directs français à l'étranger ont atteint 158,7 milliards de francs, soit une augmentation de près de 40 % par rapport aux neuf premiers mois de l'année précédente. A l'inverse, les investissements directs étrangers réalisés en France se sont établis à 123,3 milliards de francs pour la même période, soit une hausse de 25 % d'une année sur l'autre, indique le ministère de l'économie et des finances.

Au cours des trois premiers trimestres de 1998, les investissements de portefeuille se sont traduits par des placements nets à l'étranger de 272,1 milliards de francs. *Les experts du ministère constatent que, par rapport à l'année dernière, les investissements de portefeuille sont en forte augmentation.*

Les résidents français à l'étranger ont acquis pour 579,4 milliards de francs de titres étrangers (contre 321 milliards sur les neuf premiers mois de 1997), dont près de 300 milliards de francs d'obligations et plus de 100 milliards de francs d'actions et de titres du marché monétaire. Les non-résidents en France ont acquis des valeurs françaises à hauteur de 307,3 milliards de francs (contre 123,3 milliards sur les neuf premiers mois de 1997), dont 168,2 milliards sous forme de valeurs du Trésor.

Les banques des pays en transition ont résisté à la crise

▼ Europe de l'Est
Les établissements bancaires restent assez peu engagés dans l'économie réelle

La crise en Asie a montré qu'un des principaux maillons faibles des « économies émergentes » est leur système bancaire. Celui-ci fait preuve, la plupart du temps, d'une capacité désastreuse à concentrer les pertes financières que produisent ces économies instables, mal régulées, et dont de nombreux secteurs sont souvent très inefficaces. La crise commence quand on ne parvient plus à gérer de manière ordonnée ces stocks de pertes, qui sont en général transférés massivement à l'Etat en fin de partie. Ce qui ressemblait initialement à du crédit commercial privé se transforme ainsi, après coup, en une subvention déguisée : telle a été, de manière répétitive, la conséquence d'une libéralisation financière mal menée.

Face à ces risques, le test sévère imposé par la crise internationale des derniers mois a été passé avec succès en Europe centrale. La croissance est restée sur ses tendances antérieures, les banques n'ont pas subi de tensions fortes, et les politiques économiques n'ont pas dû être violemment corrigées, comme en témoignent les baisses des taux d'intérêt observées cette année dans l'ensemble de la région.

Globalement, cet épisode renforce donc la crédibilité du scénario de « convergence européenne » engagé au cours des dernières années. Ce bilan peut s'expliquer par une série de facteurs, dont certains conduisent toutefois à limiter la portée de ce succès.

D'emblée, certaines variables macroéconomiques, décisives dans le désastre asiatique, n'ont pas exercé les mêmes pressions sur les systèmes bancaires centre-européens. Ainsi, au début de la crise, les déficits courants étaient sous contrôle et largement financés par les investissements directs. Cela limitait les risques d'une dévaluation éventuellement déstabilisatrice, dont les effets auraient été en outre limités en raison du faible endettement extérieur des banques : au début de 1997, leurs engagements extérieurs nets, ramenés au total de leur bilan, s'étageaient entre 6 % en Pologne et 8 % en Hongrie, contre près de 20 % en Thaïlande. De même, la maturité longue de la dette extérieure des Etats réduisait nettement les risques de crise de liquidité, de type coréen.

RESTRICTIONS DU CRÉDIT

De manière plus structurelle, il apparaît toutefois que cette relative solidité est aussi le reflet des difficultés rencontrées au cours des années antérieures : ces banques sont moins exposées aux chocs économiques parce qu'elles restent finalement peu engagées dans l'économie réelle.

Ainsi, en Hongrie et en Pologne, l'encours de crédit aux entreprises restait inférieur à 20 % du PIB en 1997, contre près de 85 % en Thaïlande. L'évolution de ce même encours, calculé en termes réels, amplifie le constat : ces deux pays ont connu au cours des années 90 de très longues phases de restriction du crédit *(credit crunch)*, marquées par une stagnation, voire une baisse forte du stock de crédit. En Hongrie, cette chute a été en moyenne de 16 % l'an entre 1992 et 1996, alors que l'économie était en pleine phase de restructuration et de reprise. En Pologne, ce déclin a été plus limité, mais le contraste avec l'économie réelle est tout aussi frappant : une croissance totale de 24 % entre ces deux dates a été obtenue sans augmentation du crédit en termes réels.

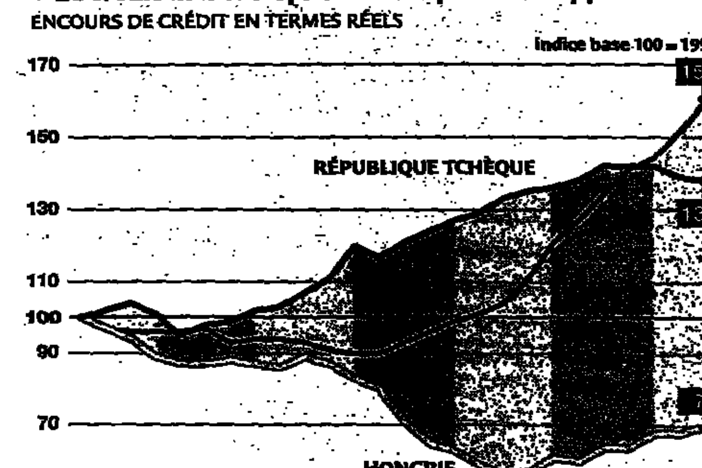
Autrement dit, les entreprises de ces pays ont massivement autofinancé leur expansion, grâce aux gains de productivité très rapides dégagés par les restructurations et le rattrapage technologique. Sans ce dynamisme de l'économie réelle, le bilan des dernières années aurait été beaucoup plus sombre.

La cause principale de cet absentéisme des banques a été d'abord leur difficulté à sortir de la crise aiguë des premières années de transition, qui avait appelé une intervention massive de l'Etat et des institutions multilatérales (Banque mondiale, BERD). Par la suite, l'acquisition du savoir-faire et de la solidité financière nécessaires pour distribuer efficacement le crédit, dans un environnement toujours très opaque, a aussi été plus difficile que prévu.

Il est symptomatique, par exemple, que la reprise observée en Hongrie depuis 1996 ait correspondu d'assez près à la vente des principales banques locales à des grands groupes financiers internationaux, qui ont injecté rapidement la technique et le capital. Cette évolution est également observée en Pologne, quoique dans une moindre mesure du fait d'une restructuration mieux conçue des banques, désormais très rentables.

La spécificité apparente de l'expérience tchèque recouvre en fait des problèmes très comparables. A partir de montants initialement très élevés (plus de 60 % du PIB), on a observé une croissance forte et régulière du crédit aux entreprises, accompagnée de restructurations bancaires très partielles. Les craintes que l'on pouvait nourrir quant à la qualité de la distribution du crédit ont été confirmées, quoique tardivement : ce n'est qu'à partir de 1997 que les problèmes de prêts non performants sont devenus patents, en particulier après la dévaluation de la couronne, en mai, et le ralentissement de la croissance qui l'a accompagnée.

▼ Le crédit aux entreprises reste peu développé
ENCOURS DE CRÉDIT EN TERMES RÉELS



MOYENS IMPORTANTS

Depuis lors, on observe une contraction du crédit réel, à laquelle les autorités n'ont apporté que deux réponses : une politique monétaire très relâchée mais sans effet tangible, et la mise en vente de l'ensemble du secteur bancaire à des investisseurs étrangers.

Logique, cette dernière décision confirme donc deux tendances fortes. D'abord, des systèmes bancaires mal restructurés peuvent se traduire par plusieurs années de *credit crunch*, une politique monétaire impuissante et, éventuellement, une croissance ralentie de l'économie. Cependant, reconstruire des banques stables et efficaces demande des moyens financiers et techniques très importants, ainsi que beaucoup de savoir-faire et de crédibilité de la part des pouvoirs publics.

Dans bien des pays, en Europe de l'Est comme en Asie et en Amérique latine, ces ressources n'ont pas pu être toutes mobilisées sur le plan interne. Indirectement, cela est une des raisons principales de l'extension récente de très larges réseaux internationaux de banque de détail, à la suite des grandes crises bancaires des dernières années.

Jérôme Sgard
Cepii

LIVRES

Retour sur la Russie

par Philippe Arnaud

LE KRACH RUSSE
de Jacques Sapir
La Découverte, 140 p., 42 F.

Depuis un siècle, pourquoi l'histoire de la Russie s'écrit-elle sous le signe des convulsions et de la tourmente ? Cette question qui hante l'écrivain Alexandre Soljenitsyne (*La Russie sous l'avalanche*, Fayard, 1998) se retrouve en filigrane de cet essai de Jacques Sapir, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Le chaos actuel était-il évitable ? Qui est responsable ? Quelles issues peut-on envisager ? Telles sont les questions auxquelles l'auteur, spécialiste de la Russie (il a publié, il y a deux ans, *Le Chaos russe* aux mêmes éditions), tente de répondre, à chaud.

Jacques Sapir a toujours pensé que les réformes économiques libérales ne pouvaient s'appliquer telles quelles à la Russie. Peu avant la sortie de ce livre, il soutenait ce point de vue dans *Le Monde* du 3 septembre 1998. Un article qui a déclenché une mini-polémique, avec notamment une réplique, dans *Les Echos* du 23 septembre 1998, d'une économiste, Brigitte Granville, elle aussi spécialiste de la Russie. Elle accusait Jacques Sapir d'incarner un *« dogmatisme du passé »*. *« Le chaos russe*, écrivait Brigitte Granville, *ne prouve pas que les réformes économiques libérales ne pouvaient s'appliquer à la Russie. Il prouve que ces réformes n'ont pas été appliquées. »*

Alors, qu'en est-il exactement ? Faut-il incriminer le poids de l'héritage soviétique ? Ou bien les erreurs commises depuis 1991 ? Ce débat, surtout, est-il encore d'actualité ? L'intérêt du livre de Jacques Sapir se situe sans doute ailleurs. D'abord, dans la chronique d'une *« crise annoncée »* que l'auteur analyse dans toutes ses composantes. Ensuite, dans le diagnostic de la situation actuelle et de ses dangers.

Deux éléments essentiels expliquent le krach du 17 août 1998, rappelle Jacques Sapir. Le premier est la crise fiscale. Durant le premier semestre 1998, les impôts ne rentrent plus dans les caisses de l'Etat. La crise est une *« crise d'autorité et de légitimité »*, politique donc. *« Un Etat qui tolère la désorganisation d'une administration aussi essentielle que l'administration fiscale est un Etat qui n'a pas les moyens ou qui n'a pas la volonté de se réformer. »* Le second est la pagaille dans le secteur financier. Il y a beaucoup trop de banques en Russie. Certaines sont impliquées dans des opérations frauduleuses. D'autres ont pris des risques excessifs. L'assainissement du secteur financier aurait dû être réalisé depuis longtemps.

Pour l'auteur, les Occidentaux sont coupables de ne pas avoir anticipé les problèmes. Depuis le début de la *« transition »*, c'est-à-dire 1991, *« les partenaires occidentaux de la Russie ne semblent pas avoir à la bouche d'autres expressions que "la poursuite des réformes" »*. Le FMI a sa part de responsabilité, mais aussi tous les experts occidentaux penchés au chevet de la Russie.

On a voulu par exemple appliquer à l'inflation des solutions monétaristes classiques. C'était méconnaître les ressorts de l'inflation russe. Une inflation qui est plus *« financière »* que *« monétaire »*, pour au moins deux raisons, veut montrer Jacques Sapir. La première est la mauvaise situation des entreprises et des banques russes, le poids des *« mauvaises dettes »*. La deuxième est le phénomène de la *« sélection inverse »* que l'on peut schématiser ainsi : la montée des taux d'intérêt réels chasse de la relation banque-entreprise les entreprises les plus saines, qui préfèrent se financer sur leurs fonds propres. Ne restent que les entreprises les plus fragiles. Ce qui est la meilleure condition pour que tout le système s'écroule.

« Le piège n'a pas été seulement financier et technique. Au-delà des erreurs d'appréciation sur la transition, d'une vision de la stabilisation aussi erronée théoriquement qu'irréaliste dans son application, la faillite des organisations et des conseilleurs occidentaux est avant tout morale », affirme Jacques Sapir. Le problème est que le programme de stabilisation a été construit sur une erreur de diagnostic, *« l'oubli du problème de l'Etat »*.

Si l'on peut tomber d'accord avec Jacques Sapir sur ce point, la question qu'il soulève n'en est pas moins immense. Y avait-il une autre stratégie possible ? L'effort aurait dû porter sur *« la mise en place des institutions assurant l'émergence des comportements adéquats »*, suggère l'auteur. Mais, en pleine tempête internationale, les bonnes volontés ne se sont pas bousculées au portillon pour aider la Russie. Sans compter que les comportements *« adéquats »* ne se décrètent pas. D'où l'idée que la crise actuelle est salutaire, car elle va peut-être permettre d'assainir le système. Mais à quel coût social !

L'essai de Jacques Sapir vaut le détour, d'autant que la littérature récente sur la Russie est rare. Sur la forme, on regrettera simplement une chose : l'absence d'un appendice statistique sommaire. Même si les chiffres russes sont, encore et toujours, sujets à caution.

PARUTIONS

● **1900-2000, UN SIÈCLE D'ÉCONOMIE**
Un siècle qui s'achève méritait bien pareille bible. Pour un prix relativement modique, compte tenu du nombre de pages, de la quantité impressionnante de photos, et de la somme de travail que cet ouvrage représente, *Les Echos* proposent un livre d'histoire et d'histoires (industrielle, bancaire, politique, humaine...) indispensable à l'étudiant comme à l'honnête homme. La somme des informations rassemblées est vertigineuse : de la guerre de 14 au lancement des chèques postaux en 1918, des grandes découvertes scientifiques (l'atome) aux plus petites (le DDT qui a joué un rôle considérable dans l'agriculture), des grands événements culturels (exposition Toutankhamon) à l'arrivé de la mini-jupe ou de Sony sur le marché du magnétophone... le XXe siècle éclate ici dans une somptueuse cacophonie, non dénuée de sens pour autant. Car chaque sujet renvoie à l'histoire proprement dite. Souhaitons que le XXIe siècle soit aussi chamarré et moins sanglant que le XXe (*Les Echos*, 454 p., 245 F).

● **DU TROC À L'EURO, de Nicolas-Jean Bréhon**
Au moment où le franc va disparaître, les lycéens et les étudiants disposent avec cet ouvrage d'un guide fort utile sur la notion d'échange marchand. Au chapitre du troc, l'auteur rappelle, par exemple, que ce mode de paiement peut resurgir à toutes les époques. Dans sa fonction de pouvoir, la monnaie peut être l'enjeu de batailles d'influence comme au siècle de Louis XIV. L'inflation, la banqueroute, les taux de change, la politique monétaire... sont abordés de manière vivante et pédagogique (Flammarion, 190 p., 38 F).

● **MACRO-DYNAMIQUE, LES CYCLES, de Jean-Didier Lecaillon, Christian Ottajv, Jean-Marie Le Page, Geneviève Grangeas**
Après avoir décrit le phénomène du cycle économique, les auteurs abordent la question de son repérage, et exposent ensuite les différents théories et modèles (nouveau keynésianisme, théories monétaires...) le concernant. L'intérêt de cet ouvrage, relativement technique, est de permettre, outre la nette différenciation des notions de cycle et de fluctuation, une interrogation sur la méthodologie de la discipline économique (Cujas, 279 p., 160 F).

La politique sociale peut-elle aider à combattre le chômage et la pauvreté ?

par Donald J. Johnston

Le niveau élevé du chômage constitue un problème majeur dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Nombre d'entre eux enregistrent aussi une inégalité croissante des revenus qui risque de se traduire par une extension de la pauvreté et de l'exclusion sociale, en particulier pour les travailleurs non qualifiés.

Les travaux menés à l'OCDE ont mis en évidence la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre d'urgence des politiques sociales axées sur l'emploi, destinées à la fois à faire baisser le chômage, à réduire la dépendance à l'égard des prestations sociales et à éviter autant que faire se peut la pauvreté. *La notion de politiques sociales* axées sur l'emploi recouvre un large éventail de mesures. Deux d'entre elles ont fait l'objet de nombreuses études et suscité de larges débats : le salaire minimum légal et les prestations subordonnées à l'exercice d'une activité.

Dix-sept pays de l'OCDE se sont dotés d'un salaire minimum, et il sera prochainement introduit en Irlande et au Royaume-Uni. Mais le niveau du salaire minimum légal varie énormément selon les pays, la fourchette allant de 20 % à 30 % du salaire médian d'un travailleur à plein temps en République tchèque, au Japon et en Espagne à environ 60 % en Belgique et en France. Comme on peut s'y attendre, plus le salaire minimum est élevé par rapport au salaire moyen ou au salaire médian, plus est réduite la part de l'emploi à bas salaires dans l'emploi total. De même, un salaire minimum élevé va de pair avec de moindres inégalités de salaires entre hommes et femmes, et entre travailleurs jeunes et travailleurs adultes.

Cependant, l'une des critiques souvent formulées à l'encontre d'un salaire minimum est qu'il n'est pas assez ciblé sur les travailleurs vivant dans des familles qui ont vraiment besoin d'être aidées. Il ne constitue pas une aide efficace pour les ménages, nombreux, dans lesquels personne ne travaille – en moyenne, dans la zone de l'OCDE, 40 % environ des personnes à faibles revenus vivent dans des ménages dans lesquels personne n'a d'emploi.

Une autre critique à l'égard du salaire minimum est que, s'il est fixé à un niveau trop élevé, il évince de l'emploi les travailleurs peu productifs. Une analyse effectuée récemment par l'OCDE portant sur neuf pays indique qu'un relèvement de 10 % du salaire minimum va de pair avec un recul de 1,5 % à 3 % de l'emploi des moins de vingt ans. En revanche, cela n'a guère d'effet sur l'emploi des adultes. Les données montrent aussi qu'un relèvement du salaire minimum, à lui seul, n'explique que pour une faible part l'importante baisse des taux d'emploi des moins de vingt ans qu'on a pu observer, au cours des deux dernières décennies, dans presque tous les pays. Ces conclusions amènent naturellement à se demander s'il serait souhaitable de fixer un salaire minimum distinct, plus bas, pour les jeunes. La question est d'autant plus pertinente qu'on est partout soucieux de faciliter le passage des jeunes de l'école à la vie active. De fait, on note de grandes différences selon les pays en ce qui concerne la proportion de jeunes qui trouvent rapidement un emploi au sortir de l'école, la proportion la plus élevée s'observant dans les pays où de nombreux jeunes passent par l'apprentissage (Autriche, Allemagne et Luxembourg, par exemple). Les jeunes qui suivent un apprentissage perçoivent généralement une rémunération ou une indemnité relativement faible qui compense en partie le coût de leur formation, ce qui incite les employeurs à accueillir plus volontiers des apprentis. Par conséquent, il semblerait souhaitable, dans les pays où existe un salaire minimum légal, d'appliquer un taux minoré aux jeunes ; de fait, un certain nombre de pays se sont déjà engagés dans cette voie.

Dans les pays où existe un salaire minimum légal, il peut sembler souhaitable d'appliquer un taux minoré aux jeunes

Ce qu'on peut dire finalement, c'est que tant ceux qui sont favorables à un salaire minimum légal que ceux qui y sont opposés en exagèrent, selon le cas, ou les avantages ou les inconvénients. Si le niveau du salaire minimum est fixé avec discernement, il peut améliorer le bien-être matériel de certains travailleurs faiblement rémunérés ; il peut, dans une certaine mesure, renforcer les incitations au travail ; et il peut limiter l'ampleur des inégalités de salaires qui se sont notablement accentuées dans certains pays.

Mais un salaire minimum peut entraîner des pertes d'emplois, en particulier pour les jeunes, et ce n'est pas, pour l'essentiel, la solution au problème de pauvreté et de faiblesse des revenus dans les familles. Lutter contre la pauvreté des familles exige de recourir à tout un éventail de mesures, par-delà le salaire minimum.

Dans cette perspective, on s'est intéressé aux prestations liées à l'exercice d'une activité ; il s'agit de verser un complément de revenu aux travailleurs qui occupent un emploi faiblement rémunéré. L'Australie, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Irlande ont opté pour ce type de mesure, et il en ira de même en France, où il a été annoncé récemment que les bénéficiaires du RMI pourraient continuer de percevoir partiellement leur allocation tout en occupant un emploi à bas salaire.

Les prestations subordonnées à l'exercice d'une activité présentent deux caractéristiques intéressantes. Premièrement, elles permettent, mieux qu'un salaire minimum, de traiter le problème de la pauvreté dans les familles de travailleurs. Deuxièmement, à une époque où les gens ont un fort sentiment de précarité de l'emploi et des revenus, elles peuvent apparaître comme une forme d'« assurance » revenu temporaire.

Mais ces prestations liées au travail ne sont pas non plus une panacée. Elles peuvent être fort coûteuses pour les finances publiques et représenter en fin de compte une subvention pour les employeurs, ceux-ci étant incités à offrir des emplois mal rémunérés. En outre, les prestations subordonnées à l'exercice d'une activité déclenchent inévitablement l'engrenage de la pauvreté, les personnes qui en bénéficient n'étant guère incitées à travailler plus, à se montrer plus dynamiques ou à investir sur la formation.

La conclusion qui s'impose est que salaire minimum et prestations subordonnées à l'exercice d'une activité sont des mesures qui ne doivent pas s'envisager isolément. Leurs forces et leurs faiblesses peuvent se compléter. Pour cela, il faut qu'elles fassent partie d'un ensemble destiné à atténuer certains mécanismes désincitatifs à l'égard du travail, et à compléter les revenus des travailleurs faiblement rémunérés. Comme, pour être complémentaires, ces deux types de mesure doivent être conçus conjointement, la question des niveaux relatifs du salaire minimum et des prestations est déterminante.

Un ensemble bien conçu de mesures économiques associant un salaire minimum et des prestations subordonnées à l'exercice d'une activité a de bonnes chances de contribuer à l'amélioration de l'emploi. Il faut que toutes les personnes aptes à participer à la vie active y soient aidées par des mesures appropriées concernant, par exemple, les services sociaux et le marché du travail, et par des aides à la garde des enfants et autres dépenses liées à l'exercice d'une activité.

En fin de compte, à long terme, le bien-être des individus qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus dépend d'une amélioration de leur productivité. Ce n'est qu'en étant attentif, parallèlement, à l'élévation des qualifications et des compétences que l'on pourra améliorer durablement les conditions de vie des groupes défavorisés.

***Donald J. Johnston** est secrétaire général de l'OCDE.*

Comment la monnaie unique va modifier le budget européen

par Nicolas-Jean Bréhon

Pour la première fois, le budget de l'Union européenne pour 1999, jusque-là en écus, a été préparé, débattu et voté en euros : 96 milliards d'euros (*soit environ 631 milliards de francs*). L'introduction de l'euro constituera une véritable révolution, en particulier dans le domaine budgétaire. Les variations de parités monétaires ont toujours été une source de difficultés dans l'établissement et la gestion du budget communautaire, par exemple pour l'agriculture, qui reste, d'une courte tête, la première politique de la Communauté (42 % des crédits). En fixant des prix en écus, la Communauté était assurée que les agriculteurs allemands, français, italiens... percevraient la même somme exprimée dans leur monnaie respective. Ce système de prix, à la fois unique (en écus) et différent pour chacun (en monnaie nationale), éclate lorsque les parités changent, créant des distorsions de concurrence qu'il a longtemps fallu compenser. L'euro règle définitivement cette question. Prix unique, monnaie unique. C'est la fin des mesures agri-monétaires.

Les actions structurelles (aides régionales, sociales...) qui, avec près de 40 % des crédits, constituent la seconde politique communautaire en termes budgétaires n'étaient pas non plus insensibles au facteur monétaire. Les crédits des fonds *structurels sont votés en écus, versés en écus aux* Etats, puis convertis et reversés en monnaie nationale aux intervenants locaux. Il est cependant arrivé que, pour un même objectif, les directions compétentes n'adoptent pas les mêmes conversions écu/monnaie nationale, ou que certains pays fassent verser les crédits communautaires dans une autre monnaie que la leur. Une première réforme, en 1993, a amélioré la coordination, mais les difficultés demeurent. La préparation de plans de financement en écus a souvent été une source de difficultés pour les services des collectivités intéressées. Là encore, l'euro règle définitivement ce problème.

La troisième application concerne les relations budgétaires entre la Communauté et les Etats. Le budget communautaire était établi en écus, mais, même s'il s'agit de ressources propres à la Communauté, les contributions étaient en monnaie nationale dans les documents budgétaires nationaux, sur la base d'une parité prévisionnelle. Toutefois, les variations de parités ont souvent modifié le prélèvement réel dans un sens *ou dans un autre. C'en sera fini désormais.*

La mise en place de l'euro ne règle pourtant pas toutes les questions de fond concernant le budget communautaire, notamment des sujets sensibles comme l'évolution du budget en volume, les participations financières des pays membres et l'impôt européen.

L'idée d'un impôt européen s'inscrirait dans la logique du mouvement d'intégration

Les pays contributeurs nets aux finances communautaires sont hostiles à toute augmentation budgétaire, jugeant paradoxal d'encadrer rigoureusement les dépenses nationales et de vouloir dans le même temps augmenter les dépenses communautaires dont l'efficacité n'est pas toujours démontrée. Un autre courant souhaite *transformer cet « embryon de budget fédéral »* en un véritable budget d'intervention, qu'il ne peut être aujourd'hui puisqu'il doit respecter un plafond fixé à 1,27 % du PIB total de l'Union. C'est dans ce débat, récurrent, qu'intervient la mise en place de la monnaie unique.

Il est généralement admis que la perte d'un instrument de politique économique accroît l'importance des instruments restants. Or la monnaie unique signifie pour les Etats, à la fois la perte de l'instrument de change et de la politique monétaire, la convergence des politiques fiscales et l'encadrement des politiques budgétaires nationales. Reste la tentation d'élaborer une politique budgétaire européenne – ce qui suppose des moyens considérablement renforcés. L'Union européenne ne peut prendre le risque d'un choc « asymétrique » (dans un pays ou une région), qui ferait augmenter le chômage ou les prix localement, et dont la responsabilité serait perçue comme incombant à l'euro. Elle n'aurait alors guère d'autre choix que celui de chercher – et trouver – des compensations, notamment budgétaires. *Une partie des fonds structurels* pourrait être conservée à cette fin. On voit ainsi comment l'euro pourrait entraîner une hausse du budget communautaire.

Du côté des financements, dès lors que les contraintes budgétaires restent fortes, certains Etats seront conduits à réexaminer leurs relations budgétaires avec l'Europe. Soit en revendiquant davantage de retours (de dépenses communautaires dans l'Etat considéré), soit en tentant de réduire leur contribution. L'Allemagne est, sur ce point, dans une situation très particulière. Elle est de loin le premier contributeur du budget communautaire (27 % contre 17 % pour la France) et verse en moyenne 70 milliards de francs de plus que ce qu'elle reçoit (contre environ 10 milliards de francs pour la France). Elle ne bénéficie pourtant d'aucun privilège puisqu'avec dix voix seulement au sein du Conseil – comme la France, l'Italie et le Royaume-Uni –, elle compte moins que la Grèce, le Portugal et le Luxembourg réunis, dont la contribution budgétaire est dix fois inférieure. L'Allemagne prendra la présidence du Conseil dans quelques semaines et la question du rééquilibrage des contributions sera sans aucun doute évoquée.

Dernier point, l'impôt européen. Même si l'agenda 2000 prévoit une stabilisation des dépenses communautaires à 1,27 % du PIB, un certain nombre de facteurs poussent à l'augmentation du budget européen. Cette évolution peut-elle se faire dans l'indifférence et l'opacité actuelles ? L'idée d'un impôt directement perçu par la Communauté sur les citoyens européens serait la conséquence logique d'un mouvement d'intégration. Jusque-là, toutes les initiatives en ce sens ont échoué. L'euro, qui est l'étape la plus importante de la construction européenne depuis 1957, pourrait raviver ce projet. Ce ne serait qu'un pas supplémentaire vers l'intégration.

***Nicolas-Jean Bréhon**, conseiller des services du Sénat, est l'auteur du livre « Le Budget de l'Europe » (éditions LGDJ), 1998).*

La chute des prix du pétrole ralentit la croissance norvégienne

OSLO
de notre envoyée spéciale

Cela ne pouvait pas durer ! Après des années de croissance soutenue, l'économie norvégienne devait inévitablement ralentir son rythme. *« Nous anticipions un atterrissage en douceur,* explique Svein Longva, directeur général du bureau national de la statistique. *Mais la chute des cours du pétrole et l'instabilité qui règne sur les marchés financiers ont bousculé ce scénario. »*

Deuxième exportateur et huitième producteur mondial de brut, onzième producteur mondial de gaz, la Norvège qui, jusqu'à présent, a toujours souhaité rester en dehors de l'Union européenne, souffre de la chute du prix des matières premières. Depuis le début de l'année, le cours moyen du baril de brent (la qualité de référence de la mer du Nord) a perdu 40 %. Cette crise a contribué à une chute de la couronne norvégienne contraignant la banque centrale à relever ses taux sept fois cette année (une couronne norvégienne égale 0,75 franc).

L'Etat qui prévoyait encore au début de l'année des recettes nettes énergétiques (pétrole plus gaz naturel) de 100 milliards de couronnes a dû revoir ses perspectives à la baisse. De près de la moitié. *« Et encore,* précise Gunnar Hognestad, spécialiste du gaz au ministère de l'énergie et du pétrole. *Cette hypothèse apparaît aujourd'hui plutôt optimiste compte tenu de l'évolution récente du prix du baril. »* Pour la première fois, depuis sa cotation sur l'International Petroleum Exchange (IPE) de Londres, le 23 juin 1988, le brent s'est échangé, le 8 décembre, en dessous du cours symbolique de 10 dollars, avant de terminer la journée à 10,29 dollars.

Les turbulences liées à la chute du prix du pétrole sont venues fragiliser une situation économique en état de surchauffe. Depuis 1993, le pays bénéficiait d'un taux de croissance annuel important de l'ordre de 3 % à 4 %. *« Cela ne pouvait pas continuer, car il devenait impossible d'augmenter la participation sur le marché du travail »*, estime Svein Longva. Avec un chômage ramené à 3,2 % en 1998, une population non extensible de 4,4 millions d'habitants, et un taux d'actifs record (entre 16 et 74 ans) de près de 74 %, les salaires ont subi une pression à la hausse importante. Ils ont augmenté en moyenne pour 1998 d'environ 6 %, avec des pointes à 6,7 % pour les emplois municipaux et des progressions légèrement moins fortes dans l'industrie manufacturière à 5,5 %.

L'élection, en septembre 1997, d'un gouvernement ultraminoritaire n'a pas facilité la prise de décisions économiques allant dans le sens d'un assainissement des finances publiques. La coalition de centre droit au pouvoir ne dispose que de 42 sièges sur 165 au Parlement.

▼La baisse des cours du brut a fragilisé une économie en état de surchauffe

Le budget 1999, approuvé par le Parlement le 2 décembre, illustre ces difficultés. Le projet initial qui prévoyait des économies de 9 milliards de couronnes, soit 1 % du PIB, a dû faire l'objet d'importantes concessions à l'opposition de droite. Pour obtenir le soutien des conservateurs et du Parti du progrès (extrême droite), le premier ministre Kjell Magne Bondevik, chef du Parti chrétien populaire, a abandonné les hausses d'impôts et de taxes initialement prévues et abaissé les plafonds de certaines dépenses publiques. Finalement, le budget voté par le Parlement devrait permettre de resserrer la politique budgétaire d'environ 0,75 % du PIB.

INSTABILITÉ GOUVERNEMENTALE

Baisse des prix du pétrole, instabilité gouvernementale et salaires élevés ont finalement eu raison de la couronne norvégienne, qui a atteint son plus bas niveau depuis 1992, tandis que les taux d'intérêt ont grimpé autour de 8 % et figurent parmi les plus élevés d'Europe. En Norvège, le marché monétaire a une influence directe et rapide sur les taux d'intérêt pratiqués dans le secteur de l'immobilier. Or environ 70 % des habitants sont propriétaires de leur logement, ce qui les a pénalisés. Ces aléas monétaires ont finalement relancé le débat sur l'euro et l'adhésion éventuelle à l'Union européenne (UE). Jusqu'à maintenant, les Norvégiens ont considéré qu'ils n'avaient pas grand-chose à gagner dans cette aventure. Lors du dernier référendum, le 28 novembre 1994, 52,2 % d'entre eux ont dit non à l'adhésion à l'Union européenne, même si la majorité des parlementaires étaient pour.

« Les gens font une grande différence entre être membres de l'UE ou ne pas l'être, explique Alte Leikvoll, responsable de la direction Europe au ministère des affaires étrangères. *Mais, en termes de relations économiques, les différences ne sont pas si grandes : 70 % des exportations et importations de la Norvège vont et viennent de l'Union européenne. L'Allemagne, la Suède, la Grande-Bretagne ainsi que la France sont nos principaux clients et cela continuera que nous soyons membres ou pas. »* La France est le principal client de la Norvège pour le saumon et a, depuis 1997, la Norvège comme premier fournisseur de gaz.

Les relations sont parfois tendues et, l'an dernier, Bruxelles a accusé la Norvège de casser les prix du saumon d'élevage. Faute d'adhérer à l'UE, celle-ci est liée à l'Union européenne à travers l'Espace économique européen (EEE). Un traité conclu entre l'UE et les pays de l'AELE, une zone de libre-échange qui ne regroupe plus que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein, est entré en vigueur le 1er janvier 1994.

« Le point principal de cet accord stipule que les industriels de l'UE peuvent investir et commercer avec la Norvège sur les mêmes bases que celles qui régissent l'Union européenne, poursuit le responsable de la direction Europe. *Mais l'agriculture et une partie du secteur de la pêche ne sont pas concernées par cet accord. »* Rien d'étonnant à ce que l'on recrute les principaux opposants à l'adhésion à l'UE dans ces secteurs sensibles. Les derniers sondages montrent un recul des opposants à l'UE, mais l'organisation d'un nouveau référendum sur la question n'est pas à l'ordre du jour. Il est vrai que riche de sa manne pétrolière et gazière, la Norvège n'a pas grand souci à se faire à moyen terme, même si les prochaines années risquent d'être difficiles (le bureau national de la statistique prévoit une croissance du PIB de 0,8 % en 1999 et de – 0,3 % hors secteur pétrolier en 1998).

GAZ NATUREL

C'est en 1962 que la société pétrolière américaine Phillips demande la première l'autorisation de procéder à une étude des fonds marins au large de la Norvège. Les premiers puits sont forés en 1966 dans la mer du Nord. A la veille de Noël 1969 sont découverts les premiers gisements d'Ekofisk puis de Frigg. En 1972, la société nationale Statoil voit le jour pour mettre les gisements en exploitation. En 1980 sont accordées les premières licences pour l'exploration et la production de la mer du Nord. Depuis, de nombreux gisements ont été découverts dans cette zone à fort potentiel.

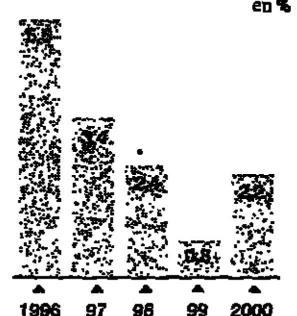
Plus au nord encore, la mer de Barents se présente comme une zone d'avenir, même si la rentabilité des gisements de gaz détectés n'apparaît pas encore suffisante pour une exploitation immédiate. Le gouvernement norvégien envisage aujourd'hui la construction d'un terminal de gaz naturel liquéfié dans cette zone. Actuellement, le gaz est transporté via des pipelines vers l'Europe. Le dernier en date, Norfra, permet d'acheminer le gaz naturel de la plate-forme pétrolière de Troll (en mer du Nord) jusqu'à Dunkerque. En liquéfiant le gaz, les Norvégiens pourraient satisfaire le marché américain grâce à des méthaniers.

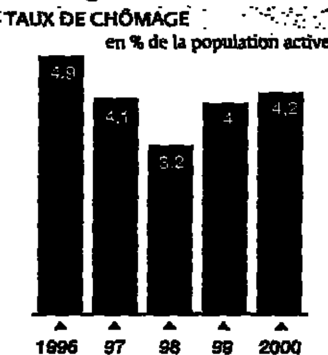
Les forts investissements dans le secteur pétrolier vont connaître une pause. En 1999, ils reculeront d'environ 11 % et de 5,8 % en l'an 2000, selon les prévisions du bureau national de la statistique. Il n'empêche, au rythme actuel de production, les réserves de pétrole ne seront pas épuisées avant une trentaine d'années, tandis que celles de gaz ont au moins cinquante ans devant elles.

Prévoyante, la Norvège a créé en 1990 un fonds d'Etat alimenté par les recettes nettes du pétrole et du gaz. A la fin de cette année, quelque 50 milliards de couronnes devraient être injectés dans ce fonds, tandis qu'environ 5 milliards iront arrondir le budget 1999. Cette caisse de prévoyance, qui totalise aujourd'hui la somme rondelette de 150 milliards de couronnes, devrait également aider le pays à faire face à son vieillissement et à payer les retraites.

Martine Laronche

▼1999, un cap délicat pour la Norvège





Source : statistiques nationales

Oslo essaie de réduire ses émissions de gaz nocifs

OSLO
de notre envoyée spéciale

Signataire du protocole de Kyoto sur le climat, la Norvège a fort à faire pour réduire ses émissions de gaz nocifs. Certes, le pays produit pour sa propre consommation une électricité non polluante, essentiellement à partir de barrages hydrauliques. Mais, deuxième exportateur mondial de pétrole et onzième producteur de gaz, il rejette des émissions abondantes de gaz carbonique (CO_2), à travers la production mais aussi le transport de l'énergie.

A Kyoto il y a un an, cent soixante pays, réunis à la Conférence sur le réchauffement de la planète, s'étaient mis d'accord pour réduire de 5,2 % les émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés d'ici à 2012. Six gaz sont concernés par cet engagement, le CO_2 avant tout, mais également le méthane (CH_4), l'oxyde nitreux (N_2O), ainsi que trois substituts des chlorofluorocarbones, le HFC, le PFC et le SF6.

L'effort à fournir n'est pas le même selon les pays : ceux qui émettent le plus doivent a priori réduire le plus. L'effort dépend également du niveau de développement. L'Union européenne doit, par exemple, réduire ses émissions de 8 % d'ici à 2012 comparé au niveau de 1990, année de référence, les Etats-Unis de 7 %, mais la Russie, l'Ukraine et la Nouvelle-Zélande doivent simplement stabiliser leurs rejets. La Norvège, elle, doit honorer un engagement qui lui pose problème : ses émissions de gaz à effet de serre ne devront pas dépasser de plus de 1 % leur niveau de 1990, époque où ils totalisaient 55,2 millions de tonnes d'équivalent CO_2. Or, si rien n'était fait, les émissions grimperaient à 68 millions de tonnes d'équivalent CO_2 en 2010.

▼La production et le transport d'énergie entraînent une importante pollution

Sur le plan national, la Norvège a déjà pris des mesures. En juin 1998, le Parlement norvégien a décidé d'étendre la taxe sur le CO_2 – qui couvre actuellement 60 % des émissions – au trafic aérien, au transport maritime et aux installations offshore dans l'industrie pétrolière. Une taxe sur les déchets en décharge sera introduite à partir du 1er janvier 1999 afin de favoriser la récupération et la réduction de méthane. Enfin, le gouvernement devrait proposer au Parlement un système national d'échanges de « permis de polluer » entre les entreprises norvégiennes.

Mais ces mesures seront loin de répondre aux besoins. Aujourd'hui, le pays compte sur la mise en place d'une sorte de marché international de la pollution dans le cadre des accords de Kyoto. *« Nous ne pourrons pas réduire nos émissions en prenant uniquement des mesures nationales, c'est pourquoi il faudra recourir au mécanisme d'échange "de permis à polluer" envisagé par Kyoto »*, estime Harald Dovland, directeur général adjoint au ministère de l'environnement.

Le gaz carbonique deviendrait une matière négociable qui s'achèterait et se vendrait au travers de droits à polluer. Mais le système n'est pas encore finalisé. Lors de la dernière conférence de l'Organisation des Nations unies sur le climat à Buenos Aires, les Etats-Unis, qui défendent ce système, et l'Union européenne, qui n'y est guère favorable, n'ont pas réussi à s'entendre.

ÉCLAIRAGE PUBLIC À MEXICO

Un tel système pourrait permettre à la Norvège de soutenir des projets peu ou moins polluants en dehors de ses frontières pour acheter des droits à polluer. Le passage du charbon au gaz en Pologne, la mise en place à Mexico d'un éclairage public à basse tension, la production à la fois de chaleur et d'électricité (cogénération) à partir du charbon en Chine, le développement d'énergie traditionnelle au Burkina - Faso figurent parmi les exemples avancés. Dans ce contexte de réduction des émissions de CO_2, le projet de construire deux centrales à gaz à Karsto et Kollsnes, mené par les compagnies pétrolières Statoil et Norsk Hydro, ainsi que par la société Naturkraft, est remis en question. La Norvège éprouve de plus en plus de difficultés à satisfaire sa consommation d'énergie : il lui arrive d'importer de l'électricité en provenance du Danemark, ou de la Suède. La construction de centrales à gaz lui permettrait de rester indépendante d'un point de vue énergétique et d'exporter une énergie dont la production reste moins polluante que celle du charbon.

Actuellement, les projets de Karsto et Kollsnes visent à produire du gaz en récupérant le CO_2 qui serait réinjecté sous terre, mais il persiste un résidu d'émission. Parallèlement à ces projets, la compagnie pétrolière Norsk Hydro travaille sur un autre concept de centrale à gaz non polluante : le gaz serait produit en brûlant de l'hydrogène et le CO_2 serait réinjecté dans le champ de pétrole de Grane afin de maximiser sa production.

« Mon gouvernement est contre les projets de Karsto et Kollnes, explique la ministre de l'environnement, Guro Fjellanger. *Toutefois, notre position sur la construction d'une centrale à gaz pourrait évoluer si les recherches menées par la compagnie pétrolière Norsk Hydro aboutissaient. »*

M. L.

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

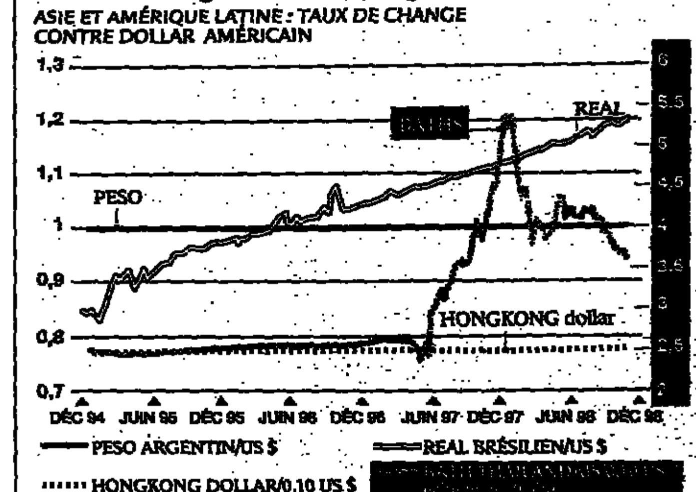
Donner le (bon) change

La récente crise financière doit nous conduire à distinguer deux notions : le régime de change et le taux de change. Le régime de change définit le mode d'évolution du taux de change : il peut être flexible, c'est-à-dire sans référence à d'autres monnaies et donc sans garantie sur ses variations. Il peut aussi être régulé : dans ce cas, les autorités annoncent à l'avance le devenir du taux de change et se donnent les moyens de le rendre crédible. Un régime de change peut aussi conduire à des taux de change fixes (peg), c'est le cas du dollar de Hongkong et du peso argentin vis-à-vis du dollar. On peut également avoir des taux de change à dépréciation mensuelle annoncée *(crawling peg)* : c'est le cas du real brésilien qui, selon le gouvernement, doit fléchir de 7 % environ par an vis-à-vis du dollar américain.

Mais les choses ne sont pas aussi simples : d'abord, parce que le régime de change dépend du pays et des moyens qu'il se donne ; ensuite, parce que tout régime suscite des effets pervers.

Un régime de change contrôlé naît toujours d'une crise : c'est parce que l'Argentine a connu deux phases d'hyper-inflation très violentes qu'elle a décidé de passer à un régime de change très contraignant (1 peso = 1 dollar), qu'elle a retenu un système *(currency board)* qui supprime toute politique monétaire nationale en organisant une double circulation dans le pays (dollar et peso). Et elle en paye le prix social : privatisation des entités publiques, effort constant de productivité, cession des entreprises et banques locales à des capitaux étrangers. Cet ensemble de mesures vise à obtenir la plus grande flexibilité possible des salaires, la confiance croissante du capital étranger, le tout lié à des accords internationaux de crédits au cas où la monnaie serait attaquée. Le processus est sensiblement le même à Hongkong.

▼ La délicate gestion des changes
ASIE ET AMÉRIQUE LATINE : TAUX DE CHANGE CONTRE DOLLAR AMÉRICAIN



Source : Crédit lyonnais

Bien sûr, ceci veut dire que les pays à régime de change fixe doivent être particulièrement vertueux dans leur politique budgétaire et rassurer les marchés sur le maintien de leur taux de change. Il leur faut absolument un système bancaire très bien capitalisé qui peut absorber des chocs. Le risque vient alors de l'extérieur, soit avec une crise mondiale (comme avec l'Asie), soit avec une crise régionale (risque de la dévaluation du real brésilien pour l'Argentine).

La difficulté est évidemment moindre avec un système de taux de change variable, puisque, en cas de difficulté majeure, il est toujours possible d'accroître le taux de dépréciation annoncé de la monnaie. C'est ce qui est arrivé au Brésil, le taux de dépréciation du real passant de 4 % à 7 % l'an. Mais l'opération n'est pas sans douleur. D'abord, le système de *crawling peg* est moins contraignant que le taux de change fixe et donc moins crédible pour les marchés. Il requiert des efforts constants des autorités, et un changement de rythme de dépréciation ne peut se produire que dans le cadre d'un plan d'ensemble : assainissement budgétaire, flexibilisation du marché du travail, lignes de crédits et bénédiction du Fonds monétaire international. C'est précisément un changement de loi d'évolution du real (ou une dévaluation) que le Brésil essaie d'éviter à tout prix, pour des raisons nationales, mais aussi pour la stabilité du système financier ; et c'est pour cela qu'il reçoit l'appui de la communauté financière internationale.

DES INFORTUNES DE LA VERTU

Un système de change contrôlé peut aussi susciter des effets pervers. Au début, quand il s'agit d'instaurer sa crédibilité, les acteurs sont méthodiques et prudents. Puis, peu à peu, les experts, entrepreneurs, banquiers, s'accordent à noter les succès du pays, son rythme de croissance, son sérieux… Il devient alors assez vite dragon, miracle, modèle attirant les capitaux par des taux de profit alléchants. Le crédit local escorte le processus : il est proposé à des taux liés aux conditions de refinancement en monnaie nationale, au risque et à l'efficacité du système bancaire domestique. Mais le crédit international arrive lui aussi, à des conditions qui intègrent évidemment le risque de l'entreprise et (aussi) beaucoup, puis un peu, puis très peu, puis plus du tout le risque de change.

Vient alors un moment où une entreprise thaïlandaise peut se financer à 15 % en monnaie locale ou pour moitié moins en dollars ! On imagine son choix, et on voit monter la dette en devise, on voit naître la surchauffe, donc la perte de compétitivité, donc le creusement du déficit extérieur, donc la montée de l'inquiétude des prêteurs. Les autorités, à ce moment, ne peuvent que hausser les taux d'intérêt pour soutenir leur monnaie. Mais le remède tue le malade : l'économie entre en récession, la spéculation redouble et emporte la règle de change, la monnaie plonge. Alors, l'entreprise thaïlandaise ou coréenne calcule que sa dette en dollars vient de doubler en monnaie locale. Elle signale qu'elle ne peut plus rembourser… Et la crise de change devient une crise bancaire.

LEÇONS POUR L'EUROPE

Ces évolutions récentes ne sont pas sans intérêt pour l'Europe. D'abord, l'euro introduit un régime de change irrévocablement fixe entre monnaies européennes, plus contraignant encore dans son essence que le système argentin ou hongkongais, puisque la voie de sortie ne peut être que la destruction du système européen lui-même. Il est donc essentiel que chaque territoire national surveille ses budgets publics et sociaux, l'organisation globale de sa compétitivité, encourage la flexibilité de son marché du travail, développe l'esprit d'entreprise…

Il est ensuite impératif que l'Eurolande examine les conditions d'entrée de nouveaux partenaires : un taux de change agréé par tous, des marges de fluctuation de plus en plus serrées dans le temps. Il s'agit absolument d'éviter que s'insère dans l'Eurolande une économie structurellement plus (ou moins) compétitive. C'est bien le problème économique fondamental (et donc très politique) que va poser l'entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen *bis*.

Cela renvoie aussi à l'extension à l'Europe orientale. Certains pays de l'Est ont des accrochages unilatéraux au deutschemark, qu'ils souhaitent transférer sur l'euro (Pologne, Tchéquie). Cette politique est-elle la bonne pour des économies qui ne sont pas encore stabilisées ? Comme on le voit, le régime de change est un choix économique essentiel pour un pays.

Jean-Paul Betbèze
Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

